

L'Europe et M. Bush

■ Les Quinze et le président américain veulent relancer la croissance en libéralisant le commerce

■ Le patron d'Usinor redoute une « guerre » de l'acier avec les États-Unis

■ Bruxelles refuse la fusion entre General Electric et Honeywell

Lire pages 4 et 18

► www.lemonde.fr/ue

Licenciements :

Fabius contre Jospin

LAURENT FABIUS s'est démarqué, jeudi 14 juin, de Lionel Jospin à propos du projet de loi qui modifie la procédure des licenciements économiques. Le compromis élaboré entre le premier ministre et les communistes pour limiter les plans sociaux ne plaît pas au ministre des finances. Ce texte, selon Laurent Fabius, ne va pas dans le sens d'une économie moderne qui, « dans l'intérêt même des salariés, doit être rapide, réactive et compétitive ». Il redoute que la loi « ait un effet dissuasif sur l'investissement et le recrutement » et qu'elle ouvre une « période d'incertitude » pour les entreprises.

Lire page 7 et notre éditorial page 15

► www.lemonde.fr/restructurations

L'« erreur » de Mgr Pican



Mgr PIERRE PICAN

L'ÉVÊQUE de Bayeux, poursuivi pour « non-dénonciation d'atteintes sexuelles et mauvais traitements à enfants » dans l'affaire de l'abbé Bissey a persisté à rejeter l'idée de dénoncer un de ses prêtres. Il a toutefois consenti avoir commis « une importante erreur d'appréciation ».

Lire page 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 616 - 7,50 F



Alger : le fracas de la rue, le silence du pouvoir

● Plusieurs centaines de milliers de personnes ont manifesté contre le régime dans la capitale algérienne ● Violents affrontements, pillages, destructions de bâtiments publics ● Deux tués, des centaines de blessés ● De plus en plus contesté, le pouvoir affirme avoir évité le pire

DÉFIÉ PAR la rue, le pouvoir algérien semblait, vendredi 15 juin, figé dans l'immobilisme, sans avancer de réponse, politique ou économique, à un mouvement de contestation profond qui ne paraît pas devoir s'arrêter de sitôt. La veille, au soir de la manifestation géante qui a dégénéré en émeutes et pillages au cœur de la capitale, le secrétaire général du ministère de l'intérieur, Mohamed Guendil, a déclaré à la télévision : « Nous avons évité le pire (...), nous avons tout fait pour limiter les dégâts ». Deux journalistes algériens ont été tués, l'un heurté par un autobus, l'autre écrasé lors d'une bousculade. Des centaines de manifestants ont été blessés, victimes de grenades lacrymogènes tirées à hauteur d'homme ou de matraquages.

Organisée pour dénoncer la répression en Kabylie et présenter une plate-forme de revendications au président Abdelaziz Bouteflika, la manifestation a réuni plusieurs centaines de milliers de personnes, de 500 000 à



600 000. Elle était essentiellement composée d'hommes, jeunes, reflétant une Algérie où plus de la moitié de la population a moins de vingt ans.

Elle a commencé à se former à proximité de la Foire internationale, à une dizaine de kilomètres du centre d'Alger. Elle a très vite conduit à des affrontements lorsque des milliers de jeunes s'en sont pris aux forces de l'ordre, qui, place du 1^{er}-Mai, au cœur de la capitale, barraient le boulevard conduisant à la présidence.

Les slogans étaient les mêmes que ceux qui sont criés depuis des semaines en Kabylie et ici et là dans l'Est algérien : « Pouvoir assassin ! », « Y en a marre des généraux ! ». Au fil de la journée, la manifestation a dégénéré en pillages de commerces, batailles entre bandes rivales (certaines appuyées par la police) et saccages de bâtiments publics.

Lire pages 2 et 3

► www.lemonde.fr/algerie



QUINZE DE FRANCE Face aux Springboks

A l'occasion du premier match de l'équipe de France en Afrique du Sud, samedi 16 juin à 17 heures à Johannesburg, le sélectionneur français a choisi de présenter un groupe rajeuni et enthousiaste. Parmi eux figure Pieter De Villiers, 29 ans (photo), un joueur du Stade français qui n'est pas un inconnu au pays des Springboks. Originaire de Darling, au nord du Cap, il a quitté l'Afrique du Sud en 1995 pour apprendre en France à devenir « un pilier plus équilibré ».

p. 25



TÉLÉVISION Le décor du loft

Aménager le loft le plus célèbre de France, celui de M6, n'a pas été de tout repos. Il a fallu imaginer un appartement chaleureux mais discret dont le décor et l'ameublement ne volent pas la vedette aux locataires. Et trouver les couleurs qui passent bien à l'image. Le décorateur de « Loft Story » explique au Monde comment il a procédé.

► www.lemonde.fr/loftstory



ART CONTEMPORAIN Richesses de Bâle

La plus importante foire d'art contemporain du monde se tient à Bâle jusqu'au 18 juin. Plus de deux cents galeries présentent un choix d'œuvres qui, dès la première journée, se sont bien vendues, faisant oublier le tassement du marché observé à New York en mai. A voir également « Liste », la manifestation off qui expose de jeunes artistes.

p. 29

International.....	2	Aujourd'hui.....	24
France.....	7	Météorologie-Jeux.....	27
Société.....	10	Carnet.....	28
Régions.....	13	Culture.....	29
Horizons.....	14	Guide culturel.....	31
Entreprises.....	18	Kiosque.....	32
Communication.....	20	Abonnements.....	32
Tableau de bord.....	21	Radio-Télévision.....	33

« Et maintenant, bonne soirée », dit Jacques en emmenant Lionel

GÖTEBORG

de notre envoyé spécial

« C'est comme les conférences à l'ancienne manière du temps de Charles de Gaulle. » La remarque d'un organisateur suédois ne s'adressait pas à Jacques Chirac et Lionel Jospin, qui avaient convoqué la presse française jeudi 14 juin à l'issue du dîner avec George W. Bush à Göteborg, mais au président américain. La Maison Blanche avait imposé les modalités de la conférence donnée par M. Bush, le premier ministre suédois et le président de la Commission européenne. Il y aurait six questions, pas une de plus, posées par des journalistes choisis à l'avance : deux Américains, deux Suédois, deux Européens. « Je vous remercie », déclara George W. Bush, lorsqu'il eut répondu à la sixième question, ne laissant pas le soin à son hôte, le premier ministre suédois, de clore la conférence.

Côté français, les questions étaient libres, mais la communication tout aussi verrouillée. MM. Chirac et Jospin avaient décidé de s'afficher ensemble dans la soirée, en plein sommet, histoire de faire baisser la pression après le vif échange Elysée-Matignon sur le passé trotskiste du pre-

mier ministre et les embarras judiciaires du président. Le président commence par un exposé sur le réchauffement de la planète, sujet du dîner. Pourquoi êtes-vous ensemble, côte à côte?, demande-t-on aux deux hommes. « Ce qui serait inhabituel, c'est que nous ne soyons pas à une réunion de l'Union européenne, ce serait même très inhabituel », répond Jacques Chirac. Non, non, ici, devant les journalistes. « Vous vous en plaignez ? », lance Lionel Jospin. « M. Jospin, regrettez-vous l'incident d'hier à l'Assemblée ? » Le premier ministre élude et embraye à son tour sur Bush et l'environnement. Vous n'avez pas répondu à ma question, se plaint la journaliste « Non, bien sûr que non », répond le premier ministre. Jacques Chirac écoute alors la séance : « Nous avons tenu à vous dire, ce qui était normal - et en primeur - comment s'était passé le dîner de ce soir. (...) Maintenant vous savez tout et maintenant je vous souhaite une bonne soirée. » Il emmène Lionel Jospin, qui aimerait parler encore un peu.

Si, officiellement, « la France parle d'une seule voix », les réunions internationales sont le théâtre d'une étrange guerre froide au sommet de l'exécutif, où Jacques Chirac a l'avantage institu-

tionnel de mener la danse. Mardi 12 juin, au cours du sommet franco-allemand de Fribourg, M. Chirac avait pris un malin plaisir à égrener tous les sujets abordés, pour ne pas en laisser une miette à M. Jospin. « Je pense avoir fait le tour des problèmes que nous avons évoqués. Mais le premier ministre va déceler chez moi quelques lacunes », avait-il conclu, devant un Gerhard Schröder hilare. Car les Allemands sont mi-amusés mi-médusés des aventures du couple français, de cassette Méry en révélations trotskistes. Si Gerhard Schröder a eu besoin de quelques éclaircissements pour comprendre le trotskisme français, l'ancien combattant des rues, Joschka Fischer - ex-militant gauchiste devenu ministre des affaires étrangères -, n'a pas demandé d'explication de texte. Jospin était-il mandéliste ou lambertiste ? Le ministre des affaires étrangères allemand a su poser les bonnes questions, en connaisseur.

Arnaud Leparmentier

Lire nos informations page 9 et un point de vue page 16

POINT DE VUE

L'alibi des chiffres

par Raymond Forni

DEPUIS bientôt cinq ans, renouant avec le volontarisme, la gauche a fait voter des lois pour lutter efficacement contre le chômage et les inégalités, pour défendre les droits des plus fragiles. Face à son bilan, exemplaire dans le domaine social, l'opposition se contente de combats de chiffres : on se demande parfois si elle n'a pas abdiqué en faveur d'un Medef devenu, à sa place, le contradicteur de la majorité. Ne faisons pas semblant d'oublier ce qu'était la conviction de beaucoup d'hommes politiques et d'économistes il y a moins de cinq ans. Ne nous avait-on pas expliqué à l'envi que le libéralisme et le marché nous imposaient leurs lois brutales ? Et démontré qu'il était normal que le chômage se maintienne à un niveau élevé qu'on n'hésitait pas à qualifier de « naturel » ? C'est ce fatalisme que le gouvernement et la majorité ont refusé.

Il y a eu bien sûr la réduction du temps de travail et la mise en place des emplois-jeunes qui ont contribué à faire baisser le chômage et à améliorer les conditions de vie de milliers de nos concitoyens. La gauche a aussi voté la loi-cadre contre les exclusions et la couverture-mala-

die universelle (CMU). Elle met en place l'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA). Et elle souhaite résolument accroître la protection des salariés dans l'entreprise à travers la loi de modernisation sociale.

On s'est focalisé sur les dispositions de cette loi qui concernent les licenciements, car l'actualité a montré la brutalité de certaines décisions et le désarroi des salariés menacés de perdre ce qui faisait leur vie. Face à ces inquiétudes, face à cette vulnérabilité, il était normal que la gauche réagisse et que des solutions soient trouvées grâce au débat parlementaire. Mais la loi ne s'arrête pas là. Elle met aussi en place des garanties contre la précarité de l'emploi, des moyens de lutter contre le harcèlement moral au travail, ainsi qu'un dispositif courageux de validation des acquis professionnels, pour que chacun, quel que soit son niveau de formation initiale, voie reconnaître son expérience, son savoir-faire, son parcours dans la vie et dans l'entreprise.

Lire la suite page 17

Raymond Forni est président de l'Assemblée nationale.

ROLEX

Rolex Day-Date.
Chronomètre en 18 ct.

WEMPE
Horloger · Joaillier
Depuis 1878

Wempe Joaillier - 75038 Paris - 16, Rue Royale - Tél. : 01 42 40 21 77

ÉMEUTES Alger a connu, jeudi 14 juin, une journée d'affrontements entre protestataires et forces de l'ordre au cours de la plus grande manifestation jamais enregistrée

depuis l'indépendance. La marche, qui se voulait pacifique, de plusieurs centaines de milliers de personnes contre la répression en Kabylie a tourné à un large défi de la rue con-

tre le pouvoir, émaillé de scènes d'émeute, de pillages et de violentes charges policières. ● DEUX JOURNALISTES ont été tués, écrasés par un autobus, et plus d'une centaine de

personnes ont été blessées. ● LA POLICE « a évité le pire » en s'abstenant de faire usage d'armes à feu, selon les autorités, qui démentent que des tirs à balles réelles aient été

effectués contre des pillards. ● LE RÉGIME du président Abdelaziz Bouteflika semble impuissant à enrayer un mécontentement populaire qui dépasse la question berbère.

Alger est secouée par une explosion de colère

La marche de protestation contre la répression en Kabylie, jeudi, a donné lieu à la plus grande manifestation populaire contre les autorités depuis l'indépendance. Les affrontements avec les forces de l'ordre ont causé au moins deux morts et des centaines de blessés

ALGER

correspondance

Le jeune Algérois s'époumone : « Ne cherchez pas à aller par là, c'est bleu. » Il s'adresse à tous ceux qui veulent emprunter le boulevard qui relie la place du 1^{er}-Mai, porte d'entrée vers le centre-ville pour qui vient de l'est du pays et de cette Kabylie rebelle, et veut rejoindre les hauteurs d'Alger, siège de la présidence de la République. Beaucoup ne l'écoutent pas et tentent de forcer le passage. Les policiers en uniforme bleu les empêchent et il leur faut rebrousser chemin en traversant l'immense hôpital Moustapha qui, ce jeudi 14 juin, semble désert.

Alger est sur le pied de guerre pour la plus grande manifestation de l'histoire du pays, organisée en réponse aux événements de Kabylie. Il est encore tôt et pourtant la tension est perceptible. « Pouvoir assassin » ; « Y en a marre des généraux » : les slogans se succèdent. Des dizaines de milliers de manifestants sont déjà là et occupent la rue Hassiba jusqu'à la place du 1^{er}-Mai. C'est l'avant-garde d'une immense procession qui s'est ébranlée à une dizaine de kilomètres de là, à proximité de la Foire internationale, et progresse lentement en longeant le

boulevard du front de mer. Depuis la place du 1^{er}-Mai, on voit que le boulevard qui mène à la présidence est « bleu » d'uniformes.

Les manifestants continuent d'arriver sur la place. Ce sont des jeunes, presque uniquement des jeunes, à l'image du pays. Les filles sont rares. Les adultes peu nombreux. Les slogans sont inlassablement relancés par des manifestants qui s'échauffent à mesure de l'arrivée des renforts « Ulac S'mah » (« Pas de pardon »), hurlent des manifestants sous une immense banderole noire qui proclame : « Vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes déjà morts. »

« ÇA VA MAL TOURNER »

La colère gronde sur la place livrée à une foule pleine d'énergie et dénuée de tout encadrement. Les plus décidés, un millier d'entre eux peut-être, se sont déjà installés à quelques mètres des policiers qui bloquent l'accès à la présidence. Aujourd'hui, c'est le boulevard du Pouvoir. Et il est fermé. Les autorités ne cèdent pas tandis que les manifestants veulent passer. « Ça va mal tourner », lance sur un air lugubre un journaliste. « Où sont les organisateurs ? », s'inquiète un manifestant.

Un véhicule arrive et se fait ouvrir la voie. Debout, torse nu, un jeune hurle, un index rageur vers le boulevard de tous les enjeux et de toutes les craintes : « A la présidence, à la présidence. » Il est près de 13 heures, le gros des manifestants n'est pas encore entré dans la ville, lors-

manifestant qui agite, comme un trophée, le casque d'un policier. Leur triomphe est de courte durée. Très vite, les forces anti-émeutes reprennent le contrôle de la place du 1^{er}-Mai, tandis que les jeunes manifestants commencent à piller les magasins en refluant. Ils crient :

Fermeture de la Foire internationale

La Foire internationale d'Alger a été provisoirement fermée jeudi à cause de la manifestation organisée pour protester contre la répression en Kabylie. C'est à proximité des bâtiments de la foire que les manifestants s'étaient regroupés dans la matinée avant d'entamer leur marche vers la capitale, à une distance d'une dizaine de kilomètres du centre. Ce même jour, le secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, François Huwart, n'a pu se rendre à la foire d'Alger à laquelle participent quelque 260 entreprises françaises. Du fait de la manifestation, tous les exposants ont été reconduits vers les hôtels de la capitale. La foire, qui a dû fermer ses portes à 13 heures, avait été inaugurée mercredi par le président Bouteflika et elle est censée se terminer le 24 juin. Elle devrait rouvrir ses portes vendredi.

que des bataillons de jeunes se lancent à l'assaut des forces anti-émeutes. Un moment, ils réussissent à les déborder avant d'être repoussés par un deuxième cordon de policiers tandis qu'un canon à eau entre en action. La place est vite noyée et asphyxiée par les gaz lacrymogènes. Un groupe en délire porte un

« Peuple et armée, avec toi Hattab », dans une allusion rageuse au chef du groupe islamiste armé le plus actif dans le centre du pays.

La tête de la manifestation tourne alors à l'émeute. Les locaux d'une entreprise publique de transport sont envahis et incendiés. Certains habitants du quartier s'échi-

ment à sauver ce qui peut l'être, d'autres pillent. C'est le chaos. La manifestation a éclaté en une dizaine de mouvements de casse, de protestation. Des jeunes des quartiers populaires profitent de l'absence. Certains pour en découdre avec les Kabyles qui « viennent sur leur territoire », d'autres pour saccager et piller. Dans une rue voisine de la place, une noria d'ambulances embarque les blessés, déjà par centaines, dit-on (de source hospitalière, on avancera le chiffre de 168 blessés).

SABRE AU POING

Plus tard, on apprendra que deux journalistes algériens – une femme, Fadhela Nedjma, reporter au quotidien arabophone *Echourouk el-Youmi*, et Adel Zerrouk, correspondant de la revue *Errai* d'Oran – sont morts à proximité, écrasés par un autobus. Des supporters du club de Belcourt, un quartier populaire voisin, menés par un jeune homme, sabre au poing, paradedent et occupent la place.

L'un des jeunes grimpe sur un camion de police, sabre au clair, tendu vers le ciel. Ceux qui l'entourent scandent le slogan du Front islamique du salut (FIS) : « Il n'y a de dieu que Dieu, pour cette profession nous vivons, pour elle nous mourrons. »

Des policiers rient et les font circuler en douceur.

Dans les parages, l'heure est à la violence et au pillage. Rue Hassiba, des bandes de supporters de clubs de football locaux s'affrontent. Dans la rue Didouche (ex-rue Michelet), la grande rue commerçante de la capitale, des magasins sont attaqués et dévalisés. Des jeunes remontent du front de mer, les bras chargés de marchandises. « Ils ont fait leur shopping », lance un habitant. Sur le front de mer livré aux manifestants, aux émeutiers et aux pillards, des immeubles sont en feu. Il est près de 17 heures. Des mouvements de foule sont visibles au niveau de la Grande Poste. Plus loin, des manifestants rebroussement chemin sans avoir atteint la place du 1^{er}-Mai. Une épaisse colonne de fumée barre l'horizon, à l'est.

Alger s'est réveillée, mais le pouvoir a tenu. « Les policiers ont évité le pire », déclarera, à la télévision dans la soirée, le secrétaire général du ministère de l'intérieur. « A aucun moment ils n'ont utilisé une quelconque arme de quelque nature que ce soit », a-t-il ajouté par allusion aux affirmations, de sources hospitalières, selon lesquelles on aurait enregistré des blessés par balles.

A Paris, à la radio berbère : « Quand j'ai envie de hurler... »

« TOUS LES HOMMES sont à Alger. Nous, les mères, nous sommes restées au village et nous avons le cœur serré : que se passe-t-il ? »

« Je vous appelle d'Alger, certains manifestants sont en train de tout saccager, ce sont des voleurs qui profitent de l'occasion. »

« A Bejaïa (Petite Kabylie), ils ont tout incendié, mon mari est revenu d'Alger mais mon fils est encore là-bas. Il est vivant, Dieu merci ! »

Toute la journée du vendredi 14 juin, le téléphone n'a pas cessé de sonner rue du Cherche-Midi, à Paris, au siège de BRTV, la radio-télévision berbère, qui compte plusieurs milliers d'abonnés en France et plusieurs millions d'auditeurs et de téléspectateurs en Algérie. Impressionnants de sérénité et d'émotion contenue, Moustapha Saadi, le directeur de la radio, et Tahar Yamin, responsable de l'information, écoutent leurs interlocuteurs. Ecoutent et questionnent. Se crée ainsi un perpétuel va-et-vient entre informés et informateurs. On tentera de rassurer l'auditrice de Kabylie, qui craint pour la vie des siens. On demandera au second, qui téléphone d'Alger, ce qu'il a exactement vu. L'immense majorité d'entre eux acceptent de passer directement à l'antenne.

« C'est leur média, un peu surgi du ciel et ils en sont très fiers, explique Moustapha Saadi, ils se sont appropriés l'outil et il faut qu'ils participent. » Compte tenu de l'importance historique de la manifestation d'Alger, tous les programmes ont été chamboulés. Toutes les heures, un bulletin d'information fait le point sur la situation. Des débats sont organisés avec des

intellectuels, des artistes. On évoque les manifestations prévues dans les prochains jours, notamment la marche organisée de Rouen à Paris ou la mobilisation à Göteborg. BRTV commence à servir de lien à l'ensemble de la diaspora berbère dans le monde. A partir de 22 heures, les bulletins d'information seront diffusés en boucle pour les auditeurs d'outre-Atlantique.

« ILS NE SONT PAS SEULS »

La journée de vendredi avait commencé par une revue de presse internationale. « C'est très important. Les Kabyles qui sont là-bas comprennent ainsi qu'ils ne sont pas seuls, que l'on parle d'eux partout dans le monde. Cela leur fait sûrement chaud au cœur. » Les âpres chansons de Ferhat ou de Lounès Matoub, le chanteur assassiné le 25 juin 1998 sur une route de Kabylie, scandent les nouvelles venues d'Alger.

« Une chose est certaine : le mouvement est profond, il concerne toute la Kabylie et tous les Kabyles ; au-delà de notre rôle d'informateurs, nous sommes directement touchés. Ce n'est pas un travail facile, nous ne pouvons pas nous taire car nous partageons les revendications des manifestants, qui témoignent avec leurs mots à eux, avec leur émotion », estime Tahar Yami.

Il parle toujours aussi calmement. On se souvient alors de cette phrase d'un poète algérien : « Quand j'ai envie de hurler, je murmure. »

José-Alain Fralon

Des Kabyles racontent le refus de la « hogra »

CERTAINS sont en France depuis plusieurs semaines. D'autres depuis quelques jours seulement. Tous sont animés d'une seule et même volonté :

TÉMOIGNAGES
Le nombre de victimes est « très supérieur aux chiffres avancés par les autorités »

décrire le quasi-état de siège qui règne en Kabylie depuis le début du soulèvement, le 19 avril, date qui correspond au décès, à Beni-Douala, de Massinissa Guermouh, un lycéen de dix-neuf ans, première victime des gendarmes. Ceux-ci sont aujourd'hui plus honnis que jamais de la population berbère. Ils cristallisent les ressentiments à l'égard des autorités ; de la hogra que les Kabyles disent subir au quotidien, cette « injustice » teintée de « mépris », dans laquelle ils s'estiment tenus par l'ensemble des représentants du pouvoir central. Voilà ce qu'ils disent à Paris comme là-bas.

Pour la plupart, ces témoins tentent de trouver du réconfort auprès de la communauté dans la capitale. Outre de nombreuses réunions organisées par la Coordination des comités de villages kabyles (CCVK), récemment créée à Paris, ils se font les efficaces relais des arch, ces communautés de villageois berbères, artisans des derniers grands rassemblements et qui ont supplanté le Front des forces socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), traditionnels partis et porte-voix des revendications berbères.

MISÉRABLES LOGEMENTS

Membre d'un de ses nombreux comités, qui n'ont en réalité jamais cessé de fonctionner, Akli, infirmier depuis près de vingt ans dans un hôpital situé à une trentaine de kilomètres de Tizi-Ouzou, chef-lieu de la Grande Kabylie, a vécu le début des émeutes en soignant bon nombre de manifestants, issus d'Iwadiyen (Ouadhias, en arabe, NDLR), le village qu'il habite. Il cite, parmi ceux qu'il n'a pu secourir, Sennour, 14 ans, collégien, « l'âge de l'un de mes fils » ; Samir, 20 ans, serveur dans un café, et Hamza, 21 ans, sans emploi. Tous trois « tués sciemment par balles », lors de la manifestation du 26 avril à Iwadiyen, pour protester contre le décès du jeune Massinissa.

Outre le slogan « Pouvoir assas-

Deux mois de crise

● **18 avril** : mort d'un adolescent, Massinissa Guermouh, dans une gendarmerie de Beni-Douala, près de Tizi-Ouzou. Des marches pacifiques suivies d'émeutes à répétition éclatent dans la région, coïncidant avec les festivités du « printemps berbère » du 20 avril 1980, commémorant la répression de manifestations pour la reconnaissance de la culture et de la langue berbères. Plus de cinquante morts et d'un millier de blessés.
● **30 avril** : le président Abdelaziz Bouteflika crée une commission d'enquête.
● **1^{er} mai** : le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD, parti kabyle) se retire de la coalition gouvernementale.
● **3 mai** : reprise de l'agitation en Kabylie et à Alger.
● **10 - 12 juin** : les émeutes s'étendent à l'est et au sud d'Alger.

sin ! », désormais récurrent, « les jeunes exigeaient le départ des gendarmes dans les plus brefs délais ; ces gens-là ont pris l'habitude de se servir partout où ils passent, partout où ils sont. Tantôt ils prennent des aliments sur les marchés sans les payer. Tantôt ils vous rançonnent à différents barrages ! Et maintenant, ils tuent nos gosses ! C'est devenu impossible à vivre... »

Conditions de logement misérables, salaires faibles. « La population kabyle manifeste sa colère et exprime des revendications sociales », poursuit-il. Il balaise d'un revers de main la revendication culturelle de la langue amazigh, exploitée par le pouvoir pour brandir le chiffon rouge d'un improbable séparatisme kabyle. Les mots d'ordre du FFS et du RCD ? Soupçons et hausses mentales d'épaules : « Nous n'attendons plus rien d'eux... »

Riverain d'Ait Ergene, une commune située à quelques encablures d'Iwadiyen, Arezki est tout aussi accablé. L'un de ses jeunes frères, Ammara, 26 ans, sans emploi, est lui aussi tombé sous les balles des gendarmes. Il venait de terminer son service national et pensait rapidement obtenir un visa « pour fuir le bled ». Pompier, ce quadragénaire a décidé de quitter momentanément le village. Arezki décrit les symptômes d'une société en proie à la prévarication, où « les hommes en vert », les gendarmes, « jouent aux Rambo en nous demandant de l'argent à tout propos : c'est du racket en tenue sur lequel les chefs de brigade prélèvent bien évidemment leur quote-part ! ».

Les propos de Mokrane ne diffèrent guère. Trois semaines durant il a été le témoin des batailles rangées opposant dans les rues de la wilaya de Tizi-Ouzou avec, d'un côté, les gendarmes et, de l'autre, les jeunes manifestants. Il dit que le nombre de victimes tuées par balles est « très supérieur aux chiffres avancés par les autorités » (de 40 à 50 morts). Mais, à entendre ce médecin âgé d'une trentaine d'années, la violence n'a rompu ni la hargne des émeutiers ni l'élan de solidarité de la population : « Dès que les autorités ont fait tirer à balles réelles, le centre de transfusion sanguine a été envahi par de jeunes donneurs de sang. Même les trois cliniques privées de Tizi ont ouvert leurs portes, tellement l'hôpital débordait de blessés. » Il ne souhaite pas, lui, que les arch se substituent aux partis politiques traditionnels, aussi fragilisés soient-ils.

Samy Mouhoubi

Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Nouvelle Polo Match®... mais vrai.



1 500 F/mois
pendant 36 mois

228^{cc}

• Et si vous doutez encore, venez dès aujourd'hui découvrir la Nouvelle Polo Match® qui vous propose de série : 4 airbags, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, direction assistée, climatisation manuelle, système audio Volkswagen, vitres avant électriques, verrouillage centralisé, sièges avant réglables en hauteur... oui, c'est incroyable... mais vrai.

Une liste d'équipements de série incroyable



3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 826 020 000 (0,98 franc la minute).
*Polo Match 1.4 L. 3 portes, tarif au 01/02/2001. Consommation CE 93/116 (l/100km) : cycle urbain 8,5 ; extra-urbain 4,9 ; mixte 6,2 ; CO₂ (g/km) 149.

* Pour une Polo Match 3 portes 1.4 prix de 78 800 F TTC (12 012,98 euros) incluant le contrat de maintenance de 5 500 F (838,47 euros). Tarif hors options de 73 300 F TTC (11 174,51 euros) au 01/02/2001. Versement comptant de 11 497,87 F (1 752,84 euros). Financement Abrégé. Crédit de 67 302,13 F (10 260,14 euros) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,979 % par mois). Durée 37 mois. 36 mensualités de 1 500 F (228,67 euros) puis 1 mensualité de 31 519 F (4 805,04 euros) égale à la valeur de reprise du concessionnaire pour un kilométrage annuel parcouru de 15 000 Km diminué des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Coût total du crédit de 18 216,87 F (2 771,14 euros) (hors assurances facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30 avril 2001, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursonne 02600 Villers-Cotterêts - RC SOISSONS B 642 032 148.



Mohamed Lahlou, professeur à Lyon-II « Une alternative démocratique est en train d'apparaître »

MOHAMED LAHLOU est professeur de psychologie à l'université Lyon-II, après l'avoir été à l'université d'Alger jusqu'en 1994. Ancien membre de l'exécutif national du Front des forces socialistes (FFS), il est coauteur de plusieurs ouvrages collectifs, notamment *Demain l'Algérie* (éditions Syros, 1995) et *La Crise algérienne : enjeux et évolution*, (éditions Mella, Lyon, 1998).

« Quelles leçons tirez-vous de ces deux mois d'émeutes presque ininterrompues en Kabylie et à Alger ?

« La première leçon, c'est d'un côté la détermination des manifestants, de l'autre, l'immobilisme du pouvoir quant aux propositions de sortie de crise. Ce qui se produit aujourd'hui n'est pas un événement épisodique mais un phénomène profond, qui s'inscrit dans une demande durable. Or le pouvoir n'a ni la volonté ni les moyens d'accompagner l'Algérie vers une alternative démocratique. Le président Bouteflika est lui-même le produit du système. Mal élu, arrivé au pouvoir grâce au soutien des militaires, il est l'otage des forces politiques héritées de l'ancien parti unique : le FLN, le Rassemblement national démocratique (RND) et Hamas, qui, tout en se réclamant du mouvement islamiste, n'est autre que la reproduction de ce qu'on appelait jusqu'à la fin des années 80 le "courant barbéféléne." »

« En outre, entre le chef de l'Etat et la Kabylie, il y a eu confrontation dès le départ. Pendant sa campagne électorale en Kabylie, le candidat Bouteflika avait affirmé de façon très nette qu'il s'opposerait à l'officialisation de la langue berbère. Sa culture politique ne lui a pas permis de percevoir les indices d'une évidente explosion en Kabylie.

« Apparemment, cette explosion ne menace pas seulement la Kabylie, mais le pays tout entier.

« Absolument, car le malaise est multidimensionnel : économique, identitaire, culturel et social. Or depuis le début, le pouvoir a fait une analyse erronée de la situation. Il espérait que la Kabylie allait s'enfermer dans des mots d'ordre de reconnaissance du berbère, ce qui lui aurait permis de s'appuyer, comme d'habitude, sur des antagonismes régionaux. Mais il n'avait pas imaginé que les manifestants de Kabylie se considéraient comme légitimement porteurs de revendications sociales telles que le chômage, la mal-vie, la corruption, etc., ce qui ne pouvait pas laisser insensibles les autres régions d'Algérie. Et pour la première fois dans l'histoire du pays, il y a un consensus quasi général pour lier intimement la revendication berbère et la revendication démocratique. C'est une convergence importante, qui donne sa puissance et sa généralisation au mouvement de protestation actuel.

« Est-ce que le rôle joué par les archs - les comités de villages et de tribus - ne constitue pas une autre nouveauté importante ?

« C'est un phénomène politique nouveau, mais qui s'inscrit dans une très ancienne tradition de lutte. Les comités de villages sont depuis des siècles la traduction concrète du tissu et des liens sociaux extrêmement denses qui existent en Kabylie. Ils produisent une dynamique de mobilisation et

rassemblent des sages, parmi lesquels beaucoup de jeunes. Leur action consiste à faire prendre en charge par la collectivité villageoise les carences du pouvoir central. Les comités de villages construisent eux-mêmes, par exemple, des écoles ou des routes, avec l'argent de la collectivité.

« Ils n'ont jamais été récupérés par le pouvoir ?

« Jamais. Ils peuvent d'autant moins l'être qu'ils fonctionnent dans le cadre d'une démarche consensuelle décidée en public et qui échappe à toute manipulation. Chaque famille ou groupe désigne un représentant au comité de village, lequel se réunit de façon régulière et en période de crise, ce qui explique sa capacité de mobilisation dans la société. En symbiose totale avec la population, ils sont devenus incontournables et incarnent ce que j'appellerais la démocratie citoyenne.

« Pourquoi n'existent-ils pas dans le reste de l'Algérie ?

« Parce que la conjoncture socio-politique n'est pas la même. On trouve cependant leur équivalent dans les grandes villes, bien qu'à un autre niveau : le tissu associatif. Celui-ci est assez fort et pourrait jouer un rôle à peu près identique.

« Les comités de village, en symbiose totale avec la population, donnent à l'action politique sa dimension citoyenne »

« Les comités de village sont-ils en situation de rivalité avec les partis politiques ?

« Il y a là un piège possible. Les premiers nourrissent une grande méfiance à l'égard des seconds à qui ils reprochent d'être éloignés des préoccupations des citoyens. De leur côté, les partis politiques ont tendance à faire passer la revendication berbère au second plan, sous prétexte que la généralisation du mouvement de protestation est plus porteuse qu'une revendication linguistique isolée. Cela dit, la dynamique populaire protestataire actuelle contraint les uns et les autres à agir dans un consensus implicite. Les partis offrent le discours politique très nécessaire et les comités de villages donnent à l'action politique sa dimension citoyenne.

« Contrairement aux années 1990, l'islamisme radical ne paraît pas être en mesure de récupérer le mécontentement actuel.

« En effet, et là aussi il s'agit d'une nouveauté. Sans être naïf et nier la puissance du mouvement islamiste, je dirais qu'une alternative démocratique est en train d'apparaître en Algérie, et qu'elle est portée par une frange très importante de la population. Celle-ci se rend compte que la démocratie est une alternative, capable de lutter contre les maux dont souffre le pays. »

Propos recueillis par
Florence Beaugé

L'échec politique et économique de celui qui aurait pu être le « Gorbatchev algérien »

LE PRÉSIDENT Abdelaziz Bouteflika ambitionnait d'être le « de Gaulle algérien » ; il pensait être l'homme providentiel qui allait surmonter tous les obstacles et rele-

ANALYSE

Il n'a pas su apporter les changements attendus par la jeunesse

ver son pays plongé dans le chaos depuis près de dix ans. L'ampleur de la marche de jeudi à Alger avec ses centaines de milliers de manifestants, en réponse aux événements sanglants de Kabylie, a sans doute mis un point final à ce rêve.

Le chef de l'Etat algérien a échoué. Un peu plus de deux ans après son accession à la présidence, l'Algérie reste ce pays malade, aux prises avec les mêmes maux qui l'accablaient lorsque Bouteflika, ancien ministre des affaires étrangères de Houari Boumediène, est revenu au pouvoir. Les problèmes demeurent, désespérants. Celui de la Kabylie a ressurgi.

Le discrédit actuel du chef de l'Etat algérien est à la mesure de l'espérance qu'il avait réussie à susciter au début de son mandat dans son pays aussi bien qu'à l'étranger. Porté à la présidence par la volonté des militaires - le vote populaire n'étant qu'une formalité -, Abdela-

ziz Bouteflika avait surpris par son « parler vrai », son souci de bannir la langue de bois de ses prédécesseurs et d'aller de l'avant. Personne avant lui n'avait osé reconnaître que les violences s'étaient soldées par la mort de 100 000 Algériens. Nul de ses prédécesseurs n'avait osé dénoncer « l'Etat pourri », « la mafia des conteneurs » - allusion au trafic dans les ports du pays - ou la nomenclatura locale, coupable d'avoir mis le grappin sur l'économie. On avait connu naguère Bouteflika imprégné par le socialisme ; on le découvrait converti aux vertus du libéralisme et partisan des privatisations.

Tout à sa volonté de réintroduire l'Algérie dans le concert des nations, il imposait à ses alliés éradicateurs une « concordance civile » pour inciter les « barbus » à déposer les armes en échange d'une amnistie généreuse. Il parlait d'Abassi Madani, le chef historique du FIS (Front islamique du salut) en des termes élogieux tout en réussissant à ne pas s'aliéner les plus virulents adversaires des islamistes. Mieux, au sein du gouvernement - il est vrai laborieusement constitué - cohabitaient « éradicateurs » et « dialoguistes ». Tout au long de cette période, le président algérien a été un homme populaire.

A l'étranger aussi, Bouteflika a eu son état de grâce. Sa présence inattendue aux obsèques d'Has-

san II l'été 1999 a laissé croire à un réchauffement prochain des relations entre les deux voisins dont les frontières terrestres sont fermées ; et sa poignée de main au premier ministre israélien à un début de normalisation avec l'Etat hébreu. Paris n'a pas été oublié. Venu en visite officielle, le président algérien avait su plaider en faveur de relations « exceptionnelles » entre la France et son ancienne colonie. « Bouteflika est le Gorbatchev algérien », tiraient avec hardiesse certains éditorialistes.

COUPÉ DU PAYS RÉEL

Si toute cette agitation finalement se ramène à des mots, à des attitudes sans lendemain, la responsabilité n'en incombe pas au seul chef de l'Etat algérien. Un noyau dur de groupes armés paraît décidé à ruiner tout espoir de paix civile. Le Maroc n'est pas un voisin très souple. Quant à l'actuel régime israélien... Mais ces réalités n'occulent en rien la responsabilité propre du président Bouteflika. L'homme que l'on disait porté par une vision s'est révélé un piètre politique, naviguant à vue et coupé de l'Algérie réelle.

Il a présumé de ses forces et est resté prisonnier d'un système de pensée archaïque. Alors que jamais depuis l'indépendance du pays, l'Algérie, portée par la hausse des prix du pétrole et les découvertes de nouveaux gisements, n'a disposé

d'autant d'argent dans ses coffres, rien n'a été fait en deux années pour stopper la désagrégation économique et sociale d'un pays qui manque de tout. Logements, santé, emplois : tout fait défaut ou tout est à reconstruire. L'Etat a de l'argent mais n'investit guère. Les privatisations piétinent et les capitaux étrangers sont inexistantes - hormis pour l'exploitation des hydrocarbures.

Suivre le cheminement du président algérien n'est pas plus aisé sur les autres sujets. Il dit vouloir relancer l'étude du français à l'école mais s'y prend avec maladresse vis-à-vis du monde enseignant, largement arabisé. Il prône la réconciliation nationale mais faute de trancher il s'est mis à dos les islamistes et leurs adversaires. Il prétend vouloir réconcilier l'Algérie avec la modernité mais tient sur les mœurs des propos que n'auraient pas désavoués les plus obscurantistes des « barbus ». Il se prépare à verrouiller la presse privée. Une attitude résume les limites du président algérien : pour lui, les événements de Kabylie sont le fruit d'un « complot » fomenté à l'extérieur. Il est sans doute vain d'attendre de l'auteur de tel propos qu'il soit le ferment de la modernisation de son pays. Les militaires qui l'ont porté au pouvoir doivent s'en mordre les doigts.

Jean-Pierre Tuquoi

MITSUBISHI PAJERO

« - Pas mal, cette aire de repos... »

Donnez-vous la chance d'être surpris. Transformez un arrêt imprévu en moment inoubliable. Pour provoquer votre destin, Mitsubishi vous propose une nouvelle génération de Pajero, son légendaire 4x4. Aussi à l'aise en plaine qu'en montagne, plein de charme et d'équipements, il dispose d'un haut niveau de confort et de sécurité, et bénéficie d'une technologie inégalée en matière de 4x4 : coque autoportante, suspension à quatre roues indépendantes, boîte Super Select SS4-II, motorisation essence 3,5 L V6 à injection directe ou Turbo Diesel 3,2 L à injection directe haute pression. Disponible en version 3 portes (5 places) et 5 portes (7 places).

www.mitsubishi-motor.fr
Ile de Skye - Ecosse. Mitsubishi vous conseille de rester sur les chemins balisés.
Modèle présenté : Pajero 3 portes 3.2 Di-D Elegance avec option peinture métallisée (2.850 F) : 237.650 F.
Gamme à partir de : 199.800 F (Pajero 3 portes 3.2 Di-D Adventure).
Tarifs clés en main au 01/04/01.

la meilleur chemin pour y arriver

MITSUBISHI MOTORS

Accord à Göteborg pour relancer les négociations commerciales multilatérales

Le président américain et les Quinze, réunis en sommet en Suède, estiment que le moment est venu de stimuler l'économie mondiale et, pour ce faire, de reprendre les discussions sur la libéralisation du commerce. Ils confirment, par ailleurs, leurs divergences sur la lutte contre le réchauffement de la planète

Le sommet de Göteborg devait reprendre son cours normal, les 15 et 16 juin, pour se pencher sur les négociations d'élargissement de l'Union européenne et le « non » irlandais à la ratification du traité de Nice.

La journée de jeudi a été consacrée aux discussions avec le président américain, George Bush. Les Etats-Unis et les Quinze sont parvenus à un accord pour relancer les négociations commerciales multilatérales

lors de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce prévue à l'automne à Doha (Qatar). En revanche, leur approche des problèmes posés par le réchauffement climatique, qui ont occupé l'essentiel du

dîner de jeudi soir entre le chef de la Maison Blanche et les dirigeants des Quinze, reste divergente, malgré une volonté de poursuivre les discussions. Le président George W. Bush, qui rencontre samedi à

Ljubljana, en Slovénie, le président russe, Vladimir Poutine, s'est rendu vendredi à Varsovie, où il devait prononcer un discours qualifié de « majeur » sur sa vision de l'Europe élargie (www.lemonde.fr/ue).

GÖTEBORG

de notre envoyé spécial

Puisqu'il n'est jamais bon de mettre l'accent sur les sujets qui fâchent, Européens et Américains ont préféré insister, jeudi 14 juin, à Göteborg (Suède), sur leur initiative commune pour relancer la croissance mondiale plutôt que de s'appesantir sur leur désaccord en matière de changement climatique. « D'accord pour reconnaître leur désaccord » à propos du protocole de Kyoto, ils se livrent à un même diagnostic sur l'état de l'économie mondiale et sur la nécessité de prendre des mesures pour la stimuler.

Les derniers chiffres de la Réserve fédérale (banque centrale américaine) ne montrent aucun rebond, au contraire, les prévisions économiques sans cesse décroissantes

pour la zone euro oscillent entre 2,6 % et 2,4 % en 2001. Le moment a été jugé opportun pour reprendre les négociations sur la libéralisation des échanges commerciaux lors de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui se tiendra à Doha (Qatar), en novembre. Ce nouveau cycle doit toucher tous les sujets : des services aux investissements, de la propriété intellectuelle à l'environnement, etc.

Un an et demi après l'échec de la conférence de Seattle, fin 1999, où il n'avait pas été possible de s'entendre sur le contenu des négociations, la situation est différente en raison du ralentissement économique. Le premier ministre suédois, Göran Persson, qui préside l'Union européenne jusque fin

juin, a souligné que le dernier cycle de négociations « nous avait garanti des années de croissance ».

POUR UNE CONCURRENCE UTILE

Mais il reste plus que des détails à régler pour que les Américains acceptent non seulement de renforcer l'accès aux marchés, mais aussi, comme l'a souhaité Pascal Lamy, commissaire européen au commerce, de « développer et renforcer les règles et les contrôles de l'OMC », de favoriser une meilleure intégration des pays en développement et de répondre autant aux besoins de la société civile que de l'industrie. Le plus significatif, à ce stade, est donc la bonne volonté manifestée par George Bush.

Dûment alerté sur les préven-

tions des Européens à son égard, le président américain a multiplié, presque ostensiblement, les paroles apaisantes envers les Européens ; au point « d'en faire trop », a estimé un haut représentant des Quinze. « Il voulait montrer aux Européens qu'il les prend en compte, qu'il était à l'écoute », a remarqué Lionel Jospin. Comme il l'avait fait, mercredi, lors du sommet des chefs d'Etat de l'OTAN, le chef de la Maison Blanche s'est appliqué à lisser son personnage, impressionnant ses interlocuteurs par sa maîtrise des dossiers.

L'Amérique, a-t-il insisté, estime que « plus l'Union est forte, meilleur c'est pour les Etats-Unis ». Une « bonne concurrence » entre les deux côtés de l'Atlantique est utile, a-t-il souligné, en estimant qu'il ne faut

pas attacher trop d'importance aux disputes commerciales.

Sur la question du changement climatique, Washington maintient que les objectifs du protocole de Kyoto « ne sont pas réalistes », mais ne conteste pas la réalité et la gravité du phénomène de réchauffement de la planète. Présenté ainsi, le divorce transatlantique sur le changement climatique n'apparaît pas rédhibitoire... C'est manifestement sous ce jour favorable, c'est-à-dire pour ménager un espoir de compromis, que les deux parties ont voulu présenter leur différend.

Le communiqué final évoque « un dialogue intéressant et ouvert », estime qu'une action « rapide, effective et durable » est nécessaire. Européens et Américains s'engagent à « participer de façon construc-

tive » à la prochaine conférence de Bonn. Là s'arrête cependant le consensus : l'Union européenne, a déclaré Jacques Chirac après le dîner des Quinze avec George Bush, « n'entend en aucun cas sortir du processus de Kyoto ; nous voulons ratifier le plus vite possible ».

Pour le reste, qu'il s'agisse du Proche-Orient, des Balkans et de la défense européenne, les positions euro-américaines sont – au moins sur le papier – convergentes. Le sommet de Göteborg étant surtout l'occasion pour les Européens de faire connaissance avec le nouveau président américain, et réciproquement, le communiqué de Göteborg est aussi consensuel que possible.

Laurent Zecchini

L'Irlande dénonce « l'arrogance » de l'Europe, qui ignore son vote, et organisera un second référendum

DUBLIN

de notre envoyé spécial

Seul électeur populaire parmi les Quinze à avoir été consulté sur le traité européen de Nice, les Irlandais ont peut-être bien ouvert une

REPORTAGE

Le rejet du traité de Nice a ouvert le débat sur l'avenir de l'Union

boîte de Pandore. « Arrogantes et méprisantes pour le droit des peuples à s'exprimer démocratiquement », les élites politiques européennes sont-elles en train de faire le lit d'un sentiment jusqu'alors inconnu sur l'île d'émeraude, l'euro-scepticisme ?

Roger Cole « le craint beaucoup ». Le leader de l'Alliance pour la paix et la neutralité (PANA), l'un des groupes de gauche qui a mené la campagne victorieuse du « non » au traité n'est pas le seul. Des trotskistes jusqu'aux fondamentalistes du Parti de la solidarité chrétienne en passant par au moins deux ministres en exercice, beaucoup d'Irlandais, y compris parmi les europhiles convaincus, s'avouent révoltés par le peu de cas qui est fait, dans les capitales européennes, de leur vote. Le fameux « déficit démocratique » de l'Union européenne (UE) dont il est rituellement question à Bruxelles depuis des années est plus que jamais à l'ordre du jour.

Eamon O Cuiv, secrétaire d'Etat à l'agriculture et petit-fils du « père de la nation », Eamon De Valera, résume sans doute le sentiment général quand il affirme que depuis une semaine, « les gens se disent qu'on les prend pour des idiots, qu'ils n'avaient pas le droit de voter comme ils l'ont fait et que puisque c'est

ainsi, ils n'ont plus qu'à revoter dans la direction voulue par l'établissement ». Paul Gillespie, rédacteur en chef au principal quotidien local, *The Irish Times*, ajoute qu'un « minimum d'humilité » eût été bienvenu de la part des gouvernements et eût sans doute facilité l'avènement du « oui » lors d'un second référendum. Car sur ce point, plus de doute : les Irlandais seront appelés à voter sur le traité, probablement autour de l'automne 2002 c'est-à-dire quelques mois après les élections générales de l'été.

Cette fois, le gouvernement de centre droit conduit par Bertie Ahern mènera, promis juré, une vraie campagne. Celle-ci devrait même commencer un an avant, dès la rentrée prochaine, par le lancement d'un grand Forum national, qui donnera la parole à tous et permettra de répondre point par point aux objections levées par tous les partisans du « non ». Alan Dukes, le très europhile leader du parti d'opposition Fine Gaël, l'admet :

« les partisans du "oui" ne se sont pas fait entendre. Quelques affiches dans les rues, quelques déclarations au Parlement et puis c'est tout ». A la veille du scrutin, un sondage de *The Irish Times* montrait que 49 % des électeurs n'avaient pas vraiment compris de quoi il retournait.

RETOUR À LA CASE DÉPART

Dans les bureaux mêmes de la Commission européenne à Dublin on le constate avec amertume : « Dans cette affaire, le gouvernement s'est montré indolent, paresseux, trop sûr de lui ». A la limite, la communauté même des puissants qui ont appelé à voter « oui » – des deux partis de la majorité en passant par les deux grandes formations de l'opposition, plus le clergé, plus les syndicats et les associations patronales – « est apparue aux électeurs comme une sorte de conspiration des élites qu'il était urgent de défaire ». Retour, donc, à la case départ. Aucune des formations de l'hétéroclite coalition des « non » n'a réellement voulu

refuser l'élargissement de l'Europe. C'est plutôt « l'approfondissement » qui pose problème. « Nous refusons le IV^e Reich », tempête le professeur Anthony Coughlan, ancien communiste sexagénaire et leader de la Plate-forme nationale, un groupe de chercheurs qui a fédéré les « non » et leur a fourni les arguments. Pour

ce souverainiste, « la démocratie ne peut exister qu'à l'échelon national ». Pas question donc de renoncer au droit de veto de chaque pays membre. Pas question non plus de perdre « le seul commissaire européen irlandais que nous avons ».

« Le pays a surtout dit "non" à la direction générale prise par l'Euro-

Le grand « non-dit » de la campagne

Ce fut le grand « non-dit » de la campagne irlandaise et c'est un haut fonctionnaire européen irlandais qui le résume anonymement pour nous : « L'Irlande a vécu huit siècles, jusqu'en 1922, sous la domination anglaise. C'est la base de notre neutralité forcée. Nous ne voulons plus jamais être contraints de livrer les guerres des autres, de voir nos garçons mourir pour d'autres. Peut-être cela changera-t-il lorsque le dernier soldat britannique aura quitté le nord de l'Irlande (aujourd'hui contrôlé par Londres). En fait, le principal argument en faveur de l'Europe c'est qu'elle nous a donné, pour la première fois, une vraie indépendance de Londres. Economiquement, politiquement, diplomatiquement. Le gouvernement n'a pas utilisé cet argument parce qu'il est engagé dans des négociations délicates avec Tony Blair, que le processus de paix, là-haut, est fragile et qu'il faut continuer de marcher sur des œufs. Pour le second référendum, il faudra bien que le premier ministre trouve le courage d'aborder la question. » – (Corresp.)

pe », avance John Gormley, député des Verts. Pour lui, comme pour le Sinn Féin républicain, l'Alliance socialiste et la PANA, c'est la « militarisation de l'Europe » qui est inacceptable. « Nous voulons un protocole garantissant que nos soldats n'entreront jamais dans aucun conflit sans un mandat de l'ONU. » Gerard Casey, le chef des fondamentalistes catholiques, est opposé, lui, à l'éventuelle intégration de la Charte européenne dans les législations nationales. « Va-t-on bientôt nous obliger à accepter le divorce, l'avortement et pourquoi pas l'euthanasie à la hollandaise ? » « L'Europe, nous ont confié les uns après les autres tous nos interlocuteurs, a toujours été "vendue" au pays par les gouvernements successifs comme une vache à lait qu'il était intelligent de traire. Il n'y a jamais eu ici de vrai débat sur sa philosophie et ses objectifs. » Le « non » retentissant de la semaine passée aura au moins le mérite de l'ouvrir.

Patrice Claude

George Bush a prévu de parler de la Tchétchénie lors de sa première rencontre avec le président russe

QUAND il fera connaissance, samedi 16 juin, avec le président russe, Vladimir Poutine, George Bush lui parlera bien sûr de son programme antimissile, puis de « coopération dans les conflits régionaux », a-t-on indiqué à Washington. Et plus précisément de la Tchétchénie ? « C'est prévu », a répondu un haut responsable américain cité, lundi, par le *Washington Post*. « Mais je ne peux absolument pas prédire ce que Bush fera », a-t-il ajouté.

La guerre en Tchétchénie reste la pierre de touche, dans le réel, des relations que la Russie entretient avec le monde extérieur. C'est à son sujet

que les « conseils » de l'Occident sont reçus avec le plus d'irritation. La France en sait quelque chose, pour avoir été ignorée un an durant par M. Poutine à cause de sa position initiale en pointe sur le sujet. Et c'est pour mieux asseoir sa ligne de défense à propos de la Tchétchénie que le président russe a signé, vendredi à Shanghai, à la veille de sa rencontre avec George Bush, un document intitulé « la lutte contre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme », avec ses homologues chinois, kazakh, kirghize et tadjik. L'Ouzbékistan s'est joint à ce groupe, créé en 1996 à l'origine pour résoudre les différends ter-

ritoriaux, désormais appelé Organisation de coopération de Shanghai.

Le but, pour Vladimir Poutine et Jiang Zemin, est d'affirmer, en même temps que leur opposition au bouclier antimissile encore virtuel, l'emprise, très concrètement contestée, de leurs Etats sur la Tchétchénie et le Xinjiang. Pour cela, le « séparatisme » dans ces « provinces impériales » est assimilé aux menaces de rébellion islamiste qui pèsent sur les Etats indépendants d'Asie centrale ex-soviétique. Ces islamistes (notamment le ténébreux « Mouvement islamiste d'Ouzbékistan »), ainsi que leurs alliés talibans, sont accusés de

soutenir les combattants tchétchènes et les militants ouïgours du Xinjiang. Même si les *boevikis* caucasiens, en tout cas, n'ont nul besoin de « bases d'entraînement » dans le lointain Afghanistan, et que l'argent de l'opium afghan profite avant tout aux militaires russes déployés à la frontière afghane, comme l'a reconnu fin mai un ex-officier russe dans *Les Nouvelles de Moscou*.

EN RUPTURE AVEC L'ÈRE CLINTON

M. Bush souhaite, lui, « établir des relations nouvelles, constructives et réalistes », ainsi « qu'amicales », avec la Russie. En rupture, donc, avec celles de l'ère Clinton, qui furent amicales mais guère réalistes ni constructives : elles ont abouti aux scandales impliquant banques américaines et russes, vite noyées dans la nouvelle guerre tchétchène. Laquelle fut qualifiée de problème « fondamental aujourd'hui pour les droits de l'homme en Russie » par le responsable pour la CEI (Communauté des Etats indépendants) au département d'Etat, John Beyrle. Lors d'une audition devant la Commission sur la sécurité et la coopération en Europe, le 5 juin à Washington, il a évoqué les « rapports très crédibles et continus sur des arrestations arbitraires, des tortures et des exécutions sommaires par les forces fédérales [russes] ». Washington « reconnaît l'intégrité territoriale russe et son droit à combattre le terrorisme et les soulèvements armés sur son sol », mais estime que « l'absence d'enquêtes sérieuses et de responsabilité pour de tels crimes est spécialement troublante ».

Avant d'enfoncer le clou : « La culture de l'impunité qui s'est développée n'est compatible, ni avec les droits de l'homme, ni avec la recherche d'une solution pacifique au conflit. Plus largement, il s'agit de valeurs : quelle forme de relations à long terme peut-on avoir avec un gouvernement qui mène une guerre brutale et apparemment sans fin contre son propre peuple sur son propre territoire ? »

Cette approche n'est certes pas celle de toute l'administration américaine. Mais c'est du Congrès qu'est venu

un appel à barrer la route du G 7 à M. Poutine tant qu'il ne fera pas la paix en Tchétchénie, et la nouvelle majorité démocrate au Sénat pourrait trouver là un point d'accord avec les républicains. Le *Washington Post* a fustigé l'indifférence médiatique de l'Occident envers une « guerre qui, dans son échelle et sa férocité, dépasse de loin la campagne que Milosevic a menée contre les Albanais du Kosovo ». Le quotidien énumère « trois événements récents, qui, s'ils s'étaient produits ailleurs, auraient soulevé un tollé dans les médias » : la découverte de charniers, le retrait suspendu de l'armée, et l'annonce que la guerre durera un temps indéterminé. George Bush passera-t-il, lui aussi, la Tchétchénie par pertes et profits, s'inquiète le *Washington Post* ?

Sophie Shihab



NEUBAUER

206 XT Premium HDi
DISPONIBLE RAPIDEMENT CHEZ NEUBAUER

- Air conditionné avec régulation automatique
- Autoradio avec commande au volant
- ABS
- Existe en version 3 et 5 portes

206  **PEUGEOT**

NEUBAUER à Paris Porte de Champeret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88



ART + TECHNO = EXPRESSIONS NOUVELLES

ÉCOLE DE CONCEPTEUR-PROMOTEUR DES NOUVELLES EXPRESSIONS MULTIMÉDIA

3 FILIÈRES DE SPÉCIALISATION :
INFOGRAPHIE . MULTIMÉDIA
ANIMATION . EFFETS SPÉCIAUX
NOUVELLES EXPRESSIONS MULTIMÉDIA

ADMISSION APRÈS BAC

e-art@sup.institut

Établissement Privé d'Enseignement Supérieur
28, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris
Tel. 01 44 78 88 88 - Fax 01 40 29 00 63
e-mail: contact@e-artsup.net

M. Arafat en fragile équilibre entre Israël et le Hamas

Un nouvel attentat meurtrier placerait le chef de l'Autorité palestinienne dans une situation très périlleuse

GAZA

de notre envoyé spécial

L'accord formel de cessez-le-feu conclu, mardi 12 juin, entre le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne a été rejeté par les mouvements islamistes et, d'abord, par le plus important d'entre eux, le Hamas, tout comme par les militants radicaux du Fatah, le propre parti de Yasser Arafat. Pour ces derniers, comme le souligne, par exemple, Abdoul Haquim Awad, président des jeunes du Fatah, interrogé en fin de semaine alors que se poursuivaient à Ramallah les négociations sous l'égide du directeur de la CIA, Georges Tenet, « nous pouvons comprendre la décision de Yasser Arafat de conclure un cessez-le-feu parce que la direction palestinienne traverse des temps difficiles ; personnellement, je ne suis pas d'accord, même si [une telle décision] peut être perçue comme une mesure intelligente ».

Notre interlocuteur évoquait la « trêve » acceptée par Yasser Arafat au lendemain de l'attentat-suicide de Tel-Aviv du vendredi 1^{er} juin. Il ne s'agissait là que d'une décision

Trois morts durant la première journée suivant l'accord

De graves heurts ont marqué, jeudi 14 juin, les premières vingt-quatre heures de l'application du plan de retour au calme conclu le 12 juin. Un lieutenant-colonel des renseignements militaires israéliens a été tué sur une route à la sortie sud de Jérusalem. Un autre militaire israélien a riposté, tuant l'assaillant palestinien. Un autre Palestinien a été tué par balles en Cisjordanie. Au même moment, Israël annonçait qu'il desserrait son étai sur la bande de Gaza, levant des barrages sur le principal axe routier nord-sud, rouvrant le poste frontière de Rafah avec l'Égypte et allégeant le blocus maritime.

Par ailleurs, au sommet de Göteborg, en Suède, les États-Unis, sous les auspices desquels les deux parties sont parvenues à un accord de cessez-le-feu, et l'Union européenne (UE) ont affirmé dans une déclaration commune leur détermination à poursuivre une « coopération étroite » pour promouvoir la paix au Proche-Orient. - (AFP.)

prise à la sauvette sous pression internationale dont l'objectif était avant tout d'éviter une réplique militaire israélienne après l'attentat. L'accord de mardi soir va évidemment beaucoup plus loin. Il est donc perçu par les éléments les moins enclins aux compromis comme une façon de mettre fin à l'Intifada sans que rien de tangible n'ait été obtenu en échange. Dans le climat actuel, les Palestiniens ne pourront en effet se contenter de promesses qui ne seraient pas le signe réel de l'ébauche d'une solution politique.

L'« ÉQUILIBRE DE LA TERREUR »

Plus compliquée encore va être la façon dont Yasser Arafat devra « gérer » son rapport avec le Hamas, qui avait revendiqué l'attentat-suicide du 1^{er} juin devant la boîte de nuit de Tel-Aviv. Le chef palestinien a d'ailleurs tenté de résister aux pressions américano-israéliennes le poussant à arrêter les dirigeants du mouvement afin de donner des gages de bonne volonté à un Etat hébreu qui lui reproche à tout bout de champ soit de ne pas pouvoir contrôler les extrémistes, soit de les laisser semer la terreur dans les rues d'Israël.

De fait, le Hamas, une organisation que tout oppose, idéologiquement et politiquement, à l'Autorité palestinienne, et dont des centaines de membres furent emprisonnés à la fin des années 1990 par la police de Yasser Arafat, à l'heure où s'ébauchait la « paix d'Oslo » et la collaboration israélo-palestinienne en matière de sécurité, joue de nouveau un rôle central. Si M. Ara-

fat refuse d'emprisonner les militants islamistes dont Israël lui a fourni la liste, que fera-t-il en cas de nouvel attentat ?

« Yasser Arafat ne se lancera pas dans une nouvelle vague d'arrestation de militants de notre mouvement », affirmait la semaine dernière, de manière prémonitoire, Abdoul Aziz Rantissi, numéro deux du Hamas qui, il y a peu, avait pourtant brièvement refait un séjour dans les prisons de l'Autorité palestinienne après s'en être pris publiquement au leadership du président. Mais le cas de figure était différent, remarquait le dirigeant islamiste : « Si nous étions emprisonnés à nouveau, au vu des circonstances actuelles, Arafat aurait plus à perdre qu'à y gagner vis-à-vis de sa propre opinion publique. D'ailleurs, après ma dernière arrestation, ce sont les militants du Fatah [le parti de Yasser Arafat] eux-mêmes qui se sont opposés à mon emprisonnement ! »

Il est en effet probable que les Palestiniens verraient dans toute répression contre le Hamas un geste de soumission à l'égard de l'Etat hébreu. M. Rantissi, vieux combattant de la cause, emprisonné près de cinq ans par les Israéliens durant les années de la première Intifada (1987-1994), se félicitait de l'« équilibre de la terreur » qu'a créé l'attentat-suicide de Tel-Aviv mais promettait par ailleurs que « le mouvement Hamas fera de son mieux pour éviter toute confrontation avec l'Autorité ; nous n'avons pas l'intention de provoquer une guerre civile avec Yasser Arafat ».

SUR LE TERRAIN

La collaboration, même indirecte, sur le terrain, de militants de la branche militaire du Hamas – les fameuses brigades Ezzeddin al-Qasam – avec les Brigades de résistance populaire, l'une des dénominations des groupes armés du Fatah, reflète assez bien la complexité de la situation actuelle : la semaine dernière, après l'annonce du cessez-le-feu, les « militaires » du Hamas avaient envoyé aux agences de presse un communiqué déclarant accepter peu ou prou la décision d'Arafat. Mais le lendemain, la direction politique du mouvement islamiste dénonçait le tract et remettait vertement à leur place les combattants de son aile militaire : « Cette confusion a été provoquée par la collaboration entre les militants du Fatah et ceux du Hamas, reconnaît aujourd'hui Abou Chanaab, porte-parole du mouvement. Nous avons donc été obligés de clarifier notre position et de réaffirmer notre hostilité au principe de cessez-le-feu contre l'occupant israélien. » L'ironie de cette histoire est que le président palestinien ne contrôle pas plus les militants de son parti sur le terrain des affrontements que la direction du Hamas ne décide du rythme des attentats préparés par une branche militaire dont la logistique lui échappe totalement.

« Vous devez comprendre que notre priorité est de garantir le consensus entre Palestiniens. S'en prendre à Hamas sous pressions américano-israéliennes reviendrait à briser l'unité qui s'est ébauchée sur le terrain », ajoutait encore Abdoul Haquim Awad, le chef des jeunes du Fatah qui ne cache rien d'un radicalisme politique le conduisant parfois à s'opposer aux prises de positions diplomatiques de l'Autorité palestinienne.

Pour que la paix fragile qui vient de s'instaurer puisse durer, Yasser Arafat va donc devoir surmonter bien des obstacles qui se dresseront dans son camp. En ce sens, la marge de manœuvre à l'égard de son adversaire, le Hamas, mais aussi vis-à-vis de ses propres troupes, reste des plus étroites tant qu'Israël n'aura pas fait la preuve aux yeux des Palestiniens de sa volonté de donner des gages concrets – c'est-à-dire le gel des colonies juives dans les territoires tout autant que le retrait des forces militaires sur les positions que Tsahal occupait avant le début de l'Intifada.

Bruno Philip

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

La Syrie a procédé à un redéploiement partiel de ses troupes au Liban

Le retrait de l'armée syrienne de ses positions dans la montagne libanaise est bien accueilli à Beyrouth

La Syrie a commencé à redéployer ses troupes au Liban, jeudi 14 juin. Cette décision intervient après les demandes répétées des communautés

maronite et druze d'appliquer une disposition prévue par les accords de Taëf, en 1989, mais qui était tombée dans l'oubli. Cette décision pour-

rait témoigner de la volonté de la Syrie d'atténuer une emprise sur le Liban qui lui vaut de très vives critiques.

BEYROUTH

de notre correspondant

La Syrie a procédé, jeudi 14 juin, à un redéploiement de ses troupes au Liban qui s'est traduit par le retrait de positions dans la montagne libanaise. Le soir même, les camions, fumant et bringuebalant, de l'armée syrienne, avec leur chargement hétéroclite, prenaient les routes menant vers l'est, sans que l'on sache avec précision si leur destination finale est la plaine libanaise de la Bekaa ou la Syrie elle-même. Ce n'est pas la première fois que les troupes syriennes au Liban, qui comptent trente-cinq mille hommes, se redéploient, mais c'est la première fois que leur repli est annoncé, sous forme d'un communiqué laconique de l'armée libanaise.

Les raisons de cette décision sont sans doute multiples. Après avoir succédé à son père, il y a un an, le président Bachar El Assad avait émis à la fin de l'année dernière quelques signaux indiquant qu'il envisageait un geste politique qui ne pouvait être que le redéploiement de ses troupes vers l'est du

pays, déjà prévu, en principe dans un délai de trois ans, par les accords de Taëf, conclus en 1989, qui mirent fin à la guerre du Liban. Une effervescence s'est également manifestée au Liban au cours des six derniers mois, principalement autour du patriarche maronite, Mgr Sfeir, devenu la figure de proue de la revendication du retrait syrien, relayé par les assises chrétiennes réunies en mai. La question du retrait y avait été posée en termes clairs et pondérés.

Des éléments de politique étrangère sont sans doute également à prendre en compte dans la décision de Damas. On évoque à Beyrouth la volonté de la Syrie de montrer un – relatif – désengagement au Liban à l'heure où Israël, plus que jamais, la tient pour responsable de tout ce qui pourrait s'y passer, notamment de la part du Hezbollah, et attaque directement ses positions. On parle aussi de l'effet de la visite du pape à Damas et de celle du président El Assad à Paris à la fin du mois de juin. Mais on peut voir dans le redéploiement l'indice d'une consolidation du pouvoir du

nouveau président syrien, tant il est notoire que la vieille garde du régime hérité de son père est hostile à tout desserrement de l'étreinte de son pays sur son petit voisin.

« C'est sans doute un peu de tout cela qui est entré en compte, souligne un homme politique libanais. A quoi l'on peut ajouter la réelle confiance des dirigeants syriens dans le président Emile Lahoud et la prise de conscience, à Damas, de la nécessité de donner au Liban, aujourd'hui au bord de l'asphyxie politique et économique, un peu d'air, dans l'intérêt même de la Syrie. L'essentiel est maintenant que les Libanais s'abstiennent de tout triomphalisme. »

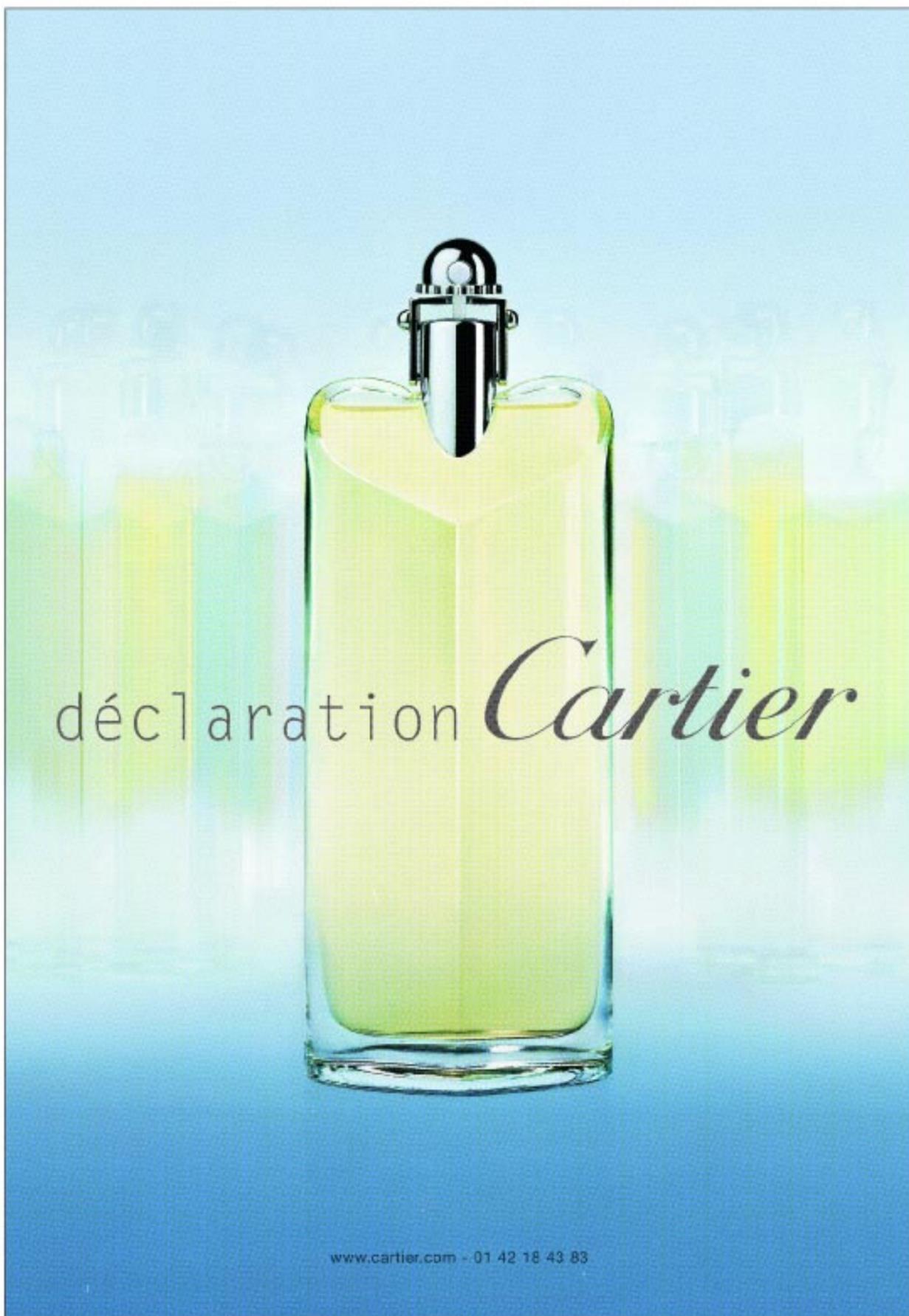
UN « PAS POSITIF »

Jusqu'à présent, ils s'en abstinent. Non seulement, ce qui va de soi, du côté du pouvoir, le premier ministre Rafic Hariri s'étant félicité de ce « pas positif », soulignant que « c'est le résultat des relations libano-syriennes bâties sur la confiance et la consolidation des intérêts des deux pays. » Mais aussi de la part de ceux qui réclament le départ des troupes syriennes. Le patriarche

Sfeir a exprimé sa « satisfaction », précisant toutefois qu'il « reste un long chemin à parcourir avant que les relations entre le Liban et la Syrie soient rééquilibrées ». Le responsable druze Walid Joumblatt s'est dit également « satisfait » de ce « premier pas qui va servir à assainir les relations libano-syriennes et détendre l'atmosphère ». Les membres des assises chrétiennes se sont montrés satisfaits, mais circonspects. Seul réfractaire, le général Michel Aoun, de France où il est en exil, a mis en garde les Libanais de « ne pas se laisser prendre à une manœuvre ».

Il est vrai que le repli syrien, pour important qu'il soit au niveau symbolique, demeure en l'état très partiel. Il n'est même pas dit qu'il englobera toute la montagne et que les troupes syriennes seront désormais cantonnées dans la Bekaa et au Nord, deux zones limitrophes de leur pays. Sans compter que les services de renseignement syriens demeurent et demeureront encore omniprésents au Liban.

Lucien George



www.cartier.com - 01 42 18 43 83

Le gouvernement macédonien et la guérilla albanaise en appellent à l'intervention de l'OTAN

Le secrétaire général de l'Organisation atlantique s'est rendu à Skopje

Le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, a fait une escale, jeudi 14 juin à Skopje, et a été sollicité par les parties en conflit en Macédoine.

La guérilla albanaise et le gouvernement macédonien ont ainsi appelé, jeudi 14 juin, chacun de leur côté, à l'intervention de l'Alliance

atlantique pour mettre un terme aux affrontements et éviter que le pays ne sombre dans le chaos.

SKOPJE

de notre envoyé spécial

Qualifiés de « terroristes », les rebelles albanais recherchent une reconnaissance internationale qui les inclurait dans le jeu politique, alors que Skopje voudrait pouvoir s'appuyer sur un allié de poids qui la sortirait de l'ornière militaire dans laquelle elle se trouve face à la guérilla. Profitant d'une visite de quelques heures à Skopje du secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, le président macédonien, Boris Trajkovski, a ainsi officiellement demandé aux alliés de superviser le désarmement et un plan d'amnistie partielle de la guérilla albanaise. Peu avant, par le biais d'un communiqué diffusé sur Internet par son représentant politique, Ali Ahmeti, l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine faisait savoir qu'elle était disposée à jeter les armes sous contrôle de troupes de l'OTAN. Cette unanimité n'est que de façade.

Les deux camps divergent en effet radicalement sur les conditions à remplir avant d'en arriver

là. Pour Skopje, le désarmement des « terroristes » de l'UCK est un préalable à toute discussion politique dont les rebelles seraient de toute façon exclus. La guérilla quant à elle réclame tout d'abord un cessez-le-feu immédiat avec Skopje ainsi qu'une « amnistie générale », excluant les responsables de crimes de guerre de la compétence du Tribunal pénal international (TPI) de La Haye.

« INTÉGRER L'ARMÉE »

Dans son projet, qui fait écho au plan de paix de la présidence macédonienne (voir le Monde du 15 juin), Ali Ahmeti évoque également une « transformation » de la guérilla, qui « pourrait permettre aux membres de l'UCK d'intégrer l'armée, la police et la vie politique », à l'instar de ce qui s'est passé avec les combattants de l'Armée de libération du Kosovo après l'entrée de l'OTAN en juin 1999. Enfin, Ali Ahmeti se prononce pour la défense d'une Macédoine « multiethnique » et réclame une modification de la Constitution, une mesure symbolique dans la lutte que l'UCK

affirme mener pour l'amélioration des droits de la minorité albanaise.

Mais surtout, l'UCK exige à nouveau d'être associée au « processus de dialogue politique ». « Inacceptable », a fait savoir la présidence macédonienne qui, officiellement du moins, est également réticente aux contacts indirects avec les rebelles. Un accord secret signé fin mai à Prizren (Kosovo) par la guérilla et les partis albanais de Macédoine (DPA et PDP) a ainsi fait long feu. Censé, notamment, permettre aux représentants politiques albanais de parler au nom de l'UCK, il avait soulevé l'effroi dans la classe politique macédonienne et dans plusieurs chancelleries occidentales, conformément au principe selon lequel on ne parle pas aux « terroristes ».

Pourtant, l'influence de l'UCK sur le terrain va croissant, rendant cet acteur de plus en plus difficile à contourner pour les négociations. A moins d'envisager une vaste opération militaire destinée à chasser l'UCK des territoires qu'elle contrôle, ce que Skopje semble incapable de mener à bien. Deux ans après l'entrée de l'OTAN au Kosovo, Sko-

pje ne peut pas, aujourd'hui du moins, escompter trouver son salut militaire du côté de l'Alliance. Réunis mercredi à Bruxelles, les alliés ont en effet refusé tout déploiement de troupes en Macédoine avant qu'un accord politique ne soit conclu. Aux yeux de Bruxelles, le plan de paix du président Trajkovski doit constituer la trame des discussions à cet accord. Accompagné à Skopje par le représentant de l'Union européenne pour les affaires de sécurité, Javier Solana, George Robertson a ainsi rappelé que « l'important est de transformer ce plan de paix sur le papier en paix effective sur place ».

En attendant la concrétisation de ce souhait, l'armée et la police macédoniennes rappellent leurs réservistes, et des échanges de tirs continuent d'être entendus dans les environs de Kumanovo et de Tetovo, où l'armée gouvernementale et rebelles se font face depuis plusieurs semaines.

Christophe Châtelot

► www.lemonde.fr/macedoine

Le Japon est entré en récession, selon son ministre des finances

TOKYO. Le ministre japonais des finances Masajuro Shiokawa a reconnu à demi-mot, jeudi 14 juin, que le Japon est en train d'entrer dans une période de récession. Le PIB « s'affaiblit à un rythme encore plus rapide que prévu », a déclaré M. Shiokawa, devant une commission parlementaire. Il était auditionné sur la baisse du PIB (-0,2 %) enregistrée au premier trimestre 2001 par rapport aux trois mois précédents. Confirmant implicitement l'existence d'une récession, définie techniquement par deux trimestres consécutifs de PIB négatif, le ministre des finances a dit « s'attendre à ce que le chiffre d'avril-juin soit plus mauvais encore ». « Nous voulons stimuler [l'économie] en accélérant l'application du budget », a ajouté le ministre, en évoquant une meilleure répartition des ressources vers des secteurs à fort potentiel de croissance. - (AFP, Jiji Press, Kyodo News.)

Deux avions « disparus »

et quinze morts en Tchétchénie

MOSCOU. Deux avions à réaction russes « opérant dans des conditions climatiques hostiles » se sont écrasés, jeudi 14 juin, au-dessus des montagnes du sud de la Tchétchénie, a annoncé un porte-parole de l'armée de l'air, qui s'est dit sans nouvelles des pilotes, sans apporter davantage de précisions. Des sources tchétchènes ont immédiatement annoncé que ces avions ont été abattus. Selon le bilan quotidien dressé à partir d'informations de diverses agences de presse locales, une quinzaine de personnes ont trouvé la mort en Tchétchénie, mercredi 13 juin, lors de divers affrontements entre forces russes et « rebelles ». Par ailleurs, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a annoncé, mercredi à Vienne (Autriche), qu'elle allait rouvrir sa mission en Tchétchénie. « La Russie était très opposée à ce retour » négocié depuis près de deux ans « et nous avons dû faire beaucoup de concessions », a déclaré un diplomate ayant requis l'anonymat. Trois délégués seront initialement installés à Znamenskoye, dans le nord de la Tchétchénie, sous la protection de vingt-cinq militaires russes. - (AFP, Reuters.)

Faute d'argent, Moscou tarde

à détruire ses armes chimiques

MOSCOU. La Russie prend des années de retard dans la destruction - imposée par la convention internationale de 1997 - de ses stocks d'armes chimiques, évalués à 40 000 tonnes. Le premier ministre russe, Mikhaïl Kassianov, a déclaré, jeudi 14 juin à Moscou, que le calendrier de ces opérations devra être revu, faute d'argent et compte tenu, aussi, des répercussions sur l'environnement puisque ces matières sont généralement brûlées. En principe, la Russie doit en avoir terminé en 2007. Le coût global de cette élimination des armes chimiques est évalué à 7 milliards de dollars (environ 7,8 milliards d'euros). Une partie des crédits vient déjà du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe. Le gouvernement russe a lancé un appel à une nouvelle aide financière internationale pour achever le travail en 2012. - (AP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **CAMBODGE : le gouvernement s'est félicité de l'aide internationale** de plus de 600 millions de dollars qui a été octroyée au Cambodge, jeudi 14 juin à Tokyo, lors de la réunion annuelle des pays donateurs. Ce geste représente « un nouveau pas dans la reconstruction du pays », a commenté le ministre d'Etat, Sok An. La réunion des pays donateurs du Cambodge, la cinquième depuis 1996, a rassemblé notamment le Japon, la France, les Etats-Unis, ainsi que la Banque mondiale. - (AFP.)

■ **BIRMANIE : la junte a libéré, jeudi 14 juin, le docteur Saw Mra Aung**, député de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) d'Aung San Suu Kyi, ainsi que sept autres prisonniers politiques. Saw Mra Aung avait été nommé président du Parlement après la nette victoire de la LND aux élections démocratiques de mai 1990, qui n'a jamais été reconnue par une junte ayant multiplié les arrestations d'opposants. Mercredi soir, Soe Thein, député de la LND et journaliste, avait aussi été libéré, à l'issue de cinq années de détention et quelques jours après la dernière mission de médiation de l'ONU à Rangoun. - (AFP.)

■ **NÉPAL : la commission d'enquête a confirmé, jeudi 14 juin, que le prince Dipendra** est bien l'auteur du massacre de la famille royale survenu le 1^{er} juin. Chargée de faire la lumière sur cette tuerie, la commission n'a cependant pas évoqué la raison ayant conduit le prince héritier à décimer sa famille. Les circonstances du décès du prince Dipendra n'ont pas été davantage précisées. - (AFP.)

■ **ESPAGNE : sept membres présumés de l'ETA** ont été arrêtés, jeudi 14 juin, a annoncé le ministre de l'intérieur Mariano Rajoy, à la suite d'un vaste coup de filet dans les provinces basques de Guipuzcoa et Alava au Pays Basque. Il s'agit de membres d'unités « susceptibles de frapper à tout moment et où que ce soit en territoire espagnol », a précisé le ministre, ajoutant que deux d'entre eux seraient derrière l'attentat à la voiture piégée commis dimanche à Logrono, dans le nord du pays. Des explosifs ont aussi été saisis. - (Reuters.)

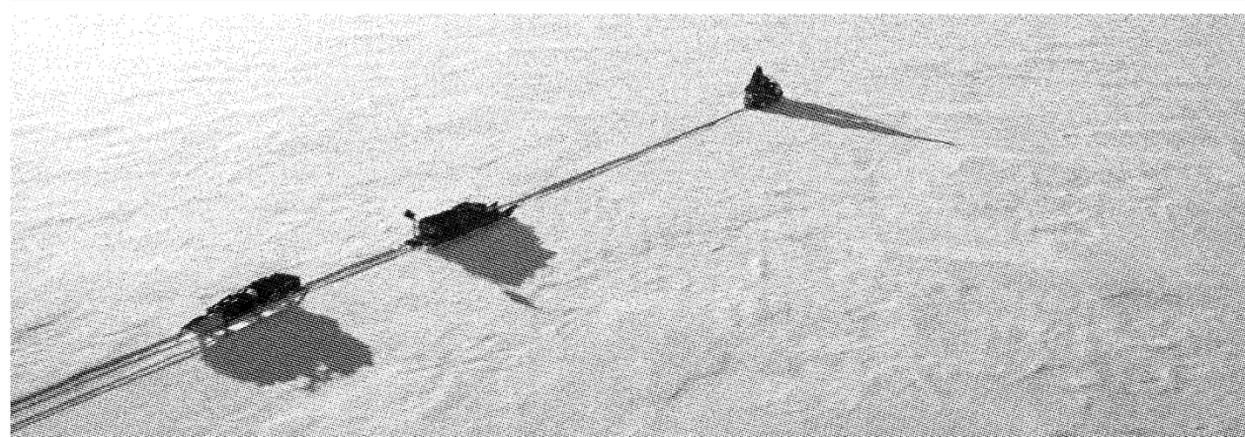
■ **ITALIE : six entrepreneurs viennent d'être inculpés pour escroquerie**. Parmi eux figurent Benedetto D'Agostino, copropriétaire d'une importante société de construction sicilienne et ancien témoin dans le procès contre Giulio Andreotti. Selon le parquet, les six suspects ont escroqué 7,5 millions d'euros à des administrations locales lors de l'aménagement du port de Pizzoli et de l'anse de Marisabella à Bari (sud). Le montant total des chantiers se chiffre à 36 millions d'euros. - (AFP.)

■ **MAURITANIE : la cour criminelle d'Aïoun a condamné l'opposant** Chbihould Cheikh Malaïnine à cinq ans de prison, jeudi 14 juin, pour « association de malfaiteurs en vue de commettre des actes de sabotage et de terrorisme » dans son pays. Le président du Front des partis d'opposition, qui regroupe une demi-dizaine de partis, a dénoncé le verdict et exigé la libération du responsable du Front populaire. Interpellé le 8 avril, ce dernier avait été accusé d'organiser une campagne terroriste pour prendre le pouvoir, en connivence avec la Libye. - (AFP.)

Vache folle : vers l'interdiction

mondiale des farines animales

PARIS. Au terme d'une rencontre consacrée aux problèmes sanitaires animaux et humains liés à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle), les responsables de l'Office international des épizooties (OIE), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la Food and Agriculture Organization (FAO) ont recommandé, jeudi 14 juin à Paris, que l'usage des farines animales de viande et d'os soit, au plus vite, définitivement prohibé à l'échelle mondiale dans l'alimentation de tous les animaux. Selon le directeur général de l'OIE, Bernard Vallat, la maladie de la vache folle comme la forme humaine de cette affection doivent impérativement être considérées comme un problème international, car des produits potentiellement infectés par l'ESB ont été distribués à travers le monde par l'intermédiaire du commerce d'animaux vivants, de produits bovins et de leurs dérivés.



Complètement givré!

Satellite Pro 4600 : le portable professionnel TOSHIBA qui vous ouvre le monde du sans fil ne coûte que

9990 FHT⁽¹⁾

TOSHIBA Satellite Pro 4600

- Processeur Mobile Intel® Celeron™ 700 MHz
- Écran 13" 3 matrice active XGA
- 16 Mo mémoire vidéo et sortie TV
- 64 Mo SDRAM ext. à 320 Mo
- Disque dur 10 Go
- CD-ROM 24X et lecteur de disquettes en simultané
- Réseau Ethernet 10/100, Modem V90 56K intégrés
- Microsoft Windows® 98SE
- SpanWorks 2000, pré-équipé d'une antenne WiFi
- Module mini PCI WiFi en option



Pour plus d'informations contactez Toshiba Infos au : **0892 69 29 49** (2,23 F/mn) ou sur www.pc.toshiba.fr

⁽¹⁾ Soit 11948 FTTC, prix conseillés chez les revendeurs agréés Toshiba participant à cette opération en France Métropolitaine. Offre valable, du 1^{er} juin au 16 juillet 2001, dans la limite des stocks disponibles et non cumulables avec d'autres promotions Toshiba ou conditions particulières.

Choose freedom*

TOSHIBA

Les PC de Toshiba utilisent la version légale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell



INÉGALITÉS Au lendemain de l'adoption du projet de loi sur la modernisation sociale, Laurent Fabius a exprimé, jeudi 14 juin, ses critiques à l'encontre d'un texte modifiant le

droit du licenciement. Le ministre des finances juge que ce texte pose la question de « l'adaptation d'une nouvelle réglementation aux nécessités d'une économie moderne (...) qui doit

être rapide, réactive et compétitive ». ● ROBERT HUE, secrétaire national du PCF, et Jean-Claude Gayssot, ministre communiste des transports, l'ont accusé de succomber aux « idées libérales ».

● TONY ATKINSON, professeur d'économie à Oxford, assure, dans un entretien au *Monde*, que le progrès technique et la mondialisation ne creusent pas « inéluctablement » les

inégalités sociales. ● L'ÉCONOMISTE Thomas Piketty met en garde le gouvernement contre une forte baisse de l'impôt sur le revenu. (*Lire aussi notre éditorial page 15*).

Laurent Fabius se démarque de Lionel Jospin sur la réforme du licenciement

Au lendemain du vote du projet de loi de modernisation sociale, le ministre de l'économie et des finances a jugé, jeudi 14 juin, que le nouveau dispositif n'est pas adapté à des entreprises qui doivent rester « réactives et compétitives ». Pour le PCF, Robert Hue dénonce sa sensibilité aux « idées libérales »

LIONEL JOSPIN a une conviction, qu'il porte haut et fort : il faut maintenir le Parti communiste dans la majorité plurielle. Laurent Fabius en a une autre, qu'il distille volontier en petit comité : ce n'est pas au moment où le PCF est en pleine déconfiture qu'il faut lui faire trop de concessions. Ces deux lectures politiques se sont heurtées, jeudi 15 juin, au lendemain du vote, à l'Assemblée nationale, du projet de loi sur la modernisation sociale, qui modifie la procédure des licenciements économiques. Au-delà de cet épisode, le ministre de l'économie se construit – par touches successives – une image de moderniste et de « social-libéral ».

La satisfaction était pourtant de mise, mercredi, après le vote d'un projet laborieusement négocié – sous les auspices du premier ministre – par le secrétaire national du

PCF, Robert Hue, et le premier secrétaire du PS, François Hollande. C'est un « bon travail qui se conclut bien », résumait le ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou. Ulcéré de n'avoir pas été entendu et critique sur le fond, M. Fabius a dénoncé, jeudi, au cours d'un de ses points de presse habituels, « à titre personnel », une réforme qui, selon lui, ne va pas dans le sens d'une économie moderne. A Matignon, on précise qu'il a été « associé à la décision », tout en reconnaissant qu'il avait exprimé ses « réticences » lors d'un entretien avec M. Jospin.

Le ministre de l'économie juge, en effet, que la réforme soulève des « questions sérieuses », notamment celle de « l'adaptation d'une nouvelle réglementation aux nécessités d'une économie moderne qui, dans l'intérêt même des salariés, doit être

rapide, réactive et compétitive ». Il craint aussi que ce changement des règles n'ouvre une « période d'incertitude » en raison des « interprétations juridiques » que va susciter ce texte. « Il faut éviter que le délai de

« Il faut éviter que cette loi ait un effet dissuasif sur l'investissement et le recrutement »

Laurent Fabius

mise en application de cette loi conduise à accélérer les suppressions d'emplois » ou que « la loi elle-

même ait un effet dissuasif sur l'investissement et le recrutement », a-t-il prévenu, une analyse proche de celle de la droite ou du patronat.

L'émotion a été immédiate au Parti socialiste. « Il aurait été plus pédagogique de rassurer les entreprises, commente Vincent Peillon, porte-parole du PS. S'il juge « normal » qu'un ministre des finances les défende, « il doit comprendre que le fait que la gauche plurielle défende l'intérêt des salariés est tout aussi légitime ». La réaction communiste n'a pas davantage tardé, même si elle est mesurée. M. Hue, qui a arraché au gouvernement des amendements sur la définition du licenciement économique et l'accroissement du rôle des comités d'entreprise, défend une loi adoptée grâce au vote des députés communistes. « Il lui arrive d'être sensible aux idées libérales », a déclaré

le patron du PCF sur BFM. Vendredi matin, sur Europe 1, c'est Jean-Claude Gayssot, ministre communiste des transports, qui a regretté que M. Fabius « se positionne plus en social-libéral que sur la démarche de la gauche plurielle ».

Déjà ravie des dissensions au sein de la majorité, la droite trouve dans cette divergence de vue entre le chef du gouvernement et son numéro deux un nouveau motif de satisfaction. « Il est assez curieux de voir le ministre de l'économie critiquer un texte voté la veille sur proposition de M^{me} Guigou et du premier ministre », a ironisé Alain Juppé, jeudi, sur France 2. Aujourd'hui, la majorité a des problèmes considérables et « tout cela se déglince un petit peu. » M. Fabius, ajoute-t-il « parle d'or quand il dit effectivement que cette loi n'est pas bonne ».

Les propos du ministre des finances ne tombent pas par hasard : ils s'inscrivent dans le patient travail qu'il mène pour se différencier d'une partie de la gauche qu'il n'ose pas baptiser d'« archaïque » mais qu'il juge mal préparée pour affronter les enjeux de demain. Dans un point de vue au *Monde* (du 1^{er} juin) intitulé « Le temps des projets », l'ancien premier ministre dessine l'esquisse d'un projet présidentiel et évoque les grands chantiers prioritaires de la législature 2002-2007.

Au quotidien, M. Fabius s'emploie à imprimer sa marque sur la politique économique. Ainsi, dans le cadre de la préparation de la loi de finances 2002, il a vigoureusement mis en garde les ministres

dépensiers en les invitant, pour certains, à revoir leur copie, leurs exigences excédant largement la marge de manœuvre fixée par Matignon (+ 0,5 % en volume). Car le ministre des finances n'entend pas revenir sur le plan triennal de réduction de la fiscalité, notamment la baisse de 45 milliards de francs de l'impôt sur le revenu votée pour la période 2001-2003. Au moment où l'activité fléchit – Bercy envisage désormais une croissance autour de 2,5 % cette année –, le débat sur la baisse de cet impôt risque de rebondir.

Un rapport sur « les inégalités dans le long terme », commandé par le conseil d'analyse économique (collège d'économistes indépendants rattaché à Matignon) à Thomas Piketty, pourrait relancer une polémique à gauche sur le bien-fondé de la baisse de l'IR, contestée par le PCF et une partie du PS (*lire ci-dessous*). M. Piketty avertit que si la France réduit trop fortement sa fiscalité progressive, on assistera, dans les prochaines décennies, à « un fort mouvement de retour aux inégalités patrimoniales avec, à la clé, un risque de sclérose économique et sociale ». M. Fabius, qui n'a pas eu le temps de le lire, n'en a pas moins jugé, jeudi, que « ce n'est pas la partie du travail réalisé [par le CAE] qui est scientifiquement la plus fondée ». Son agacement en dit long sur sa détermination à faire entendre sa différence.

Jean-Michel Bezat
et Virginie Malingre

L'impôt sur le revenu a permis à la France de sortir d'une « société de rentiers »

LA CONTRIBUTION de Thomas Piketty au rapport du Conseil d'analyse économique sur « Les inégalités économiques », rendu public jeudi 14 juin, ne pouvait que susciter l'agacement de Laurent Fabius (*lire ci-dessus*) : l'économiste de l'École des hautes études en sciences sociales met, en effet, en garde contre une forte baisse de l'impôt sur le revenu qui ferait courir à la France le risque de redevenir la « société des rentiers » qu'elle était il y a un siècle.

M. Piketty avertit que « si la France décidait de mettre à mal sa fiscalité progressive avec la même vigueur » qu'aux Etats-Unis, on observerait probablement, dans les prochaines décennies, « un fort mouvement de retour aux inégalités patrimoniales du début du XX^e siècle, avec à la clé un risque de sclérose éco-

nomique et sociale ». A ses yeux, dès lors que l'impôt progressif limite les capacités d'accumulation du capital des personnes les plus fortunées, « il réduit la concentration future des patrimoines et, par là même, la concentration future des revenus du capital et donc l'inégalité future des revenus avant impôt ».

Après avoir épluché les revenus et les patrimoines des Français depuis un siècle, l'économiste conclut que c'est essentiellement l'impôt progressif qui a permis d'éviter que la concentration des fortunes, fortement ébranlée par deux guerres mondiales et la crise de 1929, « ne retrouve après 1945 les niveaux astronomiques et économiquement stériles » d'avant 1914. Avec la création, cette année-là, d'un impôt progressif sur le revenu (ses taux seront fortement accrus

après 1945), les rentiers ont dû manger chaque année une partie de leur capital pour maintenir un certain niveau de vie.

M. Piketty s'est livré à des simulations montrant que l'impôt sur le revenu freine – voire empêche – l'accumulation du capital. Par exemple, il note que, avec un rendement du capital moyen de 5 % et « pour un train de vie donné, l'existence de l'impôt sur le revenu conduit à accumuler, au bout de cinquante années, des fortunes environ cinq fois moins grandes que celles qu'il serait possible de constituer si cet impôt n'existait pas ». La montée en puissance de l'impôt sur les successions a renforcé ce phénomène à chaque passage de génération. C'est ainsi que les très hauts revenus du capital se sont effondrés. Les inégalités salariales, elles, sont restées stables au

cours du siècle passé. Pour l'auteur du rapport, donc, « la baisse séculaire de la part des hauts revenus dans le revenu total est un phénomène qui est intimement lié à l'effondrement des très hauts revenus du capital ». Le revenu moyen des 1 % des foyers les mieux lotis est, à la fin des années 1990, de sept à huit fois plus élevé que le revenu moyen de l'ensemble de la population. En 1914, l'écart était de 1 à 20.

V. Ma.

Tony Atkinson, professeur d'économie à l'université d'Oxford

« Il n'y a pas de loi d'airain du progrès technique et des marchés qui conduirait vers plus d'inégalités »

« Les inégalités se sont fortement creusées aux Etats-Unis ces dernières années. Vous soulignez, dans votre rapport, que la France a, pour l'instant, été relativement épargnée par ce phénomène. Sommes-nous destinés à connaître, avec un certain décalage, ces évolutions inégalitaires ?

– On entend souvent dire que les situations actuelles aux Etats-Unis sont les conséquences différentes des mêmes causes : la baisse de la demande de la main d'œuvre non qualifiée, dans un contexte de concurrence internationale accrue, et, à l'inverse, la hausse de la demande de travailleurs qualifiés, avec la montée en puissance de la nouvelle économie. Outre-Atlantique, ces phénomènes se seraient traduits par une baisse des bas salaires et une hausse des salaires élevés. En France ou en Allemagne, les garanties sociales auraient freiné ce phénomène, qui aurait pris la forme d'une augmentation du chômage. Ces explications sont insuffisantes. Pour preuve, dans les années 1990 aux Etats-Unis, les bas salaires, qui avaient décroché dans les années 1980, ont remonté, pour retrouver leur niveau relatif des années 1970. Et les plus hautes rémunérations ont bondi, accroissant les inégalités en haut de l'échelle des salaires. Pour le moment, on ne constate pas les mêmes phénomènes en France, en tout cas pas à grande échelle.

– La mondialisation engendre donc de nouvelles inégalités, qui résultent d'une élévation des hauts salaires et non plus d'un recul des bas salaires ?

– Oui. Dans un article célèbre sur les effets des échanges avec les pays pauvres, l'économiste Richard Freeman demandait : « Vos salaires sont-ils fixés à Pékin ? » La bonne ques-

tion est sans doute, pour les managers : « Vos salaires sont-ils fixés à New York ? » Le marché des dirigeants d'entreprise devient mondial. Par ailleurs, la détermination des salaires est aujourd'hui, dans les pays anglo-saxons, de plus en plus liée à la performance individuelle et de moins en moins à des normes salariales. Ce qui a pour conséquence, d'ailleurs, l'apparition de nouvelles inégalités « fractales », au sein de catégories en apparence homogènes, par exemple entre des personnes ayant le même niveau de diplôme.

» Aux Etats-Unis, il y a eu passage d'une organisation tayloriste à une organisation plus « holistique », où les travailleurs passent très facilement d'une tâche à l'autre, où la production se fait au sein d'une équipe, peu hiérarchisée, et où les coûts fixes sont relativement peu importants. Ce type d'organisation engendre des profits et des salaires plus élevés. Ces changements ont été redoublés par une évolution sociopolitique majeure : l'abandon des négociations collectives, qui favorise l'accroissement des disparités de salaires.

– Peut-on dire que ces nouvelles inégalités, parce qu'elles tirent l'échelle des salaires vers le haut et n'appauvrissent pas les moins qualifiés, sont de « bonnes » inégalités ?

– Elles sont sans doute moins mauvaises que les inégalités qui résultent d'une dégradation de la situation des salariés modestes. Mais elles peuvent, indirectement, avoir des conséquences défavorables pour ceux-ci. Par exemple, on observe au Royaume-Uni que l'enrichissement d'une fraction des salariés modifie le fonctionnement de l'économie au niveau local : les prix

du logement s'envolent, les plus modestes ne peuvent pas suivre et leur niveau de vie se dégrade. Qui plus est, ces nouvelles inégalités ne sont pas sans conséquences pour le lien social : si une partie des salariés lâche le peloton, si elle se montre de plus en plus réticente à financer des politiques de solidarité, la cohésion sociale peut en être affectée.

– Mais peut-on les corriger tout en restant économiquement efficace ?

– Il y a des marges de manœuvre, même s'il est évident qu'on ne peut pas payer un dirigeant français cent fois moins qu'un dirigeant américain. Malgré tout, le marché ne définit jamais qu'une fourchette pour les différentiels de salaires possibles. A l'intérieur de ces limites, il y a de la place pour la négociation avec les partenaires sociaux, pour les accords collectifs ou la régulation. Le modèle salarial individualiste choisi par les Etats-Unis n'est pas le seul compatible avec les nouvelles technologies et les nouveaux modes d'organisation du travail et de la production. Il reflète sans doute une indifférence collective plus grande des Américains aux inégalités. Il n'y pas de loi d'airain du progrès technique et des marchés qui nous conduirait inéluctablement vers plus d'inégalités ; il y a avant tout le choix d'un modèle social particulier. La France, l'Europe, ne sont pas condamnées à marcher sur les traces des Etats-Unis. Pour cela, il faut un vrai choix politique.

– En d'autres termes, la France peut envisager l'avenir sur un autre modèle que les Etats-Unis ?

– Oui. Je le crois. »

Propos recueillis par
Eric Le Boucher
et Virginie Malingre

Politique

Union européenne

Astronomie

The Economist. Regardez de plus près.

Le gouvernement est soumis à la pression des décentralisateurs

Les députés ont commencé l'examen du projet de loi sur la démocratie de proximité. Les partisans d'une décentralisation plus poussée ont conduit Daniel Vaillant à proposer de nouveaux transferts de compétences aux régions et souhaitent l'élection directe des conseillers intercommunaux

Les députés ont commencé, mercredi 13 juin, l'examen en première lecture du projet de loi sur la « démocratie de proximité », présenté par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. Initialement, ce texte se

limitait à prévoir le développement des conseils de quartier et une revalorisation du statut de l'élu. Cependant, des amendements sont venus étendre sa portée. A l'initiative du gouvernement, qui avait annon-

cé son intention lors du débat sur la Corse, de nouvelles compétences seraient transférées aux régions en matière économique, universitaire, environnementale et de formation professionnelle. D'autre part, un

amendement prévoit l'élection des conseillers de structures intercommunales au suffrage universel direct dès 2007. Des amendements d'origine socialiste visent à réformer le statut régissant l'organisation

administrative de Paris, Marseille et Lyon. Ils accroissent les pouvoirs des mairies d'arrondissement et donnent au maire un pouvoir de droit commun en matière de police du stationnement et de la circulation.

C'EST LA REVANCHE des décentralisateurs. A gauche comme à droite, ils avaient fini par se faire une raison. Lionel Jospin donnait l'impression de les écouter, mais de ne pas les entendre. « Pas de nouvelle étape de la décentralisation avant 2002 », répétait jusqu'ici le gouvernement. Dans sa version initiale, le projet de loi sur la démocratie de proximité, discuté depuis mercredi 13 juin à l'Assemblée nationale, n'avait qu'une ambition modeste : renforcer la participation des citoyens à la vie de leur cité. Arrivé dans l'Hémicycle, il est assorti de substantiels amendements, au point de porter désormais en germe une redéfinition de l'organisation des pouvoirs locaux.

Le texte ne se contente plus de rendre obligatoires les conseils de quartier. Un amendement de la commission des lois prévoit l'élection au suffrage universel des con-

seillers des structures intercommunales. D'autres, présentés par le gouvernement, transfèrent de nouvelles compétences aux régions. Si elles étaient adoptées, la semaine prochaine, ces dispositions auraient pour conséquence d'ébranler le rôle des maires et des départements, bousculés par l'affirmation du fait régional et de la place croissante des organismes intercommunaux.

Le texte initial était loin d'avoir cette ambition. En octobre 2000, Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, reçoit de M. Jospin la commande d'un projet destiné à approfondir la démocratie participative. Le premier ministre a en main les 154 propositions du rapport de la commission Mauroy sur la décentralisation. Mais il ne veut pas prendre le risque d'ouvrir une guerre entre départementalistes et régionalistes et repousse tout transfert

de compétences de l'Etat aux collectivités locales, estimant que cela ne peut être dissocié d'une réforme de la fiscalité locale.

Il faut attendre l'abstention record aux élections municipales et la multiplication des listes associatives sur le modèle des Motivé-e-s pour convaincre Matignon de la nécessité d'inscrire ce texte sur la « proximité » à l'ordre du jour du Parlement avant l'été.

Entretemps, le débat sur le statut de la Corse a incité les décentralisateurs de tous bords à donner de la voix. Sous l'impulsion de Valéry Giscard d'Estaing, les présidents de régions de droite demandent, le 15 mai, qu'une partie des compétences accordées à la Corse le soit aussi aux autres régions. Pour se concilier les voix d'une fraction de la droite sur le projet Corse, M. Vaillant propose de prévoir cinq transferts de compétences aux

régions dans le cadre du projet sur la démocratie de proximité.

Le projet prend alors une autre dimension. Sentant des ouvertures possibles et une opposition prête à surenchérir, Bernard Roman, prési-

L'opposition surenchérit et dénonce un texte « étriqué et brouillon »

dent de la commission des lois et député (PS) du Nord, présente un amendement qui prévoit l'élection des conseillers des structures intercommunales au suffrage universel direct, en 2007. « Je n'ai reçu aucun

coup de fil de Matignon pour me le reprocher », se félicite M. Roman qui se souvient des admonestations de Matignon et des critiques du PS quand, en février 1999, il avait défendu l'idée d'élire les conseillers des communautés urbaines au suffrage universel.

A l'époque, M. Jospin avait estimé qu'il n'était pas possible de « faire une telle réforme par amendement ». Entretemps, les structures intercommunales se sont multipliées. Soudain, « ce qui était révolutionnaire à l'époque devient évident pour tout le monde », se félicite M. Roman. M. Jospin n'a pas pour autant changé d'avis. Il n'est pas davantage convaincu aujourd'hui qu'hier de l'urgence d'un grand projet décentralisateur qui « ferait rêver les Français », comme celui que lui recommande M. Mauroy à chaque entrevue.

Le gouvernement a en revanche

aiguisé les appétits des régionalistes du PS. Tout en jugeant que les offres du gouvernement étaient « bonnes à prendre », Michel Vauzelle, député (PS) des Bouches-du-Rhône et président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a relevé, mercredi 13 juin, à l'Assemblée, que, « compte tenu de l'ampleur de la réforme souhaitable, on pouvait sans doute espérer autre chose que les amendements qui nous sont aujourd'hui proposés ».

Surtout, la démarche « pragmatique » du gouvernement donne à l'opposition tout loisir de surenchérir. Dénonçant le caractère « étriqué et brouillon » du projet, François Fillon, député (RPR) de la Sarthe, s'est lancé, mercredi, dans une grande fresque sur ce que devrait être « une décentralisation régulée », estimant qu'il « n'y aura pas de nouvelle étape de la décentralisation si l'Etat ne s'interroge pas sur son propre fonctionnement. Il doit se recentrer sur ses missions régulatrices en développant le principe des délégations de pouvoirs ». Au point que M. Vaillant l'a accusé de vouloir « disloquer l'Etat ». M. Fillon a préconisé « le mariage des régions et des départements en intégrant leur mode d'élection et l'assiette de leur fiscalité » et il a prôné un référendum sur la décentralisation.

Au nom de l'UDF, Marc-Philippe Daubresse, député (UDF) du Nord, a annoncé de nombreux amendements visant à accroître les pouvoirs des régions en matière de culture, d'environnement et de tourisme.

Les sénateurs ne devraient pas être en reste lorsqu'ils seront saisis du texte. Jeudi 15 juin, Christian Poncelet, président (RPR) du Sénat, a livré à Marseille, devant un parterre d'élus locaux, sa version d'un projet décentralisateur qui passerait par le transfert aux « régions du pouvoir réglementaire ». Les amendements sur les transferts de compétences devraient être discutés, à l'Assemblée, mardi 19 juin.

Béatrice Jérôme

De nombreux amendements sont venus étoffer le projet initial

● **Démocratie participative.** Les conseils de quartier seront rendus obligatoires dans les villes de plus de 50 000 habitants, selon le seuil fixé par les députés, jeudi 14 juin. Présidés par un élu, ils se réuniront au moins deux fois par an. L'ouverture de mairies annexes dans les communes de plus de 100 000 habitants serait également obligatoire. Le texte renforce les droits de l'opposition dans les assemblées locales.

● **Statut de l'élu.** Le projet vise à concilier l'exercice d'un mandat local avec la poursuite de la vie professionnelle. Outre un relèvement des indemnités, il prévoit une prise en charge des frais de garde d'enfants et une meilleure couverture sociale en cas de maternité. Il instaure un revenu de remplacement d'une durée de six mois à l'issue d'un mandat.

● **Réforme de la procédure d'utilité publique.** Le texte prévoit une saisine plus fréquente de la Commission nationale du débat public, composée d'élus et d'associations, pour apprécier l'utilité d'un grand projet d'équipement. Il transfère de l'Etat aux collectivités locales l'initiative du lancement d'une enquête publique.

● **Intercommunalité.** Un amendement

de Bernard Roman (PS, Nord), président de la commission des lois, prévoit l'élection au suffrage universel direct des conseillers des communautés de communes, d'agglomérations et des communautés urbaines. Cette disposition entrerait en vigueur en 2007, date des prochaines élections municipales.

● **Transferts de compétences aux régions.** Le gouvernement a déposé des amendements qui transfèrent de nouvelles compétences aux régions. Les régions pourront définir elles-mêmes les régimes d'aides directes qu'elles comptent octroyer aux entreprises. Elles pourront créer des sociétés de capital-investissement pour renforcer les fonds propres des entreprises. Elles pourront arrêter le schéma régional de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Elles prendraient en charge les aides aux entreprises pour l'emploi des apprentis, contre une dotation de l'Etat d'environ 5 milliards de francs. En matière universitaire, les régions pourraient organiser des actions d'enseignement et de recherche dans le cadre de conventions avec les universités.

Les régions pourront, d'abord à titre expérimental, devenir propriétaires des aéroports « à vocation régionale ou locale appartenant

à l'Etat ». Il s'agit de plates-formes qui ne dépassent pas le million de passagers annuel, soit quatre-vingts dessertes, dont la gestion restera confiée aux chambres de commerce. Selon le même schéma, elles pourront se voir transférer l'autorité juridique de la quinzaine de ports d'intérêt national ainsi que des ports de pêche ou de commerce qui, actuellement, sont sous l'autorité des départements. La gestion des ports restera confiée aux chambres de commerce.

L'élaboration des plans régionaux pour la qualité de l'air serait confiée aux régions, ainsi que le pilotage des plans d'élimination des déchets industriels spéciaux. L'Etat se réserve cependant le droit de faire appliquer ces plans, dans un délai de dix-huit mois, en cas de carence. Seraient aussi confiés aux élus régionaux le classement des réserves naturelles et leur déclassement. Cette dernière possibilité pourrait relancer, dans certaines régions, l'urbanisation de zones sensibles, même si l'Etat - qui peine lui-même à faire respecter la réglementation - conserve un droit d'intervention.

● **Réforme de la loi PML.** Les députés socialistes parisiens ont déposé quatorze amendements visant à réformer la loi du

31 décembre 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille et Lyon (PML). Un quinzième amendement propose de supprimer la questure qui gère, actuellement, le budget du Conseil de Paris hors du contrôle de la chambre régionale des comptes.

La réforme de la loi PML présente un double enjeu : accroître les pouvoirs des maires d'arrondissement et donner au maire de la capitale un pouvoir de droit commun en matière de police de la circulation et du stationnement, actuellement du ressort de la seule préfecture de police. Les maires d'arrondissement se verraient déléguer la gestion de tous les équipements de proximité et les budgets de fonctionnement et d'investissements correspondants. Pour l'information des habitants et la vie culturelle de proximité, une dotation d'action locale serait instituée ainsi qu'une dotation d'investissement en crédits de paiement. Enfin, les conseils d'arrondissement se verraient octroyer un pouvoir de proposition de modification du plan local d'urbanisme les concernant et le délai de réponse, par le conseil municipal, à leurs questions écrites, passe de trois mois à quarante-cinq jours.

La réforme de la loi « Paris-Marseille-Lyon » a longtemps divisé les socialistes

LE DÉBAT sur la réforme du statut de Paris a abondamment nourri la campagne des élections municipales parisiennes. Il devrait trouver son épilogue avec le projet de loi présenté par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. Quatorze amendements réformant la loi Paris-Marseille-Lyon (PML) de décembre 1982 ont été déposés par les députés socialistes parisiens, lundi 11 juin, au terme d'un débat assez morne au Conseil de Paris. Embarrassée, la droite a moins critiqué le fond du projet que la « méthode » employée, à l'instar de Philippe Séguin, président du groupe RPR du Conseil de Paris, qui a

accusé les parlementaires du PS de la capitale de « jouer les petits télégraphistes » du gouvernement. La critique sur la méthode a d'ailleurs été reprise par François Fillon (RPR, Sarthe), mercredi 13 juin, lors de la discussion générale sur le projet de loi à l'Assemblée. Cette approche, qu'il a qualifiée de « juridiquement périlleuse », transforme, selon M. Fillon, « une réforme cohérente pour Paris en une opération de couloirs ».

Les amendements des socialistes parisiens reprennent l'essentiel de leur proposition de loi déposée au printemps 1999. A l'époque, la réforme de la loi PML était, avant tout,

un enjeu interne au PS. Au début de la campagne des municipales, ce thème avait structuré l'opposition entre les partisans de Bertrand Delanoë et ceux de son rival pour l'investiture socialiste, Jack Lang, soutenu par trois des cinq maires d'arrondissement PS élus en 1995. Dans le camp de M. Delanoë, M. Vaillant, alors ministre des relations avec le Parlement et maire du 18^e arrondissement, pesait d'un poids particulier. En accord avec le premier ministre, il plaçait pour le statu quo jusqu'aux municipales. Sa nomination, en août 2000, au ministère de l'intérieur devait le conforter dans son attitude prudente, notamment sur

le chapitre de la dévolution des pouvoirs de la Préfecture de police au maire de Paris. Comme M. Delanoë, M. Vaillant n'avait pas, non plus, gardé un très bon souvenir de la manière, « maladroite », au dire même du maire de Paris, dont la gauche s'y était prise, en 1982, pour imposer la création des mairies d'arrondissement au maire de Paris d'alors, Jacques Chirac.

AGIR VITE

La victoire de la gauche, en mars, à Paris et à Lyon, a remis les compteurs à zéro. Le projet de loi de M. Vaillant ayant progressivement émergé, il est apparu à M. Delanoë comme l'occasion d'engager une réforme inscrite dans son programme. Très critiques, durant la campagne, contre l'attentisme de M. Vaillant, les maires d'arrondissement de gauche, Michel Charzat (20^e) et Roger Madec (19^e) en tête, n'ont pas relâché la pression. La nécessité d'agir vite pour contrecarrer toute accusation d'immobilisme de la part de la droite parisienne et les contraintes du calendrier parlementaire ont fait le reste.

Le feu vert a donc été donné par le premier ministre. Et les amendements proposant d'accroître les pouvoirs des maires d'arrondissement et de rogner sur les compétences de la Préfecture de police, à Paris, rapidement élaborés. Sur le dernier point, les discussions entre M. Vaillant et M. Delanoë, comme lui élu du 18^e arrondissement, se sont prolongées jusqu'à la veille de la communication adressée par le maire aux élus parisiens avant le conseil municipal du 11 juin (*Le Monde* du 9 juin). M. Delanoë y insistait sur le nouveau « partenariat » entre le maire et le préfet de police, qui « n'entraîne, soulignait-il, que des transferts de pouvoirs réglementaires et non de personnels ».

Christine Garin

L'autonomie fiscale des collectivités locales progressivement grignotée

L'AUTONOMIE fiscale des collectivités locales, « fondement de la démocratie locale », est menacée, selon un rapport du Conseil économique et social (CES) rendu public lundi 11 juin. L'assemblée joint ainsi sa voix aux élus locaux de tous bords politiques mécontents des récentes décisions du gouvernement en matière de fiscalité locale. La suppression de la part régionale de la taxe d'habitation, en mars 2000, puis de la vignette, perçue par les départements, en septembre, avait provoqué une fronde des élus locaux. Selon une enquête effectuée par l'Association des maires de France (AMF), l'autonomie fiscale de l'ensemble des collectivités est alors passée de 60 % à 48,74 % (37,13 % pour les régions). Les impôts supprimés ont été remplacés par des dotations d'Etat.

DÉRESPONSABILISATION

Selon le CES, l'autonomie fiscale constitue pourtant « un facteur d'efficacité », pourvu qu'elle soit combinée à des mécanismes de péréquation efficaces et une politique ambitieuse d'aménagement du territoire. « La transformation progressive des élus en gestionnaires de dépenses et non plus en entrepreneurs locaux les déresponsabilise », écrit le rapporteur dans son projet d'avis. Cette situation risque de s'aggraver, selon le CES, notamment sous l'effet du transfert de nouvelles compétences aux collectivités : « Il n'est pas interdit de penser que, même si la négociation des compensations va être serrée, les collectivités territoriales ne soient obligées d'engager un effort de rattrapage important et urgent. »

Différentes pistes de réforme des impôts actuels (taxe d'habitation, taxe professionnelle, taxe fon-

cière) sont explorées. Le rapport préconise également de contrebalancer les transferts de compétences par des compensations fiscales, et non plus des dotations, d'accompagner la décentralisation par la déconcentration de l'Etat, et de simplifier et de clarifier les dotations de l'Etat aux collectivités. Un rapport d'étape sur la réforme des finances locales, commandé par le premier ministre aux ministères des finances et de l'intérieur, doit être rendu public au mois de juillet.

Gaëlle Dupont

FESTIVAL À MONTPELLIER

Du 28 juin au 11 juillet, Montpellier Danse accueille les plus beaux ballets du monde

DANSE NEO CREATIVE 01

HEP! CONTREDANSE 5
LE NUDISME Q'A DES PLAGES FOUR CA 5

ALLEZ ALLEZ DU BALLET HA HA

BRAND / CIAP / CAP

www.montpellier-district.com

"Montpellier, c'est un peu plus que le Sud" **Georgina Frèche**

CAF CONSULTANTES • ILLUSTRATION : JM

esec.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'Etat

images/ cinéma/ numérique/ sons/

assistants de réalisation et assistants de production - assistants de post-production en montage analogique et virtuel - assistants aux effets spéciaux numériques

2 années d'études Stages professionnels

Ecole Supérieure d'Études Cinématographiques

www.esec.edu/

01 43 42 43 22

21, rue de Cîteaux 75012 Paris

enseignement supérieur libre

Le RPR accuse Lionel Jospin de « perdre son sang-froid »

UN SEUL MESSAGE, martelé par tous : après la mise en cause de Jacques Chirac par Lionel Jospin, mercredi 13 juin, à l'Assemblée nationale – « J'ai peut-être tardé à m'expliquer devant des journalistes. C'est quand même moins grave que de tarder à s'expliquer devant des juges » –, le RPR a décliné sur tous les tons la « perte de sang-froid » du premier ministre.

M. Jospin « s'est un peu énervé, cela lui arrive assez souvent, on le constate », a observé Alain Juppé sur France 2. L'ancien premier ministre a ajouté : « Je travaille avec Jacques Chirac depuis vingt-cinq ans à peu près, je ne l'ai jamais vu perdre son sang-froid. Je trouve que c'est une grande qualité pour un homme d'Etat. » « Le premier ministre a manqué de sang-froid, c'est un peu inquiétant pour un homme qui prétend à la candidature présidentielle », a martelé Patrick Devedjian, sur Europe 1. Le député des Hauts-de-Seine a accusé M. Jospin d'être « le soutien, voire l'animateur, d'une véritable campagne de diffamation montée contre le président à partir de la fausse cassette Méry. Il y a presque une forme de complot », a-t-il dit.

A gauche, c'est le ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, qui a assuré la défense de M. Jospin. Invité, jeudi matin, de LCI, il a estimé que l'opposition cherche à « déstabiliser, énerver » le premier ministre. « Il ne s'est pas énervé, a-t-il poursuivi, il a dit une chose de bon sens. (...) Tout le monde a compris, il n'a pas cité qui que ce soit, il y a certains qui se sont sentis visés, pourquoi ? », s'est-il interrogé, en affirmant, à propos du passé trotskiste de M. Jospin, que « la France s'en fout, de cette histoire ».

Jeunes agriculteurs s'inquiète de l'avenir de la profession

L'ex-CNJA cherche « une plage d'expression » à côté de la FNSEA

Le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), réuni en congrès à Annecy du 12 au 14 juin, a exprimé une volonté d'autonomie par rapport à son « aînée », la

FNSEA, principale organisation professionnelle du secteur. Jeunes agriculteurs – nouveau nom du CNJA – s'inquiète de la baisse des effectifs de cette profession.

ANNECY-LE-VIEUX (Haute-Savoie)

de notre envoyée spéciale

Les jeunes agriculteurs ne veulent plus être une « FNSEA bis ». Tout au long du 35^e congrès du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), du 12 au 14 juin à Annecy (Haute-Savoie), les six cents congressistes ont clairement manifesté leur désir d'indépendance par rapport à la « maison-mère ». Le moment est propice. Les élections aux chambres d'agriculture, pour lesquelles le réseau du CNJA – qui revendique quarante-cinq mille adhérents – a fait campagne avec la FNSEA, n'ont pas entraîné trop de pertes pour le syndicat majoritaire ; les jeunes s'estiment désormais libres de donner de la voix.

« La partie de tennis Bové-Guyau, c'était lassant. Nous sommes partisans du sport collectif », a raillé Christophe Pron, secrétaire général du mouvement. C'est une ambition nouvelle pour cette structure, souvent perçue comme une simple antichambre de la FNSEA. Liées historiquement et statutairement, les deux organisations sont très proches sur le terrain, et la plupart des jeunes, passé trente-cinq ans, rejoignent la FNSEA. Leur président, Jean-Luc Duval, ne cache pas sa proximité intellectuelle avec son homologue de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer.

M. Duval veut malgré tout « récupérer une plage d'expression qu'on a laissé filer ». Changement de nom – le CNJA devient Jeunes agriculteurs –, changement de logo : les jeunes sont manifestement en quête de visibilité. Ce renouveau ne se borne pas à quelques détails cosmétiques ; le syndicat opère un tournant programmatique radical. Le

rapport d'orientation du congrès, intitulé « Paysans du monde : le prix de notre avenir », prône une révolution de la politique agricole au niveau mondial. « Nous dénonçons l'orientation de la politique agricole commune, qui vise à accélérer la baisse des prix agricoles et à démanteler les mécanismes de régulation indispensables à l'équilibre des marchés », lit-on dans le rapport. Le CNJA dénonce également la part croissante des aides dans le revenu agricole (plus de 50 %), aides « perçues comme une aumône », selon

des volumes et, à terme, de la suppression des aides.

« On pourrait se demander qui est l'auteur de ce rapport », a ironisé le représentant de l'Ouest, Laurent Kerlir, qui juge ce texte digne de la Confédération paysanne. Le rapport, souvent qualifié d'« utopique », a cependant été adopté sans trop de difficultés par des agriculteurs désireux de retrouver un espoir après les crises successives de l'élevage. Le recensement de 2000, qui montre une baisse de 35 % du nombre d'agriculteurs en

Le revenu des éleveurs de bovins en hausse

Les comptes de l'agriculture 2000, rendus publics pendant le congrès de Jeunes Agriculteurs, y ont provoqué un tollé. L'enquête statistique de l'Insee montre une augmentation de 8 % du revenu des éleveurs de bovins, jusqu'à 14 % pour les éleveurs spécialisés. Cette hausse est due à « un ensemble d'éléments favorables, antérieurs à la crise de l'ESB », selon les services du ministère de l'Agriculture. Jean-Luc Duval, président de l'ex-CNJA, a jugé l'annonce de ces résultats « indigne et révoltante », tandis que, pour la FNSEA, cette hausse est « illusoire ». Cette évolution n'est pourtant pas exceptionnelle en Europe : les résultats de onze pays européens sur quinze sont en hausse en 2000, les meilleurs chiffres étant ceux des pays les plus spécialisés dans l'élevage du porc (Danemark, Belgique) et de la Finlande.

M. Duval, bien qu'elles compensent la baisse des prix. Pour eux, le « jeu de massacre » du marché mondial entraîne la recherche de gains de productivité par l'intensification de la production, des atteintes à l'environnement, l'abaissement de la qualité des produits, la diminution du nombre d'agriculteurs. Le CNJA prône une politique de prix rémunérateurs, au niveau mondial, dans le cadre d'ensembles régionaux dont les frontières seraient protégées ; cette hausse des prix s'accompagnerait d'une maîtrise

douze ans, a pesé, aussi, sur le moral des congressistes. « Nous revendiquons l'utopisme », a martelé M. Duval pendant tout le congrès.

M. Lemétayer, invité à Annecy, a soutenu la volonté d'indépendance des jeunes, mais s'est montré beaucoup plus réservé sur le fond du rapport. Quant au ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, son absence n'a pas empêché qu'il soit souvent interpellé et copieusement hué.

Gaëlle Dupont

Les députés adoptent la proposition de loi sur l'autorité parentale

LA PROPOSITION de loi du groupe socialiste sur l'autorité parentale a été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale, jeudi 14 juin, à l'unanimité moins l'abstention des députés libéraux. Ce texte redéfinit la notion d'autorité parentale, supprime toute distinction entre enfants légitimes et naturels et conforte l'exercice conjoint des responsabilités parentales, notamment en introduisant dans le code civil le recours à la médiation ainsi qu'à la résidence alternée des enfants chez chacun des parents (*Le Monde* du 12 juin 2001).

Les seules réserves émises sur le bien-fondé de la réforme l'ont été par Christine Boutin (app. UDF, Yvelines), indignée d'une nouvelle atteinte à l'« institution du mariage » : « Si être marié ou pas revient finalement au même, puisque l'on a, quoi qu'il en soit, les mêmes droits et les mêmes devoirs, à quoi bon se marier ? », a-t-elle demandé. Le groupe Démocratie libérale s'est abstenu pour protester contre le caractère « pointilliste » de la réforme du droit de la famille engagée par le gouvernement.

Le commerce extérieur et la production industrielle accusent une baisse en avril

LE COMMERCE EXTÉRIEUR de la France a accusé, au mois d'avril, un déficit de 3,2 milliards de francs (487 millions d'euros), en données corrigées des variations saisonnières, après un excédent révisé de 5,2 milliards de francs (792 millions d'euros) en mars, selon les chiffres provisoires publiés, vendredi 15 juin, par les Douanes. Sur les quatre premiers mois de l'année, les échanges extérieurs français sont excédentaires de 7,8 milliards de francs (1,19 milliard d'euros), contre un surplus de 9,8 milliards de francs (1,49 milliard d'euros) sur la même période de 2000. Par ailleurs, selon l'Insee, la production industrielle française a baissé de 0,3 % en avril par rapport à mars, une évolution identique à celle du mois précédent, et la production manufacturière a reculé de 0,7 % après une baisse de 0,4 % en mars.

DÉPÊCHES

■ **EMPLOI** : l'emploi salarié dans les secteurs privé et semi-public a continué de progresser de 0,8 % au premier trimestre 2001, malgré un léger repli par rapport au trimestre précédent, selon les statistiques publiées, jeudi 13 juin, par le ministère de l'Emploi. Cette augmentation correspond à 116 000 postes créés contre 134 200 au cours du dernier trimestre 2000. Sur un an, de mars 2000 à mars 2001, le taux de progression s'élève à 3,5 % (496 900 emplois). De son côté, l'Unedic a annoncé, jeudi, une croissance de l'emploi de 1 % au cours du premier trimestre 2001, soit 163 200 salariés supplémentaires, et de 4,3 % sur un an (656 300 emplois).

■ **VERTS** : le porte-parole national des Verts, Stéphane Pocrain, a réaffirmé, jeudi 14 juin, le soutien de son parti à la proposition de résolution du député (PS) Arnaud Montebourg, visant à renvoyer Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice. Mercredi 13 juin, le député Vert du Val-d'Oise Yves Cochet, qui guigne la succession de Dominique Voynet au gouvernement, avait déclaré qu'il ne souhaitait plus être signataire de la résolution (*Le Monde* du 15 juin).

■ **PRÉSIDENTIELLE** : des militants socialistes parisiens ont créé une association de promotion de la candidature de Lionel Jospin à l'élection présidentielle. Domiciliée dans le 5^e arrondissement, elle a pour objet de « mettre en œuvre tous les moyens de nature à faciliter et à promouvoir la déclaration de candidature » de M. Jospin.



NEW
RENAULT
DEAL



2* et 3* loyers offerts* sur la location de votre Scenic, garantie et entretien inclus.

Non, vous ne rêvez pas. Cet été, vous ne paierez pas 2 loyers sur la location de votre Renault Scenic. Mais seulement sur la location de votre Renault Scenic ! Alors, pas de décision hâtive pour votre logement ou votre éventuelle location de vacances...

Cet été,
on paie
le loyer à
votre place.

New Deal. Un nouveau mode de vie automobile.

JUSTICE Le procès de Mgr Pierre Pican, évêque de Bayeux et Lisieux, poursuivi pour « non-dénonciation d'abus sexuel et de mauvais traitements à enfants » s'est ouvert, jeudi

14 juin, devant le tribunal correctionnel de Caen. ● L'ÉCLÉSIASTIQUE est poursuivi pour n'avoir pas dénoncé les agissements de l'abbé René Bissey, condamné par la suite à dix-huit

ans de réclusion criminelle pour viol. ● IL A AFFIRMÉ n'avoir pas mesuré la gravité des faits que son vicaire avait portés à sa connaissance, pensant qu'il s'agissait « d'attouchements ».

● RECONNAISSANT avoir commis « une importante erreur d'appréciation », l'évêque a toutefois affirmé que, confronté à une situation similaire, il ne rentrerait pas « dans un

processus de dénonciation ». ● DEUX ÉVÊQUES, dont le président de la Conférence épiscopale, Louis-Marie Billé, et Jacques Fihey, évêque de Coutances, ont défendu le droit de conscience de Mgr Pican.

Mgr Pican persiste à refuser toute dénonciation d'un prêtre pédophile

L'évêque a cependant reconnu avoir commis « une importante erreur d'appréciation » dans la gestion du cas de l'abbé Bissey. Le président de la Conférence épiscopale, Louis-Marie Billé, et Jacques Fihey, évêque de Coutances, ont défendu le droit des dignitaires religieux à gérer ces situations au cas par cas

CAEN

de notre envoyé spécial

Il y a, tout d'abord, cette première partie d'audience aussi nécessaire que mornne, où s'exprime le rappel des faits reprochés à Mgr Pierre Pican, soixante-six ans, évêque de Bayeux et Lisieux, poursuivi pour

« non-dénonciation d'atteintes sexuelles et mauvais traitements à enfants », et où s'expose, à petite voix mal assurée, l'embarras de son ancien vicaire général, le Père Michel Morcel.

En décembre 1996, une mère de famille, qui ne souhaitait pas porter plainte mais seulement avertir pour prévenir, est venue dire à cet ecclésiastique effacé que son fils avait entretenu dans les années 80, alors qu'il était mineur, des relations de nature sexuelle avec l'abbé René Bissey, curé d'une paroisse de Caen. Interrogé sans tarder, celui-ci a reconnu les faits, puis s'en est expliqué, un mois plus tard, en janvier 1997, avec la mère de famille, lors d'une réunion à trois « qui s'est terminée par une prière ».

Quels termes ont été employés ? De quoi a-t-il été question ? « D'actes de pédophilie », susurre le Père Morcel. « De relations sexuelles ? », demande le président Emile Hector. « Le terme a été utilisé. » On sent quelque difficulté à ce qu'un chat soit nommé un chat. Le président

indique qu'il s'agissait de « *fellation réciproques* ».

De ces actes, juridiquement prescrits, puis de ceux, reconnus au printemps 1997, commis à une date apparemment non précisée sur d'autres enfants, dont on ne chercha pas le nom, le vicaire général a toujours dit que l'évêque avait été informé. Le président à Mgr Pican : « Vous saviez que l'abbé Bissey était un pédophile ? »

— On peut le dire.
— Vous avez pensé à quoi ?
— Des attouchements.
— A d'autres relations ?
— Pas du tout ! Ma formation, ma culture ne m'avaient jamais mis en situation d'aborder ce type de problème ! », s'exclame le salésien.

ÉCARTER UN ÉLÉMENT GÉNÉREUX

Sur le conseil de l'évêque, l'abbé Bissey est allé consulter un psychiatre, en avril 1997. Celui-ci lui a indiqué qu'il lui fallait prendre attache avec son conseil de l'ordre pour savoir s'il pouvait le prendre en charge sans le dénoncer. L'abbé a parlé aux Pères Morcel et Pican d'une possibilité de dénonciation. Puis il a été transféré dans la semaine dans un établissement psychiatrique des Côtes-d'Armor, dirigé par un médecin également diacre. L'accusation voit dans cette hospitalisation « un élément de panique », une volonté d'écartier un élément gênant et compromettant. « Pas du tout ! », rétorque l'évêque qui justifie « la distance » et l'urgence par « l'état de délabrement » de l'abbé relaté par d'autres témoins, qui

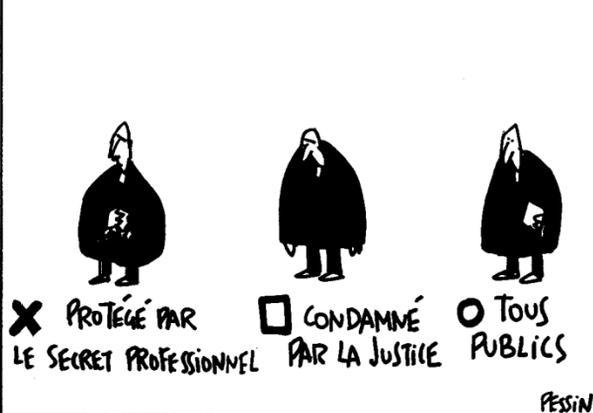
l'ont vu « au bord du suicide ». L'abbé Bissey, sur procès-verbal, a indiqué pour sa part qu'il s'était senti « poussé » à partir.

Et puis, l'audience plonge au cœur de la décision de ne pas signaler les agissements pédophiles de l'abbé aux autorités judiciaires. Le président rappelle alors la déclaration des évêques, adoptée en novembre 2000, au terme de laquelle ceux-ci ont estimé que, dans ce type d'affaires, « l'évêque ne pouvait, ni ne voulait rester passif, encore moins couvrir des actes délictueux ». « Avec le recul du temps, est-ce que vous dénonceriez ? » Réponses sur un mode abscons. Puis, sur insistance du président : « Je le conduirais à se dénoncer. »

Calme et disert, sans toujours être compréhensible, Mgr Pican développe alors son éthique de la responsabilité individuelle, qui lui fait répugner, en tant qu'évêque, « à rentrer dans un processus de dénonciation », voire à effectuer des démarches qui pourraient s'apparenter à une enquête policière : « Je ne peux pas l'admettre car je suis dans la situation du médecin », estime-t-il. Ainsi, selon lui, c'est au prêtre pédophile de trouver le chemin de la dénonciation. Et c'est aux victimes, si elles se manifestent directement, de trouver le même chemin. L'évêque, toujours selon lui, ne peut avoir, dans les deux cas, qu'un rôle d'accompagnement.

« Mais, s'inquiète M^{re} Jeanne Chevais, avocat de la partie civile, si la personne ne se dénonçait pas, feriez-vous un signalement, comme à l'éducation nationale ? »

UNE SIGNALISATION POUR NE PAS SE TROMPER DE PRÊTRE :



— La question mérite d'être posée. Je ne suis pas en mesure de répondre. »

Et un instant plus tard : « Ma conscience ayant joué dans l'option ultime de son choix personnel, non. » « N'est-ce pas important de respecter le droit [qui fait obligation de dénoncer, sauf reconnaissance du secret professionnel] ? » interroge encore M^{re} Catherine Lardon-Galeotte, également pour la partie civile. « Oui, mais dans le respect de la prise en compte de l'option de conscience qui m'est donnée d'arbitrer à l'ultime la réponse à donner. »

Sur ce terrain éthique, le président de la Conférence épiscopale,

Mgr Louis-Marie Billé, cité comme témoin, appuie le raisonnement et s'en prend à son tour aux « terroristes intellectuels » qui n'ont que cette question : « Est-ce que vous dénonceriez, oui ou non ? » « J'ai le devoir d'inclure cette question dans un ensemble de questions pour opérer le discernement dont je suis responsable », affirme le cardinal archevêque de Lyon, en mettant en garde contre les « réponses trop simples » et en se refusant à dire ce qu'il aurait fait à la place de Mgr Pican — car « on ne peut se mettre à la place d'un autre ».

De même, Mgr Jacques Fihey, évêque de Coutances, insiste sur la

relation particulière, spirituelle, qui unit le prêtre à son évêque, tout à la fois empreinte « de fraternité et de paternité ». Sa déposition rejoint celle de Mgr Pican et Mgr Billé sur la démarche que doit être à ses yeux celle de l'évêque. « Si je dénonce, je perds la confiance de ces hommes, je les enferme dans l'incapacité à s'en sortir. Ils feront d'autres victimes. Ne serait-ce finalement pas plus préjudiciable aux enfants ? »

« ERREUR D'APPRÉCIATION »

« N'avez-vous pas cependant commis une grave erreur de jugement ? », interroge le procureur Jacques-Philippe Segondat, à l'adresse de Mgr Pican. « Une importante erreur d'appréciation », rectifie l'évêque de Bayeux, qui regrette de ne pas s'être impliqué plus personnellement dans l'affaire et d'avoir trop délégué à son vicaire. Celui-ci a plaidé qu'ils n'avaient eu la mesure ni l'un ni l'autre de l'ampleur des faits révélés ultérieurement par le procès de l'abbé Bissey, qui valut à ce dernier d'être condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle — décision dont il a fait appel. Et qu'aucun acte pédophile n'avait pu être imputé à l'abbé à partir du moment où celui-ci avait été « pris en charge » par l'évêché. Lorsque Mgr Pican évoque incidemment « le monde d'humanité dans lequel nous vivons », le procureur coupe : « L'humanité, elle est aussi du côté des victimes. »

Jean-Michel Dumay

A Caen, les inconditionnels de l'évêque dénoncent un procès nourri par l'« anticléricalisme »

CAEN

de notre envoyé spécial

Dans le quartier du Chemin vert, à Caen, l'église Saint-Joseph dresse sa masse grise au milieu des immeubles. C'est une église

REPORTAGE

Un fossé d'incompréhension s'est creusé sans bruit entre la paroisse et les petites gens qui vivent alentour

moderne, comme on en construisait dans les années 60. Du béton brut élané vers le ciel, des ouvertures étroites laissant filtrer la lumière chaude des vitraux, façon Le Corbusier. Le presbytère est situé dans une maison attenante. C'est là que le Père René Bissey a exercé son ministère. C'est là qu'il recevait de jeunes adolescents, qu'il leur passait des cassettes pornographiques et les invitait à venir dans son lit, car, selon le témoignage des victimes, il disait que « c'est au prêtre de faire l'éducation sexuelle des enfants ».

La façade des immeubles a été rénovée dans des tons clairs, tandis que le béton de l'église a pris une teinte sombre. Comme un symbole du décalage, du fossé d'incompré-

hension qui s'est creusé sans bruit entre la paroisse et les petites gens qui vivent alentour. Il fait plein soleil, et les personnes âgées du quartier sont sorties dans les allées pour prendre l'air. A quatre-vingt-cinq ans, Fernande croit en Dieu mais ne pratique pas. Appuyée sur sa canne, cette respectable mamie se revoit encore petite fille, offrant un bouquet de fleurs à l'évêque de Bayeux, Mgr Suhard. C'était en 1928 et elle avait douze ans. Aujourd'hui, si Fernande croissait la route de Pierre Pican, elle lui dirait son fait : « Vous devriez avoir honte ! » « Ce doit être un homme intelligent, argumente-t-elle. Pourquoi n'a-t-il pas empêché Bissey de nuire ? Pourquoi n'a-t-il rien fait ? » En parlant de l'ancien curé, la vieille dame ne peut s'empêcher de songer à ses six petits-enfants et à ses douze arrière-petits-enfants : « Comment peut-on faire une chose pareille à un enfant ? »

Marie, elle, se souvient encore de René Bissey, « un drôle de gars, qui faisait la bise aux filles dans le car, et qui était toujours entouré de jeunes ». Cette catholique pratiquante de quatre-vingt-quatre ans habite au Chemin vert depuis vingt ans. Pour elle, « Pican a eu tort ». « Tous les gens d'ici pensent comme moi », avance-t-elle. Elle continue d'aller à la messe, mais son petit-fils de

vingt-quatre ans a décroché : « Il m'a dit : "Mamie, je ne crois plus à rien. Avec tout ce que j'ai entendu sur l'Eglise, je suis devenu athée." »

Le nouveau curé de la paroisse, le Père Roger Prospéro, est sur la défensive. Nerveusement, il se balance d'un pied à l'autre, irrité par les questions des journalistes. « Laissez-nous tranquilles ! Le procès de René a été une épreuve. Et maintenant, le procès de Pierre Pican est devenu celui de l'Eglise. On veut la peau d'un évêque ! C'est bien connu, il y a une vague d'anticléricalisme en France. »

Le grand mot est lâché : « L'anticléricalisme » est devenu l'argument définitif du noyau dur des prêtres et des laïcs engagés, qui resserrent les rangs autour de leur évêque. Alimenté par des petits faits blessants, que l'on ressasse avec amertume. « Vous croyez que c'est drôle d'entendre des adolescents qui entrent au presbytère en disant : "C'est ici la maison des violeurs" ? », s'indigne le prêtre. Les victimes de l'abbé Bissey, Roger Prospéro les connaît bien. Mais il n'a pas cru devoir leur rendre visite : « Je ne suis pas mandaté pour cela. »

Le père de la principale victime de l'abbé Bissey, aurait pourtant souhaité un peu de « compassion ». « Si Mgr Pican s'était rapproché de nous, on n'en serait pas là aujourd'hui,

affirme-t-il. Mais jamais il n'a cherché à nous joindre, jamais il ne nous a envoyé la moindre lettre. Deux évêques ont écrit à mon fils pour lui apporter leur soutien : celui d'Amiens et celui de Soissons. Et quelques prêtres du diocèse m'ont envoyé une lettre, confidentiellement. » Le père du jeune homme n'arrive pas à refermer sa blessure : « Je ne mets plus les pieds à l'église. Ça ne veut plus rien dire pour moi. »

UNE LETTRE CINGLANTE

Dans son appartement de célibataire, acheté avec un petit pécule hérité de ses parents, le Père Joseph Brion explique pourquoi il s'est porté partie civile contre Mgr Pican : « Il faut que la base de l'Eglise puisse de temps en temps s'exprimer. J'ai une dette à régler envers tous les chrétiens qui m'ont fait confiance. Je me souviens d'un gosse de mon ancienne paroisse de Livry. Sa mère m'avait demandé la permission de l'envoyer au catéchisme au Chemin vert. J'ai dit oui, bien sûr, et c'est comme ça qu'il est devenu une victime de René Bissey. »

Accoudé sur la table cirée, le Père Brion avoue qu'il n'a jamais porté l'évêque dans son cœur. Le vieux curé de campagne, à la retraite depuis 1994, a très mal pris la nomination de René Bissey à Mondeville (Calva-

dos), en 1998, quand lui demandait en vain, depuis plusieurs mois, de reprendre du service en paroisse. En septembre 1999, il a envoyé à Mgr Pican une lettre cinglante à propos de l'abbé Bissey : « Vous ignorez : alors vous êtes un incapable. Vous saviez : c'est l'indignité. »

La démarche de Joseph Brion est condamnée par tous ses collègues prêtres. « Ici, c'est la Normandie. Ces choses-là ne se font pas », explique le Père Brion. L'avocat qui le défend, Philippe Bonneau, est un diacre permanent du diocèse, mis en congé de ministère parce que, précise-t-il, il vit séparé de sa femme. « Ces gens-là ont des comptes à régler avec l'Eglise », répète à l'envie le noyau dur des catholiques. M^{re} Bonneau jure ses grands dieux que ce n'est pas le cas : « Je serais encore diacre en exercice que j'aurais agi de la même façon. » A la seule mention du Père Brion et de M^{re} Bonneau, le Père Prospéro cite sentencieusement l'Evangile : « Tout royaume divisé contre lui-même périt. » Philippe Bonneau, lui, cite un autre passage du livre des chrétiens : « Malheur à celui qui touchera à l'un de ces petits. » Puis il le commente d'une seule phrase : « Ce n'est pas l'évêque qui est sacré, c'est l'enfant. »

Xavier Ternisien

Pour l'Eglise catholique, le respect du secret permet de « protéger ce que la personne a de plus intime »

● Quelle est l'étendue du secret professionnel reconnu aux ministres du culte ?

C'est tout l'enjeu de ce procès. La jurisprudence a constamment reconnu que le secret de la confession entraine dans le cadre du secret professionnel. Dans un arrêt du 4 décembre 1891, la Cour de cassation avait estimé que les confidences reçues par les ministres du culte en dehors de la confession, mais dans l'exercice de leur ministère, étaient également couvertes par le secret. Le secret professionnel était ainsi étendu aux ministres des cultes non catholiques, tels que les pasteurs protestants, qui ne pratiquent pas la confession. Plusieurs arrêts récents sont venus confirmer cette position dans des procédures civiles.

● Quelle importance l'Eglise catholique accorde-t-elle au respect du secret ?

La seule finalité du secret dans l'Eglise catholique est « de protéger la liberté reconnue à toute personne

de parler de ce qu'elle porte en elle de plus intime », selon le Père Patrick Valdrini, recteur de l'Institut catholique de Paris, dans un article de la revue *Croire aujourd'hui* paru en mai. Il en va ainsi du secret de la confession et du secret de la confiance, de même que de celui gardé par les tribunaux ecclésiastiques. Si l'Eglise levait le secret, les fidèles n'oseraient plus s'adresser à elle, estiment les représentants de l'Eglise catholique.

● Quel rôle joue le secret dans les actes de pédophilie ?

Marie-Jo Thiel, expert consulté par les évêques, insiste sur « l'étrange capacité d'occultation » qui caractérise la pédophilie. « L'enfant victime est sommé par son agresseur de garder le secret, sous peine de représailles, tandis que le coupable appartient à une institution qui l'a chargé de garder le secret sur beaucoup de confidences qu'il reçoit. Bref, tout cela porte à l'occultation des faits pédophiles, de sorte que ces abus perdurent sans que personne ne puisse

s'en alerter et encore moins s'en émouvoir. » La principale victime du Père Bissey a expliqué comment celui-ci le contraignait au silence : « C'est un secret entre toi, moi et Dieu. Si tu parles, tu auras des ennuis avec Dieu », lui disait-il.

● Quelle est la position des évêques sur la dénonciation d'actes présumés de pédophilie commis par des prêtres et dont ils auraient connaissance ?

Dix-neuf prêtres sont mis en examen pour pédophilie

Selon un recensement établi par la Conférence des évêques de France, 19 prêtres sont actuellement mis en examen pour viol ou agressions sexuelles sur mineurs de moins de quinze ans, et 7 d'entre eux attendent leur procès en détention. Par ailleurs, 30 prêtres auraient fait l'objet d'une condamnation récente, dont 11 à une peine de prison ferme et 17 à une peine avec sursis. L'Eglise catholique de France compte en tout 25 000 prêtres.

Le secrétariat général de l'épiscopat prépare pour la fin de l'année un vade-mecum, qui devrait être distribué à 100 000 exemplaires aux éducateurs des institutions catholiques. A la rentrée, un groupe de travail présidé par Mgr Aubertin, évêque de Chartres, sera mis en place pour informer les diocèses.

Au mois de novembre 2000, les évêques de France ont rendu public une déclaration sur ce sujet. Elle explique que « la responsabilité de l'évêque, en ce domaine, est à la fois claire et délicate. Il ne peut ni ne veut rester passif, encore moins couvrir des actes délictueux. (...) Souvent, il n'est pas facile à un évêque de réunir les éléments suffisants et sûrs lui permettant de savoir si un prêtre a commis des actes pédophiles ». Les

évêques affirment aussi que « les prêtres qui se sont rendus coupables d'actes de pédophilie doivent répondre de ces actes devant la justice. Il est nécessaire qu'ils réparent le mal qu'ils ont fait et portent le poids de la peine infligée par l'Eglise et par la société ». Cependant, l'idée de devoir « dénoncer » un prêtre répugne à la plupart des évêques. Cette attitude s'ancre dans le lien particulier unissant un prêtre et son évêque, qui a partie liée avec une « paternité spirituelle ». Comme le souligne le jésuite Paul Valadier, la relation d'un prêtre à un évêque « n'est pas celle d'un chef d'entreprise sur ses salariés ». Les responsables de l'Eglise font valoir qu'avant d'effectuer un signalement auprès des autorités judiciaires, un évêque peut mettre en œuvre toute une série de mesures (éloignement du prêtre, interdiction d'exercer sa charge, injonction de se dénoncer). Le recteur de l'Institut catholique de Paris considère néanmoins que, « si les actes qui relèvent de la liberté

religieuse disposent de moyens de régulation spécifiques (...), ils ne peuvent être en contradiction avec l'intérêt général de la société ».

X. T.

L'ENCAISSEUR DU FRAC®



REND VISITE À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tel 0153209353 - Fax 0153209350
www.encaisseurdufrac.com

Le Comité d'éthique s'oppose à la reconnaissance d'un « droit » à ne pas naître handicapé

Les sages se prononcent dans le débat suscité par l'« arrêt Perruche »

Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) devait rendre public, vendredi 15 juin, un avis traitant des questions relatives au handicap et au préjudice soulevés par l'arrêt de la Cour de cassation dénommé « arrêt Perruche ».

Le CCNE s'oppose à la reconnaissance d'un « droit » à ne pas naître handicapé.

LE PROFESSEUR Didier Sicard, président du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), devait rendre public, vendredi 15 juin, un avis traitant des questions relatives au handicap et au préjudice. Cet avis avait été demandé au CCNE, le 15 mars, par Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité. Ce document constitue un élément important dans le débat soulevé par l'arrêt de la Cour de cassation du 17 novembre 2000. La décision, dénommée « arrêt Perruche », concernait la réparation, dans le cadre de recours judiciaires, du préjudice subi par un enfant gravement handicapé depuis sa naissance du fait d'une rubéole congénitale non diagnostiquée lors de la grossesse de sa mère (*Le Monde* daté 19-20 novembre). Deux membres de ce comité (le sénateur Henri Caillavet et le professeur Jean-Pierre Changeux, ancien président du CCNE) se sont abstenus en exprimant « de sérieuses réserves ».

«*thérapeutique*» de grossesse (...). Indépendamment du préjudice subi par les parents, qui peut en effet légitimement donner droit à réparation, la reconnaissance de la responsabilité des professionnels dans un préjudice dont l'enfant serait victime conduit à la déduction qu'il eût mieux valu qu'il ne naquît pas, voire qu'il avait un droit à ne pas naître handicapé, compte tenu de la piètre qualité de la vie qui lui est proposée. »

CONSÉQUENCE « REDOUTABLE »

Pour autant, le CCNE souligne avec force que la reconnaissance ou l'affirmation d'un « droit à ne pas naître handicapé » n'est pas sans poser de graves questions, « tant sur la logique de cette affirmation que sur les conséquences pratiques qui risqueraient d'en découler ». La première d'entre elles, « redoutable », est que cette affirmation pourrait s'appliquer directement à des parents qui, correctement informés du diagnostic d'un probable handicap de leur enfant à naître, auraient, en leur âme et conscience, décidé de laisser se développer le fœtus et de l'accueillir avec son handicap.

La liberté de décision de la mère, reconnue par la loi de 1975 sur la dépenalisation de l'interruption de grossesse, serait toutefois opposable à la revendication d'un tel droit de l'enfant. Mais le CCNE note que « se dessine aujourd'hui une interprétation différente, selon laquelle la logique de la loi serait bien celle de la reconnaissance d'un droit "subjectif" de l'enfant à ce que lui soit évitée une vie préjudiciable ».

Pour les membres du Comité, la perspective d'une augmentation d'actions en réparation d'un préjudice d'être né affecté d'anomalies ressenties comme intolérables induirait probablement un réflexe normatif d'autoprotection des professionnels et des familles. « Les spécialistes du diagnostic prénatal seraient enclins, afin de se préserver, à proposer à la femme la panoplie complète [...] des moyens de dépistage disponibles, et, pour eux-mêmes, de développer la panoplie complète des protections juridiques. La femme enceinte pourtant prête à accueillir dans sa famille l'enfant quel que soit son handicap se verrait éventuellement dissuadée de donner suite à son projet de laisser prolonger la grossesse. » Au terme de cette analyse, après avoir rappelés

« le devoir impératif de la société en faveur des plus malheureux de ses membres », le CCNE estime que « la solidarité sociale doit être garantie de telle sorte que la décision de la mère mise au courant du risque de naissance d'un enfant handicapé ne dépende que de son appréciation personnelle de la situation [...] et non pas des difficultés matérielles d'accueil et de soutien qu'elle et son conjoint auraient à affronter sans disposer de l'aide nécessaire et possible ».

« La reconnaissance d'un droit de l'enfant à ne pas naître dans certaines conditions [...] risquerait de faire peser sur les parents, les professionnels du diagnostic prénatal et les obstétriciens une pression normative d'essence eugénique », ajoutent les sages du Comité, qui, tiennent-ils à rappeler, sont totalement opposés à l'établissement « de critères normatifs définissant par eux-mêmes, indépendamment du sentiment de la mère, un seuil de gravité justifiant l'élimination des fœtus anormaux ».

Jean-Yves Nau

Lionel Jospin renonce à légaliser le clonage à visée thérapeutique

Le gouvernement a choisi de suivre l'avis rendu jeudi par le Conseil d'Etat sur le projet de loi bioéthique et de ne pas autoriser le « prélèvement de cellules » sur des personnes volontaires. M. Chirac était opposé à cette technique

UNE ÉTAPE importante dans le débat sur la bioéthique vient d'être franchie. Contrairement à ce qu'il avait initialement programmé, le gouvernement ne proposera pas d'autoriser par voie législative la pratique du clonage dit thérapeutique, cette technique qui, de l'avis des biologistes, pourrait permettre de soigner de nombreuses affections aujourd'hui incurables. Lionel Jospin a, sur ce point, choisi de suivre les conclusions de l'assemblée générale du Conseil d'Etat qui, à une voix de majorité, s'est prononcée, jeudi 14 juin, contre cette disposition.

Sans jamais utiliser le terme de « clonage thérapeutique », le texte de l'avant-projet de loi du gouvernement prévoyait bien d'autoriser, sous certaines conditions très précises, le « prélèvement de cellules » sur des personnes volontaires. Les noyaux de ces cellules auraient ensuite pu être inclus dans des ovocytes énucléés afin de constituer des embryons humains, ces derniers ne pouvant toutefois pas être utilisés à des fins procréatives.

Tout en condamnant de manière

explicite le clonage reproductif, le gouvernement entendait ainsi permettre aux biologistes français de participer aux recherches dans ce domaine en pleine expansion. Présentant le 28 novembre 2000 les grandes lignes de l'avant-projet de loi de lecture des lois de bioéthique de 1994, le premier ministre s'était dit convaincu du fait que « la société française aspire à ce que la prise en compte de valeurs fondamentales encadre, sans les rendre impossibles, l'avancée des connaissances scientifiques et leurs applications potentielles dans le domaine de la santé humaine. »

RÉIFICATION DE L'EMBRYON

Il répondait ainsi par avance aux arguments de ceux pour qui la légalisation de la pratique du clonage thérapeutique conduirait à une réification de l'embryon humain tout en constituant l'étape précédant l'acceptation du clonage reproductif. Cette disposition était, au sein du gouvernement, défendue notamment par les ministres de la recherche et de la santé.

La controverse avait été relancée,

début février, par le président de la République. S'exprimant à Lyon dans le cadre d'un congrès mondial sur les sciences du vivant, Jacques Chirac avait, pour la première fois, pris publiquement position contre la légalisation de la technique du clonage thérapeutique. « Je ne suis pas favorable à l'autorisation du clonage thérapeutique, avait déclaré M. Chirac. Il conduit à créer des embryons à des fins de recherche et de production de cellules et, malgré l'interdit, rend matériellement possible le clonage reproductif et risque de conduire à des trafics d'ovocytes. »

On précise à l'hôtel Matignon qu'en prenant acte du vote de l'assemblée générale du Conseil d'Etat, M. Jospin espère qu'un large débat démocratique pourra s'ouvrir sur ce sujet très sensible afin que la question puisse être mieux abordée lors de l'examen, sans doute pas avant 2002, du texte par le Parlement. Seule la Grande-Bretagne a, aujourd'hui, autorisé par voie législative la pratique du clonage thérapeutique.

J.-Y. N.

M^{me} Lienemann annonce la réquisition de 430 logements en région parisienne

LA PROCÉDURE est spectaculaire, son impact plus modeste. La secrétaire d'Etat au logement, Marie-Noëlle Lienemann, a communiqué, jeudi 14 juin, le nombre de logements vacants que les pouvoirs publics souhaitent réquisitionner pour des familles en difficulté. Une première « save » a été tirée, jeudi : 308 logements et 120 « chambres ou studios » vides, situés à Paris, dans les Hauts-de-Seine, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, devraient être concernés. En principe, une deuxième vague de réquisitions sera annoncée avant la mi-juillet ; elle touchera d'autres départements d'Île-de-France et de grandes agglomérations de province.

« Ce n'est pas la panacée », a déclaré M^{me} Lienemann à propos d'une procédure que son prédécesseur, Louis Besson, ne goûtait guère. L'initiative du gouvernement doit être vue comme une « réponse à des situations d'urgence ». Les logements réquisitionnés, qui appartiennent surtout à des petites sociétés civiles immobilières, seront attribués en priorité à des ménages touchés par le saturnisme ou vivant dans un habitat insalubre, ainsi qu'à des familles « très en difficulté sociale ». Celles-ci entreront dans les lieux avant le début de l'hiver, s'est engagée M^{me} Lienemann. Dans l'interval, les services de l'Etat doivent encore notifier aux propriétaires qu'ils perdront la jouissance de leurs biens (sauf s'ils s'engagent à mettre fin à la vacance de leur patrimoine) ; puis les logements seront, le cas échéant,

« retapés » de manière à être habitables. Le plan dévoilé jeudi a, pour l'heure, une ampleur moindre que celui engagé en août 1995 et en janvier 1996 par le gouvernement d'Alain Juppé. A l'époque, quelque 1 200 réquisitions avaient été annoncées et « 1 011 réellement effectuées », précisent les services de M^{me} Lienemann. Cet écart s'explique par l'amélioration de la situation économique : aujourd'hui, les immeubles « susceptibles d'être réquisitionnés » sont moins nombreux qu'au milieu des années 1990, période de récession immobilière.

« CONSOLIDATION » EN HLM

En outre, les procédures ne sont plus les mêmes. Le gouvernement de M. Juppé s'était appuyé sur une ordonnance de 1945 qui prévoyait la possibilité de réquisitionner tous les logements vides. De nouvelles règles ont été instituées par la loi de 1998 contre les exclusions de juillet 1998 : dans ce cadre, seules les personnes morales peuvent se voir déposséder de leurs biens – moyennant un dédommagement.

Normalement, la réquisition ne peut pas durer plus de douze ans, mais le gouvernement souhaite que les logements « prélevés » basculent définitivement dans le patrimoine HLM ; cette « consolidation » a d'ailleurs été réalisée – ou est en train de l'être – sur la quasi-totalité des immeubles réquisitionnés en 1995-1996 à Paris.

Bertrand Bissuel



COGEFI
Conseil et Gestion Financière
Partager les mêmes valeurs, c'est capital

DÉCOUVREZ

UNE STRATÉGIE GAGNANTE ET RASSURANTE

Cogefi, maison spécialisée dans la gestion directe sous mandat et la gestion collective, se distingue par sa capacité à mener, pour chacun de ses clients, une stratégie performante et sécurisante.

LE PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ

Sicav Mixtes Internationales

1^{er} sur 3, 5 et 10 ans

COGEFI FRANCE

Sicav Actions Françaises, éligible au PEA

3^{ème} sur 3 ans,
1^{er} sur 5 ans

COGEFI PROSPECTIVE

Sicav Petites et Moyennes Valeurs Françaises, éligible au PEA

1^{er} sur 2 et 3 ans

COGEFI CARPE DIEM

FCP Nouveau Marché Valeurs Françaises, éligible au PEA

2^{ème} sur 2 ans

LARGE CHOIX DE PLACEMENTS

- Compte - titres • PEA • Assurances - Vie multi-supports ou dédiées • Contrats de capitalisation

RÉSULTATS SOLIDES ET DURABLES

- Des scores d'excellence, en valeur, comme en classement
- Sur plusieurs années consécutives*
- Des résultats souvent cités en référence
- Une gamme d'OPCVM régulièrement primée

LES VICTOIRES DES SICAV 1998
LA TRIENNE - MICHON

LES PALMES DE LA VIE FRANÇAISE
1997 - 1998

VAINQUEUR DES SICAV 2000
L'ALPHABET

Le Portefeuille Diversifié Cogefi France

PERSONNALISATION AVANT TOUT

- Respect des personnes • Interlocuteur privilégié
- Dialogue approfondi

INDÉPENDANCE ET SÉCURITÉ

- Cogefi : contrôlée par ses dirigeants depuis 1989
- Actionnaire de référence : Cynil Finance (Groupe des Mutuelles de Mans)

*Résultats de notre gamme d'OPCVM : Classement Standard & Foor's Funds Services arrêté au 29/12/00. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir.

Pour plus d'informations sur COGEFI, vous pouvez consulter notre site www.cogefi.fr

Ou contacter à Paris, Arnaud LANQUEST, Arnaud SAINT OLIVE, Emmanuel de LA PALME au : 01 40 06 02 22 et Guy AGOÛNE ou Gérard MOREAU au bureau de Nantes au : 02 40 08 22 77

Pour recevoir notre documentation sans engagement de votre part, retournez-nous ce coupon :

COGEFI PARIS 11, rue Auber 75009 Paris Fax : 01 42 66 56 96 COGEFI NANTES 8, rue de Gorges 44090 Nantes Fax : 02 40 08 05 11

M M M M

Prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville : Téléphone : E-Mail :

Laboratoire et Brevet : en application de l'article L.27 de la loi de 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux bases, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour tout renseignement concernant :

La nouvelle loi sur la présomption d'innocence « correctement appliquée », selon la chancellerie

La réforme a toutefois entraîné une surcharge importante de travail pour les magistrats

La ministre de la justice a rendu public, jeudi 14 juin, un rapport de l'inspection des services judiciaires sur les premiers mois d'application de la

sur la présomption d'innocence, entrée en vigueur le 1^{er} janvier. Depuis le début de l'année, le nombre de gardes à vue et de placements en détention

provisoire a nettement chuté par rapport à 2000. La loi a cependant entraîné une surcharge de travail importante pour les magistrats.

LE « BOGUE judiciaire » n'a finalement pas eu lieu. Redoutée par les magistrats qui dénonçaient une réforme « inapplicable » en l'absence de moyens, la loi sur la présomption d'innocence a, semble-t-il, trouvé son rythme de croisière. Six mois après son entrée en vigueur, le 1^{er} janvier, la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a rendu public, jeudi 14 juin, une première estimation de la réforme, dressée par l'inspection des services judiciaires. « Ce bilan n'est ni celui d'une catastrophe judiciaire ni celui d'une application sans questions, a relevé la garde des sceaux. Contrairement à ce que certains ont pu dire, la loi est appliquée et appliquée correctement. » Réformant en profondeur la procédure pénale, la loi a cependant entraîné une surcharge importante de travail pour les magistrats, qui pourrait provoquer des difficultés de fonctionnement s'il n'y était pas remédié.

● **La garde à vue.** Le nombre de gardes à vue a baissé de 10 % de janvier à avril, par comparaison avec les quatre mois correspondants en 2000. L'arrivée de l'avocat à la première heure de garde à vue n'a pas suscité de difficultés, même si la présence des avocats est plus régulière en zone urbaine qu'en zone rurale, du fait de l'éloignement des brigades de gendarmerie. « Ce qui ressort sans ambiguïté, c'est que loin des traumatismes annoncés, la réforme s'est installée progressivement », a commenté M^{me} Lebranchu. Par ailleurs, la ministre a affirmé que « le matériel est prêt et les personnels formés », pour l'entrée en vigueur de l'enregistrement audiovisuel des gardes à vue de mineurs, le 16 juin.

● **La détention provisoire.** Confiés désormais à un juge des libertés et de la détention à la place du juge d'instruction, les placements en détention provisoire ont nettement chuté depuis le début de l'année : de janvier à mai, 26 % de per-

sonnes en moins ont été placées sous mandat de dépôt par rapport à la même période en 2000. « Cela représente plus de 2 500 personnes qui ne sont pas allées en détention provisoire », a expliqué la garde des sceaux, qui a affirmé que « c'est la première fois qu'une réforme de la détention provisoire réussit ». En revanche, le nombre de personnes placées en détention provisoire à un instant « t » n'a baissé que de 6 % de décembre 2000 à mai 2001, notamment parce que la durée de la détention « réservée aux cas les plus complexes, s'est plutôt allon-

au juge tout acte estimé utile) ont alourdi le travail des juges. Les moyens en photocopie étant limités, les magistrats rencontrent des difficultés à reproduire en plusieurs exemplaires leur dossier d'instruction. Les juges rencontrés par l'inspection considèrent ainsi que « l'accentuation du formalisme présente le risque d'allonger la durée des instructions et d'amoin-drir leur qualité ».

● **L'appel des décisions des cours d'assises.** Les taux d'appel des personnes condamnées pour crime sont de 26,8 % sur les trois

aménagement de peines et de faire appel, rentre pleinement en vigueur le 16 juin. Les juges d'application des peines manquent cependant toujours de greffiers pour la mettre en œuvre. Des greffiers seront donc nommés en juillet, et de nouveaux postes devraient être attribués en 2002. Les juridictions régionales des libérations conditionnelles, qui siègent pour les condamnés à plus de dix ans de réclusion, fonctionnent, elles, depuis le début de l'année. Une augmentation des libérations conditionnelles de 28 % sur les mois de janvier et février a d'ailleurs été enregistrée. La garde des sceaux a estimé que cette tendance prouve « qu'un espoir existe, notamment pour les condamnés longues peines qui ont fait des efforts significatifs dans le sens de la réinsertion ». « Ceci pourrait contribuer à une amélioration du climat et donc de la sécurité dans nos établissements », a espéré M^{me} Lebranchu.

● **Les difficultés de mise en œuvre de la loi.** Entrée en vigueur à moyens constants, la loi a créé une surcharge de travail pour les professionnels, qui n'est pas sans incidences sur le fonctionnement des juridictions. Selon le rapport d'inspection, plusieurs tribunaux ont dû supprimer des audiences pour faire face aux nouvelles charges. Le travail des juges des libertés se termine parfois tard dans la nuit, jusqu'à 4 heures du matin au tribunal de Pontoise. Les parquets, mobilisés à chaque étape de la procédure, éprouvent dorénavant des difficultés à s'investir dans la politique de la ville ou la prévention de la délinquance juvénile. « Ces répercussions ont accentué une situation déjà fragile », relève l'inspection, qui appelle à « un renforcement des effectifs, notamment pour le parquet, les greffes, et l'application des peines ».

Cécile Prieur

Une mission sur la sécurité dans les prisons

La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, à l'issue d'une rencontre avec les syndicats pénitentiaires, a confié, jeudi 14 juin, une mission sur la sécurité dans les prisons au directeur des services pénitentiaires de Paris, Jean-Marc Chauvet. Il doit proposer des « mesures urgentes », le 20 juillet, et rendre son rapport le 30 septembre. M^{me} Lebranchu a par ailleurs annoncé la création d'une « cellule opérationnelle regroupant toutes les personnes chargées de la sécurité » et annoncé que le statut des personnels serait modifié pour mieux valoriser « les actes de courage et de dévouement ».

La prise en otage de deux surveillants à la maison d'arrêt de Fresnes, les 27 et 28 mai, avait provoqué un important mouvement de protestation. L'entente syndicale, satisfaite de ces premières mesures, a cependant donné jusqu'au 20 juin à la ministre pour répondre à la demande d'augmentation d'effectifs, une nouvelle journée de mobilisation étant prévue le lendemain.

gée ». Selon la chancellerie, la réforme n'a pas eu pour conséquence de faire baisser le nombre d'instructions au profit des comparutions immédiates, qui ont baissé de 12,5 % depuis janvier. La détention provisoire dans le cadre de la comparution immédiate a elle aussi chuté de l'ordre de 21 %.

● **L'instruction.** Malgré la perte de leur pouvoir en matière de placement en détention provisoire, la charge de travail des juges d'instruction n'a pas baissé. Selon l'inspection, les nouveaux droits offerts aux parties civiles et mis en examen (possibilité de demander

premiers mois de l'année, alors que la chancellerie prévoyait une fourchette d'appel de 30 à 50 %. « Le raz de marée des appels, que certains redoutaient, n'a pas eu lieu », a commenté M^{me} Lebranchu. Cependant, la ministre a souligné que le plein impact de la réforme sera surtout sensible en septembre. A cette date, des magistrats et des greffiers supplémentaires seront affectés au service de la cour d'assises.

● **L'application des peines.** La réforme, qui a octroyé la possibilité aux détenus d'être assistés par un avocat pour l'obtention d'un

La mise en examen d'un proche de M. Falcone ouvre de nouvelles pistes aux juges

CENTRÉE à l'origine sur des ventes d'armes à destination du gouvernement angolais, l'enquête des juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez semble devoir opérer plusieurs détours par la Chine, le Congo et la Colombie. Autant de pays dans lesquels l'homme d'affaires Pierre-Joseph Falcone, à l'origine des ventes d'armes contestées, a investi – ou tenté d'investir – dans des conditions qui intriguent les enquêteurs.

Mis en examen le 23 mai pour « recel d'abus de biens sociaux », Nicolas Antaki, un proche de M. Fal-

cone, a été questionné sur certains de ces investissements. M. Antaki, qui a commencé à travailler en 1995 pour Brencio, la société de M. Falcone, est poursuivi pour avoir perçu, en plus de ses salaires, environ 170 000 francs en espèces par an, entre 1995 et 1999, ainsi que 110 000 dollars (847 000 francs), versés sur un compte luxembourgeois en 1997, en marge d'opérations qu'il avait conduites à l'étranger.

Il dit être intervenu dans un projet de vente de camions au Congo, en 1995. « M. Falcone m'a demandé de superviser le contrat et de l'envoyer par

fax à M. Sulitzer », a-t-il déclaré aux enquêteurs. Il a précisé n'avoir rencontré qu'« en 1998 » l'auteur à succès – également mis en examen, en décembre 2000, pour avoir perçu des espèces de M. Falcone – dans les locaux de Brencio. « Je ne sais pas ce qu'il venait faire. [M. Falcone] ne m'a jamais dit quel était le rôle de M. Sulitzer dans ses affaires. » En décembre 2000, M. Sulitzer avait indiqué aux policiers s'être borné à mettre en relation M. Falcone et Jean-Marc Oury, l'ancien PDG de la Compagnie immobilière Phénix, qu'il « connaît [t] depuis longtemps », avant de préciser qu'à sa connaissance, ce projet n'avait finalement pas abouti.

Nicolas Antaki a également mené une mission en Colombie, en 1997, à la demande de M. Falcone, qui souhaitait acquérir cinq hôtels. « Le prix demandé par le vendeur au départ [était] de 20 millions de dollars », a indiqué M. Antaki. « Je ne sais pas exactement le prix qui a été réglé, mon évaluation a été d'un peu plus de 15 millions de dollars », a-t-il ajouté. Un an plus tard, M. Antaki est intervenu sur un projet d'hôtel-casino à Luanda, que Pierre-Joseph Falcone aurait initié « à la demande » du président angolais José Eduardo Dos Santos. Le montage mis en œuvre à l'occasion de cette opération paraît intriguer les enquêteurs, notamment la présence de la Compagnie hôtelière d'Afrique australe (CHAA). « Concernant cette structure, dont le siège est au Delaware [aux Etats-Unis], j'ai un doute quant à sa composition », a affirmé M. Antaki.

M. Antaki est aussi apparu, cette fois, en tant que dirigeant d'Alternative communication (AC) – une société, spécialisée dans le mobilier urbain, créée en 1995 par M. Falcone – dans le cadre de projets au Maroc, au Brésil, en Russie, au Mexique et en Chine. Dans ce dernier pays, AC aurait obtenu le marché des panneaux publicitaires de l'aéroport de Nankin. « Le chiffre d'affaires est infime et suffit tout juste à l'autofinancement », a affirmé M. Antaki, qui a déclaré qu'il ignorait le rôle qu'aurait pu jouer M. Sulitzer dans le montage

de ce dossier. Pour justifier certains versements en liquide, ce dernier avait affirmé qu'ils correspondaient à une mission menée au profit de M. Falcone « dans le cadre de l'opération des panneaux publicitaires en Chine ».

Fabrice Lhomme

► www.lemonde.fr/angolagate

Le procès de Jacques Kaisersmertz s'est ouvert vendredi 15 juin

LA PREMIÈRE AUDIENCE du procès de Jacques Kaisersmertz, ancien instituteur accusé d'actes pédophiles, s'est ouverte vendredi 15 juin devant la cour d'assises de la Nièvre après quatre jours de retard en raison de la fuite de l'accusé (*Le Monde* du 13 juin). Selon le rapport établi par deux médecins qui l'ont examiné à la maison d'arrêt de Nevers, l'ancien instituteur de Cosne-sur-Loire, est « totalement apte à être jugé » et ne présente « aucun trouble psychique objectif », ni « aucun trouble du jugement ». Les avocats de l'accusé devaient déposer une demande de renvoi afin que ce procès « ait lieu dans les meilleures conditions ».

La justice américaine bloque la demande d'asile de Karim Kamal

KARIM KAMAL devra attendre jusqu'au vendredi 22 juin pour voir éventuellement confirmer l'asile politique que lui a accordé un juge américain (*Le Monde* du 15 juin). Ce dernier l'estimait victime de « persécutions » de la justice niçoise à la suite d'un divorce conflictuel avec son épouse, et du blocage de ses demandes d'enquête sur des actes de pédophilie impliquant des magistrats niçois dont aurait été victime sa fille, Lauriane. La demande de ce citoyen français, réfugié aux Etats-Unis depuis 1994, a fait l'objet d'une opposition du département de la justice à Washington qui s'appuie sur un vice de forme. Selon Dalila Kamal-Griffin, sœur et avocate de M. Kamal, contactée par *Le Monde* vendredi matin, la justice fédérale serait prête à lever son objection, confirmant ainsi l'asile politique accordé à son frère.

Les écoutes administratives en baisse

LES DEMANDES d'écoutes administratives ont baissé en 2000, a annoncé, jeudi 14 juin, le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), Dieudonné Mandelkern. Les services de sécurité ont effectué 4 289 demandes d'interception, soit une baisse de 8,49 % par rapport à 1999. Parmi elles, 114 n'ont pas fait l'objet d'une autorisation. 45 % des demandes concernaient des affaires de criminalité organisée, 36 % des cas d'activités terroristes et 16 % des menaces pour la sécurité nationale. Les interceptions judiciaires sont également en recul : elles ont chuté de 43 % en cinq ans.

En revanche, la commission constate que les matériels en vente libre, qui peuvent être utilisés pour réaliser des écoutes sauvages, sont de plus en plus prisés. La CNCIS a examiné 525 demandes – dont 14 ont été rejetées – de commercialisation et de détention de ces appareils en 2000, soit une augmentation de 160 % en trois ans.

DÉPÊCHES

■ **INTERNET : l'association antiraciste J'Accuse... ! Action internationale pour la justice (AIPJ)** a indiqué, jeudi 14 juin, avoir décidé de poursuivre en référé seize fournisseurs d'accès à Internet, dont Bouygues Télécom, AOL France, Wanadoo (France Télécom), Club-Internet. Selon l'association, ces fournisseurs « ne font rien » pour bloquer l'accès à un « portail ». Front14, domicilié aux Etats-Unis renvoyant à « plus de 420 sites » néonazis ou affirmant la suprématie de « la race blanche ».

■ **INCESTE : un homme de 43 ans a été mis en examen pour le viol de sa fille** de trois ans et placé en détention préventive à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne). La fillette a été retirée de son domicile familial de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne) lundi 11 juin et placée dans un foyer d'accueil. Le parquet de Melun a également ouvert une information judiciaire pour non-dénonciation de crime à l'encontre de la mère de l'enfant. Les faits ont été révélés grâce à l'institutrice de l'enfant, alertée par les remarques et l'état dépressif de la fillette. Le directeur de l'établissement a aussitôt prévenu la médecine scolaire et l'inspection académique qui ont fait remonter le signalement jusqu'au procureur de la République de Melun.

■ **HÔPITAL : une patiente de 79 ans arrivée en urgence** au centre hospitalier Lyon Sud, est décédée, jeudi 14 juin, en cours d'intervention à la suite d'une panne d'électricité d'une heure. Les groupes électrogènes de secours n'ayant pas fonctionné, l'équipe chirurgicale a été privée d'une partie des équipements nécessaires à l'intervention.

■ **POLICE : les élections professionnelles chez les commissaires et les officiers** n'ont pas bouleversé les rapports de force. Avec 80,08 % des suffrages, le syndicat des commissaires et haut fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN) progresse légèrement, même s'il perd un siège en commission paritaire au bénéfice de l'Unsa-Police (17,43 %). Chez les officiers, Synergie enregistre une hausse sensible avec 34,02 % contre 26,2 % en 1998, et gagne un siège en commission paritaire. Le Syndicat national des officiers de police (SNOP) reste majoritaire avec 59 % des suffrages.

SICAV ET FCP du CRÉDIT AGRICOLE

CHANGEMENTS DE NOM

19 juin 2001...

Des noms plus simples pour reconnaître en un coup d'œil, et pourquoi pas redécouvrir, l'univers de vos principaux fonds d'investissement.

DEUX RADICAUX pour identifier rapidement deux gammes aux objectifs d'épargne complémentaires.

● Dans la gamme **ATOUT...**

Retrouvez nos Sicav investies en actions et profitez, sur le long terme, du potentiel de performance des Bourses françaises, européennes ou internationales, notamment au sein de votre PEA.

Atout Futur devient **Atout France**

Eurodyn devient **Atout Europe**

Univers Actions devient **Atout Monde**

● Dans la gamme **CAPITOP...**

Retrouvez nos Sicav et Fonds Communs de Placement monétaires pour rémunérer votre trésorerie ou investis en obligations pour dynamiser et diversifier un portefeuille obligataire.

Univar devient **Capitop Monétaire**

Amplia devient **Capitop Trésorerie**

Revenu Vert devient **Capitop Revenu**

Oblifutur devient **Capitop Euroblig**

Univers Obligations devient **Capitop Mondoblig**



CRÉDIT AGRICOLE
ASSET MANAGEMENT

Participez à la 5^e édition du

Prix Le Monde

de la recherche universitaire

Si vous avez soutenu votre thèse entre le 1^{er} octobre 2000 et le 31 octobre 2001, le Prix Le Monde de la recherche universitaire vous offre la possibilité de publier vos travaux dans la collection « Partage du savoir ».

Renseignements: 01-44-97-54-95, chupin@lemonde.fr

La protection des côtes corses, enjeu d'un développement maîtrisé

L'article 12 du projet de loi sur le statut de l'île prévoit un aménagement de la loi littoral. Les élus nationalistes estiment que le texte n'offre pas assez de garanties et l'exécutif de l'Assemblée régionale minimise ses conséquences

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Le gouvernement sera-t-il conduit à amputer le projet de loi sur la Corse de l'article consacré à l'aménagement du littoral ? Objet de peu d'attention au cours des discussions qui ont réuni, depuis fin 1999, les élus corses et le gouvernement, l'article 12 sème aujourd'hui le trouble parmi les principaux soutiens au projet de loi. Dénoncé par les nationalistes, qui affichent leur insatisfaction par rapport au projet global, peu soutenu par les élus corses qui en furent pourtant les promoteurs, cette ouverture de la loi sur le littoral aux spécificités de la Corse n'est, à ce jour, défendue que par les services de l'Etat.

Le rapporteur du projet de loi, le député (PS) Bruno Le Roux devait effectuer, vendredi 15 juin, un bref séjour en Corse pour expliciter les termes du débat parlementaire, et notamment l'article décrivant les nouveaux pouvoirs de l'Assemblée de Corse en matière d'aménagement du littoral. Les deux porte-parole des nationalistes, Paul Quas-tana et Jean-Guy Talamoni, ont refusé de rencontrer M. Le Roux. Le préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix, s'efforce, pour sa part, de faire œuvre de pédagogie, précisant, dans un communiqué publié le 12 juin, qu'« il est indispensable de séparer le préjugé de la réalité ».

Convaincus que la Corse ne peut connaître de développement économique durable sans ouvrir son territoire à un tourisme maîtrisé, une partie des élus corses, notamment l'actuel directeur de l'Agence chargée du tourisme au sein de l'Assemblée de Corse, Michel Polver-



Deux départements plutôt bien protégés

■ PLAGES

■ Acquis par le Conservatoire du littoral avant le 1^{er}/1/1998

Selon la direction départementale de l'équipement, sur 593 kilomètres de côtes de la Corse-du-Sud, 476 kilomètres sont protégés et déclarés inconstructibles. Les zones déjà urbanisées ou semi-urbanisées occupent 75 kilomètres de rivages côtiers. Il ne reste donc que 42 kilomètres de côtes dont une partie demeure inaccessible par la présence de falaises et de rochers. En Haute-Corse, le schéma est similaire.

ni, avaient défendu publiquement l'article 12 adopté, le 22 mai, en première lecture à l'Assemblée nationale. Surnommé l'article « paille-ite », en référence à ces restaurants de plage qui jalonnent, l'été venu, les rivages de l'île, il accorde à l'Assemblée de Corse le pouvoir de laisser, sous conditions, se construire des structures d'accueil « non permanentes » dans une bande de cent mètres. L'Etat a convenu que des aménagements légers pouvaient voir le jour, le temps de la saison estivale, pour accueillir les touristes dans des conditions décentes. Les accords ne peuvent, selon l'article 12, être délivrés que pour des structures démontables.

Ces constructions légères ne peuvent être édifiées que dans des espaces non protégés et « dans le respect des paysages et des caractéristiques propres à ces sites ».

NOUVEAUX HAMEAUX AUTORISÉS

Par ailleurs, la loi de protection du littoral permet déjà de construire de nouveaux hameaux, détachés de toutes zones urbanisées, qui doivent intégrer des animations telles que des commerces ou des services publics. Elle autorise également des aménagements au sein des villas ou en bordure. Le projet de loi sur la Corse propose d'accorder à l'Assemblée de l'île le droit de « définir une urbanisation non située

en continuité de l'urbanisation existante ni constituée en hameaux nouveaux ». En clair, il admet que des petits hameaux soient construits sans qu'y figurent nécessairement des commerces ou des services publics, donnant ainsi la possibilité d'ouvrir ces investissements à des particuliers et non plus aux seuls gros promoteurs immobiliers.

Les espaces disponibles pour de tels aménagements restent limités. Selon les services de la direction départementale de l'équipement, la seule Corse-du-Sud compte 476 kilomètres de côtes protégées et déclarées inconstructibles sur 593 kilomètres. Les zones déjà urbanisées ou semi-urbanisées occupent 75 kilomètres de rivage côtier. Il ne reste donc que 42 kilomètres de côtes dont une partie demeure inaccessible par la présence de falaises et de rochers. En Haute-Corse, le schéma est similaire.

Le gouvernement et le Parlement ont parsemé cette adaptation de la loi Littoral de plusieurs procédures de contrôle. Aucune construction ne pourra voir le jour tant que la collectivité territoriale n'aura pas rédigé et voté son plan d'aménagement et de développement durable, à charge pour l'Assemblée de Corse de dresser la liste des espaces constructibles. Pour chaque commune du littoral concernée par cette adaptation de la loi, un plan local d'urbanisme devra impérativement avoir intégré les zones constructibles. La délivrance des permis de construire sera soumise à enquête publique et au contrôle de l'Etat.

Pour autant, cette architecture réglementaire et la très relative

liberté prise par le législateur par rapport à la loi Littoral n'ont pas convaincu les nationalistes, dont le discours a évolué. Affirmant dans un premier temps que son mouvement acceptait les termes du projet de loi concernant la gestion du littoral, M. Talamoni a estimé, ces dernières semaines, que le texte ne présentait pas assez de garanties de protection. Entre-temps, le 31 mai, les clandestins du FLNC ont décrété « l'interdiction de construire dans

quées, en ce qui concerne les pouvoirs d'aménagement du littoral, des mesures concrètes avant 2004. Cette date butoir, à laquelle doit être entamée une révision constitutionnelle permettant à la Corse de bénéficier d'une autonomie spécifique, apparaît trop proche pour que l'administration territoriale puisse digérer l'actuel projet de loi. Cette lecture des débats conduit certains responsables de l'Assemblée à s'étonner de la polémique née

En 1973, un projet gigantesque à Girolata

L'avocat parisien M^e Jean-Pierre Versini a communiqué au Monde le dossier d'un projet finalement abandonné d'urbanisation du site protégé de Girolata, près de la réserve naturelle de Scandola (Le Monde du 17 août 2000). Ce dossier, établi par une société foncière regroupant deux cents personnes choisies dans des milieux sociaux prestigieux, date de 1973. Il indique que « la conception générale du projet consiste à créer un port à l'intérieur des terres, en creusant dans les alluvions du torrent Tuava, et à implanter des constructions en amphithéâtre autour ».

Le dossier précise qu'avec « les normes en usage sur le territoire français », le total pourrait dépasser « largement » 2 000 logements, mais que, « dans le souci de contribuer efficacement à la protection du site et de l'environnement », les associés ont décidé de s'en tenir à un chiffre de 850 à 1 100 constructions, agrémentées d'« une ceinture de piscines d'eau de mer (...) installée à 30 mètres au-dessus du niveau du port, sur tout son périmètre »...

les sites remarquables et le gel total de la bande des 100 mètres sur l'ensemble du littoral jusqu'en 2004 ».

Depuis, on observe un mutisme quasi total de la part des élus corses malgré le besoin réel de cette ouverture de l'économie touristique. A l'Assemblée de Corse, on minimise étrangement la portée réelle de l'article 12. Selon certains responsables du conseil régional, il existe peu de chance de voir appli-

autour de l'article 12 et des nouveaux pouvoirs accordés à l'Assemblée de Corse sur la protection du littoral. Selon eux, les risques pour les côtes corses sont limités et les constructions permises par ce texte ne verront pas le jour avant 2004, de quoi qualifier les discussions actuelles sur l'environnement de « quasi fictives ».

Jacques Follorou

Selon un rapport des Ponts et Chaussées, tout le littoral français est touché par des occupations illégales

« PENDANT la protection, l'urbanisation continue... » La formule ne sort pas de la plume d'un pamphlétaire écolo mais d'un savant rapport sur « les conditions d'application de la loi littoral ». Remis au ministre de l'intérieur et à celui de l'équipement, des transports et du logement en juillet 2000, ce document du conseil général des Ponts et Chaussées liste les multiples infractions relevées par les trois missionnaires lors de leurs visites dans plusieurs départements français. Après avoir fait l'objet de discussions internes passionnées, ce réquisitoire, non dépourvu d'un humour corrosif, a été finalement mis sous le boisseau.

« Le phénomène des constructions illégales se caractérise à la fois par son ampleur, sa diversité et son dynamisme », notent les rapporteurs à la manière d'une plaquette publicitaire. Et de tordre ensuite le cou à une idée reçue : la Corse et le Var ne sont pas les départements les plus touchés par cette pandémie ; ils seraient même plutôt mieux protégés. Plutôt qu'aux sempiternelles paillotes de l'île de Beauté ou à l'encombrant restaurant de La Voile rouge, à Ramatuelle, les auteurs préfèrent s'intéresser au village de cabanes de Leucate (Aude), du Cap-Ferrat (Gironde), d'Istres (Bouches-du-Rhône), aux mouillages sauvages du golfe du Morbihan, aux campings douteux des îles de Ré et d'Oléron.

Le rapport distingue deux types d'urbanisation dans le domaine public maritime. Il y a d'abord l'installation « d'établissements commerciaux à vocation touristique pour desservir la population importante qui fréquente des espaces natu-

rels dépourvus de structure d'accueil ». Au lieu-dit Piemanson, dans le delta du Rhône, « une véritable zone commerciale ambulante » s'est développée sur les neuf kilomètres de plage fréquentés chaque jour par 30 000 personnes. L'infrastructure y est si développée que « certains estivants s'installent d'ailleurs à demeure pendant trois mois... ».

L'autre méthode est la « cabanisation », des hébergements au départ provisoires qui sont ensuite consolidés pour durer. « Plusieurs milliers de cabanons, parfois dotés d'étages et balcons (!) dans les Bouches-du-Rhône, des restaurants, des appartements privés, de petits (mais luxueux...) lotissements "sauvages" dans les Alpes-Maritimes, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, toutes sortes d'habitations plus ou moins sommaires (...), la typologie méditerranéenne est aussi variée qu'impressionnante », constatent, admiratifs, les auteurs.

UNE ATTITUDE AMBIGUË

Au lieu-dit du Fond de l'air, sur la commune de La Couarde, à l'île de Ré, des terrains individuels où campaient naguère les propriétaires seraient devenus des « quasi-lotissements ». A Capo di Feno, sur la commune d'Ajaccio, comme d'ailleurs sur le continent, les procès-verbaux des autorités, dressés depuis vingt ans en pure perte, ont au moins une vertu statistique : ils permettent de mesurer année après année le développement inexorable de l'immobilier...

L'attitude des pouvoirs publics est souvent ambiguë, constate le rapport. A Marseille, la ville a ainsi entrepris des travaux d'assainisse-

ment au lieu-dit Sous la rose, un ensemble de maisonnettes insalubres construites pourtant sans autorisation. A la ZAC du Ranquet, à Istres, c'est l'Etat lui-même, à travers un établissement public, qui s'est mis à vendre à des particuliers, à la suite d'un concours de circonstances, des parcelles avec la mention « constructible », situées en partie sur le domaine public maritime.

Face à cette gangrène, les missi dominici constatent que la législation est inadaptée. Brutale, elle serait difficile à appliquer dans certains espaces urbanisés de longue date et de bonne foi. « L'ambiguïté du droit conduit à la tolérance pour éviter l'iniqité », admettent les auteurs. Dans le Morbihan, en Charente-Maritime, entre autres, une tolérance administrative s'est ainsi instaurée par de multiples artifices, comme l'autorisation d'occupation temporaire, la création de zones avec des régimes plus souples ou le droit de jouir à vie du bien sans pouvoir le transmettre aux héritiers.

Mais ces accommodements ne font finalement qu'encourager les dérivés. A Marseille, il y a quelques années, raconte le rapport, des vieilles cabanes installées dans les calanques avaient accidentellement brûlé. Or, de par la loi, leurs occupants n'auraient pas dû avoir le droit de reconstruire. Afin d'éviter les troubles, le maire et le préfet décidèrent donc de fermer les yeux quarante-huit heures, le temps pour les habitants de relever leur maison. Officiellement, l'incendie n'a jamais eu lieu.

Benoît Hopquin

Près de Bonifacio, les propriétaires fonciers dorment sur un trésor

BONIFACIO

de notre envoyé spécial

La plage de Tonnara, au nord-ouest de Bonifacio, n'est qu'à quelques kilomètres de l'aéroport de

REPORTAGE

Les plages accessibles par la route sont l'objet de nombreuses convoitises

Figari, celui qui dessert le fameux « paradis des milliardaires » du domaine de Spérone. Le paysage est splendide, la vue imprenable sur les étendues vierges du golfe et de la pointe de Ventilegne, l'un des sites emblématiques convoités par les « bétonneurs » depuis des décennies. Pourtant, la civilisation des loisirs semble avoir oublié Tonnara et ses petites plages, de chaque côté d'un promontoire rocheux surmonté des ruines d'une tour. Un écrivain précise que la baignade n'est pas surveillée, une poignée de maisonnettes basses, posées au petit bonheur la chance, parfois jumelées, jouxtent deux restaurants, l'un en pierre, l'autre revêtu d'un crépi rose emblématique du style « néo-provençal » qui fait des ravages en Corse.

Et puis... plus rien, si ce n'est deux parkings et des pistes en terre tracées dans la nature, qui permettent de rejoindre en voiture la plage la plus éloignée. Autour, des hectares vierges de végétation rase, parsemée de roches et d'éboulis. Comment imaginer qu'on est ici, dans l'extrême sud de la Corse, sur l'un des littoraux les plus convoités d'Europe ? En fait, la plage de Tonnara ne résume pas elle seule le littoral. Un tour en bateau de l'extrême sud, de Porto-Vecchio à Bonifa-

cio, en doublant le « cap Horn » corse avec, d'un seul coup, le débouché sur les légendaires falaises calcaires, donne une idée plus globale. Sans logique apparente, des zones entièrement préservées - la grande majorité - voisinent avec d'autres, où le mitage de la montagne, juste derrière les plages, est bien entamé. En fait, c'est souvent la possibilité, ou non, d'accès terrestre à la plage qui fait la différence.

Au point que certains font du refus d'une route une ligne essentielle de défense du littoral. De ce point de vue, chaque détail a son importance : les constructions de Tonnara sont très proches du rivage, le plus souvent à l'intérieur de la fameuse bande des 100 mètres : le genre de situation qui, un jour, permettra peut-être de contourner l'interdiction de construire édictée par la loi littoral, grâce à une « urbanisation » existante...

HORREUR ARCHITECTURALE

Sur toute cette côte, une seule « usine à touristes », erreur monumentale, barre qui agresse l'œil d'un seul coup. A l'inverse, on voit très bien, de la mer, les fameuses demeures de luxe, « intégrées au paysage », du domaine de Spérone. Mais elles ne sont plus seules : les pouvoirs publics ont laissé construire récemment, de surcroît au sommet d'une colline, une horreur architecturale, bien visible de la petite route qui mène à une plage voisine.

Si le littoral est resté « gelé » pendant des années, ce n'est plus le cas. De la mer, on distingue de nombreuses villas à peine terminées, ou parfois encore en chantier. Certaines semblent si près de la mer qu'elles donnent envie d'arrêter le bateau, pour vérifier que

les 100 mètres interdits ont bien été respectés...

Les offres affichées à la vitrine d'une discrète agence immobilière de la haute ville de Bonifacio confirment qu'ici les propriétaires fonciers dorment sur un trésor. Dans la zone de Cala longa, un terrain dominant la mer de 8 000 m², soit moins d'un hectare, nu mais avec « CU [certificat d'urbanisme] positif », autrement dit partiellement constructible, est proposé pour la modique somme de 2,5 millions de francs.

Jean-Louis Andreani

MEDAILLE D'OR de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions. SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA Stelner - Duvivier - Coulon - Sufren etc... 5500 m² d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe • 50, avenue d'Italie Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie 01.42.08.71.00 - 7/7

LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE ASSEMBLÉE NATIONALE

Samedi 16 Juin 2001 de 16h à 18h

LCP-AN

Vivez avec LCP-AN en direct de l'hémicycle, la première "Assemblée des réfugiés"

La chaîne parlementaire est présente sur TPS, Canal Satellite, Noos, France Télécom Câble, NC Numé icable, UPC France, NTL, EVC

5 A CHACUN SON ECOLE

Le malheureux destin des élèves de Segpa

CHRISTOPHER, lunettes cassées six mois sur douze, est le type même des élèves qu'on s'attend à retrouver en Segpa, la section d'enseignement général et professionnel adapté. Pour parler de lui ou pour parler tout court, il puise ses mots dans une grammaire hésitante : « Vous, vous faites le con tout le temps », lance-t-il à Anthony et à un autre camarade. Il revendique un seul copain sur dix-sept élèves et regrette que « les autres foutent le bordel, parce qu'on ne peut pas travailler ». Il aimerait être monteur de manèges, comme son oncle. Mais son grand bonheur, c'est aussi de tondre les pelouses ou de ramasser les feuilles avec les agents de service du collège. Le quotient intellectuel des élèves de Segpa avoisine en général 70. La présence d'Anthony relève plus sûrement d'une orientation par défaut. Considéré comme l'un des « durs » de la classe, cet ado au regard assuré cultive son image, parle vite et fort, ponctuant ses phrases au fort accent ch'ti de coups de tête mi-offensifs mi-interrogatifs. Ne dédaigne pas l'humour et fait s'esclaffer la classe lorsqu'il affirme, avec un sérieux équivoque, « plus tard, je veux faire RATP ». Inutile alors de se ridiculiser en faisant mine de s'intéresser aux bus ou aux métros. Ici, RATP a visiblement plus à voir avec les Assedic. Un rien provocateur, Anthony envisageait, au début de l'année scolaire, de suivre un adage local : « Reste Assis, T'es Payé. »

Malgré leurs différences évidentes, ces adolescents de seize ans, aujourd'hui en classe de 3^e, partagent depuis plusieurs années les mêmes bancs, les mêmes enseignants, le même destin scolaire : un placement en Segpa, annexe du collège unique, théoriquement réservée aux élèves « repérés dès l'école primaire en très grand retard scolaire ». Autrefois, on y orientait les débilés légers ; les SES (sections d'enseignement spécialisé), ancêtres des Segpa, s'étaient même transformées dans le discours parfois cruel des routards de l'institution scolaire en « section pour enfants sauvages ».

Au collège Jean-Jaurès de Lens (Pas-de-Calais), comme ailleurs, les classes de Segpa résultent d'un étrange mélange. Dans cet établissement sans charme, niché à l'abri des regards dans l'un des quartiers les plus durs de la ville, « on accueille des jeunes qui ne relèvent pas de l'enseignement adapté », prévient Roland Vercouter, le directeur de la section. « Intellectuellement, ils pourraient suivre en collège "normal", mais des problèmes de comportement les ont amenés chez nous. Ceux-là prennent la place de gamins qui, eux, ne peuvent pas s'en sortir au collège. » Le collège unique se débarrasse ainsi de ses éléments les plus perturbateurs, préférant garder ceux qui « souffrent en silence ». « L'orientation en Segpa ne devrait pas être considérée comme une mise à l'écart mais comme un traitement différent pour des élèves différents », plaide pourtant M. Vercouter. Chaque année, une dizaine d'élèves de 6^e classique sont proposés pour la Segpa : seuls un ou deux sont admis, faute de places.

La section de M. Vercouter, classée en zone sensible, scolarise principalement des élèves de la cité Sellier de Lens, un des secteurs les plus pauvres de France. « 53 % des parents de nos élèves sont au chômage, 85 % des jeunes sont issus de familles défavorisées. Nous avons des fratries de dix-neuf et vingt-trois enfants ; la moyenne tourne autour de cinq-six gamins par famille. » L'absentéisme est monnaie courante ; un ou deux élèves sèchent plusieurs mois par an. Les absences plus courtes sont couvertes par les parents, « surtout pour les filles qui aident leur mère à la maison », assure le directeur. Les conditions de vie de beaucoup d'élèves relèvent du quart-monde. Rudy vit depuis plusieurs mois chez sa tante. Ses parents sont au chômage. Sa maison a brûlé. « Ma mère y vit sans eau et sans chauffage », raconte-t-il dans un sourire qui découvre une incisive cassée. « Ce qui frappe dans la région, c'est la résignation devant



© SAMUEL BOLLENDORFF/L'ŒIL PUBLIC/PHOTOS POUR « LE MONDE »

Parce qu'ils sont intellectuellement limités ou trop agités pour suivre un cycle normal, les élèves de la « section d'enseignement général et professionnel adapté » ont en 3^e un niveau de 5^e. La Segpa, parfois qualifiée de section « pour enfants sauvages », est un lieu d'échec où se côtoient pauvreté, illettrisme et violence

la misère, explique Lucien Moret, l'un des enseignants de la section. La mentalité des mines est encore très présente ; on ne craint pas d'être assisté toute sa vie. Dans beaucoup de familles, la grand-mère touche encore 12 000 francs de pension par mois et entretient enfants et petits-enfants. Le rapport au travail y est donc un peu particulier. »

Dans un tel contexte, les résultats scolaires sont à l'avenant : seuls 44 % des élèves de 3^e ont obtenu l'an dernier le certificat de formation générale (CFG), qui sanctionne la fin du cursus en Segpa. Les enseignants (professeurs des écoles spécialisées et professeurs de l'enseignement professionnel, principalement) soulignent aussi les comportements de plus en plus durs de certains de leurs élèves. « Ils sont démotivés, sans ambition. On passe tellement de temps à gérer des problèmes de discipline que l'on est obligé de revoir à la baisse nos exigences », regrette Lucien Moret. Dès septembre, les profs l'avaient noté : « Cette année, la 3^e est une bombe. » « Les élèves font du racket sous nos yeux », ont-ils confirmé en cours d'année. « A l'extérieur, ils vivent en bande. En classe, ils nous obligent à banaliser des comportements limites. On aimerait les prendre à bras-le-corps, au sens propre. On n'en a pas le droit et ils le savent. Ils connaissent le numéro de SOS Violence ! », ajoute M. Moret. Cet ancien infirmier psychiatrique n'échangerait pourtant pour rien au monde sa place en Segpa. « Certains pètent les plombs une ou deux fois par jour ; se mettent à taper leurs camarades, ont des crises de larmes. D'autres s'alcoolisent »,

Les élèves de la Segpa, du collège Jean-Jaurès, de Lens. Ci-contre, Christopher. En-haut, Anthony et Gaëtan.

pédagogique s'accroche pourtant et évite au maximum d'exclure ou d'envoyer en foyer l'une ou l'autre de ces « terreur ». Tous considèrent que la Segpa constitue la dernière chance pour ces jeunes, qui ne sont jamais loin de « disparaître ou de se marginaliser ».

Christopher et Abdeladi souffrent de la violence ambiante. « Des fois, ils veulent se battre avec moi, mais moi, je marche pas », assure Christopher. Son blouson et son pantalon maculés de boue attestent pourtant une empoisonnée récente dans la cour de récréation. Abdeladi, l'un des meilleurs élèves de la classe, n'est pas étonné quand « les autres – ceux du collège "normal" – traitent les Segpa de fous. Quand on voit le comportement de certains, ils n'ont pas tort ». « Le bordel, c'est pas pour embêter les profs, c'est pour passer le temps », rétorque Anthony, « viré du collège, il y a trois ans, pour avoir insulté une prof d'anglais ». Cette habitude, visiblement, lui tient au corps. Entre fierté et fatalisme, il avoue : « Dernièrement, je me suis fait "bruiner" par ma mère parce qu'un prof a appelé à la maison pour se plaindre. » Les préoccupations scolaires des uns et des autres semblent à mille lieues. Leurs retards, pourtant, demeurent importants. Après quatre années de Segpa, certains peinent encore à lire. « En français, ça va à peu près, mais je ne lis jamais chez moi ; mon père ne sait pas », reconnaît Christopher, qui, fin décembre, butait encore sur les « moins » et les divisions. Il finira l'année avec 6 et 8 sur 60 en maths et en français, l'un des plus faibles niveaux de la classe. « Ils ont en fin de 3^e un niveau de 5^e », assurent les enseignants, pour qui la « pédagogie différenciée » se pratique au quotidien. Dans les classes aux peintures défraîchies, vierges de toute décoration, les élèves sont répartis en trois groupes. « Pour les interrogations, on donne des exercices différents à chacun : cela n'aurait aucun sens de les évaluer de la même manière. »

Tant bien que mal, ces profs militants tentent de donner à leurs élèves des bases qui leur permettront de surnager, une fois l'école terminée. Pour certaines disciplines, des professeurs du collège classique sont appelés à la rescousse. L'expérience est parfois malheureuse. A Jean-Jaurès, l'enseignant chargé de deux heures d'anglais par semaine a

généralisé la « pédagogie différenciée » se pratique au quotidien. Dans les classes aux peintures défraîchies, vierges de toute décoration, les élèves sont répartis en trois groupes. « Pour les interrogations, on donne des exercices différents à chacun : cela n'aurait aucun sens de les évaluer de la même manière. »

Tant bien que mal, ces profs militants tentent de donner à leurs élèves des bases qui leur permettront de surnager, une fois l'école terminée. Pour certaines disciplines, des professeurs du collège classique sont appelés à la rescousse. L'expérience est parfois malheureuse. A Jean-Jaurès, l'enseignant chargé de deux heures d'anglais par semaine a

« Certains pètent les plombs une ou deux fois par jour ; se mettent à taper leurs camarades, ont des crises de larmes. D'autres s'alcoolisent »
Frédérique Deslières, enseignante

décidé une fois pour toutes qu'il n'était pas formé pour enseigner à des élèves qui « restent des heures comme des momies ou se mettent à brailler en plein cours ». Depuis janvier, il n'enseigne plus. Prof et élèves se regardent en chiens de faïence pendant une heure. Quand ils ne s'insultent pas. L'an prochain, faute de volontaires, l'anglais sera supprimé... Anthony, pourtant, aurait aimé « savoir un peu d'anglais » pour comprendre les films sous-titrés qu'il regarde sur Canal Satellite. Quant à Abdeladi, s'il se targue de connaître « les jours, les mois et les

chiffres jusqu'à dix », il lance, agacé, à son prof : « Ici, l'anglais, on ne le sait pas, parce qu'on ne l'apprend pas. »

ANGLAIS ou pas, l'enseignement adapté ambitionne de fournir aux jeunes une formation professionnelle. Dès la 4^e, ils suivent des cours en atelier. En 3^e, les élèves y passent, bon gré mal gré, près de 50 % de leurs trente heures de cours et partent en stage plusieurs fois dans l'année. « Quand ils parviennent à intégrer un lycée professionnel (LP), on est content », témoigne M. Vercouter. Cette année, malgré des « comportements infernaux », onze élèves sur dix-sept y accéderont. « Une bonne année, finalement », commente, mi-avril, le directeur.

Revenu de ses provocations de début d'année, Anthony vise, fin mars, un CAP-BEP chaudronnerie. Une chance, un LP voisin propose cette spécialité. « Pour beaucoup, le choix du métier se décide en fonction de la proximité de l'établissement scolaire. Les jeunes ne sont pas prêts à faire cinq kilomètres pour aller au lycée », constate le conseiller d'orientation-psychologue (COP), Pascal Scotty. « Je n'ai jamais entendu un même dire "je veux me barrer d'ici" », confirme Gilbert Lepretre, le responsable de la classe.

Pour les débutés du lycée professionnel, les possibilités, après la 3^e, se réduisent. Une partie intègre la vie active ; pour les autres, le CFG est de peu d'utilité sur le marché du travail. Au mois de décembre, Christopher était encore persuadé qu'il pourrait « tout arrêter après la 3^e et chercher du boulot ». A l'issue du conseil de classe du deuxième trimestre, fin mars, l'équipe pédagogique lui a proposé une formation qualifiante d'un an, centrée sur une activité professionnelle, dispensée en Segpa. Faute de mieux. Loin des fleurs et de l'horticulture, trop ardue pour lui, Christopher devra donc se passionner... pour la peinture. « Ce qui compte, ce n'est pas la spécialité dans laquelle ils se retrouvent, mais la manière dont ils sont pris en charge »,

nuance le COP.

« Pour certains de nos élèves, l'apprentissage dès quatorze ans aurait été bénéfique, juge le professeur principal. Leurs problèmes de comportement ne seraient pas apparus. » L'exemple d'Anthony tendrait à lui donner raison. « Dès la 4^e, j'ai fait des stages en chaudronnerie ; là-bas, je foutais pas le bordel ; c'était tous mes copains, les ouvriers. » Cette année, il a effectué ses trois stages dans la même entreprise. Après la dizaine de jours qu'il vient d'y passer en mars, il assurait : « J'ai pas raté un jour ; et pourtant, pour y aller, je prends le bus à 6 heures du matin. » Mais M. Vercouter a parfois du mal à trouver des entreprises d'accueil. « La réputation de nos élèves et celle du collège les précèdent. »

Pour les trois quarts de la classe, le 7 juin a sonné le début des grandes vacances. Une fois passées les épreuves du CFG, les élèves se sont égaillés dans la cité. Anthony devrait se consacrer « aux tours de mob ou à la pêche à l'étang ». Fidèle à son image, il assure aussi qu'il « joue pas mal à la Playstation, lit Picsou, fume et boit beaucoup ». Dans un tout autre univers, Christopher va se « reposer et bricoler avec [son] père ». L'équipe de M. Vercouter mettra l'été à profit pour se préparer à accueillir, en septembre, quatre-vingt-cinq nouveaux collégiens de Segpa, et, autant que possible, leur tenir la tête hors de l'eau.

Stéphanie Le Bars

► www.lemonde.fr/education

PROCHAIN ARTICLE :
Les collégiens de la 3D



La fin du carré magique européen

MAIS de quel mal étrange souffre donc l'Europe ? Voici encore un an, tous ses grands indicateurs économiques étaient encore au vert. Euro faible dynamisant les exportations, inflation au plus bas, taux d'intérêt historiquement faibles, croissance très soutenue, baisse continue du chômage : le Vieux Continent faisait même des rêves de grandeur et se laissait aller à penser qu'il pourrait devenir la locomotive de la croissance mondiale. Et la France de Lionel Jospin n'était pas la dernière à faire la fièvre, elle qui annonçait à qui voulait l'entendre qu'elle était sur le chemin du retour au plein emploi. Après les « trente glorieuses », puis les « rente piteuses », l'Europe, dynamisée elle aussi par la nouvelle économie, semblait entrer dans une nouvelle phase de croissance stable et durable. Certains, tel Jacques Chirac, se prenaient même à espérer une phase de croissance de plusieurs décennies, comme si Kondratiev, le père des cycles longs en économie, redevenait d'actualité.

Et puis, tout s'est progressivement enrayé. Le ralentissement économique enclenché aux Etats-Unis a en effet commencé à faire sentir ses effets jusqu'en Europe. Oh, certes, cela n'a pas été brutal ! D'abord l'Allemagne, le pays le plus internationalisé, a seule été touchée. Et la France, pendant un temps, a pu faire mine de ne pas être concernée par la dépression. Laurent Fabius a même pu s'en glorifier, proclamant un peu tôt que l'économie hexagonale était désormais suffisamment robuste pour faire face sans dommage à ces vents mauvais.

Mais voilà ! Ces vents contraires ont continué de souffler et ces belles certitudes se sont insensiblement estompées. C'est même maintenant pire que cela. La conjoncture européenne, qui apparaissait idéale voici quelques semaines, est depuis quelques jours franchement morose.

LE VIRUS DU RALENTISSEMENT AMÉRICAIN

Les indicateurs économiques publiés au cours des derniers jours pour la France sont un bon reflet de ce changement d'ambiance. D'abord, on a appris, mardi 12 juin, que la hausse des prix à la consommation pour le mois de mai avait atteint 0,7 %, ce qui porte l'inflation à 2,5 % en rythme annuel ; le niveau le plus élevé depuis cinq ans. Dans le même temps, l'activité a brutalement ralenti. Alors que le gouvernement a construit son budget sur une hypothèse de 3,1 % pour 2001, le ministre des finances a admis publiquement, le 6 juin, devant l'Assemblée nationale, que ses services avaient révisé sa prévision à 2,7 %. Et, même si Bercy le dément, on assure que la véritable évaluation du ministère, mais tenue confidentielle, a maintenant été ramenée sous la barre des 2,5 %.

Or, pour tous les économistes, cette conjugaison de retour de l'inflation et de ralentissement économique est de sinistre mémoire. Pour parler clair, quand les deux évolutions sont très accentuées, c'est une stagflation qui est à l'œuvre. Est-ce donc cela qui menace la France ? On en est évidemment très loin. D'abord l'inflation, stimulée par la hausse des produits frais ou celle des produits pétroliers, est tout sauf... structurelle. De surcroît, même si le rythme d'activité a baissé d'environ 1 point de produit intérieur brut (PIB) en un an, une croissance sur une vitesse de croisière de 2,5 % reste encore appréciable.

Il reste qu'un peu partout, en Europe, des tendances voisines peuvent être relevées. Jeudi, l'Espagne a ainsi appris avec un peu d'inquiétude que son taux d'inflation avait atteint 0,4 % en mai et 4,2 % sur un an, le plus haut niveau depuis fin 1995 (+ 4,3 %). Et en Allemagne, il en va de même, puisque la hausse des prix a atteint ce même mois 0,5 %, soit 3,5 % en rythme annuel. Au total, la hausse dans la zone euro pourrait avoisiner 3 % en mai, contre 2,9 % en avril et 2,6 % en mars, très au-delà donc de la

référence des 2 % fixée par la Banque centrale européenne (BCE).

Et, dans le même temps, un peu partout, le virus du ralentissement américain commence à se diffuser, à commencer par l'Allemagne, où de nombreux experts n'excluent plus que la croissance de l'année en cours se situe, en réalité, sous la barre des 2 %. Encore une fois, ces évolutions ne sont pas homogènes d'un pays à l'autre. Faut-il d'ailleurs parler d'« une » conjoncture européenne ? Sans doute est-il plus adapté de parler « des » conjonctures européennes, tant la situation apparaît contrastée d'un pays à l'autre. Ce qui rend d'ailleurs la tâche singulièrement délicate pour la BCE. Il reste, malgré tout, que le carré magique européen s'est soudainement brisé. Il est d'ailleurs un dernier signe qui ne trompe pas : le chômage a recommencé à progresser en Allemagne (+ 18 000 en mai) ; et sa baisse en France s'est spectaculairement ralentie (seulement - 4 000 en avril).

Que s'est-il donc passé pour que les vents tournent si vite ? Rien bien sûr de très mystérieux. Dans une économie globalisée, les déconnexions de conjoncture, comme on en a encore connu au début des années 1990 entre les Etats-Unis et l'Europe continentale, ne sont plus concevables. De surcroît, les partisans des cycles de Kondratiev doivent bien se rendre à l'évi-

dence : leurs espoirs d'une croissance longue et durable sont malheureusement très aléatoires. C'est que l'expansion américaine s'est longtemps nourrie de l'expansion de la Bourse. Or, cette bulle, qui n'en finit pas de crever, a fait entrer l'économie mondiale dans un univers totalement instable.

De surcroît, les grands pays européens, croyant la croissance durable, n'ont rien entrepris ces dernières années pour consolider l'activité. C'est d'ailleurs tout le paradoxe auquel est confronté Lionel Jospin. Accédant à Matignon, en 1997, le premier ministre français s'est auto-attribué une bonne partie des mérites de la reprise économique, alors que, il faut bien le dire, il a bénéficié d'une conjoncture proprement exceptionnelle, largement indépendante de la politique mise en œuvre.

Mais maintenant que la conjoncture devient plus morose, que peut-il faire ? Peu de choses, sans doute, car l'impact des politiques publiques sur la marche réelle des économies s'est terriblement affaibli dans un monde dérégulé. Il reste qu'à un an de la présidentielle il s'expose à un risque : l'opinion pourra lui imputer ce changement de climat, même si, là encore, il y est largement étranger.

Laurent Mauduit

Maladies imaginaires par Dégé



Echelle à mesurer le poids de la grâce

La fête et l'autorisation de la faire

LE BALISAGE abusif des horaires et des conduites, la peur de l'accident ont imposé, notamment à la jeunesse, de tout prévoir. Est-ce supportable ? D'importants succès populaires au cinéma, en littérature ou en musique - *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, de Jean-Pierre Jeunet, *L'Alchimiste* et tous les romans ultérieurs de Paulo Coelho, les improvisations du musicien franco-espagnol Manu Chao - soulignent le besoin de spontané, et le déficit de surprises vécu par le public qui les plébiscite. Ces créateurs ont entretenu l'envie du miracle : des événements surgissent, pas forcément mauvais, sans que ni la société ni l'individu n'en contrôlent les mécanismes. La création est aussi une respiration. Le rap est-il destiné à être encadré par des éducateurs salariés ? Les raves doivent-elles être soumises à autorisation préalable ? Doit-on demander la permission de faire la fête ?

L'idéologie du risque zéro raye l'imprévu. En refusant de se plier à l'obligation de déclarer par anticipation leur intention d'organiser une fête, les jeunes raves veulent signifier que le plaisir se passe de bénédiction. Et s'ils manifestent le 16 juin à Paris contre l'amendement déposé par le député Thierry Mariani (RPR), prévoyant un encadrement des *free parties*, gratuites et changeantes, c'est aussi pour préserver le droit à l'informel. Les tri-

bus très éclatées de la musique électronique s'opposent aux décisions qu'elles jugent hypocritement tolérantes de pouvoirs constitués, dont le *casual dressing*, qui permet aux cadres de grandes entreprises de s'habiller décontracté le vendredi sous contrôle patronal, est à leurs yeux un symptôme.

« *La grisaille occidentale* », dit Manu Chao, militant d'une musique hors format, libre et voyageuse. L'auteur de *Clandestino* et du tout nouveau *Ultima Estacion* : *Esperanza* parle de l'ennui des populations du « premier monde ». Il l'attribue à l'impossibilité qui leur serait faite, selon lui, de boire, chanter, danser ensemble quand l'envie leur en prend, quand le climat s'y prête. Le sacré, l'impensable auraient ainsi été vaincus par un matérialisme écrasant - comptable de tout, pantoufles alignées, futur bloqué - que les raves vivent toute la semaine et entendent abandonner le week-end sans bureaucratie.

INITIATIQUE

Les raves réagissent à la moindre tentative de cadrage, sans doute par envie d'affronter les pouvoirs en place - ce fut le cas du rock, du punk et de bien d'autres mouvements de jeunesse. Mais il y a plus : la soudaineté, le surgissement sont au centre même de l'esthétique électronique - cassure des rythmes, remixage incessant nourrissent la

techno et ses dérivés. Ils vont de pair avec l'amour des jeux de piste, des *flyers* énigmatiques et des messages *on line* qui mènent les danseurs vers le lieu de la fête. Les DJ ont un plaisir : fouiller pour trouver des disques - des LP sous pochettes blanches et mystérieuses - les « passer » en mélangeant l'improbable sur l'instant.

Les raves reposent sur l'idée que seule la reconquête d'une autonomie, même temporaire, peut préserver l'individu de l'exploitation, comme décrite par George Orwell ou Fritz Lang dans *Metropolis* - un film dont l'un des plus grands DJ américains, Jeff Mills, a remixé la musique et les images - ou dans *Matrix*, d'Andy et Larry Wachovsky, film culte de la génération électronique. Les raves ont un côté initiatique, ancrées dans la grande tradition des rites musicaux, et des drogues qui les accompagnent : partout, on a dansé jour et nuit pour exorciser les démons de la société.

Remobilisé par le spectre de dispositions jugées répressives, les associations techno ont senti les failles introduites par le gigantisme dans la bonne conduite et la conscience écologiste, développée dans les *free parties* des origines, moins massives, plus ciblées. Ici aussi, la massification de la culture a rattrapé l'avant-garde. Trente mille danseurs indisciplinés dans un champ causent sans aucun doute

davantage de dégâts qu'une poignée de *travelers*, ces nomades anglais en rupture de ban avec la société qui voyageaient en camion avec leurs *sound systems*.

Le bruit des villes énerve. Il a tué la patience et la tolérance. Les règlements antibruit prohibent le rassemblement inopiné. Les jeunes musiciens - ceux du métro, soumis à autorisation préalable, ceux des bars où ils jouent, faute de salles, ceux des trottoirs - s'en plaignent de façon récurrente. La techno se joue fort, elle n'a pas de structure déterminée ni d'autre but que la danse en continu. Audrey Tautou, qui joue Amélie Poulain, introduit le désordre, comme peut le faire la publicité, qui, elle, n'hésite pas à utiliser les voix de l'improbable.

La télévision propose aux jeunes des programmes tels que « Loft Story », où rien, ni dans le choix des participants ni dans le déroulement des événements, n'a été laissé au hasard. Dans les opérations marketing qui sont associées à la production culturelle, de fausses rencontres sont montées en épingle : plus personne n'y croit. Ce déficit de magie, ce cadrage clinique du réel frustrant. Cela produit la musique préfabriquée et antifestive d'Air, duo électronique représentant à l'étranger l'« esprit français ».

Véronique Mortaigne

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopier : 01-42-17-21-21. Téléc. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La gauche et l'entreprise

LE nouveau dispositif légal sur les licenciements économiques, qui a fait l'objet d'un accord politique laborieux, mardi 12 juin, entre M. Jospin et M. Hue, a provoqué une vive critique du ministre de l'économie et des finances qui a estimé, jeudi 14, que le texte posait des « questions sérieuses ». Laurent Fabius n'a pas tort. Pour trois raisons, politique, économique et sociale.

Fallaient-il que le premier ministre cède au Parti communiste par crainte de voir se décomposer la majorité plurielle à l'approche des échéances présidentielle et législatives de 2002 ? M. Jospin aurait pu retenir la leçon de l'expert qu'était en la matière François Mitterrand : en position de faiblesse face au PC, seule la fermeté est bénéfique au PS. Au contraire, Lionel Jospin a pris le risque d'ouvrir la voie à une offensive permanente de son allié, qui n'a d'ailleurs pas tardé à lister de futurs combats, à commencer par le budget 2002. Il s'est singulièrement compliqué sa tâche de premier ministre et, s'il est candidat, a montré une absence de résolution face au PC que son adversaire de droite exploitera.

Les critiques de Laurent Fabius pourraient paradoxalement l'aider. Elles font entendre la voix des socialistes modérés, très silencieux ces derniers mois où la vie politique a paru aimantée par le Parti communiste et l'extrême gauche. Le ministre de l'économie pèse pour un rééquilibrage du gouvernement et sa réorientation vers l'électorat du centre, notamment les cadres,

attirés ces derniers mois par un vote à droite.

Deuxième erreur de Lionel Jospin : céder sur le terrain des licenciements. Sans doute a-t-il voulu effacer une phrase qu'il a prononcée en septembre 1999 après l'annonce des licenciements chez Michelin : « *Il ne faut pas tout attendre de l'Etat* », disait-il. Il a souhaité montrer qu'au contraire, c'est à l'Etat de définir les règles sociales. A lui d'imposer aux entreprises de ne licencier qu'en dernier ressort et de les justifier. Mais c'est accorder un faux sentiment d'urgence sur les licenciements. C'est laisser penser qu'ils se multiplient, alors qu'ils ne cessent de diminuer et alors que le pays n'a jamais créé autant d'emplois que depuis trois ans. C'est oublier que, si l'urgence il y a, elle est de soutenir la croissance par tous les moyens, croissance qui reste bonne (autour de 2,5 %) mais qui deviendrait médiocre si l'opinion, à force d'entendre les Cassandre, basculait dans la crainte et la rétention de sa consommation.

Comment les entreprises vont-elles réagir ? Laurent Fabius craint une accélération des licenciements avant que le texte n'entre en vigueur, vraisemblablement à la fin de l'année, et une hésitation à investir et à embaucher. La nouvelle définition du licenciement économique, nettement plus exigeante, partage les juristes, et c'est ce qui fait question : les entreprises craignant de dépendre encore davantage de l'interprétation des juges sont portées à réfléchir à deux fois avant d'embaucher en France.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fournier

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Loliche
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ;
Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;
Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economique)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Verret

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La reconstruction de Falaise

EFFACÉ, lorsqu'il n'était encore que marchand de grains, M. Nicolas s'est révélé depuis son élection à la mairie de Falaise batailleur, violent, téméraire même lorsqu'il s'agit de défendre ses administrés.

Du martyre de sa cité, aux trois quarts détruite, M. Nicolas ne veut pas parler. On le sent tendu vers l'avenir : trois grands îlots ont déjà été reconstruits. Il en reste une dizaine encore à faire surgir de terre. Or avant même d'être mis en chantier ces blocs de maisons s'effritent déjà sur les plans d'architecture affichés aux murs de son bureau. Un jour c'est un immeuble qui disparaît ; la semaine suivante un bâtiment d'angle est escamoté : deux autorisations de transferts de dommages ont été accordées par le ministre de la reconstruction ! 15 ou 20 millions sont ainsi retirés à Falaise pour être donnés aux acheteurs qui feront reconstruire

là où il leur plaira le bien sinistré.

Les sinistrés peuvent, on le sait, céder leur droit à la reconstruction des biens immobiliers détruits par les opérations de guerre. Qui peut les blâmer, surtout lorsqu'ils sont âgés, de négocier immédiatement une créance à terme ? Si l'acquéreur a l'intention de faire reconstruire une maison dans la même ville, la municipalité ne s'oppose pas à cette mutation sans transfert. Or avant même d'être mis en chantier ces blocs de maisons s'effritent déjà sur les plans d'architecture affichés aux murs de son bureau. Un jour c'est un immeuble qui disparaît ; la semaine suivante un bâtiment d'angle est escamoté : deux autorisations de transferts de dommages ont été accordées par le ministre de la reconstruction ! 15 ou 20 millions sont ainsi retirés à Falaise pour être donnés aux acheteurs qui feront reconstruire

Pierre Junqua
(16 juin 1951.)

Le Monde SUR TOUTS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Saint Jospin comédien et martyr *par Pascale Foutrier*

AU lieu d'invoquer Malraux (« Un homme n'est pas ce qu'il cache »), c'est Machiavel que le premier ministre aurait dû appeler à son secours pour justifier ses dénégations et demi-aveux. La philosophe Hannah Arendt commentait en ces termes *Le Prince* devant ses étudiants de Berkeley, en 1955 : « En politique : nous devons apparaître, voir et être vu, entendre et être entendu, ce que nous montrons est ce que nous sommes et non l'inverse. Ce que nous sommes n'est pas important, c'est privé. La gloire est l'apogée de l'apparence. » Dans « le monde », qui est le théâtre de la politique, l'apparaître prime sur l'être et seuls comptent les entreprises humaines, leur grandeur ou leur médiocrité.

Incontestablement, la pratique de l'« outing » plébiscitée par les tenants de la « transparence »rompt avec cette conception de l'espace public, dont la légitimité fut pourtant de chercher à fonder la politique sur des valeurs séculières en rupture avec les arrière-mondes métaphysico-religieux.

Mais il était d'autant plus difficile à Lionel Jospin d'invoquer la tradition machiavélienne qu'il est lui-même l'héritier, en tant qu'ex-lamberto-trotskiste, d'une pensée politique totalement incompatible avec le véritable « machiavélisme ».

Contrairement aux analyses superficielles avancées ça et là, les trotskistes, et les anciens trotskistes

lambertistes en particulier, ne sont pas des machiavéliens. La duplicité, qui est la marque de leur pratique politique, est d'une tout autre nature. Les trotsko-lambertistes sont des croyants, et derrière leur fidélité à Trotski, et notamment à l'antistalinisme qu'il a payé de sa vie, se profile un archéobolchévisme dont la bible est le *Que faire* ? de Lénine.

Leur credo est que la fatalité de la victoire du prolétariat a été un jour fondée en raison par Marx et que le rôle de « l'avant-garde du prolétariat » que sont les militants révolutionnaires est de découvrir dans la « situation politique » les signes de l'inéluctable processus historique qui conduit les masses, en dépit d'elles-mêmes et de leur manque de « conscience », à la victoire finale.

Or la difficulté pour les trotskistes lambertistes réside essentiellement en ceci que l'instrument rationnel qu'est censé être le marxisme-léninisme pour décrypter cette épiphanie permanente a été dévoyé par les stalinien. Le discours lamberto-trotskiste se construit en conséquence à partir d'un décodage permanent du discours stalinien. Cette rhétorique au second degré aboutit en pratique à considérer la « vérité » (du nom d'une revue de l'OCI) comme étant par essence ce que les stalinien ont intérêt à cacher.

En revanche, pour un trotsko-lambertiste, le « social-démocrate » n'est qu'une victime du stalinisme, en ce qu'il aurait sacrifié la « vérité » marxiste-léniniste sur l'autel de

son antistalinisme. Ce sacrifice l'empêche de comprendre la « situation historique » et il se retrouve dans la situation de la masse exploitée qui n'a pas encore pris « conscience d'elle-même ».

Dans ce cadre de pensée, l'entrisme dans le Parti socialiste est une forme du militantisme qui ne diffère en rien du militantisme « à visage ouvert » : il s'agit encore et toujours de veiller, pour l'avant-garde

encore convaincu de son extralucidité et du caractère « téléologique » de son action politique. On ne fera jamais avouer à un lambertiste (ex - ou en passe de le devenir), aussi avancé soit-il dans ses compromis avec le monde réel, qu'il ne poursuit pas une Fin politique. Il sera peut-être embarrassé de vous éclaircir sur les articles de cette Fin, mais surtout agacé : c'est pour lui une tactique proprement stalinien-

naire, est d'avoir accès à un arrière-monde qui leur permet en toutes circonstances de voir plus loin que leurs interlocuteurs. D'où la cocasserie, si l'on veut bien s'y arrêter un instant, de la rencontre entre le cynique Mitterrand et n'importe lequel de nos lambertistes ou ex-lambertistes : le premier veut absorber le second qui demeure persuadé de poursuivre ses propres fins politiques.

Mais le socialiste est davantage le dupe du lambertiste qu'il ne le pense : il ne voit dans le trotskiste-lambertiste, comme du reste tous les bien-pensants (il suffit de lire la presse ces jours-ci pour s'en rendre compte), que l'héritier de ces martyrs du stalinisme qu'ont été de fait les trotskistes « historiques ».

Or cette sainteté conférée au trotskiste provient d'un faux raisonnement : si le trotskiste est le Mal du Mal, se dit le bien-pensant, c'est-à-dire le pou dans la tête du stalinien, alors il est un Bien. Mais comme l'a montré Sartre dans son *Saint Genêt comédien et martyr*, le Mal du Mal, ça n'est pas le Bien, c'est au contraire le Mal absolu. Et qu'est-ce que le Mal absolu en politique ? C'est la néantisation de tous les discours politiques réels avalés par le trou noir de la « surconscience » lamberto-trotskiste.

Autrement dit, la pensée lambertiste est une théologie négative – sa « vérité » ne s'hypostasie jamais en discours positif, c'est toujours une arrière-pensée – et cette théologie

négative, pour peu qu'elle ait perdu ses repères rationnels ou pseudo-rationnels (la lettre marxiste-léniniste-trotskiste), se retourne en nihilisme.

Virtuose de la rhétorique des autres et incapable de prendre la mesure de son nihilisme, l'ex-lambertiste est comme la comédienne de Pirandello : il ne sait plus à quel moment il joue et à quel moment il est réellement lui-même. Peu friand de retour sur soi, il se retranche *in fine* dans la préservation d'une « intime conviction » indicible et privée, totalement coupée de ses actes comme de ses discours.

Qu'on cesse, de grâce, de lui demander de jeter bas son masque : il risquerait de nous montrer, à défaut de visage, une pauvre chose écorchée et qui n'est pas faite pour être vue. Souhaitons plutôt (on peut rêver) qu'il accepte de se convertir enfin au machiavélisme véritable, qui n'a rien à voir avec le cynisme, et qui consiste à prendre position de manière claire dans ce champ d'intérêts contradictoires qu'est le monde réel, sans vérité dernière, sans « éthique à laquelle on croit », sans lendemains qui chantent.

Pascale Foutrier, professeur agrégé de lettres modernes, enseignante à l'Institut universitaire de technologie du Havre, ex-lambertiste (1982-1986), « blaze » (surnom) : Lisa.

Et si Vivendi déprogrammait Canal+ ?

par Benoît Delmas et Eric Mahé

MÉDIATIQUE fiction ? Théorie d'une métamorphose annoncée ? Imaginons : Vivendi décide de ne pas demander, le moment venu, le renouvellement par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de la concession accordée à Canal+. Et de créer ainsi un séisme de magnitude 9,5 sur l'échelle de Richter du cinéma français, qui n'a jamais dépassé 9.

L'époque de la splendeur semble terminée. Pierre Lescure, le 13 juin, a analysé la disparition de « Nulle Part Ailleurs » et autres émissions en clair dans un chuchotis de presse on ne peut plus discret. Finis, les tonitruants barnums dont Canal+ avait le secret et qui ont contribué à son succès. L'heure est maintenant à la sobriété.

Est-ce une conséquence de la prise de pouvoir par Vivendi ? Quel est son intérêt à conserver Canal+ ? Des signaux troublants sont apparus : Canal+ se retrouve en concurrence directe avec CanalSat, bouquet de chaînes spécialisées (cinéma, sports, documentaires...) offrant les mêmes services. Canal+ a aujourd'hui pour consigne de conserver ses abonnés, mais sans chercher à en conquérir. Aberration économique ou stratégie machiavélique ? Tout en menant à terme la fusion avec Universal, Vivendi, via sa filiale Canal+, détenue à hauteur de 49 % conformément à la loi, a méthodiquement repris un contrôle absolu des chaînes thématiques dont elle détenait déjà une part significative du capital et, de facto, de la ligne éditoriale : CinéCinéma, Planète, AlloCiné...

Depuis quelques semaines, la mécanique s'est emballée. Il ne se passe pas un jour sans qu'une information n'alimente notre médiatique fiction. La plus forte datant du 24 avril : Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, déclare à ses actionnaires que « la croissance du chiffre d'affaires de Canal+ passe d'abord par une offre cohérente. L'abonné doit pouvoir la prolonger sur des chaînes thématiques : un Ciné+, un Sport+, un Info+ ».

Quel intérêt alors aura l'abonné à payer deux fois pour le même service ? La réponse est contenue dans la question. Canal+ se justifierait-elle dans cette nouvelle configuration ? On notera actuellement les nombreux transferts des hauts responsables de Canal+. On peut raisonnablement penser que tout le staff dirigeant de la chaîne sera recasé dans un futur proche. Quant au reste du personnel, quid ?

Vivendi a cinq ans pour restructurer Canal+ afin que celle-ci soit définitivement une coquille vide au

moment du renouvellement : tout investissement qui n'est pas source de profit est aujourd'hui cédé. Schéma similaire en Europe : à défaut d'occire les différentes déclinaisons de Canal+ à l'étranger, Vivendi s'emploie à trouver des partenaires conséquents pour chacune ou à purement et simplement fusionner avec un acteur national de poids. Telepiu (le Canal+ italien) devait fusionner avec Stream (propriété de Rupert Murdoch), fusion qui semble avoir vécu. Le scénario se répétera en Espagne, en Pologne...

Qu'advient-il de Canal Horizons, qui a perdu « 400 MF en dix ans », au dire de Serge Adda (*Le Figaro Economie* du 27 avril) ? L'ambition de cette filiale était « de remplir une mission de service public ». La mondialisation audiovisuelle permettra-t-elle encore ce genre de singularité cathodique ?

Canal+ injecte chaque année près de 1 milliard de francs dans la production cinématographique tricolore, soit près d'un quart du financement du secteur. Vivendi possède désormais le catalogue des films Universal. Entre *Jurassic Park 4* et *Esther Kahn 2*, l'abonné et le diffuseur auront vite fait leur choix. A quoi bon financer des films fragiles quand *Le Retour de la momie*, dernière production Universal, engrange 68 millions de dollars de recettes en trois jours aux Etats-Unis ?

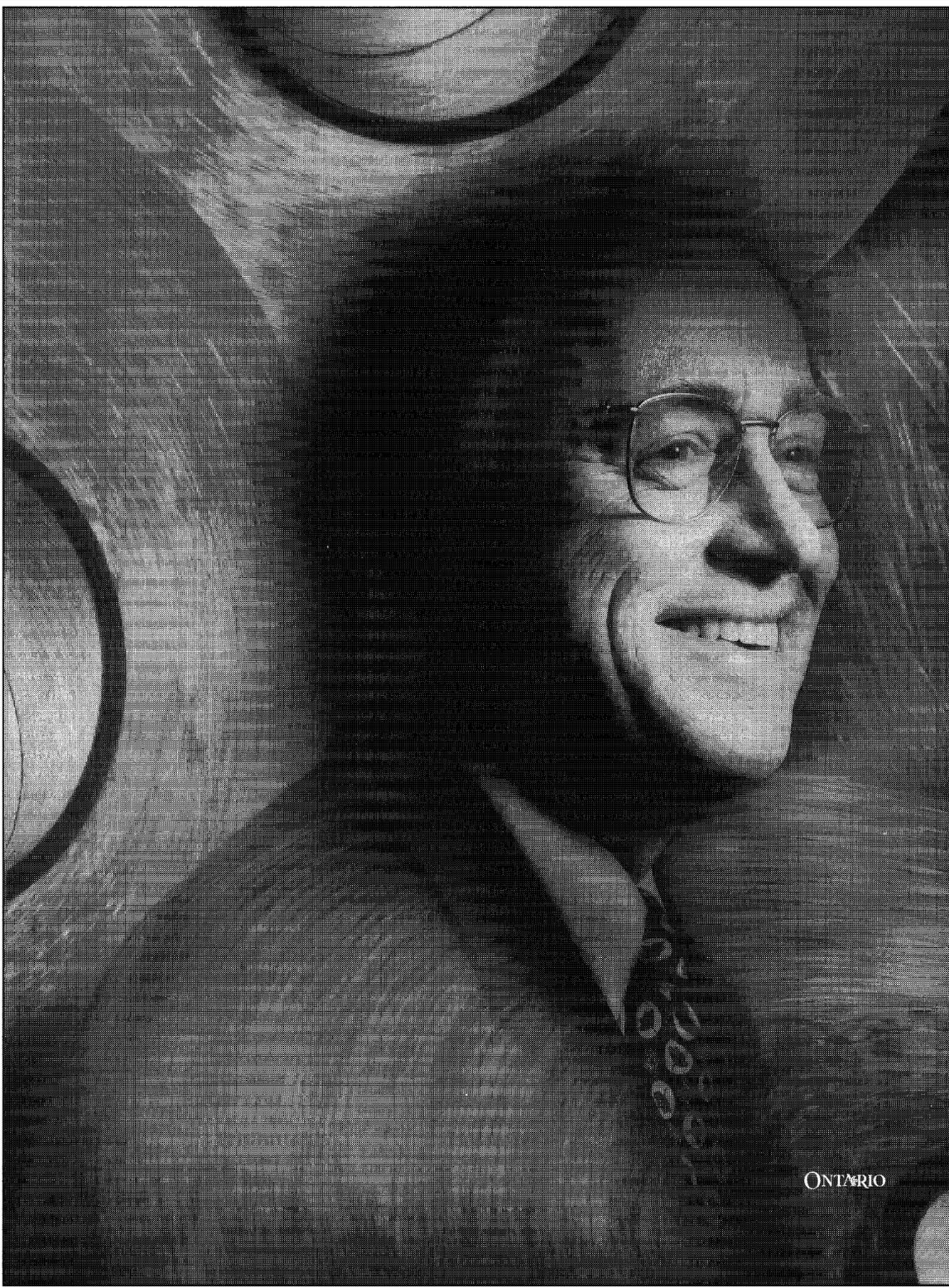
Si Canal venait à disparaître, le sous-financement du cinéma français serait accentué et, en premier lieu, pour les films les plus difficiles, à savoir les premiers longs métrages et les films d'auteur. Il paraît illusoire que les chaînes cinéma satellite existantes ou à venir puissent consacrer autant d'argent au cinéma. Ce n'est d'ailleurs pas dans l'intérêt de Vivendi. Le documentaire serait également mis en danger. Ainsi de tous les secteurs de l'audiovisuel : courts métrages (Canal+ est le premier investisseur du secteur) et autres.

Mettons-nous un instant – plaisir fugitif et prétentieux de notre part – dans la peau de Jean-Marie Messier : une élimination de Canal+ au profit de plusieurs chaînes satellites paraît économiquement cohérente.

Nous souhaiterions que tout ce qui précède demeure une médiatique fiction....

Benoît Delmas est directeur artistique de la société de développement Pitch, directeur de collection et conseiller audiovisuel aux éditions Fayard.

Eric Mahé dirige Stellaire Productions (courts et longs métrages).



Le mystère du roi bulgare

par Dostena Lavergne, Miladina Monova et Detelina Tocheva

DEPUIS le début de la campagne pour les élections législatives du 17 juin, un scénario inattendu, le retour du roi, se déroule sur la scène politique bulgare. Ce personnage, sorti des oubliettes de l'histoire, réussit à bouleverser le statu quo dans un pays balkanique plutôt paisible.

Durant la campagne des élections législatives, celui qui fut enfant roi (intrônisé en 1943 à l'âge de six ans, Siméon II de Saxe-Cobourg-Gotha avait été expulsé après l'abolition de la monarchie en 1946) a constitué l'événement majeur de la vie politique bulgare. A l'approche des élections, les sondages accordent plus de 30 % d'intentions de vote au Mouvement national Siméon II, soit 10 % de plus que le score global des deux grandes formations politiques. L'équilibre apparent de la configuration politique semble s'écrouler comme un château de cartes.

Le phénomène Siméon est avant tout révélateur d'une difficile sortie du postcommunisme. Après quatre années de pouvoir, la coalition de droite – les « Bleus » – construit sa rhétorique politique sur la base d'un antagonisme simpliste : droite – démocratique et progressiste – contre gauche – communiste et rétrograde. Lors des dernières élections législatives (1997), les Bulgares ont massivement voté

pour les Bleus dans le but de mettre fin à l'héritage communiste incarné alors par le Parti socialiste bulgare (PSB) : les « Rouges ».

L'utilisation courante des catégories « Rouges » et « Bleus » indique d'elle-même la persistance d'une opposition figée, dichotomie aujourd'hui usée aux yeux de l'électorat. Siméon propose un espace tiers, ni rouge, ni bleu, qui délivre l'électeur de l'antagonisme communistes/anticommunistes. Dès lors, nombre d'électeurs traditionnels des deux pôles se tournent vers ce nouveau leader.

L'image de l'ex-roi renvoie à une époque d'avant 1945 et permet ainsi de surmonter les rancunes du postcommunisme. Elle suggère aussi l'idée d'une continuité historique et de traditions plus anciennes. L'ex-roi promet un gouvernement d'experts et s'entoure de jeunes Bulgares, venus des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, pour servir sa cause. Il plaide pour une réappropriation du politique par le citoyen et s'engage à punir « les coupables au pouvoir qui ont pillé le peuple ». Siméon prétend ainsi se placer au-delà des clivages politiques et rétablir l'unité perdue de la nation. La mise en scène médiatique et politique du retour du roi mobilise une double symbolique : celle d'un passé en deçà de la traumatique mémoire communiste et celle du

chef charismatique venu d'ailleurs.

Dès les premières rumeurs sur une éventuelle candidature « royale », les deux camps politiques se sont montrés intéressés par la récupération de l'illustre personnage. Ne pourrait-il pas, par son image de pureté, ennoblir le jeu politique ? Ayant déjoué les tactiques de séduction, Siméon a opté pour la cons-

titution de son propre parti, qui attire les politiciens déçus ou rejetés par leur parti d'origine. Mais ce ne sont pas les experts en économie ni les politiciens marginalisés de l'équipe de Siméon qui gagnent les électeurs. Ce n'est pas non plus une quelconque aspiration monarchiste populaire. Le programme du Mouvement national Siméon II n'est pas fondamentalement différent des programmes « roturiers » des Rouges ou des Bleus. Le projet « royal » se déclare pour l'adhésion de la Bulgarie à

l'OTAN et à l'Union européenne. Il met l'accent sur la poursuite des réformes, sur la diminution du coût social de la libéralisation, accompagnée paradoxalement de mesures de choc destinées à revitaliser l'économie.

Face à la crise de la représentativité, le politicien Siméon arrive à séduire les électeurs de gauche et de droite lassés de voter pour les mêmes forces politiques qui

Les spéculations se multiplient : le roi peut-il devenir président de la République ? Un groupe de députés adresse la question à la Cour constitutionnelle, alors que la réponse était connue d'avance : la Constitution précise que tout candidat doit avoir vécu en Bulgarie au moins pendant cinq ans avant la date des élections. En outre, les élections du 17 juin sont législatives, et non pas présidentielles !

Par son acte, la Cour constitutionnelle a institutionnalisé le phénomène Siméon-II. L'agitation générale a propulsé le personnage sur le devant de la scène publique. Or l'ex-roi est à cette époque toujours en Espagne, d'où il observe en silence l'impact de son image sur l'opinion publique.

C'est alors que Siméon juge le moment opportun pour se manifester. Le roi va enfin parler ! Le 10 février, il donne une conférence de presse à Sofia. Il se dit « stupéfait d'avoir été privé de la possibilité de se présenter à l'élection présidentielle », alors qu'il constate sa « présence dans les esprits de milliers de Bulgares ». Il rappelle qu'il a été « chassé » de son pays. La rhétorique est claire : le roi est de nouveau victime de l'histoire et, bien entendu, des détenteurs actuels du pouvoir. Il promet alors « aux milliers de personnes qui cherchent par tous les moyens à voter Siméon qu'ils pourront le faire ». A la veille des élections, l'ex-roi parvient à faire enregistrer son parti et réussit ainsi son entrée théâtrale en politique. L'armée d'analystes bleus, déployée depuis dans les médias

pour expliquer que la Bulgarie n'a pas d'avenir avec Siméon, ne fait que renforcer le statut de victime que ce dernier s'est fabriqué. Le phénomène Siméon II est symptomatique du difficile apprentissage de la culture républicaine. Politiciens, élus du peuple, nombre de dirigeants de la droite au pouvoir, dont le premier ministre Kostov, s'adressent à Siméon II en l'appelant « Votre Majesté ». L'ex-roi, dans une optique de réconciliation nationale et de séduction de l'ensemble des électeurs, ne fait jamais explicitement référence à la monarchie, conscient que la grande majorité des Bulgares ne souhaitent pas remettre en cause le modèle républicain.

Les politologues et l'élite politique bulgare agitent l'explication de l'immaturité du peuple et de son retour dans le giron du paternalisme. En revanche, la question de l'absence de représentativité – ce même peuple ne se reconnaissant plus dans les partis politiques traditionnels – n'est pas réellement posée par les dirigeants. C'est précisément un travail sur soi que les partis de gauche et de droite doivent entreprendre car l'installation d'un ex-monarque à la tête de la nouvelle majorité remettrait douloureusement en cause le fondement républicain de la jeune démocratie bulgare.

Dostena Lavergne, Miladina Monova et Detelina Tocheva sont doctorantes en anthropologie politique à l'EHESS, associées au LAIOS/CNRS.

« Grâce à l'ingéniosité de nos équipes, ici en Ontario, nous avons transformé un fil de nylon en un nouveau marché global d'exportation »

Dave Colcleugh, Président du Conseil, Président et chef de la direction, DuPont Canada

L'Ontario réussit dans la RetD. DuPont aussi. Les ventes à l'exportation de DuPont Canada sont importantes. Il en est de même pour celles de l'Ontario. Que ce fil finit par former une pelote n'est pas une légende. • Longtemps fournisseur principal de fibres de nylon pour pneus, DuPont a vu le marché international du pneu passer du nylon au polyester et puis à l'acier renforcé. La compagnie a répondu à cette évolution en diversifiant ses produits de fibres industrielles vers des applications plus spécialisées. • « Avec l'augmentation significative de l'utilisation de coussins gonflables dans le début des années 90, notre centre de recherche de Kingston en Ontario s'est tourné vers un marché haut de gamme, en investissant plus de 60 millions de dollars pour développer une fibre de nylon plus légère, plus robuste et plus souple », remarque Dave Colcleugh. • DuPont Canada est aujourd'hui le plus grand exportateur au monde de fibres pour coussins gonflables – et le volume total d'exportation a cru de deux tiers pendant les 6 dernières années. • La situation centrale de l'Ontario, ses excellentes infrastructures et son accès hors taxes vers toute l'Amérique du Nord ont rendu tout cela possible. • De plus, la province accueille les entreprises à fort capital intellectuel et technologique, avec l'un des programmes de réduction d'impôts sur les activités de RetD les plus généreux au monde. • KPMG confirme d'ailleurs que l'Ontario dépasse les 7 pays les plus industrialisés au monde, pour ce qui est des capacités de croissance des entreprises, en termes de coûts immobiliers, de main-d'oeuvre et de construction. • Venez en découvrir toute l'histoire.

L'alibi des chiffres

Suite de la première page

La liste est encore longue des mesures sociales prises par la majorité : prime pour l'emploi, réduction des cotisations sociales sur les bas salaires, lutte contre les discriminations... Convenons donc honnêtement de l'ampleur du travail accompli et des résultats que nous avons obtenus.

Devant ce bilan, devant ce retour de l'ambition politique, les attaques de l'opposition sont affligeantes et parfois même pathétiques. Sur le terrain social, elle n'avance aucun projet, elle ne porte aucune idée et cède sa place à un Medef bien décidé à s'en emparer. Prompt à revendiquer l'autonomie de la sphère « sociale » face à la sphère « politique », le syndicat patronal est tout occupé à prendre l'Etat et le gouvernement pour cibles principales de ses critiques.

Tous ceux qui, comme moi, croient à la négociation collective et au dialogue social partagent, j'en suis sûr, la même déception face à la fameuse « refondation sociale ». Que nous promettrait-on ? Rien de moins qu'une révolution qui devait permettre de faire émerger un nouveau système, fondé sur la responsabilité et la compétence de chacun. Et qu'obtient-on ? Un ensemble de négociations conduites en alternant menaces, ultimatums et coups de force, à tel point d'ailleurs que certains patrons – et non des moindres – s'en sont trouvés gênés. Un ensemble de négociations débouchant sur des crises dont on n'a pu sortir que grâce à l'intervention du gouvernement pour l'Unedic, ou grâce à des compromis arrachés au mépris des intérêts des salariés pour les retraites complémentaires.

Je ne peux accepter le discours virulent du Medef, qui accuse le gouvernement de spolier la Sécurité sociale. De quoi le gouvernement et la majorité seraient-ils coupables ? D'avoir procédé à une baisse généralisée des charges sociales qu'en d'autres lieux le Medef revendique haut et fort et d'en faire supporter une partie du coût à la Sécurité sociale. Celle-ci n'a-t-elle pas enregistré un accroissement considérable de ses ressources grâce à la reprise de l'emploi, liée notamment aux 35 heures ?

En quoi est-il choquant d'envisager une modification des règles de financement de la Sécurité so-

ciale ? Y aurait-il aujourd'hui en France une règle coutumière qui lui donnerait un droit acquis au maintien de ses ressources ? Pis encore, serait-on passé dans un système où lesdites ressources seraient devenues la propriété privée et exclusive de ses gestionnaires ? Cette conception profondément antidémocratique ne saurait être tolérée.

Même si juridiquement les cotisations sociales ne sont pas un impôt, elles constituent un prélèvement obligatoire, auquel les citoyens ne peuvent se soustraire. Dans notre démocratie, seul le Parlement a pour mission de « constater la nécessité de la contribution publique », comme l'affirme solennellement la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Il est donc inadmissible que l'on conteste au Parlement qui est élu pour cela, ou au gouvernement sous son contrôle, le droit de réaffecter des moyens de financement public, si l'intérêt général, dont ils sont les garants, le justifie.

Remettre en cause ce principe démocratique essentiel, comme le Medef vient en nouvelle fois de le faire à propos du « congé de paternité », révèle un corporatisme inacceptable, même s'il invoque, plus comme un prétexte, la défense des intérêts des salariés. Il faut en finir avec les discours sur une prétendue « spoliation ». Laissons au Parlement et au gouvernement le soin de faire leur devoir et de remplir la fonction qui leur a été confiée par le peuple. Il appartiendra en définitive au suffrage universel de se prononcer sur la pertinence de leurs choix.

Inadmissible en soi, ce discours est encore plus choquant lorsqu'il est repris par l'opposition. A bout de projets et d'arguments, elle se contente de se faire l'écho des critiques financières du Medef en les généralisant à toutes les lois que nous avons votées.

Faire de la politique, même dans l'opposition, ne saurait se résumer à mettre en doute des chiffres et des circuits de financement, à se transformer en une petite chambre des comptes. Or c'est ce que fait la droite, au Sénat comme à l'Assemblée, lorsque la gauche lui parle réforme, progrès social et lutte contre les inégalités. Les contraintes financières sont importantes et ne sauraient être oubliées, par respect pour les contribuables et pour nos engagements européens. Mais elles ne doivent pas servir d'alibi à une droite sans idées. Sans quoi la politique perdrait l'essentiel de son sens.

Raymond Forni

www.2ontario.com
00 800 46 68 27 46

ONTARIO
CANADA
L'AVENIR EST DÉJÀ LÀ

COMMERCE La visite du président américain George W. Bush en Europe est l'occasion d'aborder trois dossiers : la défense et l'environnement, mais aussi le commerce. ● LES

CONTENTIEUX commerciaux sont nombreux entre Européens et Américains. L'OMC gère actuellement 16 plaintes transatlantiques : 14 ont été déposées par l'Union européen-

ne contre les Etats-Unis, 2 par l'administration américaine contre l'Europe. ● L'ACIER constitue un dossier délicat. « Il faut à tout prix éviter une guerre commerciale », déclare Fran-

cis Mer, président d'Usinor, dans un entretien au Monde. ● LA COMMISSION européenne menace la fusion entre deux américains, General Electric et Honeywell, ce qui pourrait

devenir une affaire d'Etat. ● DANS L'AFFAIRE EXECUTIVE LIFE, autre contentieux franco-américain, un juge français va auditionner des cadres du Crédit Lyonnais.

Les différends commerciaux se multiplient entre l'Europe et les Etats-Unis

Diplomatie oblige, la première visite du président Bush a surtout été l'occasion pour les dirigeants européens et américains d'afficher leurs convergences de vue économiques. Mais de l'acier à l'aéronautique, les contentieux sont nombreux

EN ANNONÇANT, quelques jours avant son voyage en Europe, l'ouverture d'une enquête sur les importations d'acier, le président George W. Bush avait donné le ton : ses discussions avec les Européens allaient porter sur la sécurité et l'environnement, mais aussi sur le commerce. M. Bush est-il protectionniste ? Alors que les échanges transatlantiques se montent à environ 1 milliard de dollars par jour et représentent, pour chacun des deux blocs, 20 % des échanges de marchandises et environ le tiers des échanges de services, la nouvelle politique américaine aura un impact majeur sur l'économie européenne.

L'accord inattendu sur le conflit de la banane (*Le Monde* du 13 avril) avait laissé croire que l'administration républicaine serait peut-être plus conciliante que celle de Bill Clinton. L'enquête sur l'acier montre qu'il n'en est peut-être rien (*lire ci-dessous*) même si certains remarquent qu'en agissant ainsi, le président coupe l'herbe sous le pied de parlementaires beaucoup plus virulents.



Tant dans l'agriculture que dans l'industrie ou le tertiaire, les contentieux présents ou prévisibles sont nombreux. Dans l'agriculture, le débat sur les organismes génétiquement

modifiés et la viande aux hormones reste entier. Comme plusieurs pays européens, la France a confirmé le 17 avril son « *attachement au moratoire* » mis en place

en 1999 ; l'aversion des Européens pour la viande américaine est du plus mauvais effet auprès des « *farmers* » américains, fervents supporters de Bush le Texan. En revanche, le débat sur le gluten de blé est réglé. L'Union européenne reprochait aux Etats-Unis d'interdire les importations de cet extrait de céréale. Une plainte avait même été déposée devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette interdiction vient d'être levée mais l'administration Bush a accordé une subvention de 40 millions de dollars à ses producteurs.

C'est dans l'industrie que la bataille risque d'être la plus rude. De l'acier, le différend pourrait rapidement glisser vers l'aéronautique. Si la Commission européenne refuse la fusion entre General Electric et Honeywell (*lire ci-dessous*), l'administration Bush pourrait riposter sur un autre terrain : celui du « *génat des airs* », le futur Airbus A380. Certes, Airbus estime ne pas être subventionné, mais les Américains suivent très attentivement les travaux d'élargissement des routes qui doivent être réalisés

dans le Sud-Ouest pour amener les pièces détachées d'Airbus de Bordeaux à Toulouse. Coût des opérations : un milliard de francs, financés par les pouvoirs publics. « *Mais ils savent que s'ils attaquent sur Airbus, nous sortirons immédiatement un dossier sur Boeing qui n'est pas*

« *S'ils attaquent sur Airbus, nous sortirons immédiatement un dossier sur Boeing* »

blanc-bleu » analyse un responsable européen. Surtout, les Américains ont leur talon d'Achille : le régime fiscal très favorable appliqué aux sociétés américaines exportatrices, le Foreign Sales Corporation (FSC). Enjeu : 4 milliards de dollars. L'organisme de règlement des différends (ORD), qui gère ce type de dossiers au sein de

l'OMC, a déjà rendu une décision intérimaire défavorable aux Américains et doit remettre son rapport final en août : « *Les Etats-Unis sont sûrs de perdre* », estiment les Européens. Alors que l'OMC doit traiter seize plaintes (14 émanant de l'UE contre les Etats-Unis et deux plaintes américaines contre l'Europe), le dossier de la FSC est l'un des plus épineux car il concerne l'ensemble de l'économie américaine.

Malgré ces différends et quelques autres (comme le protocole de Kyoto sur l'environnement ou les débats sur la propriété intellectuelle), l'Europe et les Etats-Unis ont annoncé à Göteborg vouloir lancer un cycle « ambitieux » de négociations au sein de l'OMC lors de la conférence ministérielle à Doha en novembre. C'est là que le président Bush dévoilera vraiment ses cartes. Mais face à un Sénat désormais à majorité démocrate, face à des industriels qui se plaignent de la hausse du dollar, sa marge sera étroite. Il sera donc forcément intransigeant.

Frédéric Lemaître

Le président d'Usinor souhaite « éviter une guerre commerciale »

EST-CE le début d'une guerre commerciale ? Depuis la décision du président américain, George W. Bush, le 5 juin, d'ouvrir une enquête sur les importations d'acier aux Etats-Unis, l'inquiétude a grandi chez les sidérurgistes européens. Tous redoutent que les Etats-Unis adoptent des mesures ultraprotectionnistes en faveur de la sidérurgie américaine, au risque de plonger le marché mondial de l'acier dans le chaos.

« Il faut à tout prix éviter une guerre commerciale », insiste Francis Mer, le président d'Usinor. Après en avoir discuté avec ses homologues européens, il se fait un peu le porte-parole de toute la profession. « *Saisissons l'opportunité de cette enquête pour avoir le courage et l'audace de penser des règles pour ce métier ouvert sur le monde*, explique-t-il dans un entretien au Monde. *En tant que sidérurgiste, nous ne pouvons agir seuls, ne serait-ce que parce qu'au nom des lois anti-cartel nous n'avons pas le droit de nous réunir et de penser ensemble. Les Etats doivent aider notre profession. Ils doivent nous donner l'autorisation de nous mettre en conclave et de réfléchir avec des représentants gouvernementaux et de faire des propositions.* »

La sidérurgie, insiste M. Mer, est un des premiers métiers qui connaît les effets d'une mondialisation totale. « *Indépendamment des échanges physiques, les prix sont devenus mondiaux. Les acheteurs connaissent les tarifs pratiqués sur tous les marchés et imposent les plus bas. Comme le pétrole, l'acier tend à avoir un prix mondial. Mais, à la différence du marché pétrolier qui a été organisé par les Etats, rien n'a été pensé pour la sidérurgie* », souligne le président d'Usinor. Cette absence de barrière entraîne de profonds bouleversements dans le secteur. Les productions de Chine, de Corée, de Russie se déversent sans difficultés sur les marchés et nourrissent

une instabilité chronique des prix et des volumes.

Ancien président d'Alcoa, le numéro un mondial de l'aluminium, Paul O'Neill, secrétaire américain au Trésor, a avancé l'idée d'un mémorandum dans l'acier, à l'image de ce qui avait été fait pour l'aluminium en 1994. Pour stabiliser un marché déséquilibré par des ventes massives d'aluminium en provenance de Russie, les grands pays producteurs occidentaux (Etats-Unis, Canada et Europe) avaient alors passé des accords qui permettaient à la fois de canaliser les importations russes et de geler des capacités de production en Occident. Cette réorganisation du marché avait permis de retrouver une situation « normale » au bout de trois ans.

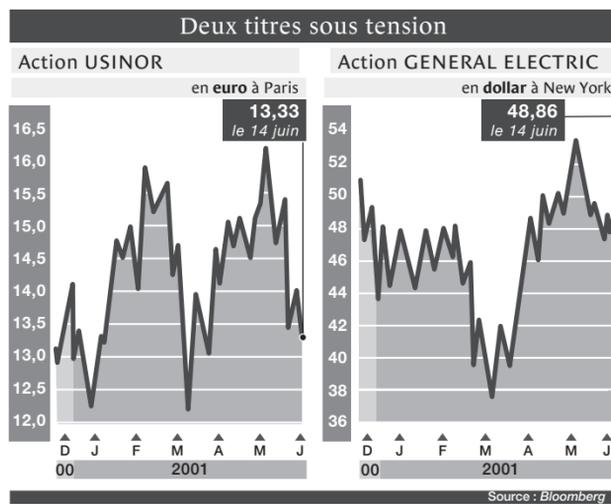
« *NOUS AVONS BEAUCOUP PAYÉ* » « *Faire un mémorandum pour l'acier paraît difficile. Il y a beaucoup plus d'acteurs car presque tous les pays ont une sidérurgie. De plus, ce qui n'est pas le cas de l'aluminium, les produits sidérurgiques sont différents entre eux. Cela n'aurait pas de sens d'ajouter la production d'acier long, qui voyage peu, et celle d'acier plat, qui peut faire le tour du monde*, note M. Mer. *Il faut donc imaginer autre chose.* »

Selon lui, « *le premier problème est d'accompagner la fermeture d'usines* ». Vingt-cinq ans plus tard, la sidérurgie mondiale, selon le président d'Usinor, se heurte à la même question des restructurations. « *Nous avons choisi en Europe de payer beaucoup pour faciliter la restructuration. Les Etats-Unis, eux, ont cru qu'il suffisait de laisser jouer le marché. Il n'en est rien. La sidérurgie américaine croule sous le poids du passé et des retraites. Le tiers de leurs groupes est désormais placé sous la responsabilité des juges. Ces groupes devraient fermer. Mais aucun président américain ne peut accepter de voir disparaître la sidérurgie américaine et voir GM et Ford obligés de*

s'approvisionner auprès des sidérurgistes étrangers », dit M. Mer.

La question devient d'autant plus douloureuse que de puissants producteurs comme la Chine et la Russie doivent être totalement intégrés au marché. « *Les Etats-Unis ont refusé de faire un système d'intégration progressif. Ils ont ouvert leur marché puis, dès les premières perturbations, l'ont complètement refermé. Ce n'est pas possible. Il faut trouver des solutions adaptées afin de permettre l'existence d'un véritable marché mondial, mais respectant des règles.* »

Martine Orange



L'action Usinor chute de nouveau depuis l'annonce par le président Bush de l'enquête sur l'acier, le 5 juin. Le titre GE pâtit de l'enquête menée par Bruxelles.

politique en faveur de cette fusion, déjà approuvée par les autorités américaines et canadiennes.

Peine perdue. George W. Bush n'a finalement pas jugé bon de faire du dossier GE-Honeywell un *casus belli* de plus avec l'Union européenne. Lors du sommet de Göteborg, il a laissé son conseiller pour le commerce, Robert Zoellick, en débattre en coulisse avec Pascal Lamy, le commissaire européen au commerce. « *Une intervention politique c'est quelque chose qui peut toujours se passer, qui s'est déjà passée, mais la Commission ne veut pas en être impressionnée*, a déclaré Amelia Torres, porte-parole de M. Monti. *Toutes les fusions sont traitées de la même façon, les considérations sont celles de la concurrence, peu importe le siège de la société concernée.* »

« **LES EXIGENCES DES RÉGULATEURS** »

La décision de la Commission est attendue pour la mi-juillet. Mais le patron de GE ne semble plus y croire. « *Les exigences des régulateurs européens dépassent tout ce que moi ou mes conseillers européens avons jamais imaginé, et contrastent fortement avec celles de leurs homologues américains et canadiens* », a-t-il déclaré jeudi dans un communiqué daté de Bruxelles. M. Welch a proposé de céder des activités d'un montant total de 2,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel, essentiellement dans les secteurs des services et équipements pour avions régionaux, les systèmes de démarrage de réacteurs ou les systèmes

d'assistance en vol. GE propose aussi d'isoler GE Capital Aviation Services (GECAS), sa filiale de leasing d'avions, l'un des plus importants acheteurs d'appareils auprès de Boeing et d'Airbus, tout en en gardant le contrôle total. « *Des propositions inférieures aux demandes de la Commission* », a reconnu le groupe. Bruxelles exigerait la cession de pratiquement toute l'avionique d'Honeywell. Or cette activité génère les deux tiers des 3,6 milliards de dollars de profits engrangés par Honeywell.

La Bourse elle-même, qui avait accueilli avec circonspection cette mégafusion représentant 42 milliards de dollars en octobre 2000 – avant de la saluer en mai, lorsque GE avait annoncé qu'elle doublait ses prévisions d'économies de coûts attendues de l'opération pour les porter à 3 milliards de dollars –, semble sceptique sur ses chances d'aboutir. A New York, jeudi, l'action Honeywell a dégringolé de 12,21 %. « *Tout en continuant à soutenir la fusion, nous avons un plan de rechange exhaustif, si nous devons poursuivre nos activités en tant qu'entreprise indépendante* », a lâché le PDG d'Honeywell, Michael Bonsignore, pour tenter de calmer le jeu. Le titre GE a, lui, pris plus de 2 % au cours de la séance. Façon de signifier à Jack Welch, qui avait différé son départ en retraite (il devrait y être depuis deux mois) pour réaliser l'opération, qu'il a peut-être bien, cette fois, tenté « la fusion de trop ».

Pascal Galinier

Un juge français va interroger pour la justice américaine des cadres du Lyonnais

LE JUGE FRANÇAIS Marie Courboulay doit procéder, à la demande de la justice américaine, du lundi 18 juin au vendredi 22 juin, au tribunal de grande instance de Paris, à l'audition de six cadres supérieurs du Crédit lyonnais, dans le cadre de l'affaire Executive Life. Cette procédure inhabituelle intervient au moment même où le gouvernement français tente par tous les moyens d'obtenir la mansuétude de l'administration américaine afin d'éviter une mise en accusation pénale dans cette affaire du Crédit lyonnais et du CDR (Consortium de réalisations), l'organisme public chargé en 1995 de récupérer les actifs compromis de la banque.

Ces auditions menées en France sont liées à la procédure civile, et non à l'enquête pénale menée en parallèle par le procureur fédéral adjoint Jeffrey Isaacs, qui dépend du département de la justice à Washington. La procédure civile

est conduite par le juge Howard Matz, à Los Angeles, à la suite d'une plainte déposée en février 1999 par le commissaire californien aux assurances. Ce dernier accuse Altus Finance, ancienne filiale du Crédit lyonnais, d'avoir violé la législation américaine en reprenant en 1991 une compagnie d'assurance californienne en faillite, Executive Life, dissimulée derrière des actionnaires fictifs (*Le Monde* daté dimanche 13-lundi 14 mai). Cette opération « *frauduleuse* » aurait permis aux Français de mettre la main sur le portefeuille de 3 milliards de dollars de *junk bonds* (obligations à hauts risques) d'Executive Life et d'engranger ensuite des milliards de dollars de plus-values récupérées pour l'essentiel par François Pinault, dont la holding Artémis a repris la majeure partie des obligations à la fin de l'année 1992 et la compagnie d'assurances en 1995.

Le juge Matz, aux termes de la loi française, ne pouvait entendre des salariés du Crédit lyonnais témoigner à l'étranger contre les intérêts de leur pays. Il a transmis une commission rogatoire au ministère de la justice afin d'obtenir, selon la convention de La Haye, l'aide des autorités françaises.

HUIS CLOS

Après quelques attermolements, le ministère de la justice a fini par faire désigner un juge. Plus d'une trentaine d'avocats américains et français participeront aux auditions. A la demande du Crédit lyonnais et du CDR, elles ne seront pas publiques.

Le juge Matz a souhaité faire interroger six cadres de la banque française : Denis Lion, Jean Cedelle, Pierre Durance, Christian Vallois, Pierre Villeroil et Brice Leibungut. L'accusation cherche à démontrer que le Crédit lyonnais connais-

sait depuis longtemps les conditions réelles de la reprise d'Executive Life et a dissimulé les agissements de sa filiale, devenant ainsi son complice.

Très irrité par la succession de « *fuites* » dans la presse mettant la banque en accusation, le Crédit lyonnais a engagé un recours, dit « *protective order* », visant à rendre confidentiels l'ensemble des documents transmis dans cette affaire à la justice californienne. Le cabinet d'avocats américain White & Case, qui défend les intérêts de la banque française et du CDR, accuse notamment Gary Fontana, l'avocat du commissaire californien aux assurances, d'« *agir de façon déloyale en diffusant dans le public des informations qui peuvent porter préjudice au Crédit lyonnais et au CDR* ». Le juge Matz entendra les parties sur ce recours le 26 juin.

Eric Leser

Ça fait 25 ans que nos journalistes sont cotés en Bourse.

Une rédaction entièrement dédiée au web

investir.fr

Existe aussi en journal

www.investir.fr

Le dépôt de bilan de la compagnie AOM-Air Liberté paraît imminent

Les deux actionnaires, Swissair et Ernest-Antoine Seillière, refusent toujours de recapitaliser l'entreprise

L'avenir du deuxième pôle aérien français s'assombrit de jour en jour, sur fond de bras de fer entre l'actionnaire suisse Swissair et les français

Marine-Wendel, dirigé par Ernest-Antoine Seillière, patron du Medef. Les deux comités d'entreprise qui se sont tenus, jeudi 14 juin à Rungis (Val-

de-Marne) n'ont pas apporté les réponses escomptées par les élus tant sur la recapitalisation de l'entreprise que sur les repreneurs.

DE COMITÉ d'entreprise en comité d'entreprise, les salariés d'AOM-Air Liberté se rapprochent un peu plus du bout de la piste. Jeudi 14 juin, deux comités d'entreprise se sont tenus, et au terme du second, qui s'est achevé aux alentours de 23 heures, les personnels de l'entreprise n'avaient, semble-t-il, pas plus de certitudes sur leur avenir qu'avant la réunion. Mais beaucoup avaient le même pressentiment : chaque jour qui passe les rapproche un peu plus du dépôt de bilan.

Le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot, est monté une fois encore au créneau, vendredi 15 juin, sur Europe 1, souhaitant que les actionnaires jouent leur rôle. « On doit sauver ce deuxième pôle aérien français, il y a la place et je le dis encore avec force, [il y a] une richesse humaine et un potentiel industriel indiscutables. D'ailleurs, il y a des repreneurs qui sont là, il y a un repreneur sérieux (...). Seulement aujourd'hui, il faut non seulement que Swissair joue son rôle comme actionnaire » mais aussi que « Marine Wendel, le baron Seillière », joue le sien « avec la responsabilité qui est la sienne » a estimé M. Gaysot, soulignant que « de toute manière Swissair et Marine Wendel auront un passif à assumer de l'ordre de 3 milliards de francs ».

« Je ne demande pas cela tout de suite », a ajouté le ministre des transports, ajoutant qu'il attendaient dans un premier temps des actionnaires qu'ils « mettent suffisamment de millions pour pouvoir continuer [l'activité] jusqu'à la fin août » et alors « nous finaliserons la proposition qui a été faite par un repreneur sérieux ».

Cette déclaration devrait donner

un peu d'espoir aux salariés qui sont restés sur leur faim après les deux comités d'entreprise. Au cours du premier comité d'entreprise, dont l'un des points à l'ordre du jour était « Information et consultation du comité d'entreprise (CE) sur la situation économique particulièrement grave de l'entreprise. Décisions pouvant résulter de cette situation incluant un éventuel recours au bénéfice d'une procédure collective ou éventualité d'un dépôt de bilan », les élus ont demandé à Marc Rochet, le PDG de la compagnie, de préciser les avancées qu'il avait obtenues sur les demandes de financement d'un montant de deux milliards de francs auprès de ses actionnaires.

« A l'heure qu'il est, les actionnaires, ne veulent pas remettre au pot. Si c'est le cas et s'ils maintiennent leur position, je dépose le bilan » aurait alors répondu M. Rochet. Selon Paul Fourier, élu CGT du CE, l'information selon laquelle les deux actionnaires ne veulent pas remettre d'argent serait vérifiée.

Air Littoral cherche toujours un pilote

Les conciliateurs ne lâchent aucun nom. Nommés par le tribunal de commerce de Montpellier pour trouver un repreneur à Air Littoral, l'autre filiale de Swissair et Marine-Wendel, ils poursuivent leur mission en gardant le plus grand mutisme. La direction de la compagnie n'est pas plus loquace. Jeudi, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, le conciliateur a précisé que le périmètre de reprise de la compagnie oscillait, selon les projets, entre 50 % et 70 %, rendant ainsi inévitable un plan social. Le projet le plus discuté est celui de l'ancien PDG de la compagnie, Marc Dufour. Il aurait d'ores et déjà été préféré à un second plan présenté par un cabinet de consultants aéronautiques français. M. Dufour a été reçu mercredi par Jean-Claude Gaysot. L'hypothèse d'un retour de M. Dufour à la tête de la compagnie divise les salariés, y compris au sein du Syndicat national des pilotes de ligne. « Si son projet est retenu, nous mettrons la compagnie à feu et à sang », n'hésite pas à déclarer Dominique Lambert, du SNPL. - (Corresp.)

Selon certains observateurs, le groupe Swissair, dont la situation financière est calamiteuse, ne serait pas mécontent que son associé Marine-Wendel refuse de « mettre au pot », estimant que si M. Seillière décline toute participation à une opération de refinancement, celui-ci lui offrirait un bon prétexte pour faire de même.

NOMBREUSES ZONES D'OMBRE

Dans l'hypothèse d'un dépôt de bilan, M. Rochet a alors évoqué deux éventualités. Soit le bilan est déposé le plus rapidement possible (dès ce vendredi en début d'après-midi), ce qui permettrait à l'entreprise de gagner de la trésorerie en arrêtant de payer les créanciers et donc de tenir trois ou quatre semaines, le temps peut-être d'ébaucher des solutions de reprise. Soit l'entreprise attend le 23 ou 24 juin, - ce qu'autorise aujourd'hui la trésorerie - date à laquelle le tribunal de commerce pourrait prononcer, faute de réserves financières, la liquidation judiciaire. Dans l'état actuel

des négociations, il semble que M. Rochet soit plus favorable à un dépôt de bilan rapide, même si cette dernière solution comporte des inconvénients : pas de recapitalisation de l'entreprise et possible mise en vente par appartement. En outre, les offres actuelles de reprise de la compagnie ont toutes été effectuées dans le cadre d'un refinancement par les actuels actionnaires. Seraient-elles maintenues si les actionnaires faisaient faux bond ? Les possibles repreneurs commenceraient, alors, à financer l'entreprise dès leur arrivée !

Sur l'identité des repreneurs, de nombreuses zones d'ombre subsistent. Les offres de reprise seraient actuellement au nombre de quatre. Pour M. Rochet, une, voire deux offres seraient réellement sérieuses. La première serait celle d'un groupe financier, coté en Bourse et souhaitant, pour cette raison garder l'anonymat.

La deuxième émane de Jean-Charles Corbet, ancien responsable du syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) d'Air France, associé à la banque canadienne CIBC, spécialiste du financement aéronautique.

Pourtant, de source syndicale, on redoute le manque d'entrain des actionnaires suisses pour refinancer l'entreprise jusqu'à fin du mois de juillet, le temps pour les deux repreneurs « sérieux » de peaufiner leur dossier. C'est, en résumé, l'avis de nombreux experts : Ernest-Antoine Seillière, tout autant que Swissair jouerait la carte du « dépôt de bilan », mais, dans une interminable partie de poker-menteur, ne le diraient pas encore clairement.

François Bostnavaron

La Banque de France veut supprimer près de 500 emplois

LA BANQUE DE FRANCE prévoit la suppression de 494 emplois, soit un tiers des effectifs actuels de son imprimerie de Chamalières et de la papeterie de Vic-le-Comte, dans le Puy-de-Dôme, d'ici à 2005. Cette mesure qui prendrait effet au printemps 2002, doit être annoncée, lundi 25 juin, à Paris, lors d'une réunion du comité central d'entreprise. La direction fait valoir qu'en matière de coût et de productivité de la fabrication de l'euro, il est impératif de s'aligner sur les autres imprimeries européennes.

Elle envisage, d'ici à 2005, de doubler sa production et de ramener le coût unitaire de fabrication du billet de 80 centimes à 50 centimes. L'entreprise avait déjà mis en œuvre un plan de sept cents suppressions d'emplois entre 1996 et 2000.

Chute des ventes des semi-conducteurs en Europe

APRÈS ST Microelectronics, c'est au tour de la société néerlandaise Philips de tirer la sonnette d'alarme. Les deux entreprises souffrent du ralentissement brutal des ventes auprès de leurs grands clients de l'industrie des télécommunications, et en particulier des fabricants de téléphones mobiles. Philips a précisé, vendredi 15 juin, que sa division de semi-conducteurs accusait sans doute une perte d'exploitation de 175 millions d'euros au deuxième trimestre, et une baisse de son chiffre d'affaires de 20 % à 25 % par rapport au trimestre précédent.

Le néerlandais a décidé d'inscrire une provision pour restructuration de 90 millions d'euros. La veille, son homologue franco-italien, ST Microelectronics, avait pour sa part réduit ses objectifs de chiffre d'affaires pour le trimestre de 1,8 milliard à 1,6 milliard de dollars. Cet avertissement a pris à contre-pied les analystes. Conviés, il y a à peine deux semaines, à une grand-messe à New-York, ils n'avaient pas été avertis de ces mauvaises nouvelles.

Nouvelle tentative d'entrée en Bourse pour la CRPCE

LA CLINIQUE du Rond-Point des Champs-Élysées (CRPCE) tente une nouvelle fois d'entrer au Marché Libre (ex-hors cote) d'Euronext Paris, après une tentative avortée en 2000. Les propriétaires de l'établissement de chirurgie esthétique souhaitent céder 10 % du capital pour 2,36 millions d'euros. Le résultat de ce placement devait être rendu public vendredi 15 juin dans l'après-midi.

La Commission des opérations de Bourse (COB) a formulé un avertissement où elle rappelle que « des conséquences financières et juridiques significatives pourraient découler des contrôles et procédures en cours (...). Les garanties fournies ne sont assorties d'aucune sûreté ». La COB se réfère aux deux redressements fiscaux dont a fait l'objet la clinique au titre des exercices 1999 et 2000, ainsi qu'à un nouveau litige sur ses publicités. En avril 2000, la gérante de la Clinique et l'un de ses actionnaires-fondateurs avaient été condamnés pour « publicité mensongère ».

PORTES OUVERTES WEEK-END
DU 16 ET 17 JUIN⁽¹⁾

VENEZ DÉCOUVRIR LA GAMME
ÉDITION SPÉCIALE SUPER ÉQUIPÉE:

Saxo, Xsara, Xsara Picasso, Berlingo, Évasion



XSARA PICASSO

ÉDITION SPÉCIALE

AU PRIX EXCEPTIONNEL
DE 116 900 F⁽²⁾

- Climatisation automatique
- Système audio CD
- Peinture métallisée
- Jantes alliage
- Projecteurs antibrouillard
- 4 airbags et ABS

GAGNEZ 120 000 BD
AU GRAND JEU⁽³⁾
DES JOURNÉES
ÉDITION SPÉCIALE CITROËN.

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin.

(1) Suivant autorisation. (2) Pour l'achat d'une Xsara Picasso 1.8i 16V Édition Spéciale. Tarif Édition Spéciale du 1^{er} juin 2001, réservé aux particuliers dans le réseau participant.

(3) Jeu gratuit sans obligation d'achat dans les points de vente participants. Voir modalités dans le règlement.

www.citroen.fr
3615 CITROËN (24h/24)

12 ANS DE GARANTIE
SANS COÛT

CITROËN partenaire TOTAL


CITROËN

Dialogue difficile entre le groupe Amaury, les NMPP et le Syndicat du Livre

Les négociations sur le système de distribution du « Parisien » en Ile-de-France se poursuivent entre les différents partenaires, sous l'égide du Conseil supérieur des messageries de la presse. Un durcissement du conflit n'est pas exclu

« LA CRISE actuelle peut et doit être résolue dans la négociation. On ne garantira pas l'avenir du système français de distribution en le figeant, mais en le réformant », a martelé, jeudi 14 juin, Jean-Pierre Courcol, président du directoire du Groupe Amaury. Pour la troisième journée consécutive, deux quotidiens du groupe, *L'Equipe* et *Le Parisien*, étaient absents des kiosques vendredi, le syndicat du Livre CGT ayant empêché leur composition. Le groupe Amaury, les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) et le Syndicat du Livre sont en conflit depuis que l'éditeur a retiré son quotidien d'Ile-de-France du système coopératif de distribution de la presse, le 13 juin (*Le Monde* du vendredi 15 juin).

Jacques Guérin, directeur général de la SNC Le Parisien, a par ailleurs annoncé jeudi la volonté du groupe Amaury de faire repartir le quotidien *Aujourd'hui en France*, dont la

suspension avait été décidée à la suite d'un arrêt de la cour d'appel de Paris. Statuant en référé, le juge avait donné son aval à un retrait du *Parisien* des NMPP, à condition de stopper la version nationale – les deux titres ne formant qu'un seul journal lors de leur adhésion au système coopératif. Conformément à ce que suggérait également la cour, la direction du *Parisien* a envoyé un courrier aux NMPP pour proposer de négocier la reprise de la distribution d'*Aujourd'hui*, qui était diffusé à 130 000 exemplaires.

Présidé par Yves de Chaise-martin, PDG du *Figaro*, le conseil supérieur des messageries de presse a réuni, jeudi après-midi, les gérants et la direction générale des NMPP ainsi que la direction du groupe Amaury. Aucun accord n'a pu être trouvé. Les discussions ont été « laborieuses », selon un des participants. Elles ont porté sur de multiples sujets sensibles, comme la re-

se de la distribution d'*Aujourd'hui* par les NMPP, les conséquences financières et sociales du départ du *Parisien* de la coopérative, ou encore la question cruciale de la modernisation de Paris Diffusion Presse (PDP), la plate-forme de distribution des NMPP pour Paris et la proche banlieue. En accord avec les personnels et les syndicats, les NMPP s'étaient engagées depuis des mois à mettre en œuvre un plan de mécanisation de cette entreprise, accompagné d'un plan social. Avec le départ du *Parisien* des NMPP, qui se traduit de facto par une perte de charge de travail pour PDP, certains redoutent un abandon pur et simple de sa modernisation, une condition pourtant « essentielle à sa survie », selon un syndicaliste qui souhaite garder l'anonymat.

Des contacts informels ont été pris jeudi soir avec les représentants du syndicat du Livre, avant la tenue d'une nouvelle réunion au conseil

supérieur des messageries, prévue vendredi en fin de matinée. Cette fois-ci, les représentants du syndicat étaient conviés aux discussions.

Le Livre, bien que divisé, envisage un conflit assez long. La non-parution de tous les quotidiens nationaux n'est pas écartée. Néanmoins, le groupe Amaury se veut résolument optimiste. M. Guérin s'est borné à indiquer que les conséquences financières d'une non parution de l'ensemble des titres du groupe était « supportable par le compte d'exploitation de l'entreprise ». En 2000, le groupe Amaury a enregistré un résultat après impôts de 158 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 4,238 milliards de francs. Le directeur général du *Parisien* a également affirmé que la sortie de son quotidien d'Ile-de-France du giron des NMPP avait « un impact social très faible », qui ne concerne qu'une vingtaine de personnes et « un impact financier négligeable ».

« En 1999, nous avons payé 21 millions de francs sur un total de 800 millions de francs pour l'ensemble de la branche des quotidiens. » Or, cette perte est, selon lui, « compensée par l'allègement des charges qui en résulte ».

KIOSQUIERS MÉCONTENTES

Refusant d'endosser le rôle de grand déstabilisateur des NMPP, la direction du groupe Amaury a réaffirmé sa volonté de rester dans le système coopératif et a écarté l'hypothèse d'un transfert de certains titres chez le concurrent direct des NMPP, les Messageries lyonnaises de presse. Même après la sortie du *Parisien* des NMPP, « le groupe Amaury reste l'un des principaux clients des NMPP : Aujourd'hui en France et *L'Equipe* représentent 40 % des exemplaires de presse quotidienne distribués en France, voire 50 % en province », affirme M. Guérin. Ce qui l'incite à penser que les NMPP vont rapidement distribuer à nouveau *Aujourd'hui*, qui assurait à la coopérative quelque 28 millions de francs de chiffre d'affaires annuels, auxquels s'ajouteraient désormais un surcroît de rémunération de 4 millions de francs.

Cette recomposition de la distribution de la presse en France ne va pas sans difficultés auprès des diffuseurs de journaux. Certains redoutent dans l'offensive du *Parisien* une nouvelle concurrence, puisque le titre sera disponible dans les commerces de proximité.

Selon M. Guérin, 80 % des 5 500 diffuseurs concernés en Ile-de-France ont signé la proposition du groupe Amaury. Un contrat d'intéressement est prévu en fonction des ventes du quotidien et peut, par exemple, atteindre 3 000 francs pour un chiffre d'affaires annuel de 150 000 francs réalisé grâce au quotidien. Toutefois, près de 300 kiosquiers, notamment parisiens,

sont mécontents. Ils demandent, entre autres, une rémunération sensiblement supérieure à celle proposée (17,4 % du prix du quotidien) pour compenser un surcroît de travail (traitement des inventus, suivi de la facturation), refu-

Depuis l'imprimerie jusqu'au lecteur

Le nouveau système de distribution du *Parisien*, calqué sur celui de la presse quotidienne régionale, vise à augmenter la diffusion de ce titre. Depuis l'imprimerie de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), des camionnettes serviront 19 plates-formes régionales, qui fourniront 54 points de rendez-vous, d'où les porteurs assureront leurs tournées auprès des abonnés, des marchands de journaux, des vendeurs à la criée ou des distributeurs automatiques. La Société de distribution et de ventes du *Parisien* (SDVP) a été créée pour gérer cette organisation.

Jacques Guérin, directeur général du *Parisien*, assure que ce nouveau système « coûtera peu ou prou la même chose qu'auparavant, d'importants efforts ayant été réalisés pour renforcer la force de vente ». Il précise que les 1 500 contrats signés sont « tous des contrats à durée indéterminée, même si une bonne partie concerne du portage, et donc du temps partiel ».

sent de laisser les clés de leur magasin – ils demandent un livraison du *Parisien* pendant les horaires d'ouverture – et s'opposent à toute obligation de publicité sur le lieu de vente.

Nicole Vulser

Malgré ses divisions, le Livre CGT tente de préserver la présence syndicale

DE 1975 À 1977, la crise avait duré vingt-huit mois. Entre le groupe Amaury et le syndicat CGT du Livre, attaqué de front sur le monopole d'emploi des ouvriers de la fabrication, les affrontements avaient été impitoyables. Le conflit a laissé des séquelles dont le quotidien ne s'est jamais remis. En organisant des arrêts de travail tournants dans les ateliers, en bloquant les portes de l'imprimerie de Saint-Ouen pour éviter la sortie du *Parisien* et de *L'Equipe*, privés de parution depuis le début de la semaine, en provoquant l'extension du mouvement aux autres quotidiens nationaux, comme ce fut le cas mercredi 13 juin, les actuels dirigeants du syndicat du Livre sont-ils prêts à engager une partie de bras de fer à l'issue incertaine ?

« Nous nous préparons à un conflit long. Mais si un compromis est possible, nous sommes prêts à discuter », indiquait récemment Laurent Jourdas, délégué central CGT des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP). Si la détermination paraît intacte, la nature de la crise, comme les parties en présence, a changé. Pour la direction du *Parisien*, il ne s'agit plus de « casser » une organisation jusque-là incontournable. Dans cette entreprise, comme aux NMPP, le paysage syndical s'est élargi avec la présence de sections d'autres confédérations, CFDT et Force ouvrière. Mais cette fois encore, le syndicat du Livre se pose en défenseur des principes d'organisation de la profession établis après 1945, dont il estime que les fondements idéologiques – la liberté et le pluralisme de la presse – et sociaux sont remis en cause. Depuis 1975, la puissante et ultra-majoritaire Fédération des industries du livre, de la pres-

se et de la communication (Filpac), qui faisait bloc face à l'obstination d'Emilien Amaury, s'est divisée sur des positions jusqu'à présent irréconciliables.

Au sein du Comité intersyndical du livre parisien (CILP), rattaché à la fédération de Montreuil dirigée par Michel Muller, le divorce est consommé entre la branche qui regroupe les typographes, photographeurs, électromécaniciens, les employés et cadres ainsi qu'une bonne partie de la distribution – dont les NMPP – et celle des rotativistes et correcteurs, animée par Roland Bingler. Lors de la scission, ce dernier a conservé la haute main sur les six cents salariés de Paris Diffusion Presse (PDP), le dépôt « stratégique » qui assure la distribution des quotidiens nationaux – y compris *Le Parisien* et *Aujourd'hui en France* – et des magazines dans la région parisienne.

UNE PÉRIODE CHARNIÈRE

Depuis le début de la crise qui secoue la distribution et les NMPP, les positions sont restées antagonistes. Témoins de cet éclatement, la direction du *Parisien* a bien tenté de négocier – sans résultat apparent – des protocoles d'accord avec chacune des deux organisations. Depuis le début de la semaine, les dirigeants du Comité Inter et la section des NMPP ont adopté une position intransigeante, au nom de la sauvegarde de la messagerie et des emplois, mais aussi du maintien d'un système coopératif garant du « pluralisme de la presse ». C'est aussi pour « adresser un coup de semonce » à l'ensemble des éditeurs en les incitant à « faire pression sur le groupe Amaury » qu'ils ont décidé, dès le premier jour du con-

flit, l'extension du blocage à l'ensemble de la presse parisienne.

Les représentants des rotativistes et des correcteurs – à l'exception de ceux du *Parisien* – ne sont pas associés à ce mouvement, qu'ils estiment « prématuré ». Depuis le début du conflit, ses responsables ont privilégié la voie de la négociation – souvent secrète et isolée – pour obtenir un maximum de garanties sur l'avenir de PDP. Cette attitude se vérifie aujourd'hui encore à propos du plan social engagé à *France Soir*.

Entre ces deux branches, l'enjeu n'est plus seulement de défendre des métiers, des statuts et des acquis menacés par l'évolution technologique des entreprises. Il s'agit bel et bien d'organiser les conditions de la présence syndicale dans le futur paysage. Cela vaut pour le nouveau réseau de distribution issu de la réforme des NMPP, chez les dépositaires, comme pour les futures imprimeries décentralisées. Cette offensive vise aussi à contrecarrer les efforts d'éditeurs, notamment de la presse magazine, qui ne seraient pas mécontents d'affaiblir, voire de supprimer, une organisation bénéficiant d'acquis sociaux et de salaires largement supérieurs à ceux des Messageries lyonnaises de presse, l'entreprise concurrente des NMPP. Ce conflit intervient de surcroît dans une période charnière, au moment où Michel Muller et Roland Bingler, les principaux dirigeants de chacune des deux branches, doivent passer la main et préparer activement leur succession. Cette donnée n'exclut pas une certaine surenchère interne.

Michel Delberghe

Questions Orales reçoit

Christian PIERRET
Secrétaire d'État à l'Industrie

Une émission animée
par Gérard Bonos,
directeur de la rédaction
de Radio Classique

Samedi 16 juin
12h00 à 13h00



LE PLAISIR DE LA MUSIQUE
ET LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE

RADIO CLASSIQUE PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 VILLES
PARIS-ILE-DE-FRANCE 101.1 - BORDEAUX 92.2 - DIJON 105.8
LILLE 88.2 - LYON 96.5 - MARSEILLE 100.9 - NANTES 99.9
NANCY 88.2 - RENNES 92.3 - TOULOUSE 103.1

Les fréquences : www.radioclassique.com ou 08 36 68 12 80 (2,21 F/mn - 0,34 €)

GRAND JURY RTL Le Monde LCI

**DOMINIQUE
VOYNET**

avec
RICHARD ARZT - RTL
GÉRARD COURTOIS - LE MONDE
PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

La cession au « Monde » de « Courrier international »

LE COMITÉ d'entreprise (CE) du groupe Expansion (groupe Vivendi Universal Publishing) s'est réuni, jeudi 14 juin, pour étudier le projet de cession de l'hebdomadaire *Courrier international* au Monde. Cette consultation constituait la dernière étape nécessaire au bouclage de ce dossier dont les élus du personnel avaient été informés le 19 mars. Dans un communiqué publié jeudi, le CE du groupe Expansion a indiqué avoir exprimé « à l'unanimité un avis négatif sur la cession de *Courrier international* car il éprouve de vives inquiétudes sur le plan économique (...), sur le plan social (...) et sur le plan de la notoriété » de leur groupe. Et il confirme « la poursuite de la procédure de droit d'alerte » qui lui permet de continuer à défendre les salariés du groupe Expansion. Cet avis, exprimé dans le cadre des procédures légales, ne remet en rien en cause le projet de transaction.

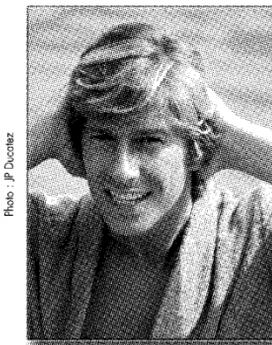
DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : Serge July, PDG de *Libération*, a présenté, jeudi 14 juin, un ensemble de mesures devant permettre de limiter les pertes financières en 2001 et d'être à l'équilibre en 2002. *Libération* table sur une baisse de 20 à 25 % de ses recettes publicitaires en 2001, soit un manque à gagner de 80 millions de francs. Le prix de vente du quotidien passerait de 7 francs à 7,50 francs en septembre.

■ **L'Association pour le pluralisme d'expression (APE) du groupe Caisse d'épargne** accorde une subvention de 5 millions de francs (760 000 euros) à *La Croix*. Les subventions de l'APE ne sont pas « une prise de participation » et « n'ont pas vocation à être reconduites ».

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la **Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. Résultat rapide, discret, efficace.

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00



Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **AIRBUS : la société d'aéronautique européenne** se lance dans l'Internet embarqué. Elle a annoncé, jeudi, une prise de participation de 30 % dans l'entreprise Tenzing Communications, valorisée 148 millions de dollars et spécialisée dans l'accès Internet en vol.

● **DÉFENSE : le ministre de la défense, Alain Richard**, a déclaré dans un entretien publié vendredi dans *La Tribune* que les Etats participant au programme d'avion militaire de transport, l'Airbus A400M, devraient s'engager à commander au moins 200 appareils et signer un contrat commercial en septembre.

● **CELESTICA : le numéro trois mondial de la sous-traitance en électronique** a dévoilé, jeudi 14 juin, son projet d'acquisition de la société singapourienne Omni Industries. La transaction est évaluée à 890 millions de dollars. Celestica, dont le siège est à Toronto, se renforce ainsi en Chine et en Malaisie.

● **JDS UNIPHASE : le spécialiste canadien des composants optiques** a revu à la baisse ses prévisions de chiffre d'affaires et de bénéfice pour le quatrième trimestre de l'exercice 2000-2001. Le chiffre d'affaires ne devrait plus atteindre que 600 millions de dollars au lieu des 700 millions escomptés. Le groupe avait annoncé, en avril, 5 000 suppressions d'emplois.

● **SCHNEIDER-LEGRAND : le Conseil des marchés financiers (CMF) a prononcé**, jeudi soir, la recevabilité de l'offre révisée de Schneider sur Legrand. Jeudi 7 juin, Schneider Electric avait annoncé la révision de son offre initiale sur Legrand, pour satisfaire les porteurs d'actions à dividende prioritaire (ADP) Legrand, qui avaient obtenu l'annulation de la recevabilité de la précédente offre devant la cour d'appel.

● **FORD : le groupe automobile américain a indiqué jeudi qu'il pouvait « clairement prouver »** que les pneus Firestone étaient l'un des facteurs clés à l'origine des accidents des Ford Explorer, qui ont causé la mort de 170 personnes. Sur 2,9 millions de pneus Firestone installés entre 1995 et 1997, 1 183 ont dérapé, tandis que seulement deux incidents ont été répertoriés sur le

même nombre de pneus Goodyear.

SERVICES

● **BRITISH AIRWAYS : la compagnie a annoncé la cession**, jeudi, de sa filiale à bas prix GO au fonds de capital-risque britannique 3i pour un montant total de 183 millions d'euros.

● **TÉLÉPHONIE MOBILE : le gouvernement libanais a approuvé**, jeudi, la résiliation des contrats avec les deux opérateurs de téléphonie mobile GSM, Cellis, filiale de France Télécom, d'une part, et LibanCell, dont un des actionnaires est le finlandais Sonera, d'autre part. Les deux licences avaient été accordées en 1994 pour une durée de dix ans.

● **SCHLUMBERGER : le groupe de services pétroliers a annoncé**, jeudi, que les ventes de la société de services informatiques Sema seraient inférieures aux prévisions suite au ralentissement de l'industrie des télécommunications. Une déclaration qui intervient deux mois après l'acquisition de Sema par Schlumberger pour 6 milliards d'euros.

● **AOL TIME WARNER : Gerald Levin, directeur général du leader mondial de la communication, a démenti**, jeudi, que les chaînes de télévision du groupe s'opposaient à la diffusion de publicités vantant les services de fournisseurs d'accès Internet à haut débit concurrents du câble. Des opérateurs s'étaient plaints du fait qu'AOL Time Warner, deuxième câble-opérateur américain, avait refusé leur campagne.

FINANCES

● **CAISSES D'ÉPARGNE : le groupe coopératif a dénoncé** jeudi son partenariat, vieux de dix ans, dans le crédit à la consommation avec le Cetelem. Il veut reprendre la main dans l'un des métiers les plus rentables de la banque de détail.

● **CAPITAL-RISQUE : en 2000, l'industrie du capital-investissement a enregistré** une croissance record en Europe, selon les chiffres publiés jeudi par l'European Private Equity and Venture Capital Association (EVCA). 35,0 milliards d'euros ont été investis, contre 25,1 milliards en 1999. 19,6 milliards (contre 10,6 milliards en 1999) ont été placés en capital-risque (amorçage, création et développement d'entreprises). Le reste a été investi en rachats d'entreprises.

VALEUR DU JOUR

Le géant britannique de la pharmacie licencie 1 500 personnes

LE NUMÉRO DEUX mondial de la santé humaine, le laboratoire britannique GlaxoSmithKline (GSK), a annoncé, jeudi 14 juin, la suppression de 2 175 emplois dans la production en Grande-Bretagne, en Irlande et à Porto-Rico, soit 2 % d'un effectif total de 107 500 salariés. Cette restructuration, indique le groupe, est consécutive à la fusion, le 27 décembre 2000, des deux rivaux britanniques GlaxoWellcome et SmithKline Beecham. Le groupe qui avait lancé, en février, la réorganisation de sa recherche met ainsi en œuvre « les premières recommandations d'une révision globale de sa production ».

De fait, le nouvel ensemble procède déjà à des coupes claires de 6 400 emplois, qui avaient été programmées avant la fusion. Jean-Pierre Garnier, le président de GSK, espère obtenir une réduction des coûts de 1,6 milliard de livres (2,6 milliards d'euros) d'ici à 2003. Les premières restructurations lui ont déjà permis d'économiser 570 millions de livres. Désigné premier laboratoire mondial en décembre 2000, GSK a, depuis, été dépassé par l'américain Pfizer qui, après l'absorption de son compatriote Warner-Lambert, a connu une croissance bien plus rapide. Les deux géants mondiaux qui pèsent environ 7 % de part de marché du médicament chacun – un

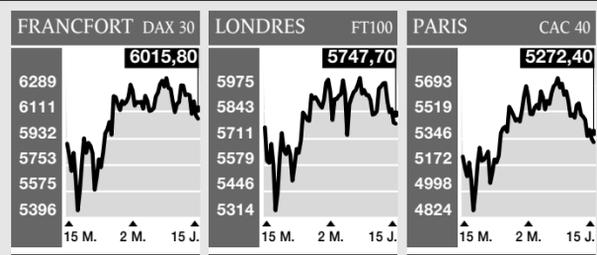


fossé de plus de 2 % les sépare du reste du peloton – rivalisent d'efforts pour démontrer aux yeux des investisseurs qu'un mastodonte peut délivrer des résultats. Depuis sa naissance, GSK tarde à convaincre les analystes financiers qui attendaient de la fusion davantage d'économies de coûts. Le groupe a par ailleurs joué de malchance : en quelques mois, il a dû retirer trois médicaments du marché, en raison de graves effets secondaires.

Le nouveau plan de restructuration, annoncé jeudi, n'a pas soulevé l'enthousiasme des marchés. Le titre GSK a reculé de 0,05 % à la City, jeudi soir, à 1 985 livres, et cédait encore 0,3 %, vendredi 15 juin à l'ouverture, pour s'établir à 1 979 livres.

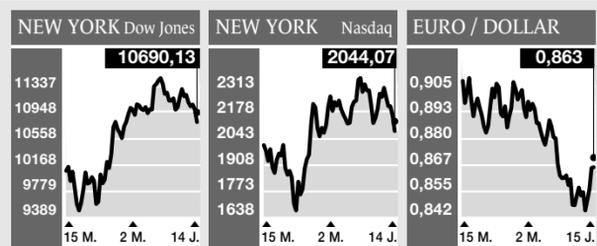
Véronique Lorelle

EUROPE



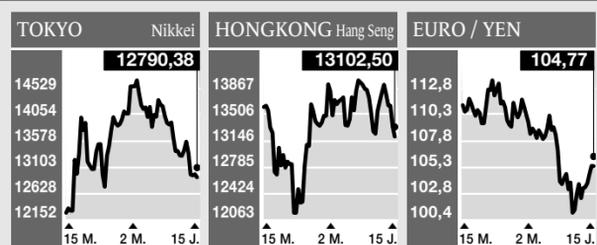
Europe 9h57	Indices sélection	cours 15/06	Var. % 14/06	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4258,19	-0,56	-10,77
EUROPE	STOXX 50	4084,19	-0,32	-10,38
EUROPE	EURO STOXX 324	352,41	-0,52	-10,05
EUROPE	STOXX 653	328,80	-0,38	-8,61
PARIS	CAC 40	5272,40	-0,47	-11,04
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3597,69	-0,54	-10,56
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	564,24	-0,62	-11,51
BRUXELLES	BEL 20	2829,07	-0,19	-6,46
FRANCFORT	DAX 30	6015,80	-0,26	-6,49
LONDRES	FTSE 100	5747,70	-0,08	-7,63
MADRID	STOCK EXCHANGE	9449,70	-0,28	3,73
MILAN	MITEL 30	37763,00	0,21	-13,62
ZURICH	SPI	7358,20	-0,20	-9,55

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 15/06	Var. % 13/06	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10690,13	-1,67	-0,90
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1219,87	-1,75	-7,61
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2044,07	-3,66	-17,26
TORONTO	TSE INDEX	7920,05	-1,16	-11,35
SAO PAULO	BOVESPA	15403,40	0,94
MEXICO	BOLSA	380,66	-0,97	20,46
BUENOS AIRES	MERVAL	438,72	-1,57	5,27
SANTIAGO	IPSA GENERAL
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7524,50	0,83	10,25

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 15/06	Var. % 14/06	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12790,38	-0,44	-7,22
HONGKONG	HANG SENG	13102,50	-1,10	-13,20
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1696,48	0,41	-11,95
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	76,35	0,87	20,52
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3351,20	0,15	6,23
BANGKOK	SET	22,03	1,43	18,25
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3363,42	-2,62	-15,32
WELLINGTON	NZSE-40	2052,70	-0,64	7,94

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a ouvert en baisse, vendredi 15 juin. Dans les premiers échanges, l'indice CAC 40 s'établissait à 5 258,59 points. La veille, le CAC 40, sous l'influence de la baisse des valeurs technologiques, avait perdu 1,06 %, à 5 297,07 points. Le nouveau marché a cédé plus de 4 %, à 1 522,53 points, retrouvant son plus bas niveau depuis avril.

FRANCFORT

POUR SUIVANT la baisse amorcée la veille, la Bourse de Francfort a débuté la séance de vendredi en recul de 0,19 %. L'indice de référence DAX affichait 6 019,67 points au cours des tout premiers échanges. Le Dax avait cédé 1,32 %, à 6 031,27 points, à la clôture jeudi.

LONDRES

L'INDICE FOOTSE de la Bourse de Londres a ouvert en baisse vendredi. Cet indice, qui comprend les cent principales valeurs, reculait de 12,1 points, pour s'établir à 5 740,4 points, soit une perte de 0,21 %.

TOKYO

VENDREDI, la Bourse de Tokyo a fermé en baisse, les valeurs technologiques ayant sonné une retraite générale dans la foulée de leurs homologues américaines la veille. L'indice Nikkei 225 a perdu 56,28 points, soit 0,44 %, à 12 790,38, tandis que le Topix a cédé 6,51 points, soit 0,51 %, à 1 265,32 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont fortement reculé, jeudi 14 juin. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a chuté de 3,66 %, à 2 044,07 points. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, s'est replié de 1,67 %, à 10 960,13 points. L'indice Standard & Poor's 500 s'est déprécié de 1,75 %, à 1 219,87 points. Les derniers avertissements sur les résultats lancés par Heinz, ST Microelectronics, Corning ou Texas Instruments présagent de résultats beaucoup moins bons qu'attendu pour le second trimestre, et inquiètent les investisseurs sur le marché américain. Selon Hugh Johnson, analyste chez le courtier First Albany, cité par l'AFP, « la conclusion à tirer de tout cela, c'est que nous ne verrons pas de bonnes nouvelles sur le front des profits avant le troisième trimestre au moins ».

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens se stabilisait, vendredi 15 juin, dans les premières transactions, après s'être nettement détendu jeudi soir. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait ainsi à 5,14 %. Le taux affiché par son homologue allemand, le Bund, s'inscrivait à 5,03 %.

MONNAIES

L'EURO restait ferme, vendredi matin, face au dollar, à 0,8628 dollar. Le yen repartait à la hausse face au billet vert, s'inscrivant à 121,47 yens pour un dollar.

ÉCONOMIE

Les industriels américains protestent contre le dollar fort

L'ASSOCIATION américaine des industriels (NAM) a lancé, jeudi 14 juin, un appel auprès du gouvernement américain afin de l'inciter à abandonner la politique du dollar fort. La NAM estime que la monnaie américaine est surévaluée de 25 % à 30 % par rapport aux autres devises. Selon Jerry Janinowski, président de la NAM, la surévaluation du dollar pénalise les exportations américaines face aux producteurs étrangers. Le dollar se trouve actuellement à son plus haut niveau depuis 15 ans sur la base d'un panier de devises.

Le secrétaire du Trésor, Paul O'Neill, a rapidement réagi en réaffirmant l'engagement de Washington à poursuivre la politique d'un dollar fort. Cette intervention, cependant, n'a pas convaincu les marchés et le dollar s'est déprécié par rapport à l'euro, qui a atteint 0,86 dollar.

L'indice des prix à la production aux Etats-Unis a progressé de 0,1 % en mai par rapport à avril tandis que l'indice de base (hors alimentation et énergie) a augmenté de 0,2 %, a annoncé, jeudi, le département du travail.

OMC : L'Union européenne (UE) et les Etats-Unis ont affiché, jeudi, lors du sommet de Göteborg (Suède), leur volonté commune de lancer « un nouveau cycle ambitieux » de négociations multilatérales commerciales lors de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Doha (Qatar) en novembre. L'UE et les Etats-Unis se prononcent pour un cycle de négociations qui conduira à la fois à « une plus grande libéralisation » des échanges commerciaux et à « clarifier, renforcer et étendre les règles de l'OMC ».

FRANCE : la production industrielle française a reculé de 0,7 % en avril par rapport à mars, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), hors énergie et agroalimentaire, selon les chiffres publiés par l'Insee, vendredi.

Le déficit commercial de la France a atteint en avril 483 millions d'euros, après un excédent de 791 millions d'euros en mars, selon les données CVS publiées par les douanes françaises vendredi (*lire page 9*). Sur les quatre premiers mois de l'année, les échanges extérieurs français sont excédentaires de 1 195 millions d'euros en données CVS, contre

un excédent de 1 557 millions d'euros sur la même période de 2000.

ALLEMAGNE : les prix de gros en Allemagne ont augmenté de 0,5 % en mai, après une progression de 0,4 % en avril, annonce vendredi l'Office fédéral de la statistique. En glissement annuel, les prix ont affiché une hausse de 4 %, après 4,1 % un mois plus tôt.

GRANDE-BRETAGNE : les ventes de détail en Grande-Bretagne ont augmenté de 0,8 % en volume en mai par rapport à avril, et de 6,4 % en glissement annuel, selon les statistiques du gouvernement publiées jeudi. Ces résultats éloignent la perspective d'une baisse des taux.

ZONE EURO : la Banque centrale européenne (BCE) a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour la zone euro, jeudi. La fourchette de croissance du produit intérieur brut en 2001 a été réduite à 2,2 %-2,6 %, après 2,6 %-3,6 % dans les premières estimations de décembre. Pour 2002, la BCE ne table plus que sur une croissance comprise entre 2,1 % et 3,1 %, contre 2,5 % à 3,5 % auparavant.

Le ministre allemand des finances, Hans Eichel, compte sur la BCE pour aider à raviver la croissance allemande et européenne, selon le *Financial Times Deutschland* de vendredi. Selon M. Eichel, les gouvernements de la zone euro ont créé le cadre nécessaire pour soutenir la croissance avec des réformes fiscales et l'ouverture des marchés des télécommunications. L'évolution des salaires a également été modeste. « A présent, c'est à d'autres de jouer », a prévenu M. Eichel.

EURO : la future monnaie européenne « est déjà un succès », a affirmé, le président de la BCE, Wim Duisenberg, jeudi, à Utrecht (Pays-Bas). « Le succès de l'euro ne peut pas être mesuré d'après son taux de change mais en fonction de l'objectif de stabilité des prix qui a été fixé par la BCE », a précisé le président de la banque centrale.

JAPON : les neuf membres du comité de politique monétaire de la Banque du Japon (Boj) ont décidé, vendredi, de maintenir inchangée la politique monétaire, après avoir renoué en mars avec la politique des taux d'intérêt zéro. Ces derniers jours, des responsabilités politiques, dont le ministre des finances, Masajuro Shiokawa, avaient appelé à un nouvel assouplissement.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	14/06
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4555
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9545
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,2511
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	DOLLAR CANADIEN	1,2925
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6212
SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR HONGKONG	6,8227
PUNT IRLANDAISE (10)	0,78756	PUNT IRLANDAISE (10)	8,32894	DOLLAR NEO-ZÉLAND	2,0468
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	FORINT HONGROIS	247,1000
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	4,62607	LEU ROUMAIN	24580
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	ZLOTY POLONAIS	3,3633
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503		

Cours de change croisés

15/06 9h57	COURS DOLLAR	COURS YEN(100)	COURS EURO	COURS FRANC	COURS LIVRE	COURS FR.S.
DOLLAR	121,44500	0,82342	0,86315	0,13159	1,40315	0,56583
YEN	104,77500	15,97000	170,31000	68,67500
EURO	1,15855	0,95443	0,15245	1,62680	0,65540
FRANCE	7,59960	6,26070	6,55957	10,66225	4,29935
LIVRE	0,71268	0,58720	0,61470	0,09380	0,40320
FRANCE SUISSE	1,76730	1,45615	1,52570	0,23260	2,47995

Taux d'intérêt (%)

Taux 14/06	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,53	4,36	5,14	5,70
ALLEMAGNE	4,47	4,45	5,02	5,61
GIE-BRETAG.	5,31	5,19	5,14	5,01
ITALIE	4,47	4,42	5,39	6,1
JAPON	0,01	1,16	2,16
ÉTATS-UNIS	4,03	3,52	5,22	5,63
SUISSE	3,25	3,19	3,38	4,12
PAYS-BAS	4,42	4,42	5,16	5,66

Matif

Cours 9h57	Volume 15/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	28317	88,48	88,48
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 14/06	Var. % 13/06
BRENT (LONDRES)	29,55	+ 0,72
WTI (NEW YORK)	0,29	- 0,03
LIGHT SWEET CRUDE	29,12	+ 1,09

Or

En euros	Cours 14/06	Var % 13/06
OR FIN KILO BARRE	10200
OR FIN LINGOT	10260	+ 0,29
ONCE D'OR (LO) \$	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F	58,40	+ 0,52
PIÈCE UNION F.	58,40	+ 0,52
PIÈCE SUISSE LAT. 20	58,40	+ 0,86
PIÈCE 10 DOLLARS US	187	- 1,06
PIÈCE 20 DOLLARS US	387	- 2,27
PIÈCE 50 PESOS MEX.	381,25	- 1,23

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● La valeur SAP, le numéro un européen du logiciel, a perdu 6,99 % à 159,50 euros, jeudi 14 juin, à Francfort. Les investisseurs ont été déçus par l'étendue du partenariat dans le commerce électronique annoncé la veille avec l'américain IBM.

● Le titre Telecom Italia a fini en baisse de 2,77 %, à 10,73 euros, à Milan. Outre la déprime sur les valeurs de télécommunications consécutives à l'avertissement sur résultats lancé mardi par le finlandais Nokia, l'opérateur italien est affaibli par l'enquête du parquet de Turin portant notamment sur sa prise de contrôle de Seat Pagine Gialle (édition et Internet) en 2000.

● La compagnie aérienne italienne Alitalia a vu son titre progresser de 1,87 %, à 1,36 euro, après deux jours de forte baisse. Les investisseurs se sont montrés rassurés par les propos du nouveau ministre des transports, Pietro Lunardi, qui s'est dit déterminé à choisir, d'ici cent jours, un partenaire pour le groupe public.

● Le titre Vodafone a perdu 4,23 %, à 164 pence, soit son plus bas niveau depuis deux ans et demi à Londres. De nouvelles rumeurs ont circulé sur la vente éventuelle de la participation que l'opérateur néerlandais KPN détient dans le numéro un mondial de la téléphonie cellulaire.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: BANQUES. Includes entries like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: CONSTRUCTION (continued). Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ACERALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREC, etc.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: PRODUITS DE BASE (continued). Includes entries like ACERALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREC, etc.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: CHIMIE. Includes entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries like D'IETTEREN SA, AZE, ABL, etc.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like ATLANTIC TELECOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS (continued). Includes entries like ATLANTIC TELECOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: CONSTRUCTION (continued). Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: CONSTRUCTION (continued). Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFAS-SALOMON, etc.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE (continued). Includes entries like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFAS-SALOMON, etc.

15/06 10h27

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 14/06. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE (continued). Includes entries like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFAS-SALOMON, etc.

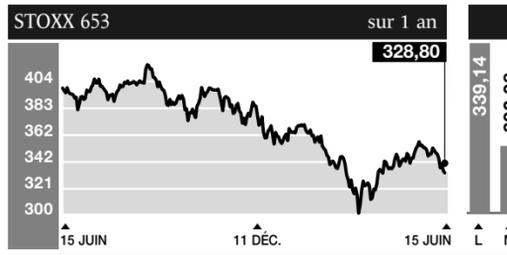


Table of stock prices for various companies including SODEXHO ALLIANC, TELE PIZZA, THE SWATCH GRP, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including ACTELION N, ALTANA AG, AZRAZENECA, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECO N, AEROPORTI DI RO, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including BG GROUP, BP, CEPESA, etc.

Advertisement for 'Regardez de plus près.' featuring 'The Economist' logo and a large graphic.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including COFLEXIP, DORDTSCHE PETRO, ENI, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT, BBAG OE BRAU-BE, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT, BBAG OE BRAU-BE, etc.



Table of stock prices for various companies including VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, VESTAS WIND SYS, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECO N, AEROPORTI DI RO, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including BG GROUP, BP, CEPESA, etc.

Advertisement for 'Regardez de plus près.' featuring 'The Economist' logo and a large graphic.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT, BBAG OE BRAU-BE, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT, BBAG OE BRAU-BE, etc.

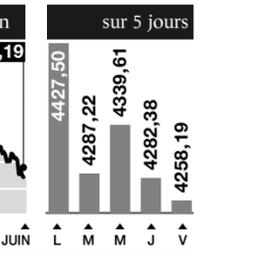


Table of stock prices for various companies including METRO, NEXT PLC, PINAULT PRINT, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including ABB N, ADECO N, AEROPORTI DI RO, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including BG GROUP, BP, CEPESA, etc.

Advertisement for 'Regardez de plus près.' featuring 'The Economist' logo and a large graphic.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT, BBAG OE BRAU-BE, etc.

15/06 10h27

Table of stock prices for various companies including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT, BBAG OE BRAU-BE, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for various companies including AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for various companies including ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

AMSTERDAM

Table of stock prices for various companies including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies including ARTHUR, ENVIPCO HLD CT, FARDIS B, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for various companies including AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, BB BIOTECH ZT-D, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne

IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande

LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche

FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède

GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

VALEURS FRANCE

Le titre Aventis cédait 0,28 %, vendredi 15 juin dans les premiers échanges, à 89 euros. Selon l'agence Reuters, le groupe franco-allemand a finalisé la vente de son activité de nutrition animale au fonds d'investissement CVC Capital Partners, pour 300 millions d'euros.

L'action NRJ Group chutait de 7,32 %, vendredi matin, à 17,73 euros. Le groupe radiophonique a annoncé une baisse de 12,3 % de son bénéfice net sur le semestre clos le 31 mars, à 24,96 millions d'euros. Le résultat d'exploitation affiche un recul de 5,3 %, à 54,29 millions. Sur l'ensemble de l'exercice (clos à fin septembre), le groupe radiophonique prévient qu'il sera impossible d'atteindre son objectif d'une forte croissance de son chiffre d'affaires, du fait du ralentissement du marché publicitaire.

L'action Schneider cédait 0,15 %, à 65,3 euros, vendredi matin. L'action ordinaire Legrand s'appréciait de 0,40 %, à 224,9 euros, et l'action à dividende prioritaire (ADP) Legrand gagnait 0,55 %, à 182 euros. Le Conseil des marchés financiers a prononcé, jeudi soir, la recevabilité de l'offre révisée de Schneider Electric sur Legrand, qui propose notamment une soule de 55 euros pour les porteurs d'ADP Legrand.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 15 JUIN Cours à 9 h 57
 Dernier jour de négociation des OSRD : 25 juin

Table of market data for France, including ACCOR, AGF, AFFINE(XIMM), AIR FRANCE C., AIR LIQUIDE.

Main table of market data for France, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for International, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for International, including a section for ABRÉVIATIONS and a section for SECONDE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1).

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 14 JUIN
 Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Advertisement for Volkswagen Bora, featuring an image of the car and text: 'On devrait toujours pouvoir maîtriser sa trajectoire. ESP de série sur Bora*.'

SECONDE MARCHÉ

VENDREDI 15 JUIN
 Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 14 juin

Table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

LÉGENDE
 * Hors frais. ** A titre indicatif.

SCIENCES Bien qu'inauguré très récemment, le Musée de Grenoble, qui possède une des plus riches collections de France d'art moderne et contemporain, a dû engager une vas-

te campagne de décontamination de ses œuvres infestées par les insectes. ● LA TECHNIQUE RETENUE, l'anoxie, qui consiste à placer les objets dans des enceintes privées

d'oxygène pour tuer les organismes indésirables, a été appliquée à 4 000 pièces. Sur ce total, il y avait 2 000 peintures, 400 dessins encadrés et plus d'un millier de sculptu-

res et d'objets. ● SIX MILLIONS DE FRANCS ont été dépensés pour cette opération financée en grande partie par la Ville. Pour être efficace, une telle opération doit s'étendre à

d'autres musées et s'accompagner d'une décontamination préventive des œuvres prêtées pour des expositions. Des actions encouragées par la direction des Musées de France.

Les musées vivent sous la menace d'infestations en tout genre

Une campagne de décontamination, portant sur la totalité des collections, est en cours d'achèvement au Musée de Grenoble. Le recours au traitement par anoxie, c'est-à-dire par privation d'oxygène, agit aussi bien sur les œufs et les larves que sur les insectes adultes, sans provoquer de réaction chimique

GRENOBLE

de notre correspondante

À l'instar de nos intérieurs domestiques, les musées subissent l'assaut d'ennemis en tout genre : moisissures, champignons, poussières, rayonnements ultra-violet, et surtout petites bêtes, qui ne s'attaquent pas seulement aux bois, mais également à tous les matériaux d'origine végétale et animale. Le phénomène concerne la quasi-totalité des musées, du plus grand au plus modeste. « Personne n'est à l'abri d'une infestation », confirme Christiane Naffah, chargée des traitements des collections du Musée des arts premiers. La création de grands équipements, avec de vastes réserves, conjuguée à une politique active d'exposition, constitue paradoxalement des facteurs aggravants du risque. « Lorsque des collections dorment au fond de réserves, les insectes ont des chances de pondre

Delacroix, Fantin-Latour. L'affaire prit la dimension d'une affaire d'Etat. « Pour la première fois, un musée a pris conscience du danger qui pesait sur ses salles et a profité de la réorganisation de ses réserves pour entreprendre un traitement complet de ses collections », souligne Roch Payet.

« EN TOUTE SÉCURITÉ »

La méthode retenue a été celle du traitement par anoxie, c'est-à-dire par privation d'oxygène, qui présente l'intérêt d'agir aussi bien sur les œufs, les larves, que sur les insectes adultes, sans provoquer de réaction chimique. En fonction du format des pièces à traiter, deux techniques ont été utilisées. La première, dite statique, nécessite l'usage « d'absorbants » d'oxygène, en nombre variable selon le volume à traiter : c'est celle qui a été employée pour les tableaux de

Une campagne de décontamination de neuf mois

1 DÉCROCHAGE DES ŒUVRES

Au Musée de Grenoble, près de 4 000 œuvres ont été traitées, dont 2 000 peintures, 400 dessins et plus d'un millier de sculptures et objets.



2 DÉPOUSSIÉRAGE ET CONTRÔLE

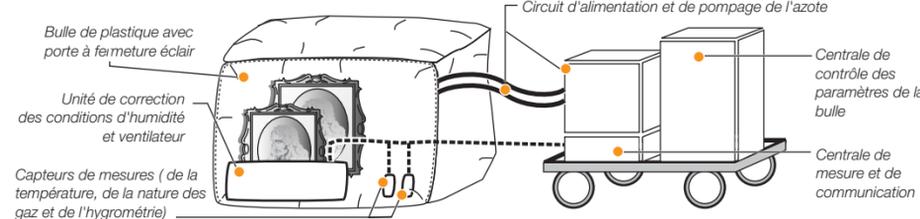
C'est au cours de telles opérations de dépoussiérage et de contrôle que les conservateurs ont découvert dans la couche picturale d'une peinture sur bois du XV^e siècle des orifices d'envol d'insectes.



3 TRAITEMENT ANOXIQUE

Pour se débarrasser des œufs, des larves et des insectes adultes, présents dans les tableaux et les objets, les chercheurs préconisent de les placer pendant une assez longue période dans des enceintes dépourvues d'oxygène (anoxie) et remplies de gaz neutre comme l'azote ou le gaz carbonique. Deux voies sont possibles :

- l'anoxie statique, réservée aux plus grandes œuvres, que l'on place dans d'immenses housses privées d'oxygène ;
- l'anoxie dynamique (ci-dessous), qui fait appel à une grande bulle de plastique où circule un flux d'azote qui baigne les pièces à traiter.



Le chantier du Musée des arts premiers

À l'occasion du regroupement des collections du laboratoire d'ethnologie du Musée de l'Homme (Palais du Trocadéro) et du Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie (installé à la porte Dorée) au sein du nouvel équipement qui doit être construit quai Branly, une vaste opération de remise en état va également être entreprise. Elle concerne entre 250 000 et 300 000 objets. Une première évaluation a permis de révéler des réserves saturées, empoussiérées, en l'absence de « climat » contrôlé, avec des infestations latentes de mites et de vrillettes, affectant les textiles et le bois. Une vaste campagne de remise en état, depuis le prélèvement en réserve jusqu'au nouveau stockage, va être conduite, qui sera effectuée à l'Hôtel Berliet sur plus de 1 500 m² de surface de travail et de 4 000 m² de stockage d'attente. L'aménagement des locaux, l'achat des matériels, le recrutement et la formation des équipes ainsi que la mise au point des protocoles sont d'ores et déjà engagés.

toujours au même endroit, alors que plus on fait d'échanges, plus les œuvres bougent, plus les parasites ont des chances de se croiser », explique le restaurateur Roch Payet, qui a piloté le traitement du Musée de Grenoble.

Bien que de construction récente (le nouveau bâtiment de 17 000 mètres carrés a été inauguré en 1994), ce musée a récemment dû faire face à une infestation d'insectes qui l'a obligé à entreprendre une campagne de décontamination inégalée par son ampleur (4 000 œuvres traitées dont 2 000 peintures, 400 dessins encadrés et plus d'un millier de sculptures et d'objets) et l'importance des moyens mis en œuvre (plus de 6 millions de francs engagés essentiellement par l'Etat et la ville et pour une part très modeste par le département). La première alerte s'était produite dans la collection d'antiquités égyptiennes, où la présence de lyctus, moins connus que la petite vrillette mais tout aussi redoutables, avait été constatée, non seulement dans les collections, mais également dans les structures des vitrines. Elle fut suivie par la découverte, dans une salle, d'une peinture sur bois du XV^e siècle dont la couche picturale présentait des orifices d'envol. Un dépistage systématique engagé à la suite de ces constatations confirma un taux d'infestation important des réserves.

Dès lors, le risque concernait l'ensemble du fonds, l'un des plus remarquables de province, qui recèle, outre la collection d'art moderne et contemporain la plus riche de France après celle de Beaubourg, des toiles majeures d'art ancien : Picasso, Léger, Giacometti, Bonnard, mais aussi Zurbaran, Rubens,

grand format, posés à même le sol et enveloppés dans de grandes housses étanches au gaz. La seconde, dite dynamique, consiste à distiller un flux d'azote. Les œuvres, objets ou sculptures, sont rangées à l'intérieur d'une structure modulable, conçue spécialement à cet effet, et enveloppées là encore dans une poche étanche.

Dans un premier temps, il s'agit de faire rendre aux matériaux l'oxygène qu'ils contiennent, puis de les maintenir dans une atmosphère dans laquelle la concentration d'oxygène est inférieure à mille par-

ties par million, soit 0,1 %, et ce durant vingt jours. Ce délai, comme le taux d'oxygène résultent des expérimentations qui ont été conduites par les équipes de recherche de la Fondation Getty. En collaboration avec différents laboratoires universitaires, ces dernières ont testé la résistance des insectes à différents taux d'oxygène et défini le temps léthal qui permettait de les tuer.

À Grenoble, au plus fort du traitement, six de ces enceintes, pouvant contenir de 200 à 600 pièces, ont tourné en permanence, contrôlées par des automates capables de mesurer le taux d'oxygène, mais aussi la température, le degré hygrométrique, et, le cas échéant, de corriger certaines de ces données ou de donner l'alerte en cas de problème. Parallèlement, une vaste opéra-

tion de remise en état, avec récollement d'inventaire, consolidation, a été menée de façon à préserver l'avenir. « Le traitement n'est qu'une façon de remettre les compteurs à zéro. Il doit nécessairement s'accompagner d'un suivi », souligne Roch Payet.

Au total, la campagne, qui a débuté en octobre et doit s'achever en juillet, a mobilisé vingt personnes, des conservateurs, restaurateurs, techniciens, spécialistes de la manutention, sans que les visiteurs ne se doutent jamais de ce qui se jouait derrière les cloisons. Le musée n'a en effet jamais fermé ses portes. Au contraire, il a multiplié les expositions temporaires. « En toute sécurité », assure Roch Payet, le Musée de Grenoble étant alors, paradoxalement, « le plus sûr de France. C'était les œuvres prêtées qui

posaient problème ». Une infestation reste la plupart du temps vécue comme « une maladie honteuse ». « On a toujours peur de ce que les autres vont penser, du refus de prêt de tableaux », admet Gérard Aubert, du Centre régional de restauration des œuvres d'art de Vesoul. La démarche du Musée de Grenoble et de son conservateur, Serge Lemoine, qui, le traumatisme passé, a décidé de valoriser son expérience, en accueillant, les 5 et 6 juin, deux journées d'études sur le traitement anoxique, est jugée exemplaire. « Elle peut aider à décupler les autres musées », espère Christiane Naffah, tandis que Gérard Aubert compte sur « l'électrochoc provoqué chez ceux qui continuent à garder la tête dans le sable ».

Nicole Cabret

Convaincre les élus et instaurer une charte de suivi sanitaire

SOUÇIEUX du bon état sanitaire de leurs collections, les Musées de France (DMF) souhaitent la mise en place d'opérations de contrôle pour éviter que les établissements sains « ne subissent injustement les conséquences d'infestations venues de l'extérieur ». Aux récentes journées d'études des techniques de décontamination de Grenoble, leur directrice, Francine Mariani-Ducray, s'est déclarée en faveur « d'un processus, sinon d'une charte internationale du suivi sanitaire des mouvements des pièces » et a annoncé qu'elle allait « saisir la commission des prêts et dépôts d'œuvres des musées nationaux afin d'organiser un dépistage suffisamment à l'avance des insectes pouvant affecter les objets et leurs emballages ».

Parallèlement à cela, il convient de sensibiliser les élus de l'importance des enjeux. Dans ce

domaine, la ville de Grenoble a été exemplaire. Elle « a parfaitement soutenu son conservateur – y compris moralement – et a pris la mesure exacte du risque, sans le minimiser ni l'exagérer ». Sur les 6 millions de francs qu'a coûté l'opération de « décontamination », plus de 4 millions ont été financés par la ville, le reste l'étant par des subventions d'Etat. Aussi, suggère Francine Mariani-Ducray, la DMF pourrait « s'employer, en liaison avec les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), à sensibiliser les élus par tous les moyens possibles sur ces problèmes ».

La toute nouvelle procédure de contrôle technique de la conservation et de la restauration des collections, « qui permet de diffuser des préconisations et des résultats d'expériences dans le cadre de réunions régionales annuelles

des conservateurs », devrait y aider. La DMF évoque aussi la possibilité d'encourager et de subventionner « des programmes et des opérations de conservation » : études globales sur l'état des établissements, commandes de cahiers des charges à des restaurateurs spécialisés, contrats de suivi de la conservation dans les chantiers muséographiques, etc.

Elle prône également la « mise à disposition des musées et des collectivités de spécialistes de la conservation du Centre de recherche et de restauration des Musées de France (C2RMF), mais aussi celle d'architectes conseils et d'ingénieurs de la DMF ». Enfin, un soutien pourrait par ailleurs être apporté aux laboratoires et ateliers du réseau national de restauration.

N. C.

Le CEA mise sur l'hydrogène pour les transports du futur

D'ICI À 2004, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) va accroître très fortement les effectifs et les budgets affectés à ses programmes de recherche sur les nouvelles énergies. Ils atteindront 300 personnes (contre une centaine en 2000) et 272 millions de francs (118 millions de francs en 2000), plus de la moitié de ce potentiel étant consacré aux études sur l'utilisation de l'hydrogène.

Cette politique volontariste s'inscrit dans les objectifs fixés par le gouvernement à l'organisme public qui, en vertu du contrat quadriennal signé au mois de janvier, compte parmi ses priorités le développement des énergies renouvelables. Elle répond, souligne Anne Falanga, chargée de ce secteur, au

problème à la fois économique et environnemental posé par la croissance des besoins énergétiques mondiaux – l'Agence internationale de l'énergie estime que la demande progressera de 57 % dans les vingt années à venir – et, corrélativement, par l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, principalement de gaz carbonique, imputable notamment aux transports.

UN RECOURS SÉDUISANT

L'hydrogène apparaît comme un recours séduisant. Très abondant sur Terre sous forme d'eau, il fait figure de « combustible propre ». Propre, du moins, une fois qu'il est disponible. Car il n'existe pas dans la nature à l'état pur et il

faut donc le produire, opération aujourd'hui réalisée à 95 % par le réformage d'hydrocarbures qui s'accompagne du rejet de CO₂. « La voie la plus intéressante pour la production d'hydrogène, en termes de gaz à effet de serre, apparaît être celle de l'électrolyse de l'eau », en utilisant de l'électricité d'origine nucléaire, défend le CEA, faisant ainsi abstraction du problème des déchets nucléaires. La chaleur produite par des réacteurs nucléaires à haute température pourrait aussi alimenter des réactions thermochimiques de craquelage de l'eau. L'organisme n'exclut pas cependant la possibilité de recourir à l'énergie solaire ou éolienne pour générer l'électricité nécessaire.

Le principal débouché est celui de la pile à combustible qui, sur le principe d'une électrolyse inversée, génère de l'électricité et de l'eau à partir d'hydrogène et d'oxygène. Avec trois grands marchés : les piles embarquées dans des véhicules, les minipiles ou micropiles alimentant ordinateurs et téléphones portables ainsi que les installations fournissant l'énergie de logements ou d'entreprises.

Le marché des transports est le plus prometteur. Dans ce domaine, le CEA va accentuer son effort de recherche sur le stockage de l'hydrogène selon deux voies. D'abord, le conditionnement à haute pression, dans des contenants en alliages spéciaux (des

méthodes de stockage à 700 bars sont déjà validées) ou, de façon plus innovante, dans des micro-billes de verre de quelques dizaines de microns pouvant résister à de très fortes pressions. Ensuite, le stockage de l'hydrogène à basse pression, sous forme d'hydrures métalliques ou dans des nanostructures de carbone.

Il reste sans doute des progrès considérables à accomplir en matière de coûts, d'encombrement et de sécurité. Mais, selon les experts, le marché de la pile à combustible devrait devenir rentable à partir de 2010 pour les transports, et sans doute plus tôt pour les applications électroniques.

Pierre Le Hir



Rajeuni, le XV de France entame une tournée périlleuse dans l'hémisphère Sud

Bernard Laporte a emmené en Afrique du Sud et en Nouvelle-Zélande un groupe expérimental

Le XV de France entame sa tournée dans l'hémisphère Sud par un test-match contre les Springboks sud-africains, samedi 16 juin (retransmis à

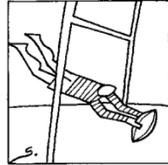
17 heures sur France 2) à Johannesburg. Deux autres tests-matchs attendent ce groupe rajeuni de vingt-six joueurs, qui comprend sept débu-

tants au niveau international : de nouveau contre les Springboks le 23 juin à Durban et face aux All Blacks néo-zélandais le 30 juin à Wellington.

LE CAP

de notre envoyé spécial

C'est un tour pour voir. Bernard Laporte et Jo Maso ne sont pas spécialement adeptes du poker, mais les circonstances



RUGBY

des joueurs blessés ou harassés par une saison interminable - ont conduit l'entraîneur et le manager du XV de France à effectuer des choix plutôt osés. Ils ont décidé ainsi d'emmenner en tournée dans l'hémisphère Sud, en Afrique du Sud puis en Nouvelle-Zélande, un groupe peu expérimenté au niveau international. Sept nouveaux venus apparaissent dans le groupe de vingt-six joueurs embarqué dans ce périple - 60 heures d'avion en trois semaines -, ce voyage vers l'inconnu où tout peut arriver.

« Nous sommes là pour bien figurer, et pourquoi pas pour gagner », résume Olivier Magne, le troisième-ligne aile de Montferrand, tout juste remis de sa défaite en finale du championnat de France. De nombreux joueurs (six) n'ont bénéficié d'aucun répit. Finale le samedi soir, rendez-vous à l'aéroport le lendemain soir : on ne saurait faire plus court. « On aurait aimé avoir davantage de temps pour se préparer, mais c'est comme ça », lâche Bernard Laporte, laconique.

Les Springboks sud-africains ont également fait appel à un groupe largement renouvelé, mais ils ont commencé à s'entraîner ensemble trois semaines avant le premier test contre la France, prévu samedi

16 juin, à l'Ellis Park de Johannesburg. Cette tournée, la première à conduire le XV de France à la rencontre de deux nations majeures du rugby mondial, avait été mise sur pied il y a trois ans. Elle aurait pu consacrer le passage définitif du rugby français au professionnalisme ; elle ne fait qu'illustrer l'ambition de sa gestion, où l'à-peu-près sert de fil conducteur.

En découvrant les nombreux inconnus figurant sur la liste de Bernard Laporte, les Sud-Africains n'ont pu s'empêcher de penser que la France ne prenait pas cette tournée très au sérieux. Ils promettaient aux Tricolores la même correction que celle réservée à une équipe de réservistes gallois, assommés d'une centaine de points en 1998. Mais après avoir assisté aux premières séances d'entraînement des Bleus, installés sous le soleil du Cap pour fuir l'altitude de Johannesburg (environ 1 800 mètres), ils se sont pris à douter. Cette équipe déborde de jeunesse et fait preuve d'une immense légèreté, à tous les sens du terme.

Cette légèreté résulte autant du

hasard des blessures que d'un choix stratégique du staff français : « Notre volonté est de dynamiser le jeu face à ce bloc sud-africain très agressif sur le plan physique », indique Bernard Laporte. Mais elle s'illustre également par une insouciance

« Nous ne savons pas comment nous allons passer ces examens, avoue-t-il. Ça va être difficile, mais ce qui est difficile est intéressant. »

ce apparemment inaltérable. Jo Maso en est le premier surpris : « C'est ma quatrième tournée en tant que manager, confie-t-il, et c'est la première que je fais avec des joueurs aussi enthousiastes, avec autant de "gaz", de vivacité. Ils ont

une envie d'aller au ballon qui ne trompe pas. » La Coupe du monde 2003 pointe à l'horizon, et chaque nouveau venu a entendu Bernard Laporte souligner qu'il venait « chercher des confirmations ». Une bonne tournée, et c'est l'assurance de figurer dans ce groupe de quarante joueurs que l'entraîneur du XV de France veut bâtir en vue de l'été 2003. « Si ça se passe bien lors du premier match, j'aurai des chances d'aller disputer la Coupe du monde. Si ça se passe mal, on n'entendra peut-être plus jamais parler de moi en équipe de France », relève, philosophe, le troisième-ligne centre du Stade Français, Patrick Tabacco, l'un des trois Français appelés à effectuer ses débuts internationaux à l'Ellis Park.

La force de cette génération montante, c'est aussi sa façon de se tenir éloignée du grand traumatisme vécu par le rugby français, un samedi de novembre 1997. Pour le dernier match international de rugby organisé au Parc des Princes, à Paris, le XV de France avait encaissé face aux Springboks une incroyable défaite (10-52), qui avait laissé ses acteurs mortifiés : « On avait loupé la sortie, se souvient Olivier Brouzet, l'un des rares rescapés de la mésaventure. C'est une grosse blessure. On était dépassé de partout. » Autre « survivant » de 1997, Fabien Galthié a été nommé capitaine de ce XV de France, parti à l'aventure avec « zéro certitude ». « Nous ne savons pas comment nous allons passer ces examens, avoue-t-il. Ça va être difficile, mais ce qui est difficile est intéressant. »

Eric Collier

Composition du XV de France

Jeanjean (Stade toulousain)
Bory (Montferrand)
Glas (Bourgoin)
Jauzion (Colomiers)
Dominici (Stade français)
Merceron (Montferrand)
Galthié (Colomiers, cap.)
Magne (Montferrand)
Tabacco (Stade français)
Chabal (Bourgoin)
Brouzet (Northampton/Eng)
Auradou (Stade français)

De Villiers (Stade français)
Ibanez (Castres)
Crenca (Agen)

Remplaçants
Azam (Gloucester/Eng)
Califano (Stade toulousain)
Nallet (Bourgoin)
Vermeulen (Brive)
Mignoni (Dax)
Skrela (Colomiers)
Elhorga (Agen)

Pieter De Villiers revient chez lui avec un maillot bleu

LE CAP

de notre envoyé spécial

Les Sud-Africains ont beaucoup ri en apprenant que la sélection française comprenait un joueur dénommé Elvis Vermeulen. Le patronyme du troisième-ligne briviste est très répandu dans ce pays, mais son association avec le prénom du « King » est beaucoup moins courante. Cette combinaison, qui conviendrait parfaitement, paraît-il, à un comique troupière en veine de nom d'emprunt, assure au jeune Français une grande popularité : sa photo a fait la « une » du quotidien afrikaner *Die Burger*, jeudi 14 juin, juste à côté de celle de Pieter De Villiers, l'autre grande attraction du groupe France pour les Sud-Africains.

Le pilier du XV de France est chez lui au Cap. A l'hôtel Cullinan, où séjourne la délégation française, il a reçu plusieurs fois la visite de sa mère, toute heureuse de retrouver là son « gentil géant », son doux géant. Pieter De Villiers a grandi au sein d'une exploitation viticole proche de Darling, à une heure de route au nord de la ville du Cap. Il avait un format « petit gros » et une grande appétence pour le rugby : « A l'école afrikaans, il n'y avait que ça. »

Bon élève et bon pilier, il fit ce que tout jeune homme de ce pays rêve de faire, c'est-à-dire intégrer l'université de Stellenbosch, considérée ici

comme « le plus grand club de rugby au monde ». Il en est ressorti avec un diplôme d'études agricoles, et une grosse déception. L'équipe de la Western Province lui avait préféré un autre pilier, Cobus Visagie, qui deviendra célèbre quelques années plus tard à cause d'un contrôle positif à la nandrolone.

« VOIR COMMENT LES GENS FONT, AILLEURS »

Après ce revers, le jeune homme de Darling n'a plus caressé qu'un seul projet, voir du pays. La politique de l'apartheid était officiellement obsolète ; lui voulait « voir comment les gens font, ailleurs ». Son regard s'est posé vers la France, la terre de ses ancêtres huguenots, mais aussi terre de rugby, terre où les mêlées ont un goût et une nature qui sont inconnus en Afrique du Sud : « En France, on demande des choses différentes à un pilier, explique-t-il. On lui demande de jouer au ballon plus qu'en Afrique du Sud. Je voulais y aller pour devenir un pilier plus équilibré. »

Pendant la Coupe du monde 1995, Pieter De Villiers rencontre des dirigeants du CASG. « Ils sont passés à Stellenbosch, ils cherchaient un pilier. » Ils étaient les premiers, il a accepté sans barguigner. Ce « hasard complet » a conduit le pilier sud-africain vers Paris, mais en deuxième division. « Au moins, ça me donnait le temps de m'adapter. » Coup de chance, le CASG allait

fusionner avec la section rugby du Stade français, pour former un club plein d'ambitions.

Le jeune voyageur avait fait ses valises « pour un an ou deux ». Il pensait rentrer chez lui, tenter encore sa chance au plus haut niveau, mais le programme a légèrement évolué. « Au bout d'un an, je voulais rester encore un peu. Après deux ans, cela ne suffisait pas. J'avais encore des choses à apprendre de la langue et de la mentalité françaises. Et puis le club marchait bien. » La troisième année, en 1998, Pieter De Villiers fut champion de France avec le Stade français-CASG. Idem en 2000. Entre-temps, il avait disputé la finale de la Coupe du monde 1999, avec l'équipe de France. Samedi 16 juin, il honorera sa dix-septième sélection avec les Bleus, sa première face à son pays d'origine.

Pieter De Villiers se sent aujourd'hui « attaché aux deux pays ». En six ans, l'Afrique du Sud a « beaucoup changé ». En bien, selon lui, qui reconnaît prendre « beaucoup de plaisir à voir les écoles mixtes, et ces jeunes qui jouent ensemble au rugby ». Un jour, bientôt, il reviendra pour faire des affaires. Il envisage de travailler sur un secteur qui le « lie » à ses deux amours. Ce pourrait être quelque chose comme « le vin, la cuisine ou le tourisme », mais pas le rugby.

E. C.

Malgré l'« affaire Bébéar », le Comité Paris 2008 maintient le cap

Son président bénéficie d'un soutien général

PARLERA, parlera pas de l'« affaire » ? La présence de Claude Bébéar, le président du comité de candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques en 2008, était très attendue, vendredi soir 15 juin à l'Hôtel de Ville. Il devait y accueillir, avec le maire de Paris, Bertrand Delanoë, une représentation, emmenée par Jeanne Moreau, de 300 artistes et intellectuels soutenant Paris (Luc Besson, Charles Aznavour, Johnny Halliday, Francis Ford Coppola, Mstislav Rostropovitch, Paulo Coelho, etc.). Il faisait peu de doute que le président du groupement d'intérêt public (GIP) Paris 2008 ne pouvait faire autrement que de s'expliquer, lui qui garde le silence depuis sa mise en examen, jeudi, pour « blanchiment de capitaux aggravés », pour les activités menées par PanEuroLife, une filiale d'Axa (*Le Monde* du 15 juin).

Car le coup porté par la juge Dominique de Talancé est rude, à un mois du vote décisif du Comité international olympique (CIO), le 13 juillet prochain. Claude Bébéar a-t-il pensé démissionner de la présidence du GIP ? « A aucun moment, assure Noël de Saint-Pulgent, directeur général de Paris 2008. La question ne s'est même pas posée. Nous sommes dans le sprint final, une péripétie judiciaire ne l'empêchera pas de mener sa mission au bout. » Même son de cloche chez Jean-Pierre Labro, directeur de la communication d'Axa et très actif au GIP. « Paris 2008 représente la ville, la région Ile-de-France, le comité olympique français, le ministère des sports. Ils ont fait appel à Claude Bébéar. Ils lui ont immédiatement renouvelé leur confiance. »

Claude Bébéar a joint, jeudi, les membres français du CIO. Il a discuté avec Bertrand Delanoë et le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, qui, selon ses proches, l'ont convaincu de poursuivre sa mission. « Si Bébéar avait eu le sentiment que son maintien portait préjudice à la candidature de Paris, il se serait mis en retrait », assure un membre de Paris 2008. Ce n'est donc pas le cas. La seule fausse note est venue d'un élu vert parisien, Alain Riou, qui lui a demandé de « démissionner ». L'entourage

de Claude Bébéar, lui, peste contre une juge d'instruction qui « ne pouvait pas attendre un mois avant de prononcer la mise en examen ». « La France, dit Jean-Claude Killy, membre du CIO, s'est tiré une balle dans le pied. »

Bébéar à la barre, l'activité continue comme si de rien n'était au siège de Paris 2008. Aucune « cellule de crise » n'a été mise en place. Claude Bébéar a maintenu tous ses déplacements. « C'est mal le connaître, affirme ses proches, que d'imaginer qu'une péripétie judiciaire allait l'en empêcher. » D'autant qu'il s'agit d'une « péripétie qui ne nous concerne pas », répète-t-on à l'envi. Et d'énoncer toutes les bonnes raisons favorables au maintien de Claude Bébéar à son poste. « Mise en examen ? La moitié des PDG des sociétés du CAC 40 sont dans ce cas. » « Tout ça est risible quand on connaît la corruption qui règne à Pékin et ne gêne personne. » « Paris 2008 n'existerait pas sans Bébéar. Les membres du CIO n'ont rien à faire de cette histoire franco-française, elle ne modifiera pas l'image très positive qu'ils ont de Bébéar. »

« RIEN N'EST PERDU »

Car c'est d'image qu'il s'agit. Jusqu'ici, Paris avait, face à ses concurrents, deux cartes principales. La qualité de son dossier technique, considéré comme le meilleur, d'abord. Une « image » formidable, ensuite. « Les Jeux au cœur de la ville-lumière », etc. Avec cette mise en examen, l'image de Paris est forcément écornée. Tous les acteurs du dossier sont conscients que leurs principaux adversaires, Pékin et Toronto, ne manqueraient pas, dans la coulisse, d'arguer de l'impossibilité, pour le CIO, d'allouer les Jeux olympiques à un comité d'organisation dont le président est par ailleurs mis en examen. Mais Paris 2008 avait-il le choix ? « Dans ce genre de situation, dit un responsable, il n'y a pas de bonne solution. Il faut choisir la moins mauvaise. Bébéar devrait rester. » « Je reste confiant. Il faut jouer le coup jusqu'à la dernière minute et rien n'est perdu », assure Jean-Claude Killy.

Sylvain Cypel

DÉPÊCHES

■ **TENNIS** : Fabrice Santoro sera opposé à l'Allemand Lars Burgsmueller en quart de finale du tournoi de La Halle (Allemagne), épreuve de l'ATP Tour dotée d'1 million de dollars (1,18 million d'euros). Il avait sorti au tour précédent son compatriote Sébastien Grosjean, demi-finaliste des derniers Internationaux de France à Roland-Garros. Nicolas Escudé, qui a sorti Alex Corretja, finaliste malheureux à Roland-Garros face au Brésilien Gustavo Kuerten, sera quant à lui opposé au Russe Evgueni Kafelnikov, classé n° 1 de cette épreuve.

■ **FOOTBALL** : Frank De Boer, le capitaine de l'équipe des Pays-Bas et défenseur du FC Barcelone, a été suspendu pour un an de toute compétition européenne des clubs par l'UEFA. Le joueur avait été contrôlé positif à la nandrolone, le 15 mars. L'UEFA a déclaré que le joueur avait trois jours pour faire appel. Dans la lutte contre le dopage, la Ligue nationale de football (LNF) a décidé que tous les joueurs professionnels évoluant dans le championnat français seront, dès la saison 2001-2002, soumis à un suivi longitudinal, sous la forme d'un double contrôle sanguin annuel.

OFFRE SPÉCIALE
ÉTÉ
1 mois
173 F*
seulement

Les plus belles pages de l'été

Pour votre été, abonnez-vous au Monde

Chaque vendredi, *Le Monde* vous propose une nouvelle inédite, signée Annie Ernaux, Jorge Semprun, Dominique Noguez, Philippe Sollers...

Et tout au long de l'été, chaque jour, partez à la découverte :
• des mystères et secrets des grands monuments de Paris ;
• des grands peintres dans l'intimité de leur atelier ;

• des territoires inconnus de la Sibérie orientale et du sommet du K2 ;
• des grands solitaires de la prière ;
• de la passion des jeux de société et des jeux vidéo.

Recevez *Le Monde* sur le lieu de vos vacances.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin.**

Pour ne manquer aucun voyage du *Monde* de l'été, abonnez-vous !

Choisissez simplement la durée de votre abonnement, remplissez le bulletin et retournez-le, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements
60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE
□ 2 semaines (13 n°)	96 F (14,64 €)
□ 3 semaines (19 n°)	139 F (21,19 €)
□ 1 mois (26 n°)	173 F (26,37 €)
□ 2 mois (52 n°)	378 F (57,63 €)
□ 3 mois (78 n°)	562 F (85,68 €)
□ 12 mois (312 n°)	1 980 F (301,85 €)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

101 MQ VA2

Votre adresse de vacances :

du : au :
Prénom :
Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Votre adresse habituelle :

Adresse :
Code postal : Ville :

Votre mode de règlement :

Chèque joint à l'ordre du *Monde*
 Carte bancaire

N° :
Expire le :
Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 195 F prix de vente au numéro
** Offre valable jusqu'au 15/12/2001, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : tél. : 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi ;
abo@lemonde.fr

Dans les murs du Loft

Pour la première émission de télé-réalité, Miguel Armando a imaginé un appartement à la fois chaleureux et discret, un décor « jeune » qui n'attire pas le regard

NEUTRE mais pas anodin, chaleureux sans excès, luxueux mais pas trop : le loft le plus célèbre de France ne tranche pas. Sur M6 comme sur TPS, il n'est pas là pour en imposer. Pas plus pour s'imposer. Appartement blanc rythmé de quelques taches rouges (tapis, étagères, coussins...), le loft a plutôt tendance à s'effacer. Et se contenter d'être pratique, vaste et confortable. Normal. Son rôle est d'offrir un cadre agréable à ses habitants, sans pour autant leur voler la vedette. Un peu plus qu'un décor, un peu moins qu'un appartement (voué à la disparition après usage), il trouve son identité dans cet entre-deux permanent qui n'a rien d'un compromis. Au contraire.

Défini par un cahier des charges rigoureux, le loft se présente, dès le départ, comme un espace télévisuel nouveau et singulier. « D'habitude, un décor, en télévision, c'est un consensus, précise Miguel Armando, le décorateur de Loft Story. Dans le cas présent, c'est différent. La notion de décor perd sa valeur parce que tout est vrai. Et tout est vrai parce que nous sommes face à un espace qui doit être habité pendant plusieurs semaines et sans

Produits dérivés

Et, tandis que des cartes de téléphone, les cartes téléphoniques prépayées Kosmos à l'effigie de « Loft Story » ou de ses héros sont déjà mises en vente, les produits dérivés de l'émission attendent encore quelques jours avant d'envahir les grandes surfaces. A défaut de se procurer le biberon de Loana ou la peluche de Steevy, les fans pourront jouer à « Loft Story » en s'offrant « Le jeu Loft Story » ou de ses héros, des tee-shirts, des casquettes ou les serviettes de bain griffées ou même le four à pain d'Aziz ou le vélo d'appartement de Philippe... Ils peuvent aussi d'ores et déjà acheter les deux coffrets (contenant chacun deux vidéos des deux premières semaines de « Loft Story ». Sur la pochette, l'inscription « Vous n'avez pas encore tout vu » annonce en gras la présence d'images inédites. La vie du loft continue.

interruption par un groupe de personnes qui peuvent tout y faire. Il nous a donc fallu créer un lieu de vie et de comportement quotidien. Un lieu qui allait se salir, s'abîmer, vieillir en accéléré. »

Cet espace de 250 m² s'est construit en fonction des contraintes qu'imposait le genre. Il était donc nécessaire de concevoir un appartement fluide (« circulatoire »), sans recoins (qui permette de se cacher) ni angles morts. En somme donner à la caméra une belle amplitude de scène, afin de voir suffisamment tôt les personnages entrer dans le champ.

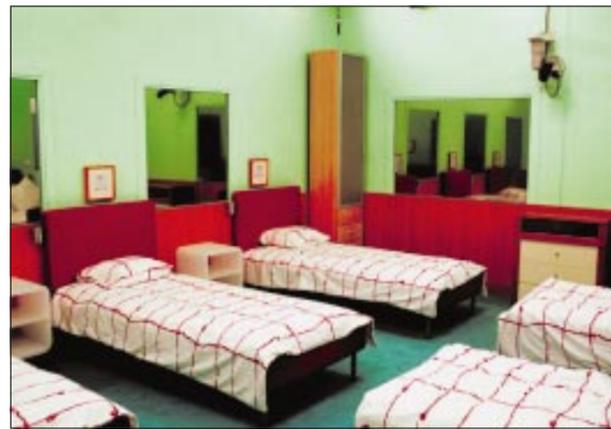
UNE DOMINANTE BLANCHE

La présence massive des caméras, placées derrière des miroirs sans tain, impliquait certaines dispositions. « L'image prise à travers ces miroirs modifie le type d'éclairage à donner à la pièce », remarque le décorateur. C'est comme ça que j'ai été amené à changer certaines couleurs qui, avec ce type de réalisation, passaient très mal à l'image. » L'éclairage, lui (lumière froide), a été placé en partie haute, et complété, en périphérie, par des petites lampes halogènes qui rattrapent les visages, en couleur chaude.

La palette des teintes du loft a ainsi été définie en fonction de ces contraintes télévisuelles mais aussi de choix esthétiques. Résultat : des murs blancs dans la pièce principale, jaune orangé dans la cuisine, parme dans la salle de bains, verts chewing-gum dans la chambre à coucher des garçons... donnent à l'ensemble un caractère plutôt doux, sans contrastes forts.

Le mobilier d'allure contemporaine par ses lignes, les matériaux – le métal et la laque notamment – « fait plutôt jeune ». A dominante blanche, les meubles se lovent discrètement au sein de pièces qui se veulent claires et lumineuses. Quelques éléments apportent leurs touches colorées : étagères, coussins, rouges, sol bleu, tableaux, tapis graphique rouge et blanc. Des éléments qui font que l'ensemble est plaisant. Mais qui, en aucun cas, ne sont là pour se faire remarquer.

En terme d'accessoires, le décorateur avait pour consigne de raison garder. « Le cahier des charges stipulait en effet de ne pas mettre



Un décor sobre et plaisant pour que les lofteurs puissent se concentrer sur eux-mêmes et sur les autres.

d'éléments qui attirent trop l'attention des lofteurs. Ils devaient rester concentrés sur eux-mêmes et sur les autres. Pas sur le loft. » Il en va probablement de même pour les téléspectateurs qui n'ont ainsi pas la tentation de se laisser distraire par tel ou tel objet.

Pour le reste, le travail de Miguel Armando s'est apparenté à celui d'un architecte. Il a commencé par regarder des cassettes vidéo, histoire de voir ce qui se faisait ailleurs. « Je me suis rendu compte que la physiologie des lieux était partout à peu près identique, dit-il. Ce sont les Anglais qui ont le décor le plus "fun", avec un salon en arrondi. » Il

s'en est inspiré, sans copier ce qui existait déjà.

Le créateur a dessiné ses plans comme s'il agissait de réaliser un loft pour un client. L'objectif : coller au titre de la série. « J'ai fait un dessin puis une maquette en images de synthèse. J'ai construit un fonctionnement et j'ai commencé par faire le choix des matériaux. » Vaste surface à vivre avec cuisine américaine, espaces ouverts, grande verrière qui laisse entrer la lumière extérieure, collent en effet à l'univers du loft, ainsi que certains matériaux tels que les parois en bois légèrement galbées, ou les briques.

Pour l'extérieur : jardin, piscine, arbres, pelouse, mobilier de terrasse en bois exotique, il s'est efforcé d'humaniser au maximum le lieu. La présence du poulailler témoigne de cette exigence. Elle permet aussi d'éloigner l'effet prison.

« Mes choix ont été guidés par une lecture quotidienne de ce que ces jeunes auraient peut-être choisis s'ils avaient dû aménager leur appartement », souligne le décorateur. Est-ce pour cette raison que tous les meubles (à l'exception du fauteuil club dans le confessionnal) proviennent de l'enseigne Ikea qui, précisément, séduit les jeunes ? « Cette enseigne est le fournis-

seur de pratiquement tous les programmes déjà sortis dans les autres pays », précise Miguel Armando. Présence massive donc et cependant discrète. Chez Ikea, en effet, on ne communique pas sur cette participation – c'est dans le contrat –, ni par voie de presse ni par l'intermédiaire de magasin. Pas besoin, le loft tout Ikea est maintenant suffisamment connu. Chaque jour, cette vitrine de l'enseigne est regardée par des millions de personnes.

Véronique Cauhapé

► www.lemonde.fr/loftstory

La parade vestimentaire de la planète jeune évolue au fil du jeu et des humeurs

BIMBO en mini-brassière, pantalon moulant et chaussures à plate-forme de 16 cm, pantacourt et tee-shirt informe pour minet décoré ou garçon manqué en pantalon « chino » et marcel blanc... Dans le loft, chaque style vestimentaire identifie l'une des tribus de la planète jeune. Evincés, Steevy, le branché aux cheveux décolorés blond platine et aux sourcils épilés, moulé dans un tee-shirt

imprimé d'un « Arizona Campus », et Aziz qui porte en signe de reconnaissance une gourmette au poignet.

Toujours en piste, Loana, la gogo-danseuse, multiplie en Wonderbra, string ou mini-top en dentelle rebrodé de perles, les apparitions sexy, tandis que Laure, la bourgeoise un peu rebelle et toujours bronzée, exhibe son nombril percé dans un bikini digne d'une

James Bond girl. Serre-tête planté dans un carré, treillis et chemise hawaïenne, Fabrice cultive la philosophie du sportswear façon Célio.

Reflète de la personnalité, les styles vestimentaires évoluent aussi au fil du jeu et des humeurs. Dans le résumé du week-end, diffusé lundi 11 juin, Loana en chemise flottante et jean large justifiait sa métamorphose : « Au début, comme je n'avais pas confiance en moi, je portais des vêtements exubérants, mais mes habits ne sont pas mon seul atout. Aujourd'hui, je me mets plus en avant. » Arrivés chacun avec une valise ventrue contenant leur garde-robe personnelle, les lofteurs n'ont été soumis à aucune censure vestimentaire, sauf à l'interdiction – imposée par le CSA – d'afficher des logos publicitaires.

DES DÉGUISÉMENTS POUR LA FÊTE

« Nous avons été quand même obligés de mettre des caches sur certains vêtements comme une casquette ou un short griffés, apportés par Jean-Edouard », explique Jean-Yves Marie, régisseur de l'émission. Seul écart autorisé, les habits (un tee-shirt, un sweat-shirt, un short pour



Perruque afro rouge, chemise à jabot pour la soirée disco.

les garçons, un bob ou une casquette et une serviette de toilette) estampillés de l'œil-logo de l'émission.

Selon le principe du jeu, les lofteurs doivent vivre en autarcie et sacrifier aux tâches ménagères. Privés de machine à laver le linge, ils feraient eux-mêmes leur lessive – les draps sont pris en charge par la production – dans le lavoir aménagé à cet usage. Seule exception vestimentaire à cette règle, les costumes des soirées à thème – deux par

semaine – qui égayent et dramatisent un peu la monotonie quotidienne.

En perruque afro rouge, chemise de satin or à jabot et pantalon patates d'éléphant, Philippe s'est déhanché sur la musique disco, tandis que Loana, Laure et Kimy en bustier à paillettes et jupe de mousseline multicolore ont exécuté une danse du ventre lors de la soirée orientale. « Selon le thème, les déguisements ont été loués à des boutiques comme France Costume pour les tenues latino et les costumes de cinéma ou Top Boy pour ceux des années 1950 et 1980 et la panoplie de Michael Jackson », explique Jean-Yves Marie.

Même les créateurs de mode ont participé à la fête médiatique. Pour la remise des Loft d'or, Paco Rabanne a envoyé aux candidates une sélection de robes en jersey de métal. Même si aucune d'entre elles n'a daigné porter les vêtements prêtés, le hasard a récompensé le couturier : Kimy a choisi ce soir-là dans sa propre garde-robe l'un de ses célèbres hauts métalliques. Même John

Galliano a accepté de mettre à disposition des robes de sa précollection printemps-été 2001, boudées elles aussi par les loftteuses. « Nous avons prêté ces vêtements en guise de clin d'œil. Beaucoup de gens regardent l'émission, à commencer par nous. De toutes les façons, nous nous doutions que ces tenues n'allaient pas être portées, car même les plus fines n'auraient pu rentrer dans la taille Galliano », se console-t-on chez le couturier anglais installé à Paris.

Les évincés du jeu se sont fait les ambassadeurs des marques. Dans un entretien à Libération, Aziz, posant en chemise Lacoste et ceinture Hugo Boss, avouait s'être constitué pour sa nouvelle vie de star une garde-robe dans les marques emblématiques du sportswear de luxe (Lacoste, Ralph Lauren). De son côté, le fan de Mylène Farmer, Steevy, a demandé à son autre idole, Jean Paul Gaultier, de lui prêter des tenues. En tee-shirt mauve imprimé d'un JPG et jean assorti en patchwork ou en tee-shirt de tulle chair orné de motifs de laine contrecollés, il est ainsi apparu avant l'émission.

Louise Roque

(Publicité)

2001- FRANCE : NOUVELLE INQUISITION

Monsieur le Président de la République Française.

Bercée depuis ma tendre enfance par les idées libertaires de mon père, Stanley Kubrick, je ne peux que me révolter en lisant que des représentants de la démocratie française aient pu approuver la loi dite « Picard ».

Le « tribunal de la terreur » qui de 1792 à 1794, au nom d'une « démocratie éthique », plaçait des têtes sur des pics, cherche désormais à y placer la pensée.

J'accuse l'état français d'être anti-démocratique et, sous couvert de protection des citoyens, d'ingérence dans la pensée.

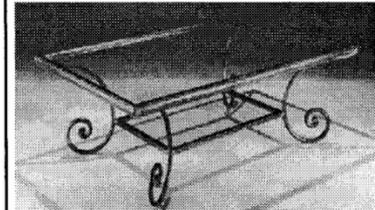
Depuis quand la liberté de conscience peut-elle être déterminée par une assemblée de juges ?

Depuis quand peut-on dicter aux citoyens le choix de leurs pratiques philosophiques ou religieuses ?

Ne permettez pas, monsieur le Président de la République, que le 21ème siècle soit celui d'une Nouvelle Inquisition.

Vivian Kubrick - 7095 Hollywood Blvd
564 Los Angeles CA 90028

La boutique aux 1000 tables
la seule boutique parisienne consacrée à la table basse



VUE SUR TABLES
Rionel - sarl, 89 avenue Paul Doumer - 75116 Paris - M° Moutte - Tél.: 01 45 27 87 59 / Fax : 01 40 50 93 36

Contemporaines ou classiques, tables basses, hautes, consoles, toutes formes, tous coloris, tous matériaux, toutes dimensions. Tout se fait aussi sur mesure. Meubles Hi-fi ou TV. Objets de décoration.

Liste de mariage. Ouvert du lundi au samedi

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Temps orageux

SAMEDI. Une traîne active intéresse le pays avec une succession de nuages menaçants porteurs d'averses et d'orages. Un rafraîchissement sensible se fait sentir sur la plupart des régions, à l'exception du pourtour méditerranéen.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est très chargé et menaçant ; de fréquentes averses se produisent et des orages éclatent. Les températures fléchissent et s'étagent de 15 à 18 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel est nuageux avec de courtes périodes d'éclaircies entrecoupées d'averses localement orageuses. Les températures s'échelonnent de 17 à 20 degrés.

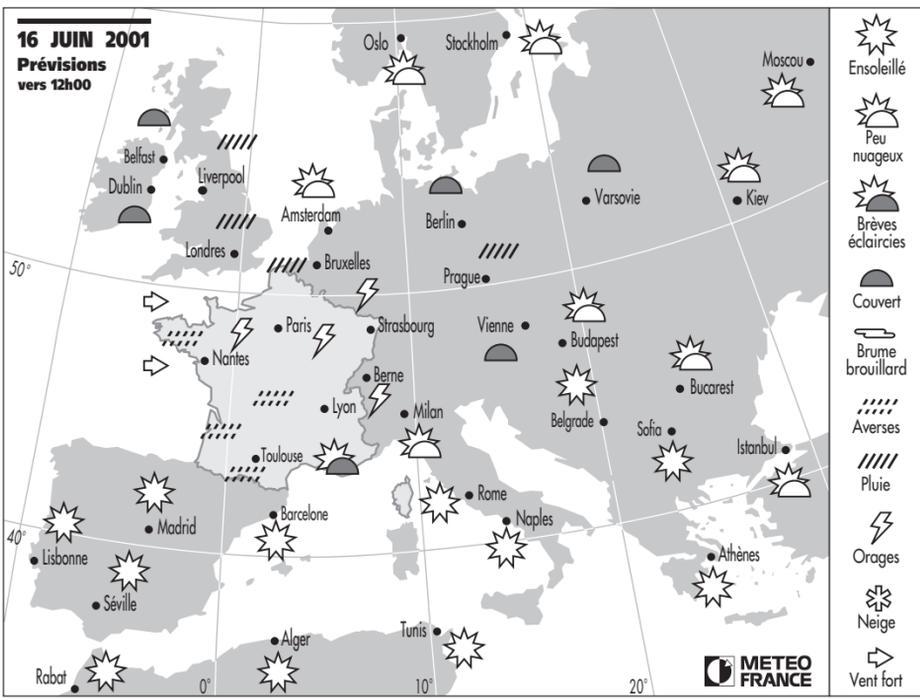
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La pluie évacue l'Alsace en début de matinée laissant place à un ciel changeant avec quelques averses. Le thermomètre affiche dans l'après-midi 17 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine,

Midi-Pyrénées. Sur le Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine, le ciel est chargé avec des averses et localement des orages. Les températures varient de 18 à 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin, le ciel est nuageux et des averses se produisent. Sur Rhône-Alpes, le début de matinée est concerné par un temps gris et pluvieux. Sur l'Auvergne, le ciel est variable avec quelques ondées possibles. Les températures sont comprises entre 16 et 20 degrés sur le Massif central et entre 20 et 23 degrés sur Rhône-Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La journée commence sous un ciel nuageux avec quelques pluies ; le soleil finit par revenir et les éclaircies s'imposent l'après-midi. En Corse, la journée est agréable. La Tramontane s'établit entre 50 et 70 km/h. Les températures au plus chaud de la journée s'échelonnent de 25 à 28 degrés avec localement 30 degrés en Provence.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Un retour aux sources du lait, c'est ce que propose l'exposition présentée à la Saline royale d'Arc-et-Senans, au cœur de la Franche-Comté. Un thème décliné en trois volets : « Portraits de femmes, portraits de fermes », « Histoires, au fil du lait » et « Le lait, la vie ». Avec ateliers et animations pour les jeunes visiteurs. Renseignements au 03-81-54-45-45.

■ **GRÈCE.** Spécialiste de l'aventure et des sports nature, Andaska Voyages (tél. : 0-825-05-65-65 et www.andaska.com) propose, du 7 juillet au 5 août, une croisière en Grèce, dans les Cyclades, à l'intention des adolescents de 14 à 17 ans qui souhaitent découvrir ainsi une « autre » Grèce. Hébergement en hôtels ou sous la tente. Prix : 8 550 F (1 304 €), vol inclus. Egalement programmés, des circuits en Islande, au Spitzberg, en Laponie, aux Lofoten et sur la côte de Granit rose, en Bretagne.

PRÉVISIONS POUR LE 16 JUIN 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	16/26	S
BIARRITZ	14/20	P
BORDEAUX	13/20	P
BOURGES	12/19	P
BREST	10/17	P
CAEN	12/17	P
CHERBOURG	10/17	P
CLERMONT-F.	13/20	P
DIJON	13/20	P
GRENOBLE	13/22	P
LILLE	12/18	P
LYOGES	11/17	P
LIMON	15/21	P
MARSEILLE	18/26	N
FRANCE outre-mer		
NANCY	13/19	P
NANTES	11/18	P
NICE	18/24	N
PARIS	13/19	P
PAU	13/20	P
PERPIGNAN	10/17	P
RENNES	12/18	P
ST-ETIENNE	13/20	P
STRASBOURG	14/19	P
TOULOUSE	15/20	P
TOURS	11/18	P
FRANCFORT	24/29	P
CAYENNE	25/30	C
FORT-DE-FR.	25/30	C
NOUMEA	20/24	S

23/29	S	KIEV	12/20	S	VENISE	17/25	S	LE CAIRE	21/34	S
25/32	P	LISBONNE	14/21	S	VIENNE	13/27	C	NAIROBI	16/25	C
18/25	S	LIVERPOOL	12/16	P	AMÉRIQUES			PRETORIA	6/21	S
EUROPE			AMÉRIQUES			ASIE-Océanie				
AMSTERDAM	13/19	S	BRASILIA	17/26	S	BANGKOK	24/31	C		
ATHENES	22/30	S	BUENOS AIR.	8/11	C	BEYROUTH	23/28	S		
BARCELONE	16/23	S	MILAN	19/27	S	BOMBAY	26/27	P		
BELFAST	8/11	C	MOSCOW	12/19	S	DJAKARTA	27/30	C		
BELGRADE	14/28	S	CHICAGO	13/19	P	DUBAI	29/38	S		
BERLIN	14/19	C	LIMA	15/18	C	HANOI	25/34	S		
BERNE	11/19	P	LOS ANGELES	16/24	S	HONGKONG	25/27	P		
BRUXELLES	12/18	P	MEXICO	20/27	S	JERUSALEM	20/28	S		
BUCAREST	13/27	S	MONTREAL	10/22	S	NEW DEHLEI	29/37	S		
BUDAPEST	14/28	S	NEW YORK	18/30	S	PEKIN	17/23	P		
COPENHAGUE	11/16	P	SAN FRANCIS.	12/21	P	SEOUL	18/27	S		
DUBLIN	9/13	C	SANTIAGO/CHI	-3/12	S	SINGAPOUR	27/32	C		
FRANCFORT	13/19	C	TORONTO	19/24	C	SYDNEY	10/16	S		
GENEVE	13/19	P	WASHINGTON	22/27	P	TOKYO	17/23	C		
HELSINKI	9/18	S	AFRIQUE							
ISTANBUL	19/24	S	ALGER	10/19	S					
			DAKAR	20/25	S					
			VARSOVIE	12/25	C					

TENDANCES

LES PHARMACIES ont toujours de grandes causes à défendre. Après la proclamation à faire barrage à la grippe puis au rhume des foies et avant la grande offensive contre les coups de soleil, s'est engagée depuis quelques semaines la croisade annuelle contre « la fatigue, le surmenage et les difficultés de concentration ». A la clé, une armada de « toniques » en pilules, cachets effervescents, gélules et ampoules. Il est vrai que nous sommes au mois de juin, le mois des révisions et du stress scolaire. Combien de générations de candidats au bac sont passées par le Sargenor, le Cogitum ou le Guronsan, ingurgités sur l'insistante demande d'une mère dont l'argument ultime était : « De toute façon, ça ne peut pas te faire de mal » ?

Malgré les apparences, les produits de mise en forme intellectuelle ont perdu de leur superbe. Les slogans publicitaires se sont faits moins directs et ont découvert la modestie. En fait, les toniques cérébraux pour bachoteur estival auraient bien besoin d'un petit remontant car leurs ventes s'affaiblissent inexorablement. En 2000, elles ont encore reculé de 8,5 % à 10 % et rien ne laisse espérer un redémarrage.

La pointe de consommation observée en mai-juin pour ces stimulants – délivrés sans qu'il soit nécessaire de produire une ordonnance du médecin – s'est nettement atténuée.

« Le marché des toniques destinés aux jeunes est vraiment devenu difficile », constate Laurent Henaux, responsable du marketing aux laboratoires Sarget, créateurs du Sargenor, fidèle compagnon de révision pour des cohortes d'étudiants depuis sa mise au point, en 1960. « Il faut faire face à la concurrence des vitamines mais aussi à la montée de tous ces produits alimentaires – eaux minérales, céréales, jus de fruits, voire gelée royale – qui promettent d'agir sur la santé et dont la communication n'est pas tenue de respecter les contraintes imposées aux produits pharmaceutiques ».

A vrai dire, les stimulants « spécial examens » intéressent de moins en moins les industriels, qui doivent y consacrer des budgets publicitaires croissants pour un chiffre d'affaires en repli. D'ailleurs, pour les laboratoires, le traitement de la « fatigue intellectuelle » va bien au-delà des bancs du lycée ou de l'université. Il n'y a pas que les



Pour faire face à la concurrence, les anciens produits se dopent à la vitamine C.

petits jeunes. La priorité, désormais, va aux populations à fort pouvoir d'achat, susceptibles de suivre des cures d'acides aminés ou de vitamines pendant une longue période.

« Les cadres "sous pression" qui cherchent à rester dynamiques tout en gardant la tête froide et les personnes âgées qui se plaignent de petites pertes de mémoire », précise Catherine Pobeda, responsable de Mémoboost (380 000 boîtes vendues chaque année) au sein des laboratoires Ferrier (groupe Arkopharma). Les laboratoires Ferrier recommandent

Mémoboost aux « scolaires », mais s'empressent d'ajouter qu'il s'agit également d'« un véritable traitement du vieillissement cérébral [qui] améliore la mémoire, la vigilance et l'humeur ».

« Au cours des années 1980 et 1990, les toniques pour candidat bachelier se portaient à merveille, mais, après une phase de découverte, beaucoup de gens ont été déçus de l'efficacité réelle de certains produits, pas toujours très sérieux. Aujourd'hui encore, on sent comme un fond de défiance », analyse un expert. Cette relative désaffection s'explique aussi par l'effet repoussoir lié aux scandales nés dans le sport à propos du dopage. Bien qu'innocents, les « stimulants scolaires », le plus souvent choisis par les mères de famille pour leurs enfants, n'ont pas échappé aux écla-

boussures. Aujourd'hui, on se méfie de l'efficacité chimique et de ses effets secondaires. Les classiques du genre sont soumoisement concurrencés par les spécialistes de l'homéopathie et leurs petites pilules moins « agressives ». « Les parents ne demandent plus conseil pour obtenir un stimulant. Au contraire, ils veulent des relaxants pour que l'enfant

soit détendu au moment de l'épreuve », témoigne un médecin. Les temps reculent où il suffisait d'apitoyer le docteur pour se « charger » au Maxiton, autrement dit aux amphétamines, n'ont plus cours même si l'on murmure que, parfois, les étudiants en médecine et de certaines prépas auraient tout à

« L'heure est aux produits plus doux, naturels, qui ne se confondent pas avec une stimulation d'ordre physique »

redouter d'un contrôle antidopage. « L'heure est aux produits plus doux, naturels, qui ne se confondent pas avec une stimulation d'ordre physique », insiste Gaëlle Ferrand, responsable du marketing de Lecitone-jeune (laboratoires Yves Penroy) qui se présente comme « un complément nutritionnel d'origine naturelle ». Son concurrent Mémoboost,

en dépit de son appellation, n'a rien d'un cocktail détonant. On y trouve des principes actifs extraits de feuilles de Ginkgo biloba et des phospholipides issus de la lécithine de soja. Bref, rien que des bonnes choses.

A vrai dire, cette approche très zen de la mise en condition de nos candidats au diplôme répond surtout aux attentes des parents prescripteurs. « Les jeunes ne voient pas toujours les choses de la même façon. Ils sont au contraire plus attirés par la promesse d'un effet immédiat », admet Gaëlle Ferrand. En conséquence, Lecitone-jeune garantit aussi le « coup de fouet assuré pour le troisième trimestre ». Depuis quelques mois, ce produit s'est musclé avec de la vitamine C et des xanthines de cola. Quant au bon vieux Sargenor, il vient lui aussi de se rallier à la vitamine C. Mais il n'est plus véritablement celui que l'on a connu. Désormais, l'ancien compagnon des révisions estivales se vend surtout de novembre à février et se pose comme le « nouveau tube de l'hiver ». Tout se perd.

Jean-Michel Normand

www.lemonde.fr/education

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 141

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTELEMENT

I. Bon dans la descente. Bon dans la descente mais en mauvaise condition. - II. Souvent de la revue, elle est bonne dans la descente. Obstiné. - III. Paluche. A beaucoup bâti pour avoir sa maison. - IV. Les quatre saisons. Passionnés. - V. Singe araignée. Préparât la sauce. - VI. Pris à la source en arrivant. Enrichissent l'ouvrage. - VII. Beaucoup de tristesse sous leurs grands airs. Dans le plat. - VIII. Passage historique. Trois points sur quatre.

Circonscriptions rurales gallo-romaines. - IX. Bâtitteur de la grande arche. Le feu dans la moelle. - X. Grand tournant de la vie professionnelle.

VERTICALEMENT

1. Pour lui, la vie n'est qu'illusion. - 2. Ouvrier agricole. Affluent du Rhin. - 3. Partent aux quatre coins du monde en cas de coups durs. Affectionnée. - 4. Accompagne le mec. Drame au Japon. - 5. Dangereuse mais pas folle. Lumière en ville. - 6. Prépo-

sition. Chaste, elle est ici renversée. - 7. Sa place est à vos pieds ou dans l'armoire. - 8. En plein bide. Belle chevronnée. Devenu DL. - 9. Donne. Donne les règles sur le terrain. - 10. Apprécié des amateurs d'iode. Un grand parmi les lourds. - 11. Dans la gamme. Indicateur de vitesse. - 12. Assure la montée.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 140

Horizontalement

I. Moulin. Ailes. - II. Opticien. Arc. - III. Du. Mammifère. - IV. Ulcérés. Anon. - V. Lèvres. Cinna. - VI. An. Toréer. - VII. TTC. Ola. PC. - VIII. Récital. Os. - IX. Obit. Gabarit. - X. Nasaes. Yole.

Verticalement

1. Modulation. - 2. Opulent. BA. - 3. Ut. CV. Cris. - 4. Limera. Eta. - 5. Icare. Oc. - 6. Nîmes. Lige. - 7. Ems. Tâtas. - 8. Ani. Co. AB. - 9. Fair-play. - 10. Laennec. Ro. - 11. Erroné. Oil. - 12. Scénariste.

PHILATÉLIE

Sur la route des vacances

L'APPROCHE des vacances inspire La Poste, qui programme deux timbres tournés vers la mer.

Le premier, d'une valeur faciale à 3 francs (0,46 euro), intitulé tout simplement « Vacances », a été mis en vente dans tous les bureaux de poste le lundi 11 juin. Il représente l'empreinte d'un pied sur le sable, entre écume marine et coquillage. Au format horizontal 35 x 22 mm, dessiné par Christian Broutin, il est imprimé en offset en feuilles de cinquante exemplaires et en carnets de dix autocollants (30 francs).

Le second, en vente générale le lundi 18 juin, d'une valeur de 3 francs (0,46 euro), est consacré à

Calais, dont l'hôtel de ville et son beffroi apparaissent déjà sur une vignette qui lui ressemble fort, parue en 1961.

Seule différence, un ferry, qui se substitue aux *Bourgeois de Calais*, monument de Rodin inauguré en 1895, rappelle que la sous-préfecture du Pas-de-Calais est le premier port français de voyageurs, avec 17 millions de passagers en 1999.

Le timbre, dessiné et gravé par Claude Jumelet, artiste attaché à l'Imprimerie des timbres-poste et des valeurs fiduciaires de Périgueux, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.



La vente anticipée « premier jour » se déroulera les samedi 16 et dimanche 17 juin, à l'hôtel de ville de Calais.

Pierre Jullien

pour Bourg-la-Reine, 1797, à 2 000 francs) figurent au catalogue de la vente à prix nets de juin de Vincent Pothion (Paris, tél. : 01-47-70-74-57). Tomy-Anka (Paris, tél. : 01-47-70-45-72) clôture sa vente sur offres le jeudi 21 juin. Parmi plus de 4 000 lots, notons les nombreuses variétés d'impression modernes de France (*Europa* 1975, Picasso, *Paul en Arlequin* sans valeur, prix de départ 49 000 francs). Le 87 F *Concorde* des TAAF, non émis, est à 9 000 francs. ■ **POLAIRES.** Le Musée de la Poste de Paris accueille, le 23 juin, une

exposition philatélique et un bureau de poste temporaire à l'occasion du 40^e anniversaire du traité sur l'Antarctique, événement qui fait l'objet d'un timbre à 5,20 francs (0,80 euro) émis par les TAAF, en terre Adélie, à cette même date. A l'occasion de l'exposition « Mammuthus », consacrée à Jarkov, le mammoth mort il y a plus de 20 000 ans et découvert dans le permafrost sibérien en 1999, un bureau de poste temporaire sera ouvert les 16 et 17 juin, au Musée de préhistoire de Solutré (Saône-et-Loire).

DISPARITION

Sir David Spedding

Un maître-espion britannique

SIR DAVID SPEDDING, qui a dirigé le service secret britannique MI6 entre 1994 et 1999 et qui pourrait avoir inspiré, au début de sa carrière d'espion, l'écrivain Ian Fleming, créateur de James Bond 007, est mort mercredi 13 juin à Londres des suites d'un cancer.

Né le 7 mars 1943, David Rolland Spedding, fils d'officier, commence une carrière diplomatique à l'ambassade britannique à Santiago du Chili et, de retour en Grande-Bretagne, en 1967, il est recruté par le MI6 qui est, en quelque sorte, l'équivalent en France de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Il sert ensuite à Beyrouth, comme deuxième secrétaire à l'ambassade britannique au Liban ; puis à Abou Dhabi et, en 1981, à Amman, il est conseiller à l'ambassade britannique en Jordanie.

LE PLUS JEUNE CHEF DU MI6

David Spedding, apprécié pour sa connaissance du monde proche-oriental, devient, à partir de l'été 1990, l'un des experts les plus écoutés quand l'Irak envahit le Koweït. Son ascension au sein du MI6 est rapide au point qu'il est appelé à en prendre la tête en 1994 : il est alors le plus jeune chef du renseignement britanni-

que jamais nommé. Comme ses prédécesseurs, il est affublé de la lettre « C », pour chef, en vertu de la tradition, longtemps observée outre-Manche, qui veut que le « patron » du Secret Intelligence Service (SIS) n'est pas officiellement identifié. Le créateur des aventures de James Bond 007, Ian Fleming, l'avait baptisé « M » dans ses romans d'espionnage. A la tête de son service, David Spedding, attentif à tous les détails, maintient un secret total.

Durant cinq années, David Spedding est, de fait, le premier chef des services britanniques, depuis leur création en 1909, à ne pas être un spécialiste de l'ex-Union soviétique. C'est le signe le plus manifeste de la fin de la guerre froide en Europe, telle qu'elle a été illustrée par un autre romancier, John Le Carré, cher à l'univers de l'espionnage.

Annobli en 1996, sir David Spedding sera remplacé en août 1999 par Richard Dearlove, le nouveau « C ». Le secrétaire au Foreign Office, Jack Straw, de qui dépend le MI6, et George Tenet, l'actuel directeur de la CIA aux Etats-Unis, ont rendu un hommage appuyé à son professionnalisme.

Jacques Isnard

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Yona COTTIN
Thierry GELINOTTE
Delphine et Pierre
sont heureux d'annoncer la naissance de

Rémi,

le 13 juin 2001.

39, rue Pigalle,
75009 Paris.

Régis et Nicole BURRUS
et leur fils Alexandre
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Bianca,

le 9 juin 2001.

Anniversaires de mariage

Suzanne et Pierre
BERTRAND,

le 11 juin 1931.

De tout cœur, enfants, petits-enfants,
arrière-petits-enfants s'émerveillent de
soixante-dix années d'union.

Nous souhaitons témoigner, en ce
jour, notre profonde affection et notre
admiration pour votre exceptionnelle
longévité à deux.

LE MONDE TELEVISION
avec **Le Monde**
DATÉ DIM./LUNDI

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone : 01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail: carnet@mondepub.fr

Décès

– Sa famille,
Et ses amis
ont l'immense tristesse de faire part du
décès de

Pierre BECKER,

survenu subitement à la fin du mois de
mai 2001, à Pétra, en Jordanie.

La cérémonie religieuse et
l'inhumation ont eu lieu le 6 juin dans
l'intimité.

Peterle, Pierre, tu resteras pour
toujours dans nos cœurs.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, avenue de Brimont,
78400 Chatou.

– Michel Mandagaran,
son mari,
Anne Strohl et Bruno Mandagaran,
ses enfants,
Catherine Gréard, Jean Strohl,
Isabelle Bruston et Philippe Duhamel,
ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mireille BRUSTON,

survenue dans sa maison le 11 juin 2001.
Elle venait d'avoir cinquante-cinq ans.

Elle a été inhumée ce vendredi au
cimetière du Père-Lachaise, entourée des
siens.

« Conscience sans inconscient
n'est que leurre de l'intelligence
et égalité sans différence n'est que vue de
l'esprit et ruine de l'esprit. »

61, rue Léon-Frot,
75011 Paris.

– Les membres de l'équipe de
recherche MIT (université Paris-VII -
Denis-Diderot)
tiennent à faire part de la disparition de
leur collègue et amie,

Mireille BRUSTON.

– Le président de l'Office européen
des brevets,
Le vice-président de la direction
générale 1 de La Haye,
Et l'ensemble du personnel,
ont le regret de faire part du décès de

Jacques DELORME,
ancien directeur général
de l'Institut international des brevets
et vice-président
de l'Office européen des brevets,

survenu le 11 juin 2001.

La cérémonie religieuse a eu lieu le
vendredi 15 juin, en l'église Saint-
Romain de Sèvres (Hauts-de-Seine).

5, rue du Parc,
92190 Meudon.

– Francine Bernardon,
née Augustin-Normand,
son épouse,
Monique Bernardon-Fontaine,
Nicole et Jean-Pierre Rousseau,
Jacques et Christine Bernardon,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice BERNARDON,

survenu le 6 juin 2001.

Les obsèques ont été célébrées le
12 juin.

– Le docteur Gilbert Haas,
son fils,
Mme Olga Luna-Haas,
sa belle-fille,
Olivier Haas,
son petit-fils,
ont l'immense tristesse de faire part du
décès de

Mme Raymond HAAS,
née Juliette RICHNER,

avocat honoraire à la cour de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 13 juin 2001, dans sa quatre-
vingt-troisième année.

L'inhumation aura lieu dans la plus
stricte intimité.

60, avenue Jean-Jaurès,
92290 Châtenay-Malabry.

– Le président,
Le conseil d'administration d'ORT
France
ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe HERZOG,
membre du comité d'honneur,
vice-président d'ORT France,

survenu le 12 juin 2001,

et présentent à sa famille leurs plus vives
condoléances.

– C'est avec une très grande tristesse
que les proches de

Hélène LEPRINCE-RINGUET,

annoncent son décès, à la suite d'une
longue maladie, le 12 juin 2001.

Nous vous remercions de vos pensées.

– La direction et le personnel de
l'Institut des hautes études de l'Amérique
latine et du Centre de recherche et de
documentation de l'Amérique latine
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le professeur
Frédéric MAURO,
initiateur des recherches
sur l'histoire du Brésil en France,
titulaire de la première chaire française
d'histoire de l'Amérique latine,
fondateur de l'AFSSAL et de l'AHILA.

Il a formé des générations d'étudiants
à l'HEAL et a contribué au rayonnement
du latino-américanisme français.

– Le président de l'université Paris-
X - Nanterre,
L'UFR de sciences sociales et
administration,
Le département d'histoire,
La communauté universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès, le
11 juin 2001, de

Frédéric MAURO,
professeur d'histoire moderne,
spécialiste de l'Amérique latine.

A sa famille et à ses proches, ils
expriment leur profonde sympathie.

– Thierry Renou,
Laurent Renou,
Krishna Renou,
ont la douleur de faire part de la mort de
leur mère,

Mme Louis RENOUE,
née Marie-Simone MATHIEU,
survenue le 5 juin 2001, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu en
Normandie dans l'intimité.

– Sa femme,
Ses enfants,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean SIMONET,

survenu le 10 juin 2001, à Corfou.

Les obsèques auront lieu le 19 juin, à
11 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

– M. Dominique Théolleyre,
son fils,
Solange et Pierre Sauvanet,
sa belle-sœur et son beau-frère,
Marie-Hélène, Irène, Olivier et
Isabelle,
ses nièces et neveu,
leurs conjoints et leurs enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer le
décès de

Jean-Marc THÉOLLEYRE,

survenu le 12 juin, dans sa soixante-dix-
septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le
mardi 19 juin, en l'église Saint-Sulpice
de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis),
à 14 h 30.

– L'Association de la presse judiciaire
a la tristesse de faire part de la
disparition de

Jean-Marc THÉOLLEYRE,

président d'honneur
et président de l'Association
pendant douze années.

Elle partage la douleur de ses proches.

Palais de justice,
4, boulevard du Palais,
75001 Paris.

(Le Monde du 15 juin)

– Il a plu au Seigneur de rappeler à
lui, le 18 mai 2001,

M. Michel THERME,

ingénieur civil des Mines,
ancien président
du directoire de CDF Chimie,

Mme Michel Therme,
née Claire Lelièvre, son épouse,
Kathy Therme,
Annick et Alain-Jacques Fosse,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
vous rappellent que la célébration
religieuse a eu lieu en la cathédrale de
Sées (Orne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

44, rue Louis-Cavelier,
61300 Aigle.

Anniversaires de décès

Jean BERBÉRIAN,
16 juin 1998.

« Ami, si tu tombes
un ami sort de l'ombre à ta place... »

Nos amis sont là, tous, autour de nous,
fidèlement.

Ta femme/amie,
Danièle Berbérian,
4, square du Printemps,
78150 Le Chesnay.

– Il y a trente ans, le 16 juin 1971, sur
une route d'Algérie,

André LEBLOIS,

ingénieur en chef d'agronomie,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite agricole,
chevalier du Mérite saharien,

était enlevé à l'affection des siens.

Son épouse et sa fille
rappellent son souvenir à ceux qui l'ont
connu et aimé.

– Il y a un an,

Rosette,
psychologue,
traductrice, photographe,

mon épouse, pendant près de cinquante
ans,

nous a quittés à l'âge de quatre-vingt-
quatre ans.

Moi-même et ses amis
nous souviendrons de son sourire, de sa
gentillesse naturelle, de son dévouement
au bonheur des êtres humains.

– Château de Beauséjour (Savoie).

Le 15 juin 1987,

Thierry TRICAUD,
ancien élève de l'ENA,

nous quittait à l'âge de trente ans.

Il rejoignait son père,

Martial TRICAUD,
médecin général de l'armée de l'air.

Une pensée est demandée à ceux qui
les ont connus, estimés et aimés.

Soutenances de thèse

– Alexandra Briend-Marchal
soutiendra sa thèse : « Gestion médicale
et anesthésie du chien lors de
surrénalectomie », le 26 juin 2001, à
15 heures, en l'ENVT de Toulouse.

Messages

Le 15 juin 2001,

Je fête mes douze lustres et je tire ma
révérence après trente-neuf ans de
service auprès des enfants et de l'école
publique.

A tous mes collègues qui partent à la
retraite, je leur dis bravo !

Que serait le monde sans la maîtresse
ou le maître d'école ?

Nous pouvons être fiers de notre
passion pour le plus beau métier du
monde.

Henriette NGUYEN HUE,
directrice, école élémentaire, Paris-17^e.



Baccalauréat 2001
Aussitôt reçu,
aussitôt prévenu !

Pour le baccalauréat 2001, inscrivez-vous
sur www.lemonde.fr/examens2001 et bénéficiez
d'un service exclusif !

Pour la première fois, recevez et faites parvenir
à vos proches l'annonce de votre réussite au baccalauréat
par un simple message texte sur téléphone portable (SMS)*.

Retrouvez sur lemonde.fr :

- Une sélection quotidienne d'articles et de dossiers du Monde,
pour lier révisions et actualité
- L'intégralité des corrigés dans toutes les matières, à la sortie
des épreuves du baccalauréat général et technologique

Le Monde.fr
www.lemonde.fr/examens2001

*A partir de 2 euros, selon le nombre de messages envoyés (paiement sécurisé).

FOIRE Jusqu'au 18 juin, Bâle, en Suisse, accueille la plus importante foire internationale d'art contemporain du monde. Ce rendez-vous incontournable de la profession ras-

semble deux cent soixante-deux galeries, qui présentent le meilleur de chaque période de l'art contemporain. ● LE TASSEMENT du marché de l'art observé en mai à New York a

poussé les marchands à faire des choix modestes. Les ventes de la première journée semblent attester que le risque d'une crise est pour l'instant écarté. ● LA NOUVELLE section

« Art Unlimited », créée en 2000, connaît un succès croissant en exposant des œuvres monumentales, souvent conçues pour l'occasion. ● À CÔTÉ DE LA FOIRE officielle, « Liste », mani-

festation off, accueille des galeries émergentes et de jeunes artistes. ● SEPT AUTRES EXPOSITIONS, à Bâle et dans les environs, méritent qu'on fasse le déplacement en Suisse.

Bâle rend le sourire au monde de l'art contemporain

La plus importante foire du secteur présente le meilleur de chaque période, ainsi que des jeunes artistes exposés dans la manifestation « off ». Au vu des ventes de la première journée, le risque d'une nouvelle crise, sur ce marché hautement spéculatif, semble pour l'heure écarté

ART 32 BASEL, SCHWEIZER MUSTERMESSE IN BASEL. Messeplatz, Bâle. Tél. : 00-41-61-686-20-20. Web : www.art.ch/ Ouvert tous les jours, de 11 heures à 19 heures ; le lundi, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 18 juin. Entrée : 29 FS (18,9 €). Catalogue : 652 p., 45 FS (29,4 €). **LISTE, THE YOUNG ART FAIR.** Werkraum Warteck, Burgweg 15, Bâle. Tél. : 00-41-61-692-20-21. Ouvert tous les jours, de 13 heures à 21 heures. Jusqu'au 17 juin.

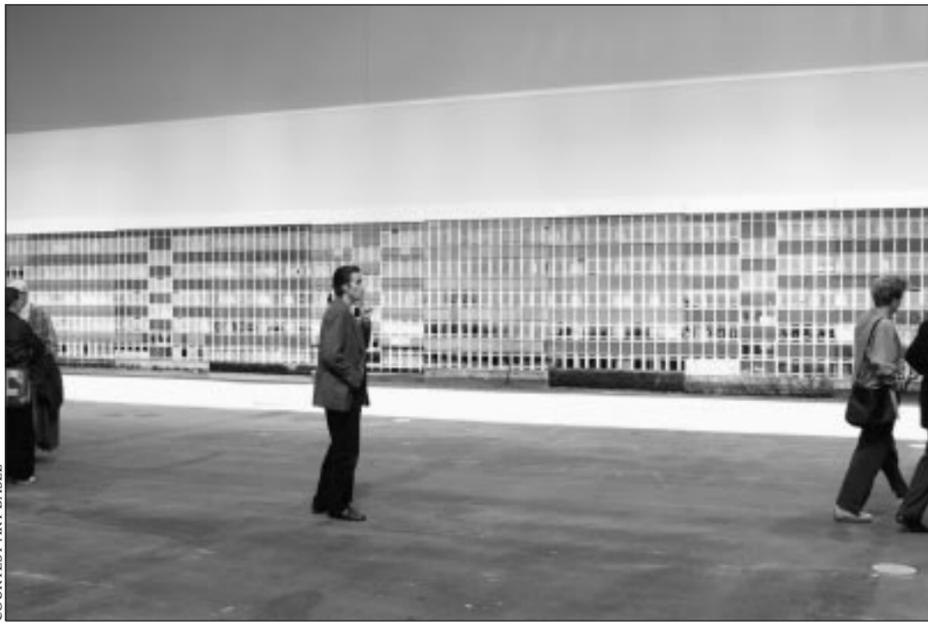
BÂLE

de notre envoyé spécial

La Foire d'art contemporain de Bâle est depuis longtemps la plus importante au monde. Chaque année, artistes de tous poils, collectionneurs cossus, conservateurs rentés, galeristes les plus en vue profitent de ce rendez-vous pour se montrer, prendre la température du marché, sentir les nouvelles tendances. Un professionnel du monde de l'art croise en une semaine à Bâle la presque-totalité de ses confrères. C'est la raison pour laquelle plus de neuf cents galeries ont déposé un dossier pour y participer. Seules deux cent soixante-deux ont été retenues par un comité de sélection qui mérite bien son nom.

« Et encore, dit le galeriste genevois Pierre Huber, membre dudit comité, nous devrions être plus intransigeants. Parmi les dossiers rejetés, il y en a au moins une soixantaine qui émanent de certaines des meilleures galeries du monde. Nous devons malheureusement tenir compte de quelques impératifs locaux et rester accessibles au grand public. Nous pourrions être plus radicaux encore mais nous prendrions le risque de devenir une foire réservée aux seuls spécialistes. »

Les spécialistes sont là, de toutes les façons. Ils se débrouillent même pour être présents avant la piétaille. La veille de l'ouverture, les marchands achètent des œuvres à leurs confrères, ce qui est classique, même si cela laisse les collectionneurs frustrés et encourage une forme bénigne de spéculation. Mais certains collectionneurs parviennent eux aussi, souvent grâce à un conseiller artistique influent, à franchir les portes du temple la veille du vernissage. L'amateur de base découvre ainsi en se précipitant chez le galeriste Anthony D'Offay, par exemple, que la vidéo de Bill



Les façades déprimantes d'écoles de Berlin-est, reconstituées par Frank Thiel dans un montage photographique présenté à Bâle par la galerie Art & Public de Genève.

Viola dont il rêve (avec raison, c'est un des plus beaux moments de la foire) est déjà vendue. Il pourra toujours se rabattre sur quelques-unes des plus intéressantes œuvres du siècle passé (le XX^e...) et découvrir les aspects les plus prometteurs de celui qui commence.

L'EUPHORIE DES GROS CHÈQUES

Car la Foire de Bâle présente le meilleur de chaque période de l'histoire de l'art. Fauvisme ? La galerie Landau, de Montréal, montre un superbe Braque de 1907, *Paysage à la Ciotat*. Kandinsky ? Mitchell-Innes & Nash, de New York, propose un très joli paysage de Murnau de 1910. Plutôt Miro ? Lelong a réuni un ensemble époustouffant des années 1930. Le reste est à l'avant et il ne faut pas loin de deux jours pleins pour tout voir. Avec, cependant, une légère frustration : il n'y a pas ou peu d'œuvres majeures de l'art moderne à la foire, si on excepte toutefois quelques grands morceaux d'artistes qui ne sont pas encore à leur juste place, comme Germaine Richier, dont Jan Krugier présente un bronze exceptionnel.

A dire vrai, il n'y jamais eu de chef-d'œuvre à Bâle, ni dans aucune autre foire, sauf en 1996 ou 1997, années noires du marché de l'art durant lesquelles les mar-

chands aux abois devaient montrer le meilleur de leur stock. La raison en est simple : les rares clients capables de payer un tableau plusieurs dizaines de millions de dollars sont connus de tous. Ils sont prévenus dès qu'il est disponible et apprécient de ne pas le voir exposé sous le feu des projecteurs mais, au contraire, montré dans la discrétion d'un « show room » de la zone franche de l'aéroport de Zurich ou d'une réserve accessible seulement aux privilégiés.

Ce qui est visible vaut néan-

moins très largement le voyage. Même si les marchands étaient un peu nerveux avant la foire. Les ventes de mai à New York ont été moins gratifiantes qu'on ne l'espérait : éblouï par des records spectaculaires, aucun observateur extérieur n'a constaté le léger tassement de la moyenne du marché et du chiffre d'affaires global. Les galeristes, si. Ils sont donc venus avec des pièces relativement modestes, ou attirantes. Au soir de la première journée, les sourires prouvaient le bien-fondé de leur

Sept autres bonnes raisons de venir à Bâle

Durant la semaine que dure la foire, Bâle offre une palette de propositions artistiques propre à satisfaire tous les amateurs :

- **La Fondation Beyeler** prolonge son exposition Mark Rothko (*Le Monde* du 27 février) jusqu'au 24 juin, et montre une seconde exposition intitulée « Ornement et abstraction », jusqu'au 23 septembre. *Baselstrasse 101 CH-4125, Riehen.* Tél. : 00-41-61-645-97-00.
- **Le Kunstmuseum** propose une rétrospective Arnold Böcklin, jusqu'au 26 août. *St-Alban-Graben 16, CH-4010 Basel.*

Tél. : 00-41-61-206-62-62.

- **Le Musée Jean-Tinguely** montre une exposition de son ami Daniel Spoerri, cosignataire du manifeste du Nouveau Réalisme. Jusqu'au 2 septembre, *Grenzacherstrasse/Solitudepark, CH-4002 Basel.* Tél. : 00-41-61-681-93-21.

- **Le Museum für Gegenwartskunst** (musée d'art contemporain) organise deux expositions consacrées à Toba Khedoori et à Vija Celmins, jusqu'au 29 juillet. *St-Alban-Rheinweg 60, CH-4051 Basel.* Tél. : 00-41-61-272-81-83.

choix. Le lendemain, la plupart des exposants baignaient dans la douce euphorie que procurent les gros chèques. La célèbre galerie new-yorkaise Metro Picture était même si courtisée qu'elle ne prenait plus la peine de faire fonctionner ses vidéos de Tony Oursler dont les écrans anthropomorphes restaient bêtement blancs. Le spectre d'une nouvelle crise, que fait craindre le caractère nettement spéculatif pris par le marché de l'art contemporain depuis un an, s'éloigne donc, pour quelques mois encore.

C'est qu'ils sont bougrement séduisants, les jeunes artistes. Ceux de la foire, mais aussi ceux que présentent les galeries émergentes, installées non loin, dans l'ancienne usine de la brasserie Warteck, qui fait de plus en plus fonction d'antichambre où piaffent les impétrants, galeristes trop frais ou pas assez argentés pour aller jouer dans la cour des grands. Depuis six ans se tient là une autre foire baptisée « Liste ». Créée au départ par des indépendants qui trouvaient la foire officielle un peu rare et entendaient fournir une plate-forme à des galeries naissantes, Liste a su tisser des réseaux, montrer des jeunes aujourd'hui intégrés à la foire officielle, bref, devenir un détournement obligé pour qui vient à Bâle.

Ici ou là, tout est varié, drôle parfois, dégoûtant souvent, mais rien ne laisse indifférent. Et il y en a pour tous les goûts, y compris les plus alcoolisés. Pailhas, de Marseille, qui fait chaque année un stand parmi les plus sympathiques de la foire, a installé un salon, avec une bibliothèque contenant les dossiers de ses artistes, mais aussi un

bar où trônait une bouteille de l'anis de son pays.

Bâle est à l'image de l'art d'aujourd'hui, d'une richesse, d'une variété et d'une imagination telles qu'il faudrait être bien mal luné pour ne pas trouver son bonheur. Il y a de la peinture, de la sculpture à peu près dans toutes les matières imaginables, y compris les assemblages de ready made comme ces formidables « bordels pliants de voyage » qu'imagine Toland Grinnell, une révélation de la galerie Sperone Westwater. Il y a bien sûr de la photo, de la vidéo aussi, qui semble être désormais un médium de prédilection. Mais également des dessins, des estampes, et on en oublie. Ce qui permet de voir traiter un même thème de manières très différentes.

TRADITION DE HAPPENING

Un exemple, au hasard : la Suisse n'est pas connue, pas plus d'ailleurs que la plupart des pays d'Europe, pour la chaleur de son accueil envers les étrangers autres que les touristes ou les hommes d'affaires. Deux artistes dénoncent cette xénophobie : Thomas Hirschhorn de façon assez pompeuse dans un assemblage de 1998, où il mêle lingots de papier doré, textes sur le scandale de la spoliation des avoies juifs, et rappel historique des ventes d'art moderne par les nazis à Lucerne en 1939 ; Santiago Sierra par une démarche beaucoup plus radicale, simple et efficace. La veille du vernissage, il a fait déployer dans la rue une banderole où était écrit « Inlander Raus ! » (« Nationaux dehors ! »).

Car le happening est une tradition bien établie de la foire de Bâle. L'un des plus amusants sans doute est l'œuvre des squatters parisiens du 59, rue de Rivoli, inventeurs du « Musée Igor-Balut », qui se sont promenés dans les allées avec une pancarte demandant « Where the fuck is Pierre Huber ? », qu'on nous pardonnera de ne pas traduire. Le galeriste, figure éminente des lieux, n'est pas bégué. Il a sorti un stylo pour dater et signer le panneau. A quelques pas de là, une collectionneuse américaine, d'abord indignée par le mot outrageant, s'est aperçue que la chose était estampillée : elle a voulu l'acheter. Mais ce chef-d'œuvre du Musée Igor-Balut n'est pas à vendre : ses conservateurs attendent que les prix montent.

Harry Bellet

Au-delà de toute limite, tous les possibles de l'art

BÂLE

de notre envoyé spécial

Créée en juin 2000, la nouvelle section de la foire de Bâle baptisée « Art unlimited » a tellement de succès que les galeristes installés dans le hall voisin commencent à en prendre ombrage : sur 10 000 mètres carrés, elle rivalise avec les biennales en faisant installer, par des conservateurs de musée, Martin Schwander et Simon Lamunière, des œuvres monumentales. On y trouve le meilleur (et le pire) de la création contemporaine, avec, très souvent, des œuvres conçues spécialement pour l'occasion. L'idée de base est simple : dans les biennales, à Venise ou à Lyon, dans les autres expositions présentées par leurs organisateurs comme ayant un but culturel et non lucratif, on vend, plus ou moins sous le manteau. Impossible pour les Suisses de laisser ainsi filer le marché des œuvres contemporaines d'exception.

Cette année, soixante-sept artistes ont été sélectionnés. La concurrence, malgré des coûts de production et de fabrication prohibitifs, a été rude : les galeries les plus prestigieuses ont compris qu'il faut en être. Mais elles ne monopolisent pas pour autant l'espace : les excellentes galeries (françaises) Canus (Matthew McCaslin), Durand-Desert (Verjux), Anne de Villepoix

(Barthélémy Togo, Fabrice Hybert et Walter Niedermayr), Chantal Crousel (Anri Sala et Fabrice Gygi), Air de Paris (Brice Dellsperger), Lelong (Luciano Fabro), Yvon Lambert (Koo Jeong-A) n'ont pas, sauf peut-être les deux dernières, les possibilités financières de la galerie new-yorkaise Gagosian ou de Hauser & Wirth, de Zurich. Mais elles font bonne figure.

Comme l'an passé, le mauvais génie de notre pays pour la subvention permet aux artistes et aux galeries de réaliser des projets d'envergure, qui trouvent naturellement leur place dans ce type d'espace. Lequel, au début, en laissait beaucoup sceptiques. Qui peut s'encombrer d'une râpe à carotte de plus de trois mètres sur cinq (*La Grande Broyeuse*, de Mona Hatoum) ou du bloc de savon de Marseille de six mètres par huit de Fabrice Hybert ? Première réponse : les musées. Les conservateurs venus du monde entier étaient là. Parfois trop tard, car les collectionneurs privés étaient aussi de la partie.

La galerie Art & Public de Genève a ainsi vendu, exactement douze minutes après les avoir installés, la vidéo et le DVD *Sewing into Walking*, de Kim Sooja, à un collectionneur espagnol, pour 70 000 dollars (73 920 euros). C'est donné : sensible et originale, Kim Sooja est une révélation de l'avant-dernière Bien-

nale de Venise ; elle prépare une exposition pour le très branché PS1 de New York au mois de juillet, qui sera suivie d'une autre exposition à Vienne. La même galerie, décidément bien inspirée, montre une fabuleuse photographie de Frank Thiel. Au premier abord, le sujet est déprimant : Thiel est né en 1966 en Allemagne de l'Est. Cette année-là débute dans la partie communiste de Berlin un programme de construction d'écoles sous forme de barres d'immeubles standardisées. Thiel en a photographié les façades, qu'il montre en intervertissant les tronçons. Chacun peut ainsi se reconstituer sa barre d'immeuble, à la longueur que ses moyens lui permettent.

PRIX SUR DEMANDE

Il y a bien d'autres choses à voir dans « Art Unlimited ». Le *Noend-neon*, de François Morellet, par exemple, la superbe *White Tower*, de Jenny Holzer, ou les œuvres merveilleusement boursoufflées d'Erwin Wurm, comme son Alfa Romeo dont la carrosserie tient lieu d'airbag. Il est aussi l'auteur d'une vidéo intitulée *Un homme portant un bol pendant deux ans*. Impayable. Dans tous les sens du terme. Pourtant, certaines galeries affichent les tarifs, histoire de rappeler qu'on est dans une foire. Le *Tee Pee and Indian*, impossible

robot jouant du tam-tam conçu par Paul McCarthy en 1995, est ainsi proposé à 175 000 dollars (184 800 euros) par Lurhing Augustine, de New York. Mais la majorité des cartels signalent que le prix est sur demande. Ce qui, sur ce marché un peu spécial, peut signifier deux choses : il est très élevé, et il peut varier en fonction du client.

On gardera le meilleur pour la fin : la vidéo de Vanessa Beecroft, réalisée il y a quelques mois à Vienne. Son travail est d'une simplicité biblique : elle regroupe une douzaine de jeunes femmes et leur demande de prendre la pose, debout. Dans le cas de *VB46*, l'œuvre proposée ici, les dames sont nues. Un peu plus même, puisque épileées. Mais la particularité des poses de Beecroft est qu'elles n'ont pas de fin, sinon l'épuisement progressif des modèles. On assiste alors à ce pauvre spectacle de donzelles éreintées, au garde-à-vous. Certaines s'accroupissent, au bout d'un moment, tout en se rendant compte que la caméra ne rate rien de leur impudeur soudain forcée. Et on se dit qu'il y a là peut-être un débouché muséal pour l'intégrale de « Loft Story » : soixante-dix jours de projection non stop, voilà qui ravalerait Beecroft au rang de dentellière. Il suffirait de couper le son.

Ha. B.

Dans le labyrinthe de Christophe

Revenu de la chansonnette, l'auteur d'« Aline » et des « Mots bleus » signe un album mystérieux, qui mêle accordéon, saxophone et synthétiseurs

COMM'SI LA TERRE PENCHAIT est un disque magnifique. Christophe, son auteur, est issu de la génération yé-yé, il a écrit *Aline*, qu'il ne renie pas, des chansons tartiognes comme *Succès fou*, et des chansons cultes telle *Les Mots bleus*. En 1996, Christophe Bevilacqua surprend son monde en publiant un album très électronique, un ovni sans étiquette certaine, sorti d'un moule mystérieux, et qui se vendit peu par trop d'ambition décausée. *Comm'si la terre penchait* est une nouvelle énigme, un labyrinthe, suffisamment éclairé cependant pour que nul ne s'y perde sans y consentir. Onze titres passent au filtre de la musique les fantômes d'un lunaire noctambule, revenu des aventures de la chansonnette par fidélité à une culture – de Big Joe Williams à David Bowie ou Alan Vega, en passant par les chanteuses réalistes françaises, telles Suzy Solidor ou Nita Jo, dont il collectionne les albums, et une bouffée d'Italie du Nord.

Tout commence par une mélodie orientale – « elle dit, elle dit, elle dit, parfois de grosses conneries, et je ris, et je ris, et je ris, et je ris, j'en ris, elle sourit » –, conséquence d'un moment d'égaré en studio où le chanteur fredonne, pose un verre, hésite. Irréel, peu sûr, *Elle dit, elle dit, elle dit* a été fabriqué pour être bizarre, plus bizarre encore que la suite. Pour étayer l'objet, Christophe est allé chercher un « vrai harmonium d'église. C'est inexplicable ».

De sa voix cassée et haute, flûtée, androgyne, Christophe avance avec l'inconscience de l'amatour et la volonté du chineur. L'amour défini comme superflu, l'erreur revendiquée en principe, la fuite érigée en valeur suprême : l'univers de Christophe est peuplé de tâtonnements, de revendications à rebrousse-poil. *J'aime l'ennui* par exemple, « une poignée de secondes jetée hors du monde », ou encore *Ces petits luxes*, providentiels, écrit avec la chanteuse Elisa Point, et les formules improbables – *On achève bien les autos*, que le chanteur collectionne. « *J'ai une réalité un peu surréaliste qui me projette dans une grande inconscience depuis toujours* », explique Christophe, qui traduit immédiatement ce précepte en musique, caché derrière des synthétiseurs haut de gamme lui permettant de construire des structures bancales sur des rythmiques d'acier – Franck Mantegari et Edmundo Carniero sont aux percussions.

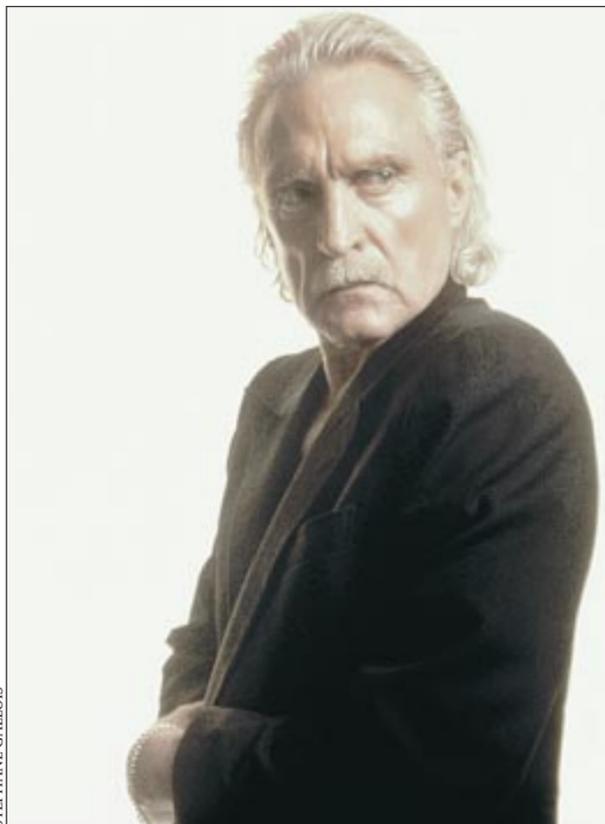
LA VOIX DE BIG JOE WILLIAMS

A la guitare, Philippe Paradis traduit le profil voyou du chanteur – boots, moustache, lunettes noires. *Nuage d'or* surfe sur la voix d'une des idoles de Christophe, le bluesman Big Joe Williams. Tout est intact, les sentiments, les promesses de désespoir, les plaisirs volés, les folies embrumées et rebelles du vieux bluesman. Et que rajoute Christophe ? « *Les baisers de Jeanine le dimanche dans les collines, le*

parfum de ma cousine, la plus jolie c'était Martine. » Le bricolo de Juvisy-sur-Orge, cinquante-six ans, a la voix qui meurt, et dit qu'il a rayé une seule phrase de son vocabulaire : « *Je suis sûr*. » La simplicité du blues façon *Baby please don't go*, version de Lightnin' Hopkins, l'un des héros de Christophe adolescent, n'a pas été noyée par l'électronique, elle est servie comme une reine, sans intention de pillage. Cela fait une grande différence avec Alex Gopher, jeune tenant de la *french touch*, dévorant Billie Holiday.

Dédié à sa mère, décédée, *Sous l'eau de rose* est un instrumental dont l'ambiance est donnée en une dizaine de mots – objets traités comme de la pierre par un sculpteur – « *Sous l'eau glacée, j'ai trempé mes pieds qui sont devenus Rose*. » On entendra ici la voix d'Isabella Rossellini, menacée par le téléphone, un hommage aux poèmes de Nico et une musique de l'Argentin Roberto Goyeneche (*Comme un interdit*). Christophe aime le cinéma en noir et blanc (la pochette est passée au vif argent comme les négatifs de pellicule), la poésie fugace, et l'ombre.

Christophe mélange l'ordre et le chaos, chaque tentative de rangement étant soumise au choc frontal d'un objet inconnu – pincée de guitare, bruitisme avant-gardiste, souvenirs lancinants du delta du Mississippi ou des bouges de Chicago. *La Man*, cosignée avec Marie Möör, comme *J'aime l'en-*



STEPHANE GALLOIS

Christophe : « J'ai une réalité un peu surréaliste qui me projette dans une grande inconscience depuis toujours. »

nui, joue les égarées, slow langoureux déstructuré juste comme il faut : « *Elle veut des grands palais de marbre rose pleins d'escaliers pour ses nuits blanches* », la voix hésite, coule, butte à nouveau. Christophe a besoin d'éblouissements. L'ennui est une lévitation. Des films lui passent dans la tête. Les introductions musicales pren-

nent du temps, elles sont soignées – de l'accordéon, de la guimbarde, du saxophone, de la basse, et toujours ces synthétiseurs d'apprentis sorciers.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Mercury 586 071-2. Distribué par Universal.

SÉLECTION DISQUES

JEAN-PHILIPPE RAMEAU

Intégrale des cantates
Rachel Elliott (soprano), James Gilchrist (ténor), Roderick Williams (baryton), Thomas Guthrie (basse), New Chamber Opera Ensemble, Gary Cooper (clavecin et direction)

Séduisante et instructive intégrale anglo-saxonne des cantates de chambre « pour voix avec symphonie » (c'est-à-dire avec instruments concertants en sus de la basse continue) : on y entendra les sept *Cantates* du catalogue officiel (*Orphée, Aquilon et Orithie, Les Amants trahis, Cantate pour le jour de Saint-Louis, Le Berger fidèle, L'Impatience, Thétis*) plus des versions alternatives de la *Cantate pour le jour de Saint-Louis* (récemment découverte) et d'*Aquilon et Orithie*. La diction et la prononciation vont du moyen (James Gilchrist) à l'excellent (Rachel

Elliott), mais la musicalité des quatre chanteurs (ainsi que celle des solistes instrumentaux), l'intérêt et l'à-propos stylistique sont parfaits. Car il faut du goût, de l'esprit, de la mesure mais aussi de l'expressivité pour donner vie à ces tableaux qui semblent des « bonsaïs » de tragédie lyrique et ne sont en rien des œuvres mineures. Le claveciniste Gary Cooper, instigateur et animateur de cette intégrale, y est parvenu. Renaud Machart

★ 2 CD ASV CD Gax 234.

EX LIBRIS, LA BIBLIOTHÈQUE MUSICALE DE JEAN-SÉBASTIEN BACH
Œuvres d'Albinoni, d'Anglebert, Raison, Buxtehude, Dieupart, Grigny, Frescobaldi...

La Fenice, Jean Tubéry
Ce disque prouve au moins que, quelques mois après la fin de

l'« année Bach », les idées les plus novatrices fleurissent toujours et continuent d'éclairer la figure complexe du Cantor. Aussi, les membres de l'Ensemble la Fenice de Jean Tubéry (dont le claveciniste Laurent Stewart et l'organiste Jörg Andreas Böttcher) ont eu l'heureuse idée de faire sonner quelques-unes des partitions qui se trouvaient dans la riche bibliothèque de Jean-Sébastien Bach, sous forme d'éditions, de copies. Bach rendait volontiers hommage à ses contemporains et aux auteurs du passé, souscrivait aux parutions nouvelles, collectionnait et copiait souvent de sa main les musiques qu'il aimait ou qui l'intéressaient (il fit ainsi une copie intégrale du *Livre d'orgue* de Nicolas de Grigny et des *Suites de clavessin* de Dieupart. Enfin, un vrai « disque-catalogue » ! R. Ma.

★ 2 CD Opus 111 OP 30323.

GYORGY LIGETI

Requiem. Aventures. Nouvelles Aventures
Liliana Poli (soprano), Barbro Ericson (mezzo-soprano), Chœur de la radio bavaroise, Orchestre symphonique de la radio de Francfort, Michael Gielen (direction); Gertie Charlent (soprano), Marie-Thérèse Cahn (alto), William Pearson (baryton), ensemble de chambre international de Darmstadt, Bruno Maderna (direction).

Créé en 1965 à Stockholm, le *Requiem* de Ligeti est assurément « le » requiem du XX^e siècle, emblématique des préoccupations musicales de plusieurs générations de compositeurs comme des motivations de multiples communautés d'êtres humains. Curieusement, il a été assez peu enregistré et ne figurait pas dans les premiers volumes de l'intégrale entreprise par Sony (*Le Monde* du 27 septembre 1997). En attendant une possible version de Teldec (qui vient de réanimer avec le compositeur le projet abandonné par Sony), il faut s'en tenir à la gravure effectuée en 1968 par Michael Gielen. La qualité de révolution (au sens cinématique) de l'œuvre et son pouvoir hypnotique – qui n'avaient pas échappé à Stanley Kubrick pour *2001, l'Odyssée de l'espace* – y sont remarquablement rendus. Tout aussi intense, l'interprétation des dadaïstes *Aventures et Nouvelles aventures* sous la direction de Bruno Maderna en 1967 à Darmstadt confère à cet ensemble de rééditions un attrait particulier. D'autant que, jusqu'au 31 août, ce CD sera proposé avec cinq autres volumes Ligeti au « prix estival » de 99 francs.

Pierre Gervasoni
★ 1 CD Wergo WER 60 045-50. Distribué par Harmonia Mundi.

SONNY ROLLINS

Définif
Coréalisé par les équipes françaises jazz de Warner et de BMG, *Défi-*

nitifréunit seize thèmes interprétés, parfois composés, par Sonny Rollins et enregistrés pour les labels Prestige, RCA, Contemporary, Riverside et Milestone. A la chronologie de la récente compilation consacrée à Miles Davis a été préféré le va-et-vient entre les échappées du saxophoniste vers les Caraïbes (*Don't Stop the Carnival, I'm an Old Cowhand, St Thomas, Duke of Iron...*), l'homme du jazz et du blues (*God Bless the Child, More Than You Know...*), et l'expérimentateur (*Tenor Madness, Doxy, Django*). Ce qui replace Rollins dans toute sa diversité créative et son écoute du monde, généralement moins valorisées que sa puissance de jeu, son phrasé unique, son souffle plein. La plupart des thèmes proviennent de séances réalisées dans les années 1950 et 1960. Rollins jouait alors avec Jim Hall, Clifford Brown, Don Cherry, Herbie Hancock, Thelonious Monk, Ray Brown ou Max Roach. Sylvain Siclier

★ Un double CD Warner Music/BMG 8573-88082-2.

PIERRE-ALAIN GOUALCH

Exploring the Music of Serge Gainsbourg

Alors que la grosse artillerie a épuisé l'hommage à Serge Gainsbourg (les rappeurs, la chanson française, la pop ont tripatoüillé l'univers du chanteur avec plus ou moins de bonheur), plus discrètement et avec sensibilité, le jeune pianiste Pierre-Alain Goualch rappelle d'avoir leur chance. Ils sont implacablement terrassés par des pesanteurs de mélodrame et la voix d'un Matthew Bellamy qui marque chaque respiration comme si c'était son dernier souffle (quand il ne se risque pas à jouer au soprano dans *Micro Cuts*, pour un effet involontairement comique). Pis encore, le chanteur-guitariste s'est mis au piano et au synthétiseur, pour des envolées qui évoquent les pires moments d'Emerson, Lake & Palmer. S. D.

★ 1 CD Taste Media Limited NV38511. Distribué par Naïve.

FUGU

Fugu 1
Sous le nom de Fugu – ce fameux poisson, prisé par les Japonais, qui tue s'il est mal préparé – se cache Mehdi Zannad, Nancéen de trente ans dont on a pu apprécier la pre-

STEREO MC'S

Deep Down & Dirty

Plus qu'un trou, c'est un gouffre temporel – neuf ans – qui sépare *Deep Down & Dirty* de *Connected*, le triomphal précédent album des Stereo MC's. Longtemps dispersés par le succès, le doute et les tensions internes, le duo formé par Nick Hallam (platinés et sampler) et Rob Birch (chant et rap), apparemment insensible à la valse frénétique des tendances de la *club culture*, retrouve les bases d'un groove qui en avait fait les pionniers du hip hop britannique. Science du break et de

la relance rythmique, échantillonnages des pulsions funk les plus organiques, demeurent des rampes de lancement idéales pour le phrasé cockney d'un Birch, toujours autant imprégné des vibrations de la rue et des dancefloors. Si on dénombre moins de tubes potentiels que dans *Connected*, ce quatrième album, aux ambiances plus sombres et mélancoliques, offre un lot réjouissant de plaisirs sudatoires.

Stéphane Davet
★ 1 CD Island CIDX8106/586077-2. Distribué par Universal.

MUSE

Origin of Symmetry

On avait mis l'encombrante grandiloquence du premier album de Muse, *Showbiz*, sur le compte d'erreurs de jeunesse. Il percevait suffisamment de ferveur et de trouvailles mélodiques pour qu'on mise sur l'avenir d'un trio qui révélait sur scène une époustouffante énergie. Un single, l'électrisant *Plug in Baby*, avait semblé annoncer un retour en grande forme. Las ! Il s'agit surtout d'un retour en grande pompe. On pouvait se douter que des titres de chanson comme *Space Dementia, Hyper Music* ou *Megalomania* annonçaient de l'artillerie lourde. De fait, la dynamique guitare-basse-batterie n'œuvre que dans le sens de l'emphase. La mélodie vocale de *Bliss*, le riff hendrixien de *Hyper Music*, les percussions de *Screenager*, qui semblent échappées d'un disque de Tom Waits, mériteraient d'avoir leur chance. Ils sont implacablement terrassés par des pesanteurs de mélodrame et la voix d'un Matthew Bellamy qui marque chaque respiration comme si c'était son dernier souffle (quand il ne se risque pas à jouer au soprano dans *Micro Cuts*, pour un effet involontairement comique). Pis encore, le chanteur-guitariste s'est mis au piano et au synthétiseur, pour des envolées qui évoquent les pires moments d'Emerson, Lake & Palmer. S. D.

★ 1 CD Taste Media Limited NV38511. Distribué par Naïve.

Bruno Lesprit

★ 1 CD Ici d'Ailleurs IDA008. Distribué par Virgin.

M

Le Tour de M

Deux albums depuis 1997, beaucoup de scène. Petit Chedid, prénom Mathieu, est devenu grand sous le nom de M. Ce double CD enregistré en public dans une dizaine de villes entre 1999 et 2000 démontre aussi que derrière l'initiale il y a un sacré trio, guitare (M), violoncelle (Vincent Segal), batterie (Cyril Atef). Aux textes qui rappellent l'ironie de Dutronc ou les rêveries d'Higelin, M ajoute sa patte par des rimes touchantes ou délirantes. Le groupe pioche dans les musiques de danse, funk et house, la pop psychédélique, avec quelques débordements punks, mais sans verser dans l'étalage de science. Si la voix de M a encore des coquettes dans l'aigu, son phrasé théâtral prend de la densité au contact direct du public. Une union idéale de la fête et de l'inventivité. S. Si.

★ 1 double CD Delabel 7243 8506552-1. Distribué par Virgin.

FABIENNE VONIER PRÉSENTE

BERLIN 2001 • OURS D'ARGENT

PRIX DE LA MISE EN SCÈNE
PRIX DE LA MEILLEURE JEUNE ACTRICE, SIN JE

Betelnut Beauty

un film de LIN CHENG-JHENG

20 JUIN

fpi www.pyramidefilms.com PYRAMIDE

Baccalauréat 2001

tous les corrigés sur le

3617 LMPLUS*

* 3,46 F TTC la minute.

Nam June Paik dans tous ses écrans

Les espaces du Musée Guggenheim permettent de prendre toute la mesure du vidéaste new-yorkais

LES MONDES DE NAM JUNE PAIK. Musée Guggenheim, Abando-barra, Bilbao. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 20 heures. Tél. : 00-34-94-435-90-80. De 600 pesetas à 1 200 pesetas (3,61 € à 7,21 €). Jusqu'au 23 septembre.

BILBAO

de notre envoyé spécial

Rencontrant un considérable succès d'estime pour son architecture, le Musée Guggenheim donne des nuits blanches à tous les aigris. On lui a reproché de n'être pas assez bascophile, le musée a répondu Chilida, opération difficile désormais à reproduire avec la même ampleur. On lui reproche encore d'être une vitrine américaine. C'est surtout une vitrine du libéralisme et du marché, dans sa forme la plus brute. Dans le registre de l'argent et de l'initiative individuelle, le couturier Giorgio Armani a pu s'offrir la moitié du musée et demander à Bob Wilson de concevoir une rétrospective de ses collections (*Le Monde* du 19 mai). La nuit, le jour, les saisons, l'élégance ou la vulgarité recherchées, tous les registres de la vie sont présents, hormis le mouvement, et peut-être la vie, réduits aux déhanchements stéréotypés des défilés de mode, montés en boucle.

Le mouvement et la vie, le rire et la gravité, occupent l'autre moitié du musée, consacrée par la fonda-

tion aux « Mondes de Nam June Paik », euphémisme pour ne pas dire rétrospective, sans doute parce que le pionnier de la vidéo, qui en est aussi resté durant toute sa carrière le grand maître, a pris du poids, de l'âge et une grande fatigue qui a manifestement épargné ses neurones.

Nam June Paik, né à Séoul en 1932, est d'abord un musicien, formé en Allemagne après avoir vécu à Hongkong et au Japon. Jeune homme charmant et sage, il va se lancer, après une première œuvre-hommage à John Cage, dans le massacre de piano. Pas à la hache, comme son confrère en iconoclasme, Rafael Montañez Ortiz, mais sans plus de scrupules et avec plus d'ironie. Resté musicien, le plasticien Paik naît au temps des performances, secteur culturel dans lequel il s'engouffre avec la violoncelliste Charlotte Moorman. Au même moment, le petit écran devient sa bête noire, son araignée du soir. Il commence à investir le temps et l'espace de ses performances. Succès foudroyant : Paik devient le porte-drapeau de Fluxus, bidouilliers du même genre qui n'ont peut-être pas tous l'intelligence de son sourire en coin. L'art de Paik est cher à construire, et Paik lui-même est cher : en 1964, il émigre donc à New York.

L'exposition se déploie avec une liberté magique dans les salles de Gehry, mieux sans doute que dans



« TV Buddha », 1974, installation du Coréen Nam June Paik, pionnier et grand maître de la vidéo.

la spirale de Wright à New York où elle a d'abord été présentée. Elle permet de lire les grandes phases d'une carrière marquée pourtant par quelques obsessions : le temps des performances, du bricolage et des robots, avec l'humanisation du violoncelle et la bestialisation du piano, temps d'insolence et de violence ; le temps de la vidéo et de l'art cinétique, temps d'exploration technique et de poésie où s'enchevêtrent le contenant et le contenu des postes de télévision, sans que l'un ni l'autre soit jamais sacrifié, sinon sur l'autel du sourire.

ENTRÉE DANS L'ÉPOQUE DU LASER

Paik travaille avec des poissons rouges, Merce Cunningham, des vieux pianos et des bougies, Charlotte Moorman encore, ou l'ectoplasme d'un bouddha assis en tailleur. Tout se voit et se comprend, sans grand besoin de théorie, ce qui met le public en joie et les gardiens en transe, tant il y a de bêtises à commettre. Travaillant sur l'image de l'image, sur les ren-

contres du réel et de ses représentations, entouré de techniciens hors pair et pratiquement toujours en collaboration avec d'autres artistes, Paik a fini par entrer un beau jour dans l'époque du laser.

Toujours avec l'idée d'esquiver le réel, ou tout au moins de l'enlever contre la rançon d'un rien de réflexion. Avec le laser, le boulot consiste à faire entrer une fois pour toutes son public au cœur même des écrans, ce qu'avaient tenté de nombreuses discothèques avant lui. La différence cependant entre Paik et, par exemple, le Palace de la fin du siècle dernier, une boîte parisienne elle aussi électrique et branchée, c'est que l'artiste demande l'immobilité pour saisir, des yeux, le mouvement, quand la discothèque demande le mouvement pour donner son sens aux rayons. La nuance n'est pas si ténue que semble le croire le public, avalé par le bouquet final de Paik et son feu d'artifice.

Frédéric Edelmann

Panorama du cinéma coréen, du commun à l'exceptionnel

Six films coréens récents sont présentés pour la première fois en France, en exclusivité au cinéma L'Arlequin, 76, rue de Rennes, 75005 Paris. Tél. : 01-45-44-28-80.

Dernier arrivé dans le sillage de la vague cinématographique asiatique qui déferle sur l'Occident, le cinéma coréen fait désormais l'objet d'une attention soutenue sur la scène internationale, et plus particulièrement en France, où les sorties de films et les rétrospectives – dont celle consacrée actuellement à Im Kwon-taek par la Cinémathèque française (*Le Monde* du 6 juin) – se multiplient. Hyo-Nam choi, distributeur d'origine coréenne installé en France depuis une dizaine d'années, avait ainsi programmé en 1999 un passionnant panorama de la production coréenne, qui avait permis au grand public de découvrir *Le jour où le porc est tombé dans le puits*, premier long métrage du prodige de la jeune garde coréenne, Hong Sang-soo. Il récidive cette année en présentant une rétrospective

de six films récents, tous inédits en France, laquelle, pour être honnête, n'est pas tout à fait à la hauteur artistique de la précédente.

Du moins cette sélection revêt-elle un intérêt socio-historique certain : elle permet de se familiariser avec la production majoritaire coréenne, ainsi qu'avec les genres de prédilection qui nourrissent ce cinéma depuis son origine. On aura nommé le mélodrame et le film historique. *Sentiments* (2000), de Bae Chang-ho, est une illustration honnête, mais sans surprise, du premier d'entre eux, qui esquisse, à travers ses vicissitudes sentimentales, le portrait d'une femme en marche vers son émancipation. Au chapitre historique, *La Guerre blanche* (1992), de Jung Ji-young, *Les Insurgés* (1999), de Park Kwang-su, et *Joint Security Area* (2000), de Park Chan-uk, évoquent respectivement l'engagement des troupes sud-coréennes au côté des Américains dans la guerre du Vietnam, le conflit socio-religieux entre chrétiens et confucianistes dans la Corée du début du XX^e siècle, et le rapprochement entre les deux Corées à la fin de ce même

siècle. Autant de sujets sensibles dans la mémoire et la conscience collectives du pays du Matin-Calmé, ce qui suffit à expliquer le succès populaire que ces films y ont rencontré.

Il n'en va pas de même de *L'Oiseau qui suspend son vol* (1999), qui fait à tous égards figure d'exception dans cette sélection. Premier long métrage de Cho In-sook, réalisateur de quarante-deux ans qui a étudié le cinéma à Pusan et à Paris, ce film minimaliste, à la beauté exsangue, suggère plus qu'il ne raconte – dans la lignée du cinéma moderne et épuré de Hong Sang-soo – l'histoire d'un amour impossible entre deux jeunes professeurs d'université. Il veut tourner un film sur les oiseaux de son enfance, qui apparaissent régulièrement dans ses rêves, elle aimerait suspendre son vol et l'épouser. Le propos véritable est celui de cette lutte entre l'immobilité et le mouvement, dont rien ni personne, hormis la vie qui se dissipe comme une lente ivresse dans la durée des plans, ne sortira vainqueur.

Jacques Mandelbaum

« Pénélope » attendra encore un peu sa résurrection

PÉNÉLOPE, de Gabriel Fauré, par Isabelle Vernet (Pénélope), Luca Lombardo (Ulysse), Sylvie Sullé (Euclyclée), François le Roux (Eurymaque), Gilles Cache-maille (Eumée), Chœur de Radio France, Orchestre national de France, Claude Schnitzler (direction). Théâtre des Champs-Élysées, Paris, le 14 juin.

Pénélope, de Gabriel Fauré, est un rêve d'opéra, ou, si l'on veut, un opéra rêvé par son auteur, et donc, comme il en va souvent avec les rêveurs, un opéra manqué. Manqué, et non raté : il n'y a ni scène dramatique, ni couteau, ni jalousie, ni climax, ni duo d'amour, pas même à la fin,

quand Pénélope retrouve son Ulysse vainqueur d'un concours de tir à l'arc musicalement quasi-virtuel. Mais il y a, par contre, et à la différence de la « gros » des opéras du temps, de la musique de premier choix.

Il ne se passe rien, et pourtant la musique est là, toujours superbe, jamais servante du mot, jamais sa dominatrice cependant. Pas une seconde, Fauré n'abdique ni se soumet. Il fait comme d'habitude : *Pénélope* est un grand *Nocturne* pour piano transposé à l'orchestre, avec voix obligées, une orchestration de quelques rhizomes échappés de ses cycles tardifs, composés (*La Chanson d'Ève*) ou à venir (*Le Jardin clos*), une pure polyphonie, à l'instar du chant ultime qu'est le si beau *Quatuor à cordes*.

Evidemment, la salle est vide. Et plus vide encore après chacun des deux extraits de ce « *poème lyrique en trois actes et vingt scènes* » composé par Gabriel Fauré entre 1907 et 1912, créé à l'Opéra de Monte-Carlo le 4 mars 1913. Pour les Parisiens d'aujourd'hui, écouter un opéra de Fauré, c'est un peu comme aller entendre un *Stabat Mater* inédit de Chopin. Encore que la curiosité devrait être au rendez-vous, et les curieux avec. Gloire aux présents, ce 14 juin, et honte aux absents – qui pourront toujours écouter la transmission sur France Musique, samedi 16 juin, à 19 h 30.

Fallait-il des stars ? La musique de Fauré l'exige et le mérite. D'ailleurs, quand Erato a gravé l'ouvrage, en 1980, le label français fit alors appel à Jessye Norman pour le rôle-titre. Ce soir, au Théâtre des Champs-Élysées, c'est Isabelle Vernet. Star elle pourrait l'être, assurément, si la voix n'était si fatiguée, si usée. On souffre de ce manque de centre, de pâte, de fermeté dans la voix, de cet air qui érode l'émission en permanence. On souffre aussi de cette manie de précéder et de terminer les sons par

des sonorités gutturales, de cette surarticulation des consonnes, comme pour masquer l'absence de plénitude des voyelles. On en est triste car la soprano française, si jeune encore, a une musicalité, une présence, une noblesse et – indispensable dans la musique de Fauré – une tendresse si touchantes qu'on lui souhaite de tout cœur de retrouver plénitude et santé vocale.

Distribution (quatorze chanteurs), à ses côtés, majoritairement de série B, à quelques exceptions près. Dans le premier acte, il est vrai souvent maladroitement orchestré par Fauré, l'Orchestre national de France patauge pour se rattraper et jouer de mieux en mieux après le premier entracte.

Le chef Claude Schnitzler, qu'on avait entendu diriger joliment l'œuvre à la scène – c'était à l'opéra de Rennes (*Le Monde* du 8 février 2000) –, obtient de ses musiciens d'un soir une noble et probe lecture. On aimerait l'entendre plus souvent autrement qu'en remplaçant de dernière minute (en l'occurrence de Pinchas Stein

Renaud Machart

PAS TOUCHE TERRE
PIÈCE POUR DEUX ACROBATES ET TROIS MUSICIENS

CIRQUE
ESPACE CHAPITEAUX
19 JUIN – 11 AOÛT 2001
(SAUF LE MARDI 20 JUIN)

INFO : 01 40 03 75 75
WWW.LA-VILLETTE.COM
M^e PORTE DE LA VILLETTE

COMPAGNIE VENT D'AUTAN

PARC LA VILLETTE

POCHE • 01 45 48 92 97

SALLE 2
Marion Bierry
Le Journal d'une Petite Fille
Mise en Scène Pierre Tabard
LA PRESSE A LA CRÉATION: "Drôle, poignant, irrésistible."
LE MONDE. "Un miracle de délicatesse." LE FIGARO.

et SALLE 1
LES DIRECTEURS
2 "MOLIÈRE"

SORTIR

PARIS

Coppélia

Dans le cadre du Festival des régions, le Ballet de l'Opéra de Bordeaux, dirigé par le danseur étoile Charles Jude, présente le ballet *Coppélia* dans une mise en scène de son directeur, qui interprète également le rôle de Coppélius. Dans cette relecture du ballet tiré de *L'Homme de sable* d'E. T. A. Hoffmann, Charles Jude a transposé l'action dans une ville des Etats-Unis dans les années 1950. Entre motos rutilantes et fast-food, sous influence des comédies musicales hollywoodiennes, la musique de Léo Delibes entraîne la poupée Coppélia, son amoureux et la fiancée de celui-ci dans la ronde infernale des sentiments.

Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^e Châtelet.

20 heures, les 15, 16 et 19 ;

16 heures, le 17 ; 14 h 30

et 20 heures, le 18.

Tél. : 01-40-28-28-40.

De 55 F à 345 F.

Ballet royal de Suède

L'une des plus anciennes compagnies de danse (créée en 1773), le Ballet royal de Suède, est de passage au Théâtre de Chaillot avant d'être programmée au festival Montpellier-Danse. Particulièrement doués pour le répertoire dramatique, les danseurs (sur les soixante-quinze interprètes composant la troupe, une quarantaine participent à la tournée) de cette troupe polyvalente dirigée par Peter Jacobsson vont déployer leurs talents dans trois pièces signées par des chorégraphes quasi inconnus en France : Peter Jacobsson lui-même, Birgitta Egerblad et Kenneth Kvarnström.

Théâtre national de Chaillot,

1, place du Trocadéro, Paris-16^e.

M^e Trocadéro. 20 h 30, les 15 et 16.

Tél. : 01-53-65-30-00.

De 80 F à 150 F.

Canta Angola

Une soirée pour approcher la musique angolaise en compagnie des musiciens présentés dans

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Le crime était presque parfait (Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1954). Projection en 3 dimensions. Centre Pompidou, entrée par la Piazza, Paris-4^e. M^e Châtelet. 20 h 30, le 16 (cinéma 1). Tél. : 01-44-78-12-33. 20 F et 27 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Les Réalismes et l'art militant (1930-1990)

Saint-Etienne (Loire). Les collections du musée. Musée d'art moderne, La Terrasse. Jusqu'au 3 septembre. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Tél. : 04-77-79-52-52. 28 F.

Kandinsky, retour en Russie, (1914-1921)

Strasbourg (Bas-Rhin). Musée d'art moderne et contemporain, 1, place Hans-Jean-Arp. Jusqu'au 16 septembre. De 11 heures à 19 heures ; de 12 heures à 22 heures, le jeudi ; Fermé lundi. Tél. : 03-88-23-31-31. 30 F (expo + musée).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Lumières pour enfants – Je suis les trois petits cochons avec Serge Valletti.
Montreuil (Seine-Saint-Denis). Centre dramatique national, 26, place Jean-Jaurès. 15 heures, le 16. Tél. : 01-48-70-48-90. 15 F.

Ça ira quand même – Copie tordue – Prisons/paroles Morceaux choisis de Don Duys, Luc Boltanski et Eve Hiapello, mise en scène de Benoît Lambert, Mirtha Caputi Medeiros et Yaël Acry.
Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manceuvre, Paris-12^e. M^e Château-de-Vincennes. 20 heures, le 16 ; 16 heures, le 24. Tél. : 01-43-28-97-04. 50 F.

Visions d'Eden – A la vie ou à la mort – Le Voyage à la mer – Le Marais rwandais – Les Brûlants de Yan Ciret, Ricardo Miguel Grasso et Ahmed Madani.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manceuvre, Paris-12^e. M^e Château-de-Vincennes. 20 h 30, le 16 ; 16 h 30, le 24. Tél. : 01-43-28-36-36. 50 F.

Francesco Libetta (piano)

Œuvres de Chopin, Liszt, Tchaïkovski, Godard, Delibes, Ravel.

Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise). Eglise Notre-Dame, place de l'Eglise. 20 h 45,

le 16. Tél. : 01-30-36-77-77. De 110 F à

230 F.

Canta Angola, film réalisé à Luanda par Ariel de Bigault, spécialiste des musiques noires lusophones. De Paulo Flores, brandissant la gaieté face au désespoir, à Simmons Massini, guitariste exécutif, en passant par Carlos Burity, dont les paroles, sur des musiques d'une riche apparence, racontent des souffrances, ce film dresse un portrait passionnant du paysage musical actuel de l'Angola.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e.

M^e Château-d'Eau. 21 heures, le 15.

Tél. : 01-45-23-51-41. 110 F.

Quatuor à cordes de l'Ensemble BIT20

On a peu souvent l'occasion d'entendre l'ensemble norvégien BIT20, fondé en 1989, qui est assurément l'un des groupes de musique contemporaine les plus actifs de la scène musicale actuelle. On l'avait découvert en 1996, lors d'une biennale de compositeurs à Copenhague ; on est ravi de retrouver certains de ses membres dans l'extraordinaire et émouvante pièce pour quatuor à cordes *Different Trains*, de Steve Reich. Le reste du programme est assuré par l'ensemble français Court-circuit, dirigé par le flûtiste Pierre-André Valade.

Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris-4^e. M^e Rambuteau. 21 heures,

le 15. Tél. : 01-44-78-48-16.

De 60 F à 120 F.

Garrick Ohlsson (piano)

C'est un géant, dans tous les sens du terme : de stature physique et artistique. Depuis qu'il a gagné le Concours Chopin de Varsovie, en 1970, le pianiste américain est un héros que les Polonais reconnaissent dans les rues de Varsovie, où il retourne régulièrement jouer. En France, on commence enfin à savoir de quel bois se chauffe ce colosse à la patte de velours qui a enregistré, pour le label Arabesque, une magnifique intégrale Frédéric Chopin.

Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris-16^e.

M^e Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 16.

Tél. : 01-45-00-22-19. 200 F.

Nikolaï Lugansky (piano)

Œuvres de Schumann, Grieg, Rachmaninov.

Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise). Eglise

Notre-Dame, place de l'Eglise. 22 h 30,

le 16. Tél. : 01-30-36-77-77. De 110 F à

230 F.

Orchestre national d'Ile-de-France

Œuvres d'Offenbach, Poulenc, Bernstein, Gershwin, Ravel. Andreas Stoehr

(direction).

Levallois-Perret (Hauts-de-Seine).

Palais des sports, 141, rue Danton.

M^e Pont-de-Levallois-Bécon. 19 heures,

le 16. Tél. : 01-42-70-83-84. Entrée

libre.

Rinaldo Alessandrini

Œuvres de Trabaci, Giraudo, Salvatore,

Pergolèse, Porpora, Durante. Rinaldo

Alessandrini (clavecin, direction).

Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Mai-

son de la Légion d'honneur, 5, rue de

la Légion-d'Honneur. M^e Basilique-de-

Saint-Denis. 20 h 30, le 16. Tél. :

01-48-13-06-07. De 90 F à 150 F.

Bugge Wesselltoft

La Défense (Hauts-de-Seine). Esplanade,

fontaine AGAM. M^e La Défense.

14 heures, le 16. Entrée libre.

Monica y su Mecanica

Salsa.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecu-

ries, Paris-10^e. M^e Château-d'Eau.

21 heures, le 16. Tél. : 01-45-23-51-41.

100 F.

Salah Eddine Mohamed,

Marina Heredia, Omar Bashir

Institut du monde arabe, 1, rue des-Fos-

sés-Saint-Bernard, Paris-5^e. M^e Jussieu.

20 heures, le 16. Tél. : 01-40-51-38-14.

De 100 F à 120 F.

Boni Gnahore, Positive Black Soul

Trappes (Yvelines). La Merise, place

des Merisiers. 20 h 30, le 16. Tél. :

01-30-13-98-51. 50 F.

Mahotella Queens

La Verrière (Yvelines). Espace culturel

le Scarabée, 7, allée du Général-

Leclerc. 22 heures, le 16. Tél. :

01-34-61-84-00.

RÉGIONS

Narcisse guette

avec le collectif Ilotopie.

Marseille (Bouches-du-Rhône). Dans

les rues. 22 heures, le 17. Tél. :

04-91-13-89-00. Entrée libre.

Cabaret du coin

avec la Compagnie Olof Zitoun. Cou-

leurs mécaniques, Traffic Circus, la

Compagnie Sillobulle, la Compagnie

Saoufet, Théâtre Z6, Balthazar, Perrine

Depinoy, Violette Hocquenghem,

Amande Berlottier, Pierre Chartier,

EN VUE

■ Les abus sexuels sur les lieux de vacances préoccupent davantage les parents que le manque d'hygiène et les risques d'accidents corporels, selon un sondage réalisé pour *Sélection du Reader's Digest*.

■ Un honnête banquier londonien porte plainte contre les mesures antipédophiles de la British Airways parce qu'une hôtesse de l'air l'a fait rougir de honte en le changeant de place : il était assis à côté d'un enfant non accompagné.

■ « La victime s'étant livrée à une grave provocation », les peines de prison infligées à trois frères qui, pour laver l'honneur de la famille, avaient jeté d'un pont leur sœur prostituée ont été adoucies par un tribunal d'Istanbul.

■ En refusant les avortements des fœtus atteints de thalassémie – alors qu'ils sont autorisés dans ce cas par une fatwa du Guide de la République –, les hôpitaux publics iraniens obligent les mères à s'adresser à des officines privées « dépourvues d'hygiène et de personnel compétent ».

■ « Les gens comparent cette nouvelle réglementation à celle que les nazis avaient mise en place contre les juifs », rapporte **Lena Posner-Koeroesi**, présidente de la communauté juive de Stockholm, en s'opposant, au nom de la tradition, à un texte de loi « en faveur d'une pratique de la circoncision moins douloureuse et plus hygiénique ».

■ Les talibans, qui obligent les hindous à porter une étoffe jaune, en dispensent les Sikhs, plus faciles à repérer avec leur turban.

■ Mercredi 13 juin, dans un lycée des Mureaux, en France, une candidate au baccalauréat saute par la fenêtre après une altercation avec le jury, et se blesse légèrement. Le même jour, à Machad, un jeune Iranien en procès se défend sous les yeux du tribunal, et se tue.

■ La compagnie ferroviaire First North Western, ne sachant que faire de l'argent envoyé en paiement d'un voyage effectué sans billet en 1950 par une Britannique bourrelée de remords depuis qu'elle a trouvé la foi, il a finalement remis à une œuvre de charité.

■ Mardi 12 juin, à Eberswalde, en Allemagne, une veuve, victime d'une méprise, a dû assister à l'enterrement puis à l'exhumation d'un inconnu, avant que soit mis au tombeau le corps de son mari, amputé des deux jambes, extrait de la morgue sans étiquette au gros orteil.

■ Des pêcheurs ont découvert, dimanche 10 juin, un crâne humain dans l'estomac d'un requin, près de l'île Lord Howe, perle du tourisme australien.

Christian Colombani

L'armée russe et le trafic de drogue

L'hebdomadaire « Moskovskie Novosti » publie les révélations d'un ancien officier de renseignements sur l'implication de militaires dans l'acheminement en Russie de drogue venue du Tadjikistan et d'Afghanistan



Selon lui, les avions affrétés là-bas par l'armée à des fins d'approvisionnement ou de transport de troupes entre le Tadjikistan et la Fédération russe, les hélicoptères ou les convois ferroviaires, contrôlés « de façon purement formelle », servent à « acheminer la drogue jus- qu'à la Russie, où elle est ensuite revendue en grosses quantités à des groupes criminels ».

C'est par le Tadjikistan, la plus pauvre des cinq Républiques d'Asie centrale, ravagée une guerre civile à

sa sortie de l'URSS, que transite aujourd'hui une bonne partie de l'opium cultivé dans l'Afghanistan voisin, premier producteur mondial. Malgré l'interdiction de la culture du pavot, prononcée à l'automne 2000 par le mollah Omar, le chef spirituel des talibans, 2,2 tonnes d'opium et d'héroïne ont été saisies au Tadjikistan depuis le début de l'année, soit quatre fois plus que l'année passée, a annoncé à la fin du mois de mai l'Agence tadjike de lutte contre la drogue.

« Le trafic de stupéfiants existe depuis le début des années 1980 mais les quantités qui circulent aujourd'hui sont incomparablement plus élevées qu'il y a dix ans, explique-t-il. Tout ceci a commencé bien avant l'arrivée des talibans. La population locale trafiquait de part et d'autre de la frontière. Puis des liens se sont créés avec les militaires russes et avec les gardes-frontières [censés, aux termes d'un accord entre Moscou et Douchanbe, surveiller le périmètre frontalier entre l'Afghanistan et le Tadjikistan]. Quand les talibans sont arrivés, ils n'ont fait qu'utiliser une structure déjà existante. » En fait, « beaucoup de gens au Tadjikistan sont, à des degrés divers, impliqués dans ce commerce illicite », car c'est pour eux « le seul moyen de survivre dans cette République ravagée par la guerre », raconte encore Anton Sourikov.

Il est évident, dit-il, que les convoyeurs d'opium arrêtés par les

gardes-frontières à l'aéroport ne sont que « menu fretin » comparés aux « hautes personnalités impliquées de façon sérieuse dans le trafic ». Ceux-ci représentent « un petit groupe de cinquante à cent personnes » et les profits réalisés par une trentaine d'entre eux peuvent être qualifiés de « substantiels », car le kilo d'opium, acheté « 900 dollars en Afghanistan », sera revendu « entre 6 000 et 15 000 dollars en Russie ».

« DÉCLARATION DE GUERRE »

« L'implication des militaires russes de haut rang dans ce trafic est-elle connue à Moscou ? » interroge le journaliste de l'hebdomadaire. « J'en doute, car le moindre rapport qui serait fait à la hiérarchie avec mention des noms de famille sonnerait comme une déclaration de guerre à des personnalités influentes. Qui voudrait s'y risquer ? », répond Anton Sourikov.

L'ancien militaire, qui travaille désormais au Comité à l'industrie de la Douma, raconte également comment, à l'automne 2000, l'alliance autour du commerce de la drogue entre certains militaires russes, des potentats locaux et les talibans a failli faire perdre à Ahmed Shah Massoud, le chef de l'Alliance du Nord, le principal mouvement d'opposition aux étudiants en religion, le soutien de la Russie. Certains militaires, croit-il savoir, ont essayé en vain de convaincre l'état-major général à Moscou de l'opportunité d'une alliance avec les talibans, qui sont par ailleurs leurs complices dans le trafic.

Marie Jégo

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Ce qu'il y a de plus grave et de plus préoccupant dans l'impressionnante protestation d'Alger, ce n'est ni sa dimension exceptionnelle ni même la tournure particulièrement violente qu'a prise l'affrontement entre policiers et jeunes manifestants. Le plus inquiétant est qu'en Algérie nul n'est aujourd'hui en mesure d'imaginer l'issue que peut avoir une telle révolte. Ce formidable mouvement social, qui n'exprime pas seulement une colère kabyle, mais traduit, chaque

jour un peu plus, l'exaspération d'une jeunesse algérienne qui n'en peut plus d'être condamnée au chômage, à la pauvreté et à l'enfermement dans un pays réputé riche et jouissant d'une rente pétrolière de quelque 25 milliards de dollars, ce mouvement-là, pour irrépressible qu'il soit, n'a, semble-t-il, aucun débouché politique prévisible.

L'HUMANITÉ

Bruno Odent

■ Quelle issue à ce formidable rassemblement ? L'explosion d'Alger met les organisateurs issus de la société civile et les partis démocratiques d'opposition devant des res-

ponsabilités nouvelles. Du côté de la société algérienne, on attend beaucoup de leur capacité à s'imposer de plus en plus sur la scène publique et à faire valoir l'exigence d'une relève au régime discrédité, d'une démocratisation profonde de la société. Il leur faudra déjouer les provocations, les manipulations que le pouvoir algérien aux abois est sans doute déterminé à utiliser pour se maintenir coûte que coûte aux affaires.

FRANCE INTER

Bernard Guetta

■ Comme toute jeunesse, sous toutes les latitudes et de tous

temps, la jeunesse algérienne veut la liberté, la justice, la dignité, chasser les voleurs, les salauds, les assassins, et cette jeunesse qui rédige ses banderoles en français pour nous faire signe par écrans interposés a besoin de notre solidarité, de notre appui, d'un écho fraternel, de manifestations françaises de soutien. Il suffirait de tendre la main pour que l'immense mouvement démocratique nous propose d'organiser ensemble les deux rives de la Méditerranée. Ce mouvement doit se sentir soutenu, compris, défendu. L'histoire ne repasse pas les plats. Il faut saisir cette main qui se tend à nous.

www.france-examen.com

Tous les corrigés du bac, puis tous les résultats



ment d'un roman de la passion que Bérour nous expose selon des points de vue différents. »

Le site propose aussi un forum ouvert à tous. Très fréquenté depuis le début des épreuves, il reflète l'angoisse et le besoin de réconfort de jeunes qui ne se connaissent pas, mais s'encouragent mutuellement. Cer-

tains mettent en ligne leur copie et réclament le jugement d'un enseignant. Un groupe de lycéens du Liban voudrait voir les sujets français. Un lettré en colère s'en prend à Mari-vaux. Une jeune fille craque : « Il est 13 h 49. Je suis en première L, j'ai l'épreuve de maths cet après-midi, impossible de m'y retrouver dans les formu-

les. Qui peut m'aider ? » Un peu tard...

Les internautes qui se sont abonnés à la liste de diffusion sont prévenus par courrier électronique dès la mise en ligne des corrigés de leurs épreuves. A partir du 3 juillet, France-Examen changera de fonction : il publiera les résultats officiels du bac pour toute la France. Les lauréats seront ensuite dirigés vers une rubrique d'informations et de conseils pratiques, pour les aider à bien commencer leur vie d'étudiant. Les candidats malheureux seront invités à découvrir le programme annuel de révisions mis en place par France-Examen pour l'année 2001-2002 : examens et bacs blancs avec envoi de corrigés, annales, et liste des sujets les plus probables établie selon une analyse statistique sur les dernières années.

Géraldine Faes

★ Le site du « Monde » propose lui aussi des dossiers de révision, annales, corrigés le jour même, envoi des résultats individuels par mini-message : www.lemonde.fr/education

SUR LA TOILE

AFFAIRE YAHOO

■ Yahoo a remporté sa première victoire judiciaire dans le différend qui l'oppose à la Licra et à l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) depuis plus d'un an, à propos de la présence d'objets nazis sur son site de vente aux enchères. La Licra et l'UEJF avaient obtenu la condamnation de Yahoo en France, mais Yahoo avait contre-attaqué en demandant à un tribunal californien de décider si un site hébergé aux Etats-Unis, appartenant à une société américaine et destiné aux internautes américains, pouvait être soumis à une loi étrangère. Les parties françaises souhaitaient que le tribunal californien se déclare incompétent, mais ce dernier a décidé que l'affaire serait jugée au fond aux Etats-Unis.

CULTURE

■ Le site du ministère de la culture publie désormais les programmes détaillés de plus de dix mille manifestations culturelles dans toute la France (festivals, musées et centres d'art, lieux de spectacles, Salons culturels...). Les recherches peuvent se faire par thème, par date, par mot-clé ou par organisme. www.culture.gouv.fr

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom : _____			
Prénom : _____			
N° : _____	rue : _____		
Code postal : [] [] [] [] [] []	Ville : _____		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° : _____			
rue : _____			
Code postal : [] [] [] [] [] []	Ville : _____		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Considérations muletieres

par Luc Rosenzweig

CE JEUDI SOIR, pas question de tergiverser : il faut voter utile, contribuer à ce que les résultats de l'Audimat consacrent la défaite de l'immonde endemolerie diffusée sur M6. C'est donc sans hésitation ni états d'âme que nous rejoignons le programme de début de soirée sur TF1, le seul capable de damer le pion aux lofteurs. Cela tombait bien, car nous avons eu droit à un nouvel épisode de « Navarro », série policière qui n'a pas, certes, l'excitant parfum de la nouveauté, mais dont la longévité montre que le public français n'est pas encore totalement reformaté Hollywood. Cela est dû, bien sûr, à l'énorme présence d'un Roger Hanin incarnant un flic humaniste sous des allures d'ours mal léché, mais aussi au subtil équilibre des rapports entre les personnages récurrents de la série, qui ont été contraints d'évoluer avec le vieillissement

des acteurs et les aléas de la production.

S'est-on par exemple demandé pourquoi une inspectrice femme n'est pas venue rejoindre définitivement l'équipe des adjoints de Navarro, composée de Blomet, Auquelin, Bain-Marie et Borelli ? On a pu voir, dans certains épisodes, des stagiaires féminines de l'école de police participer avec intelligence et compétence aux enquêtes de la section, mais aucune n'est restée, ce qui aurait pourtant été dans l'air du temps. Nous écartérons l'hypothèse que les scénaristes, ayant surnommé ces adjoints « les mules », n'auraient pas trouvé de solution pour féminiser ce sobriquet, car appeler une femme « mule » est par trop déplacé. L'acceptation populaire de ces métaphores est d'ailleurs en contradiction avec la réalité zoologique, où mules et mulettes peuvent être indistinctement têtus ou dociles...

Notre analyse tendra plutôt à démontrer que cela aurait détruit le triangle de la féminité navarrienne, qui structure le carré des passions policières. Nous avons d'abord le double face-à-face cédipien de Navarro avec sa fille Yolande, qui est l'inverse du couple formé par Blomet et sa mère abusive. Le premier permet des pauses tendres et sentimentales montrant un commissaire aussi pataud avec sa fille qu'il peut être subtil dans son travail. Le second est utilisé dans le registre comique inépuisable des rapports d'un fils avec une mère envahissante. Le sommet du triangle féminin est constitué par Ginou, la patronne du bistrot d'en face, mère de substitution pour toute la bande. L'intrusion d'une autre femme dans le circuit aurait détruit cet impeccable ordonnancement. Finalement, « Navarro » ne serait pas indigne d'une rediffusion intégrale sur Arte, suivie d'un débat franco-allemand.

VENDREDI 15 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
18.30 Bibliothèque Médicis. Erreurs judiciaires et révisions de procès.	Public Sénat
21.00 De père en fils.	Forum
22.00 Désir d'ivresse et alcoolisme.	Forum
23.00 Femmes en jazz.	Forum
MAGAZINES	
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Antoine de Caunes ; Iggy Pop.	Canal +
19.00 Tracks. Spécial hip-hop.	Arte
19.30 et 0.35 Rive droite, rive gauche. Best of.	Paris Première
20.50 Thalassa. Escalade sur la Côte d'Opale.	France 3
21.00 Top bab. Invité : Garnier Philippe.	Canal Jimmy
21.00 Recto verso. Jacques Villeret.	Paris Première
22.35 Bouillon de culture. La France a-t-elle encore les moyens de promouvoir sa langue et sa culture ? Invités : Yves Dauge ; Bruno Delaye ; Philippe Reliquet ; Luis Maria Todó ; Juan Angel Torti ; Cavanna.	France 2
23.30 On ne peut pas plaire à tout le monde.	France 3
DOCUMENTAIRES	
20.15 La Vie en feuilletton. MSF Nicaragua. [5/5].	Arte

Le Monde
TELEVISION

M6	
20.55 Stargate SG-1	
Une adaptation sous forme de série télé du <i>Stargate</i> , réalisé en 1994 par Roland Emmerich, habile mélange de science-fiction et de péplum. L'équipe SG-1, sous les ordres du colonel O'Neill (Richard Dean Anderson), a pour mission de découvrir, à travers la « porte des étoiles », de nouveaux mondes, à la recherche d'alliances pour lutter contre les envahisseurs Goa'ulds. Une réussite.	

20.30 Souviens-toi du futur. [6/13]. De Gainsbourg à IAM : les artisans du verbe.	Histoire
20.55 Mon mari est un gangster. Odyssée	
21.00 Civilisations. Les Grandes Batailles du passé. [2/4].	Histoire
21.25 On nous parle d'Amérique latine.	Planète
21.45 Les Terres de la région nord du Kenya.	Odyssée
22.00 Dancing in the Street. [3/10]. So You Want to Be a Rock'n Roll Star.	Canal Jimmy
22.00 La Lettonie entre la mémoire et l'oubli.	Histoire
22.00 Sous la mer.	Voyage
22.15 Grand format. Le Journal d'Indira Berisha.	Arte
22.25 Les Dossiers de la Crime. Les Nouveaux DéTECTIVES. Le feu aux poudres.	13 ^{ème} RUE
23.00 Biographie. Edgar Allan Poe.	La Chaîne Histoire
23.00 Le Combat des humbles, la libération du centre de la France. [1/3].	Planète
0.10 Les rythmes nous parlent. [1 et 2/8]. Rai. Blues.	Histoire
SPORTS EN DIRECT	
20.30 Volley-ball. Ligue mondiale. Poule A : France - Italie (1 ^{er} match).	Eurosport
21.00 Golf. US Open (2 ^e jour). A Tulsa (Oklahoma).	Canal + vert

3.05 Basket NBA. Play-off. Finale (5 ^e match) : Philadelphia 76ers - Los Angeles Lakers.	Canal +
DANSE	
22.05 Soirée Bill T. Jones. Love Defined. Chorégraphie de Bill T. Jones. Musique de Johnston.	Mezzo
MUSIQUE	
19.35 Betty Carter. A Montréal, en 1982.	Muzzik
23.00 Joni Mitchell. En 1998.	Canal Jimmy
23.40 Johnny à la Tour Eiffel. Le 10 juin 2000.	TSR
23.45 La Traviata. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera House, dir. sir Georg Solti.	Mezzo
TÉLÉFILMS	
20.45 Le Plongeon de Vera. Dominik Graf.	Arte
20.55 Rideau de feu. Igaal Niddam O.	Monte-Carlo TMC
23.35 Mont-Oriol. Serge Moati. [2/2].	Festival
SÉRIES	
20.05 Madame est servie. [1/2]. L'ex d'Angela O.	M 6
20.20 Friends. Celui qui envoyait ses amis.	RTL 9
20.50 Maigret. Madame Quatre et ses enfants. O.	France 2
22.50 Ally McBeal. Reach Out and Touch (v.o.) O.	Téva

FILMS

16.20 Barton Fink ■■■ Ethan Coen et Joel Coen (Etats-Unis, 1991, 110 min) O.	Cinéfanz
18.40 L'Ennemi public ■■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1931, v.o., 80 min) O.	Ciné Classics
19.10 La Loi du silence ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1953, 95 min) O.	TCM
20.30 Lady Hamilton ■■■ Alexander Korda (Grande-Bretagne, 1941, v.o., 125 min) O.	Ciné Classics
21.00 Il faut sauver le soldat Ryan ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, 165 min).	Cinéstar 1
21.00 Le Souffle au cœur ■■■ Louis Malle (France, 1971, 115 min) O.	Cinétoile
22.25 Camille Claudel ■■■ Bruno Nuytten. Avec Isabelle Adjani, Gérard Depardieu (France, 1988, 170 min) O.	Ciné Cinémas 2
22.30 Les Indomptables ■■■ Nicholas Ray (EU, 1952, 120 min).TCM	
23.05 Le Dahlia bleu ■■■ George Marshall (Etats-Unis, 1946, v.o., 100 min) O.	Ciné Classics
23.05 Eyes Wide Shut ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1999, 154 min) O.	Canal +
23.45 Haut les mains ■■■ Jerzy Skolimowski (Pologne, 1981, v.o., 75 min).	Arte
0.30 Honkytonk Man ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1983, v.o., 120 min) O.	Cinétoile
0.45 Antoine et Antoinette ■■■ Jacques Becker (France, 1947, 90 min) O.	Ciné Classics
1.15 Small Soldiers ■■■ Joe Dante (Etats-Unis, 1998, v.o., 105 min) O.	Ciné Cinémas 3
2.15 Rocco et ses frères ■■■ Luchino Visconti (Italie, 1960, 170 min) O.	Ciné Classics

Ciné Cinémas 2	
22.25 Camille Claudel ■■■	
Première réalisation de Bruno Nuytten (1988), dans laquelle Isabelle Adjani interprète Camille, femme sculpteur, sœur de Paul Claudel. Loin des réserves émises lors de la sortie du film, on ne retient plus, dans la beauté des images, que l'extraordinaire interprétation par Adjani du drame de la création chez une femme dont la sculpture tourmentée traduisait la fiévreuse personnalité intérieure.	

SAMEDI 16 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Trotsky et les trotskysmes. Invités : Jean-Jacques Marie et Claude Penneter.	LCI
21.00 Les Routes de l'inspiration.	Forum
22.00 Les Brigades rouges.	Forum
23.00 Comment sauver les rhinocéros.	Forum
MAGAZINES	
13.30 C'est mon choix pour le week-end.	France 3
13.35 Pendant la pub, l'intégrale. Invitée : Sœur Emmanuelle.	TMC
13.45 Savoir plus santé. Dons d'organes : mobilisation générale.	France 2
14.15 Bouillon de culture. La France a-t-elle encore les moyens de promouvoir la langue et la culture françaises ?	TV 5
18.00 Courts particuliers. Lambert Wilson.	Paris Première
18.05 Passeport pour la danse. L'école de danse.	Muzzik
18.05 Le Magazine de la santé. L'amour sans danger.	La Cinquième
18.15 Des racines et des ailes. Pompéi : le renouveau. Passions andalouses. L'Iran levé le voile.	TV 5
18.55 Union libre. Invité : Jean-Marie Bigard.	France 2
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 16 juin 1951 : La France vue d'ailleurs. Invité : Jacques Marseille.	Arte
20.30 Le Club. Agnès Varda.	Ciné Classics
21.05 Thalassa. Le delta des éléphants blancs.	TV 5
21.40 Métropolis. Renée Saint-Cyr. La Magic Box. Derrière la page.	Arte
22.15 Envoyé spécial. Le silence dans l'Eglise. Henri Salvador : le rire chantant. P.-s. : La centrale de Moulins.	TV 5
22.50 La Route. Invités : Geneviève de Fontenay et Alexandre Devoise.	Canal Jimmy
23.30 Tout le monde en parle.	France 2
DOCUMENTAIRES	
17.00 Découverte du Kenya. [1/2]. Café, l'or du Kenya.	La Cinquième
17.00 Treks du monde. Randonnée en Oklahoma et kayak à Hawaï.	Voyage
17.15 Henry Jaglom, un réalisateur controversé.	Planète
17.30 Jangal. [13/13]. Afrique du Sud, les gains de la capture.	Voyage
17.30 Les Leçons de musique de Leonard Bernstein. Le jazz dans les salles de concert.	Mezzo

Le Monde TELEVISION	
20.45 L'aventure humaine : Léonard de Vinci	
Peu d'êtres osent aborder de front les innombrables mystères du monde. Léonard de Vinci fait partie de ceux qui osèrent le faire. Ce génie du quattroceto embrassa tous les métiers et eut toutes les curiosités artistiques et scientifiques. Pour en tracer le portrait, le réalisateur Jean-Claude Lubtchansky s'est inspiré de <i>Léonard de Vinci, art et science de l'univers</i> . Il choisit un itinéraire sim-	

Arte	
20.45 L'aventure humaine : Léonard de Vinci	

17.30 Carnets de plongée. [1/10]. Le secret du lac de pierre.	La Cinquième
17.30 Ecuador. La réponse des Huaronis.	Odyssée
17.40 Les Mystères de l'Histoire. Hollywood racket.	La Chaîne Histoire
17.50 Souviens-toi du futur. [6/13]. De Gainsbourg à IAM : les artisans du verbe.	Histoire
18.20 Les Grandes Batailles du passé. Carthage, 149-146 avant J.-C.	Histoire
19.20 La Lettonie entre la mémoire et l'oubli.	Histoire
19.30 Coluche à la télé. En clair.	Canal +
19.45 La Terre en question. Du sang, de la sueur et du business.	Odyssée
20.00 Biographie. Ponce de León, le premier conquistador.	Chaîne Histoire
20.00 Voyage pratique. Rome baroque, Rome nocturne.	Voyage
20.15 Architectures. L'opéra de Paris.	Arte
20.30 Souviens-toi du futur. [7/13]. De Marvin Gaye à Alain Bashung, les enchanteurs.	Histoire
20.35 Gianni Versace, fashion victim.	Canal +
20.45 L'Aventure humaine. Léonard de Vinci.	Arte
20.50 New York. Le pouvoir et le peuple.	Odyssée
21.00 Judy Garland en Concert. [1 et 2/2].	Muzzik
21.25 Chroniques d'Hollywood. Le témoin silencieux.	Histoire
21.30 Les Ames du Mans.	Canal Jimmy
21.40 L'Histoire du monde. Saddam Hussein ou l'art de la survie.	Odyssée
21.50 Encyclopédies. Les rythmes nous parlent. [5/8]. Tango.	Histoire
22.00 Pilot Guides. L'Amérique centrale.	Voyage
22.10 Fous d'animaux.	
22.15 Sexe, censure et cinéma. [4/6]. Inoubliable Marilyn.	Ciné Classics
22.15 On the Road to Desolation. Jack Kerouac.	Planète
22.30 La Chine, l'Eveil du dragon. [2/3]. Mutation au paradis.	Chaîne Histoire
22.45 Reporters dans la ville. [3/3]. « The Times of India », New Delhi.	France 3
23.15 Le Siècle de Stanislavski. [2/3]. Les années sismiques.	Histoire
23.30 Mon mari est un gangster.	Odyssée
0.10 Michel Rocard, le socialiste incompris. [2/4]. Le parti socialiste.	Histoire
0.45 Quand les garçons parlent sexe.	Arte
SPORTS EN DIRECT	
14.45 Basket-ball. Championnat Pro A. Play-off (demi-finale belle).	France 2

15.00 Golf. Circuit européen. Masters féminin d'Evian.	Canal +
16.00 Automobilisme. 24 heures du Mans. Le départ.	Eurosport - France 2
16.55 Rugby. Test match. Afrique du Sud - France.	France 2
20.30 Volley-ball. Ligue mondiale. France - Italie (2 ^e match).	Eurosport
22.45 Golf. US Open (3 ^e jour).	Canal +
MUSIQUE	
19.30 Concert pour l'Europe. Thèmes de Caracalla, à Rome, en juillet 1997. Par l'Orchestre et le Chœur du Théâtre de l'Opéra de Rome, dir. Daniel Oren.	Muzzik
21.00 Xerxès. Opéra de Haendel. Par l'Orchestre de l'Opéra national britannique, dir. C. Mackerras.	Mezzo
22.45 Festival hip-hop franco-allemand. Avec Saïan Suga Crew ; Thomas D ; AYROB.	Arte
23.20 John Lee Hooker. Montréal 1980.	Muzzik
0.10 Bach. Préludes et fugues BWV 846, 857 et 854. Avec Davitt Moroney, clavecin.	Mezzo
TÉLÉFILMS	
17.20 L'Eté de Zora. Marc Rivière.	Festival
17.50 Colette. Gérard Philou-Weber. [2/4].	Monte-Carlo TMC
17.55 Le Retour de Rick Hunter. Bradford May.	RTL 9
17.55 Le Roi du ring. John Sacret Young. O.	Canal +
18.30 Les Rois de Las Vegas. Rob Cohen O.	CinéCinémas
18.50 Une semaine au Salon. Dominique Baron.	Festival
20.30 Programmes pour tuer. H. Gordon Boos O.	RTL 9
20.40 La Maison du pendu. Philippe Martineau.	France 3
20.45 Un candidat idéal. James Keach. O.	TF 6
20.50 Au nom de l'amour. Ferdinand Fairfax. [1 et 2/2]. O.	Téva
22.10 Scandale à la une. David Lowell Rich.	Festival
23.45 Journées ordinaires à Belfast. Charles Wood.	Festival
SÉRIES	
17.05 Dawson. Itinéraire d'un réalisateur raté.	TF 1
18.20 Dharma & Greg. Let's Get Fiscal (v.o.) O.	Téva
18.35 Tekwar. Subconscience. 13 ^{ème} RUE	
19.15 Le Riche et le Pauvre. Chapitre I O.	Téva
20.00 Ally McBeal. Reach Out and Touch (v.o.) O.	Téva
20.50 Leaving L.A. Give Them Names (v.o.) O. Eyes of the City (v.o.) O.	Série Club

Cinéma	
23.05 Hurracane ■■■	
Ce film débute par une altercation entre le jeune Terangi (Jon Hall), pilote de goélette, et un Blanc, drainant son lot de conséquences néfastes pour Terangi. Cette aventure exotique, adaptée par Dudley Nichols, est rondement menée par John Ford jusqu'à sa vraie raison d'être : un ouragan balayant l'île et mettant tout le monde en danger. Ford a réussi un coup de maître dans ce film catastrophe. En v.o.	

Cinétoile	
0.40 Barton Fink ■■■ Ethan Coen et Joel Coen. Avec John Turturro, John Goodman, Steve Buscemi (Etats-Unis, 1991, v.o., 110 min) O.	Cinéfanz
0.45 Les Hommes du Président ■■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1976, v.o., 135 min) O.	Ciné Cinémas 3
2.00 Le Septième Ciel ■■■ Benoît Jacquot (France, 1997, 85 min) O.	Cinéstar 1
2.05 Merci la vie ■■■ Bertrand Blier (France, 1991, 115 min) O.	Ciné Cinémas 2
2.10 The War Zone ■■■ Tim Roth (Grande-Bretagne, 1999, 95 min) O.	Canal + Vert
2.15 La Nuit du chasseur ■■■ Charles Laughton (Etats-Unis, 1955, v.o., 90 min) O.	Cinétoile
4.10 Les Amateurs ■■■ Alan Taylor (Etats-Unis, 1997, 90 min) O.	Cinéstar 2
4.40 La Courtisane ■■■ Robert Z. Leonard (Etats-Unis, 1931, 75 min) O.	Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
16.30 Les Dessous de Palm Beach. 17.25 Sunset Beach. 18.15 et 1.35 Excluzif. 18.55 Le Bigdill. 20.00 Journal, Météo, Trafic infos. 20.50 Rêve d'un soir. 23.10 Sans aucun doute. 0.55 Les Coups d'humour.	
FRANCE 2	
17.35 Hartley, cœurs à vif. 18.25 Nash Bridges. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo, Point route. 20.50 Maigret. Madame Quatre et ses enfants O. 22.31 Bouche à oreille. 22.35 Bouillon de culture. La France a-t-elle encore les moyens de promouvoir sa langue et sa culture ? 23.55 Journal, Météo. 0.20 Histoires courtes.	
FRANCE 3	
15.00 La Prisonnière de son passé. Téléfilm. Mimi Leder O. 16.30 MNK. 17.35 A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.45 Les Jours euros. 18.50 Le 19-20 de l'Info, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.50 Thalassa. Escalade sur la Côte d'Opale. 22.10 Faut pas rêver. 23.05 Météo, Soir 3. 23.30 On ne peut pas plaire à tout le monde. 1.20 Toute la musique qu'ils aiment.	

CANAL +	
► En clair jusqu'à 20.35	
18.00 Dilbert. 18.30 Nulle part ailleurs. 20.35 Allons au cinéma ce week-end. 21.00 Dogma ■■■ Film. Kevin Smith. O. 23.05 Eyes Wide Shut ■■■ Film. Stanley Kubrick. O. 1.40 Golf. US Open.	

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
13.25 Bon anniversaire Votre Majesté. 14.50 Alerte à Malibu. 15.40 Flipper. 16.30 Will & Grace. 17.05 Dawson. 17.55 Sous le soleil. 18.55 et 20.50 Qui veut gagner des millions ? 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 21.50 L'Affaire Coluche. 0.10 Obsession amoureuse. Téléfilm. Daniel Rogosin O. 1.55 TF 1 nuit.	
FRANCE 2	
13.45 Savoir plus santé. 14.40 Tiercé. 15.00 Cyclisme. Le 5 ^e Critérium du « Dauphiné libéré ». 16.00 Automobilisme. Les 24 heures du Mans. 16.50 Rugby. 16.55 Test match. Afrique du Sud - France. 18.55 Union libre. 19.56 et 20.50 Tirage du loto. 20.00 et 1.50 Journal, Météo. 20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde. 23.20 Flash 24 heures du Mans. 23.30 Tout le monde en parle.	
FRANCE 3	
13.30 C'est mon choix pour le week-end. 14.50 Côté jardins. Spécial Provence. 15.20 Keno. 15.25 Côté maison. 15.55 La Vie d'ici. 18.10 Expression directe. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.15 Tout le sport. 20.25 Mezrahi et ses amis. 20.40 La Maison du pendu. Téléfilm. Philippe Martineau. 22.25 Météo, Soir 3. 22.45 Reporters dans la ville. 23.40 Les Envahisseurs. Alerte rouge. 0.30 Saga-Cités. Retour au pays. 0.55 Sorties de nuit.	
CANAL +	
13.35 Seinfeld O. 14.00 Eddy Time. 15.00 Golf. Masters féminin d'Evian. 17.10 2267, ultime croisade O. 17.55 Le Roi du ring. Téléfilm. John Sacret Young O. ► En clair jusqu'à 20.00	

FRANCE 2	
13.45 Savoir plus santé. 14.40 Tiercé. 15.00 Cyclisme. Le 5 ^e Critérium du « Dauphiné libéré ». 16.00 Automobilisme. Les 24 heures du Mans. 16.50 Rugby. 16.55 Test match. Afrique du Sud - France. 18.55 Union libre. 19.56 et 20.50 Tirage du loto. 20.00 et 1.50 Journal, Météo. 20.55 Le Plus Grand Cabaret du monde. 23.20 Flash 24 heures du Mans. 23.30 Tout le monde en parle.	
FRANCE 3	
13.30 C'est mon choix pour le week-end. 14.50 Côté jardins. Spécial Provence. 15.20 Keno. 15.25 Côté maison. 15.55 La Vie d'ici. 18.10 Expression directe. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.15 Tout le sport. 20.25 Mezrahi et ses amis. 20.40 La Maison du pendu. Téléfilm. Philippe Martineau. 22.25 Météo, Soir 3. 22.45 Reporters dans la ville. 23.40 Les Envahisseurs. Alerte rouge. 0.30 Saga-Cités. Retour au pays. 0.55 Sorties de nuit.	
CANAL +	
13.35 Seinfeld O. 14.00 Eddy Time. 15.00 Golf. Masters féminin d'Evian. 17.10 2267, ultime croisade O. 17.55 Le Roi du ring. Téléfilm. John Sacret Young O. ► En clair jusqu'à 20.00	

SIGNIFICATION DES SYMBOLES	
Les codes du CSA	
○ Tous publics	■ On peut voir
○ Accord parental souhaitable	■ A ne pas manquer
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans	■ Chef-d'œuvre ou classique
○ Public adulte	■ Les symboles spéciaux de Canal +
○ Interdit aux moins de 16 ans	■ Dernière diffusion
○ Interdit aux moins de 18 ans	◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

ARTE

19.00 Tracks. Spécial hip-hop.	
19.45 Météo, Arte info.	
20.15 La Vie en feuilletton. MSF Nicaragua. [5/5]. Fins de missions.	
20.45 Le Plongeon de Vera. Téléfilm. Dominik Graf.	
22.15 Grand format. Le Journal d'Indira Berisha.	
23.45 Haut les mains ■■■ Film. Jerzy Skolimowski (v.o.).	
1.00 Le Dessous des cartes. Les territoires de la Palestine.	
1.15 Adieu petite Film. Imanol Uribe.	

M 6	
17.10 Highlander.	
18.10 Le Caméléon. Pilote de chasse O.	
19.05 et 20.40, 1.15 Loft Story.	
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.	
20.05 Madame est servie.	
20.38 Un jour à part.	
20.55 Stargate SG-1. Pouvoir absolu O. La lumière O.	
22.35 Sliders, les mondes parallèles. 0.20 Live Zone.	

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Quand le tango est là. Invité : Gilles Anquetil.	
21.30 Cultures d'Islam. La fin des juifs au Maghreb.	
22.12 Multipistes.	
22.30 Surpris par la nuit. Dire je dans un corps d'homme.	
0.05 Du jour au lendemain.	

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand UER. Donné en direct, salle Pleyel, à Paris, et diffusé simultanément sur les radios de Berlin, Sarrebruck, Leipzig et Francfort, par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir.
--

Les nerfs de la guerre

par Pierre Georges

IL FAUT BEAUCOUP aimer Jean-Louis Debré, Rantanplan d'utilité publique. Il est admirable de transparence. Dès que l'Elysée adopte une stratégie anti-Jospin, lui aboie avec tout le zèle et l'efficacité d'un fin tacticien.

Imaginons par exemple que M. de Villepin, en une manœuvre inspirée et comme napoléonienne, décide d'attaquer l'adversité là où elle lui semble fragile. Au caractère par exemple. Céans Jean-Louis Debré prend ses consignes et la campagne. Il vole vers les micros, salle des pas perdus notamment. Il prend son air de plus parfaite affliction. Son œil de France battue, ce ton de commisération pour les infortunes présumées du pays gouverné par un premier ministre au bord de la crise de nerfs.

Et il s'apitoie, encore et encore, remuant sa formule comme chien de chasse sa queue : « *Il a pété les plombs, il a pété les plombs !* » Cette métaphore électrique qui se veut diagnostic politique et arme politicienne le ravit manifestement. Au point qu'il ne cesse d'entonner, pas seul, mais plus fort, ce chant délicieux et fort harmonieux du « pétage » de fusibles.

Français, ne venez pas vous plaindre. Jean-Louis Debré vous aura prévenus. C'est un malade qui vous gouverne. A tout le moins un cyclothymique. Un grand nerveux tout en nerfs qui disjoncte de partout. La maison Elysée décline toute responsabilité et déplore l'irresponsabilité du patient. Voter pour un trotskiste défroqué, passe encore. Mais pour un homme qui ne se contrôle plus, et que la difficulté rend irascible !!

Voilà tout le sens de l'offensi-

ve menée depuis des mois contre le premier ministre, péteur de plombs, par la Fée Elysée : taper, taper bas, au-dessous de la ceinture, pardon du comp-teur. Et accréditer l'idée que le premier ministre a ses vapeurs, Matignon aux camélias !

La ficelle est bien grosse, un câble même, mais comme dirait on ne sait plus qui d'élyséen, plus c'est gros plus cela passe ! Sus à l'homme de nerfs, taïaut taïaut, hardi Rantanplan !

Sauf que cela ne passe pas forcément. Ou pas si longtemps. Revenons sur l'intervention du patient Jospin à l'Assemblée nationale. Et citons cette phrase abominable jetée à la face de la représentation nationale par un premier ministre jugé irresponsable par le bon docteur Debré, pas son frère, lui. Qu'a-t-il dit de si inconvenant, hors l'entorse délibérée aux conventions d'une aimable cohabitation. Ceci exactement : « *J'ai peut-être tardé à m'expliquer devant les journalistes, c'est tout de même moins grave que de tarder à s'expliquer devant des juges.* »

A la réflexion, cette phrase ne paraît pas être la résultante d'une perte de sang-froid. Bien au contraire. Elle ne sent ni son improvisation ni l'excès verbal provoqué par l'irritation. Elle semble plutôt la phrase ciselée à l'arsenal des phrases. Réserve pour le jour où..., pour un débat télévisé peut-être façon « *vous n'avez pas le monopole du cœur* », et utilisée avant l'heure.

Elle nous semble, cette phrase, bien plus que le fruit égaré d'un emportement ponctuel, une arme tactique et stratégique à longue portée suivant son chemin. Et destinée, elle aussi, à peser sur les nerfs adverses !

Le général Aussaresses est cité devant le tribunal de Paris pour « apologie de crimes de guerre »

Selon « Le Point », des militaires français ont enseigné en Amérique latine les méthodes utilisées en Algérie

LE GÉNÉRAL Paul Aussaresses et les responsables des éditions Perrin ont été convoqués pour le 6 juillet pour « *apologie de crimes de guerre* » devant la 17^e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, à l'initiative du parquet de Paris. Il s'agit d'une simple audience de fixation, le procès aura probablement lieu à l'automne, et le général Aussaresses entend convoquer une dizaine de « *témoins de moralité* ».

La Ligue des droits de l'homme avait saisi le 4 mai le procureur d'une plainte simple, après les déclarations du général dans le *Monde* du 3 mai et son ouvrage, *Services spéciaux Algérie 1955-1957* (Perrin). Jean-Pierre Dintilhac, le procureur de Paris, avait ordonné le 17 mai une enquête préliminaire « *aux fins de procéder à l'audition du général Aussaresses et de son éditeur* ». Le parquet, au vu du rapport des enquêteurs, a décidé dans la plus grande discrétion de renvoyer le général en citation directe pour « *apologie de crimes de guerre* », Olivier Orban le PDG de Plon qui contrôle les éditions Perrin et Xavier de Bartillat, directeur général de Plon pour « *complicité d'apologie de crimes de guerre* ». Tous trois risquent, pour ce délit de presse, au maximum cinq ans de prison et 300 000 francs d'amende.

« *C'est une victoire*, a indiqué M^e Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme qui entend se constituer partie civile à l'audience, *même si l'insatisfaction est grande quant au sort des autres procédures* ». Deux autres plaintes avec constitution de partie civile pour « *crime contre l'humanité* » ont en effet été déposées, les juges d'instruction n'ont pas encore statué sur leur sort.

Au même moment, une enquête

de l'hebdomadaire *Le Point* du 15 juin, révèle, sous le titre *L'autre sale guerre d'Aussaresses*, le rôle d'officiers français dans l'exportation en Amérique latine, des techniques de la guerre anti-subversive théorisées et mises en œuvre en Indochine, puis en Algérie.

La connexion entre ces deux sinistres tranches d'histoire a été établie par les juristes qui travaillent depuis 1998 sur les plaintes déposées par les familles de Français disparus sous les dictatures sud-américaines. Rien n'indiquait, au départ, que l'instruction, confiée au juge parisien Roger Le Loire pour « *séquestration suivies de tortures* », sur plainte des proches de quinze disparus français, conduirait non seulement vers des officiers français en poste à la mission militaire française permanente en Argentine qui a fonctionné entre 1960 et 1976, année du coup d'état militaire, mais qu'elle remonterait jusqu'à la guerre d'Algérie. La mobilisation judiciaire internationale autour de l'extradition du dictateur chilien Pinochet, a ainsi conduit à mettre en lumière la filiation entre les méthodes développées contre le FLN algérien et celles utilisées contre les démocrates latino-américains, une véritable pédagogie de la torture, des regroupements de population, des exécutions sommaires et des « *disparitions* ».

Le cours de ses investigations a ainsi conduit récemment le juge Le Loire à interroger en tant que témoins Robert Servant, le colonel qui a dirigé la mission militaire française à Buenos Aires de 1974 à 1976, à l'époque des disparitions, ainsi que Paul Aussaresses. Après la guerre d'Algérie, le général, aujourd'hui célèbre, a ensuite été « *instructeur à la lutte anti-subversive* » aux Etats-Unis, au début de la guerre du Vietnam. Surtout, on le

retrouve ensuite comme attaché militaire français au Brésil entre 1973 et 1975.

La filiation franco-argentine trouve ses origines, selon *Le Point*, en 1957, avec la création à Buenos Aires d'un cycle d'études sur la « *guerre révolutionnaire communiste* » par le colonel Carlos Rosas, à son retour de l'Ecole supérieure de guerre de Paris. L'année suivante, soixante cadets argentins effectuent un voyage d'études à Alger, en pleine guerre. Cette coopération se traduit, dès 1960, par la création de la mission militaire française permanente dans la capitale argentine. L'enseignement alors dispensé aux argentins a un maître à penser le lieutenant-colonel Trinquier, officier du Sdece, le contre-espionnage français, et un élève appliqué, le commandant Aussaresses, qui fut son subordonné pendant la bataille d'Alger. La théorie de Roger Trinquier, nourrie de son expérience indochinoise, s'appuie sur l'idée que ces guerres sont de nature révolutionnaires, parties prenantes d'une offensive communiste. Pendant près de vingt ans, les manuels de Roger Trinquier, traduits, imprèneront les futurs maîtres des dictatures sud-américaines, et figureront sur les « *reading lists* » américaines. « *En Argentine, nous avons tout d'abord reçu l'influence française, puis nord-américaine (...) jusqu'au moment où c'est la nord-américaine qui a prédominé*, déclarera en 1981 le général Ramon Camps, chef de la police sous la dictature du général Videla, dans le journal argentin *Clarín*.

« **MISSIONS COMMERCIALES** »

Dans les années 1960, l'histoire de la mission française en Argentine est tributaire des aléas politiques, puis des intérêts économiques. Ses anima-

teurs sont d'abord des militaires anti-gaullistes que le gouvernement français cherche à éloigner. Selon *Le Point*, le colonel Robert Servant aurait même été installé au quartier général de l'armée de terre à Buenos Aires, alors dirigé par le général Videla. L'hebdomadaire précise qu'il dépendait directement du premier ministre d'alors, Jacques Chirac, et qu'il était en contact avec le chef de poste du Sdece, Pierre Latanne, lui-même placé sous les ordres de l'attaché militaire nommé à Brasilia, Paul Aussaresses. Ce dernier, interrogé par *Le Monde*, assure qu'il n'existait aucun lien de subordination et que son propre rôle se limitait à la récupération de renseignements publics et à « *la propagande pour les armements français* ». Le général admet cependant que, chargé de mission pour Thomson, il a retrouvé en 1982 en Argentine ses contacts de Brasilia qui, ayant accédé aux plus hautes fonctions dans le régime du général Videla, l'ont aidé « *pour des missions commerciales* ». Devant le juge Le Loire, Paul Aussaresses a gardé un silence total, tandis que Robert Servant a décrit son rôle comme limité à une assistance purement militaire. Pour établir les responsabilités dans les disparitions, le magistrat cherche à préciser le rôle des officiers français dans le plan « *Condor* ». Ce nom de rapace désigne le système d'échanges d'informations mis en place par les militaires sud-américains pour éliminer conjointement, dans les années 70 et 80, les opposants qui croyaient avoir trouvé refuge dans un pays voisin.

Philippe Bernard
et Franck Johannès

► www.lemonde.fr/algerie-torture

L'Université de tous les savoirs reprendra en juillet

C'EST OFFICIEL : l'Université de tous les savoirs (UTLS) reprend vie. Le cycle de 366 conférences quotidiennes qui avaient ponctué l'an 2000 et suscité un bel engouement trouve une suite. Quelque 180 000 personnes, 500 par jour en moyenne, y avaient assisté, public fidèle qui représentait presque exactement la société française : 14 % d'étudiants, 23 % de retraités, 10 % de chômeurs et 48 % de personnes occupant un emploi à plein temps.

Yves Michaud, le concepteur de la première UTLS, et Jack Lang, le ministre de l'éducation nationale, qui reprend sous son aile cette manifestation initialement chapeautée par la Mission 2000 en France, ont présenté mercredi 13 juin le nouveau visage de l'UTLS. Tout d'abord elle change de lieu : elle sera accueillie par l'université René-Descartes-Paris-V dans un amphithéâtre de 1 000 places sis 45, rue des Saints-Pères, en plein Quartier latin. Ensuite, elle change de périodicité : à part une série de conférences quotidiennes entre le 5 et le 24 juillet, le rythme deviendra hebdomadaire à partir d'octobre (tous les jeudis à 18 h 30). Un deuxième rendez-vous par semaine est envisagé : l'Université de tous les savoirs donnerait carte blanche aux grands établissements d'enseignement et de recherche pour présenter les travaux origi-

naux qui s'élaborent en leur sein.

Pour ce qui est de la formule, en revanche, pas de changement. Il s'agit toujours d'inviter des savants ou experts francophones à parler à un public non spécialisé de ce qui se fait de plus neuf dans leur discipline.

Le cycle d'été sera consacré aux nouvelles techniques d'observation dans les sciences, la conférence inaugurale étant confiée à Claude Cohen-Tannoudji, Prix Nobel de physique, sur le thème « *Manipulation et visualisation des ondes de matière* ». Les huit conférences d'octobre-novembre porteront sur la psyché et la nature de l'esprit, thème peu traité en 2000, celles de décembre-janvier sur les nanotechnologies, celles de février-mars sur les nouvelles recherches en mathématiques et celles d'avril-mai sur les inégalités. Comme en l'an 2000, une large diffusion des conférences dans les médias permettra de répondre à la critique la plus fréquemment adressée à l'UTLS, son caractère essentiellement parisien.

Sophie Gherardi

★ *Le Monde publiera dans ses éditions du 28 juin un cahier spécial consacré à l'Université de tous les savoirs et aux universités européennes d'été.*

Canal+ sous le choc des 217 suppressions de postes

SALARIÉS ET SYNDICALISTES étaient sous le choc après l'annonce de 217 suppressions de postes et l'arrêt de l'émission « *Nulle part ailleurs* », lors du comité d'entreprise du groupe Canal+, mercredi 13 juin. Denis Olivennes, directeur général, avait pourtant réaffirmé que ce plan social aurait lieu « *sans licenciement* ».

« *Dans un premier temps, il y a eu un sentiment d'abattement, des gens se sont effondrés en pleurs* », a déclaré à l'AFP Gérard Chollet, délégué CFDT. « *Certains étaient assommés lorsqu'ils ont appris que leur métier était supprimé après quinze ans de maison* », a ajouté Emmanuel Piéchon, délégué CFTC. La CFDT a pris l'initiative d'organiser, vendredi 15 juin, à Paris, « *un comité d'entreprise européen pour faire le point sur la situation de toutes les filiales du groupe en Europe* », a indiqué au *Monde* Bruno Roger, délégué CFDT. Selon lui, le syndicat devrait proposer à Pierre Lescure, PDG du groupe, de « *s'impliquer personnellement dans le suivi du volet social* ».

SOCIÉTÉ DES CADRES DU MONDE. Les associés de la Société des cadres du *Monde* sont convoqués, mercredi 20 juin, à 15 heures, en assemblée générale mixte. Cette réunion se tiendra dans la salle du comité d'entreprise, rez-de-chaussée bas de l'immeuble du journal, 21 bis, rue Claude-Bernard, Paris-5^e. Ordre du jour : mouvements d'associés ; rapport d'activité du conseil d'administration ; approbation des comptes ; rencontre avec le président du directoire, Jean-Marie Colombani, et les présidents des sociétés actionnaires internes pour une information et un débat sur le financement et le développement du groupe ; vote des résolutions sur la modification des statuts.

Tirage du *Monde* daté vendredi 15 juin 2001 : 564 087 exemplaires. 1-3

L'Europe

à moins de 199 € ttc A/R

1305,35 f



7 jours pour acheter

du 13 au 19 juin 2001

Tarifs valables sur vols directs.

Sur les vols en correspondance, l'Europe est à moins de 249 € ttc A/R (1633,33 f).

Renseignez-vous dans votre agence de voyages, votre agence Air France au 0 820 820 820, (0,78 f ttc/mn) 36 15 AF (1,28 f ttc/mn) ou www.airfrance.fr



Pour des voyages

DU 14 JUILLET AU 31 AOÛT



faire du ciel le plus bel endroit de la terre

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : une perquisition a été effectuée, jeudi 14 juin, au domicile et au cabinet du doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard, à la suite d'une plainte de ce magistrat « pour dénonciation calomnieuse ».** M. Renard avait été mis en cause par la domestique d'un escroc international qui aurait offert des cadeaux à des magistrats. M. Renard est visé, depuis le 8 juin, par une information judiciaire pour avoir fourni des renseignements à son ancienne loge maçonnique en utilisant le fichier du casier judiciaire (*Le Monde* du 13 juin).

■ **HÔPITAL : les deux syndicats de médecins urgentistes Amuhf (Association des médecins urgentistes hospitaliers de France) et SUH (Syndicat des urgences hospitalières) estiment à « 95 % en moyenne la mobilisation » dans les services d'urgences, les SAMU et les SMUR lors de la journée nationale d'action du jeudi 14 juin (*Le Monde* du 15 juin).** Une entrevue de trente minutes était prévue le 15 juin avec un conseiller du ministre délégué à la santé. Les deux syndicats organiseront une assemblée générale nationale des urgentistes vendredi 22 juin.